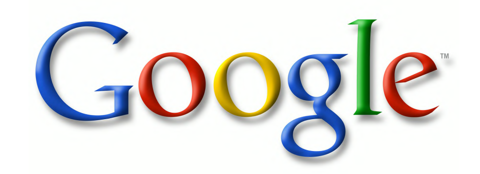


HISTOIRE

DES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'À NOS JOURS

PAR

FRÉDÉRICK NOLTE

TOME II



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35







HISTOIRE

DES

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. NOBLET
13, rue Cujas. — 1878.

HISTOIRE

DES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS

PAR

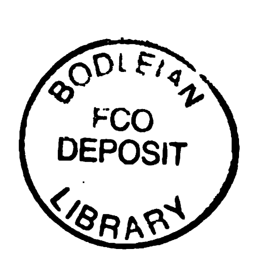
FRÉDÉRICK NOLTE

TOME II



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS AUGUSTINS, 35

1879



HISTOIRE

DES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS

CHAPITRE XXVI

Situation du pays après la guerre. Licenciement de l'armée. Mécontentement des officiers et des soldats. Intervention de Washington. Ses adieux. Il se démet de son commandement. Réception que lui fait le congrès. Il refuse toute récompense. Il se retire à Mont-Vernon. — Nécessité reconnue d'adopter un nouveau système de gouvernement général. Réunion d'une convention. Projets qui lui sont soumis. Vote de la constitution définitive. Election de Washington à la présidence des Etats-Unis. Il part pour New-York. Honneurs qui lui sont rendus par la population. Inauguration de Washington. — Organisation de l'Eglise épiscopale dans les Etats-Unis. Entrée de la Caroline du Nord et de New-Jersey dans l'Union.

Au moment de la conclusion de la paix, la situation pécuniaire des Etats-Unis était très-alarmante, et ne permettait pas d'envisager l'avenir sans de grandes inquiétudes. Sans parler de la dépréciation du papier-monnaie créé au cours de la guerre, la pauvreté du trésor public était telle qu'elle menaçait l'existence

du gouvernement. Pendant longtemps l'armée n'avait été entretenue que grâce à des expédients temporaires, et, dans la dernière année, presque toutes les recettes avaient été employées à son entretien. Actuellement, il était devenu impossible de payer les troupes; pourtant, le congrès s'était engagé, non-seulement à effectuer ce paiement, mais encore à accorder aux officiers demi-solde pendant leur vie entière. Cette promesse les avait retenus à l'armée et avait conséquemment entraîné la ruine de leurs propres affaires. Sous le coup du licenciement voté par le congrès, ils se voyaient privés de leurs moyens d'existence antérieurs, et il leur paraissait plus que probable que les fonds nécessaires pour permettre au congrès de tenir ses engagements ne seraient jamais réunis, puisque les divers Etats qui devaient les fournir n'avaient pas jusqu'à présent ratifié cette mesure. — L'irritation des troupes augmentait tous les jours. C'est à partir de ce moment que Washington commença à rendre à sa patrie ces services civils qui ont plus qu'égalé la gloire de sa carrière militaire. Ce grand homme prévit l'orage qui se formait, et il se décida à rester avec son armée, afin d'employer l'influence qu'il avait acquise sur elle pour assurer la tranquillité du pays.

Au mois de décembre 1782, la crise qui s'était annoncée éclata, l'opinion s'étant répandue que le congrès n'avait ni la force, ni la volonté de remplir ses engagements envers l'armée. Les officiers demandèrent le paiement de la somme qui leur était déjà due, et la

commutation de la demi-solde promise en une somme déterminée. Trois mois se passèrent sans qu'aucune espérance d'accommodement eût été entrevue. Le mécontentement de l'armée devint alors tel qu'il semblait que le moindre motif l'amènerait à réclamer impérieusement, et même à exiger par la violence, la réparation des torts dont elle se plaignait. Une adresse circula secrètement parmi les soldats pour enflammer leurs passions, et un imprimé anonyme, distribué à profusion dans le camp, engagea les officiers à former une convention pour inviter le général Washington à prendre le titre de roi et à se saisir des rênes du gouvernement. Le moment était des mieux choisis; l'exécution d'un pareil acte était facile si Washington avait été capable de l'entreprendre; les destinées de sa patrie étaient entre ses mains; mais son patriotisme était bien au-dessus de l'ambition qui eût pu entraîner un esprit moins désintéressé. Instruit de ce qui se passait, Washington convoqua ses officiers pour quatre jours après la date fixée par l'imprimé anonyme. Pendant ces quatre jours, il les vit tous individuellement, et ils étaient presque ramenés au devoir lorsque arriva le jour de la réunion générale. Alors, il les supplia de ne point ternir la réputation que leur avait value leur courage pendant la guerre, par des violences dont ils ne tireraient aucun profit : « ..... Abstenez-vous de « toute démarche qui, soumise à l'examen d'une saine « raison, deviendrait une dégradation de votre dignité « personnelle, et une atteinte à l'honneur que vous

« avez su conserver intact jusqu'à ce jour. Ayez toute « confiance dans la loyauté de la patrie et dans les « intentions du congrès. Persuadez-vous qu'avant de « prononcer votre licenciement, il aura un juste égard « à vos réclamations, et prendra les moyens de ré- « compenser vos nobles services. C'est au nom de « notre pays commun, de votre propre gloire, des « droits de l'humanité et du respect que vous devez « à la considération militaire et nationale de l'Améri- « que, que je vous somme de faire éclater l'horreur que « doit vous inspirer un homme qui, sous de spécieux « prétextes, vise à renverser la liberté publique, à « exciter des commotions intestines, à noyer dans le « sang cette république naissante. Par cette noble « conduite, vous vous ouvrirez le chemin le plus droit « et le plus sûr vers l'objet de vos vœux; vous dé- « jouerez les complots perfides de vos ennemis, qui, « désespérant de vous vaincre par la force ouverte, « veulent vous tendre des piéges cachés. . . . . . .
« . . . . »

Un moment de silence suivit cette allocution. Les officiers réfléchissaient et hésitaient encore sur ce qu'il leur serait plus profitable de faire, lorsque Washington, enlevant ses lunettes pour en nettoyer les verres, ajouta cette parole touchante : « Ma vue s'est « troublée au service de ma patrie, mais je n'ai jamais « appris à douter de sa justice. »

Par ses instances auprès du congrès, Washington réussit à faire obtenir aux officiers leur paie entière de

cinq années, au lieu de la demi-solde qui leur était promise pour toute leur vie, et termina ainsi heureusement ce différend.

Aussitôt le départ de l'armée anglaise, Washington avait fait son entrée solennelle dans New-York. Le 4 décembre 1783, après les réjouissances que la fin de l'occupation anglaise occasionna, il fit ses adieux à ses anciens compagnons d'armes · « Mes amis, leur « dit-il, c'est avec un cœur plein d'amour et de recon« naissance qu'aujourd'hui je prends congé de vous. « Puissent les jours qui vont suivre être aussi heureux « pour vous que les premiers ont été honorables et « glorieux. » Ceux-ci que des années passées ensemble au milieu des revers et de la gloire avaient attachés à lui par des liens d'estime et de profonde affection, voulurent l'accompagner jusqu'au bord de l'Hudson. Lorsque son bateau quitta la rive, et qu'il agita son chapeau comme pour leur dire un dernier adieu, leurs larmes témoignèrent de leurs regrets. — Dans toutes les villes et dans tous les villages que le général traversa, il fut reçu avec des démonstrations de joie et de gratitude.

Washington se rendit d'abord à Annapolis (Maryland), où le congrès tenait ses séances. Ayant fait demander au président de cette assemblée de quelle manière il devait se démettre entre ses mains du commandement dont il avait été investi par elle, celui-ci, après en avoir consulté le congrès, fixa la date du 23 décembre pour cette cérémonie. Ce jour-là,

Washington fut introduit solennellement dans la salle des séances. Invité par le président à prendre la parole, le général prononça du ton le plus simple, quoique avec dignité, le discours suivant :

« Monsieur le président, les grands événements qui « devaient marquer le terme de ma carrière étant enfin « accomplis, j'ai l'honneur d'offrir au congrès mes « félicitations sincères, de remettre entre ses mains « la puissance qu'il m'avait confiée et de lui demander « la permission de me démettre de mon grade mili- « taire. Heureux de voir enfin l'indépendance des « États-Unis assurée, c'est avec plaisir que je quitte « les fonctions dont je ne m'étais chargé qu'avec la plus « grande défiance. La tâche était difficile, je sentais « toute la faiblesse de mes moyens; mais d'un autre « côté, la justice de notre cause, l'union de tous les « citoyens, et surtout la protection du Ciel qui dispose « et des hommes et des empires, tant et de si puis- « sants motifs m'ont soutenu. Ma gratitude envers la « Providence divine et le souvenir de l'assistance que « m'ont prêtée mes compatriotes deviennent plus vifs « encore lorsque je me retrace toutes les difficultés de « notre entreprise. En rappelant les obligations que « j'ai à toute l'armée collectivement, je n'acquitterais « pas la dette de mon cœur, si je ne reconnaissais les « services particuliers et le singulier mérite des offi- « ciers attachés spécialement à ma personne pendant « toute la durée de la guerre. Le choix n'en pouvait « être plus judicieux et plus distingué. Permettez-moi,

« monsieur le président, de vous recommander avec « instance ceux qui ont servi l'Etat jusqu'à ce jour, « comme dignes de l'attention et des grâces du congrès.

« Je regarde comme un devoir indispensable de « terminer ce dernier acte de ma vie publique, en im- « plorant les bénédictions du Tout-Puissant sur notre « chère patrie, et sur tous ceux qui sont chargés du « soin de la gouverner. La mission que vous m'aviez « confiée est remplie ; je rentre dans mes foyers. Veuille « l'auguste corps, qui si longtemps a dirigé mes pas, « recevoir mes adieux et la démission de tous les em- « plois dont il lui avait plu de m'investir. »

Washington s'approcha ensuite du président et lui remit son bâton de commandement. Le président du congrès, au nom des Etats-Unis, le félicita de sa belle conduite : « ..... Appelé par votre patrie à défendre ses « droits offensés, vous acceptâtes cette mission sacrée « avant qu'elle se fût assuré des alliés, avant même « qu'elle eût des armes et des trésors. Guidé par un « respect invariable pour la puissance civile, vous avez « rempli tous vos devoirs militaires avec une constance « héroïque, au milieu des passions et des troubles. « L'affection et la confiance qu'avaient placées en « vous tous vos compatriotes ont soutenu, dans toutes « les circonstances, leur esprit martial et les ont « rendus dignes des regards de la postérité. Vous avez « déployé une persévérance invincible jusqu'au jour « où, assistés par un roi magnanime et protégés par « la divine Providence, les Etats-Unis sont parvenus

« à conquérir, avec la paix, leur indépendance et leur « souveraineté. Nous nous plaisons à joindre ici nos « félicitations aux vôtres. Après avoir arboré l'éten- « dard de la liberté dans le Nouveau Monde, après « avoir donné une grande leçon à ceux qui sont op- « primés, vous vous retirez de la lice, emportant avec « vous les bénédictions de vos compatriotes. Mais ne « croyez pas que la renommée de vos vertus et de vos « exploits s'éteigne avec votre autorité militaire ; elle « ne cessera jamais d'enflammer le cœur de nos der- « niers descendants..... Nous adressons au Très-Haut « les plus instantes supplications pour qu'il lui plaise « de protéger et de prolonger votre existence, de « rendre vos jours aussi prospères qu'ils ont été il- « lustres, et de vous accorder enfin la récompense « qu'il n'est pas au pouvoir des hommes de vous « donner[1] ! »

Les pensées qui se pressaient dans l'esprit du général et du président du congrès étouffaient presque leur éloquence habituelle, et les témoins de cette scène étaient vivement émus par le spectacle d'un général triomphant se démettant volontairement de son pouvoir dans la plénitude de sa gloire, et déposant ses lauriers sur l'autel de la patrie.

Washington ne consentit à accepter du congrès aucune récompense. Il demanda seulement que les dépenses qu'il avait faites de sa propre bourse pen-

[1] Ch. Botta, *Histoire de la guerre d'indépendance.*

dant la guerre pour le compte de la patrie et dont il avait tenu un compte exact, écrit entièrement de sa main, lui fussent remboursées. L'état de ces dépenses se montait, pour sept années, à 72,000 dollars environ, dont un peu moins de 10,000 dollars pour dépenses secrètes. Le congrès accéda à l'instant à une aussi juste demande, et lui accorda en outre le droit de recevoir et d'envoyer ses lettres par la poste sans frais d'affranchissement.

Sa démission donnée, Washington s'empressa de retourner à son ancienne demeure de Mont-Vernon, dans la Virginie, où l'attendait autant de bonheur domestique qu'un homme peut en goûter. Mais le pays n'était pas tranquille, et l'habileté, la sagesse et la vertu que le général avait montrées dans toutes les occasions étaient trop nécessaires en ce moment à son pays pour qu'il lui fût possible de se retirer entièrement de la vie publique. Jusqu'en 1789, il n'intervint cependant que deux fois dans les affaires publiques : en 1784, il soumet au gouvernement de la Virginie un large système de communications intérieures, par routes et canaux, entre le Potomac, la rivière James, l'Ohio, le Mississipi et les grands lacs; trois ans après, il préside, comme nous le verrons plus loin, la convention qui vote la nouvelle constitution de l'Amérique.

Malgré la cessation de la guerre, le commerce languissait, et la vie n'avait pas encore repris son cours habituel. L'imminence seule du danger avait forcé

les divers États à s'unir pour repousser les Anglais; quand la paix fut signée, chacun des États, se considérant comme un peuple libre et indépendant des autres, voulut ne s'occuper que de ses intérêts particuliers. Aussi le gouvernement, privé de toute autorité, n'avait-il en son pouvoir aucun moyen de réparer les maux causés par les sept années de la guerre, ni même pour assurer le paiement de la dette contractée pendant ce temps et qui s'élevait à 38 millions de dollars. Les États refusèrent au congrès de lui prolonger ses pouvoirs pour rétablir et assurer les affaires publiques; ils s'opposèrent à un impôt général sur les importations; ils firent échouer toutes les combinaisons financières, et la législature de New-Jersey alla jusqu'à rendre une loi pour refuser d'obéir aux demandes du congrès. L'esprit de séparation faisait des progrès regrettables : New-York, New-Jersey, la Pennsylvanie, le Maryland, édictaient des lois de navigation assimilant les citoyens des autres États à des étrangers. Les États-Unis, divisés entre eux aussitôt après la victoire, perdirent rapidement la considération des puissances européennes et firent dire au général Washington : « Nous formons une nation aujourd'hui et treize « demain : qui donc voudra traiter avec nous dans ces « conditions? » Tant que le gouvernement général dépendit de l'action séparée des treize États libres, il ne put être ni d'accord ni tranquille, et il fut bientôt prouvé que l'édifice tout entier tomberait en ruines, si l'on n'adoptait pas un autre système. Cette question du gouver-

nement, sur laquelle les opinions devaient forcément se partager, provoqua quelques tumultes et quelques insurrections. La révolte de Shay, qui éclata dans le Massachusetts, fut la plus sérieuse de toutes. Elle était soulevée par un certain nombre d'habitants qui pensaient qu'aucune taxe ni dette ne devaient être payées dans ces temps de misère publique. Pour la réprimer, il fallut l'intervention de la milice commandée par le général Lincoln. — Les actes de désobéissance au gouvernement général se répétèrent jusqu'à ce qu'une convention eût été réunie à Annapolis pour réviser la « confédération » de 1776. Quarante-cinq membres seulement composèrent cette convention ; c'étaient tous des citoyens éclairés sur les véritables intérêts de leur patrie, Washington, Franklin, Hamilton, Madison, Morris, Dickinson..... Washington fut nommé président, et l'on déclara que les débats seraient tenus secrets. On était loin d'être d'accord, et trois plans principaux furent présentés. Le premier était l'œuvre du gouverneur de la Virginie, Edmond Randolph, qui voulait que le peuple nommât la chambre des députés, chargée elle-même de nommer le sénat, la commission exécutive et la magistrature nationale ; le congrès, où chaque État n'était représenté qu'en proportion du nombre de ses habitants, pouvait annuler les actes des législatures locales. — Le second, connu sous le nom de plan de New-Jersey, était présenté par William Patterson ; il proposait un gouvernement purement fédéral ; le congrès lèverait les impôts et ferait les

traités de commerce; il ne serait composé que d'une seule chambre élue par les législatures, et on y voterait par État. — L'auteur du troisième projet était Alexandre Hamilton : il demandait deux chambres, l'une nommée par le suffrage universel, l'autre par des électeurs choisis eux-mêmes par les francs-tenanciers ; un président élu à vie aurait le droit de *veto* sur les actes du congrès; de même, dans chaque État, le gouverneur, nommé par le pouvoir central, aurait le droit d'opposer son *veto* aux actes des législatures.

Aucun de ces plans ne fut adopté, et les discussions furent si violentes qu'on put craindre un moment de voir s'allumer la guerre civile. Les grands et les petits États ne pouvaient arriver à s'entendre. « Il faut que « ce pays soit uni, disait Gouverneur Morris, repré- « sentant de la Pennsylvanie; si l'on ne peut y parve- « nir par la persuasion, l'épée s'en chargera. » Enfin, après une session de près de quatre mois, le 17 septembre 1787, la constitution fédérative actuelle, dont Gouverneur Morris était l'auteur, fut votée par les membres de la convention. Mais il fallait encore qu'elle fût acceptée par les différents États, et cela ne se fit pas sans rencontrer une vive opposition chez la plupart d'entre eux. Cependant, en 1788, dix des treize États l'acceptaient, et New-York donnait son adhésion un an après. La même année, Washington était placé à la tête de la nouvelle constitution comme premier président des États-Unis. « Je désire, dit-il avec sa modestie

« habituelle, que vous n'ayez aucune raison de regret-
« ter le choix que vous faites; car, en vérité, tout ce
« que je peux vous promettre, c'est d'accomplir tout
« ce que je pourrai faire avec un zèle honnête. »

Deux jours après, Washington quittait Mont-Vernon pour se rendre à New-York, qui devait être le siége du gouvernement. Sur sa route, il reçut des populations mille témoignages de respect et d'affection. La manière dont il fut reçu à Trenton rappelait certaines circonstances de la guerre auxquelles avait été mêlé Washington. Le général en chef de l'armée américaine y avait livré plusieurs batailles, et il était passé notamment sur le pont lorsqu'il battait en retraite devant l'armée de Cornwallis. Aujourd'hui, le pont était couvert d'un arc de triomphe soutenu par treize piliers garnis de fleurs et de branches de laurier, et portant en haut l'inscription : « Le protecteur des mères sera « le protecteur des filles. » Au delà du pont et sur le chemin que devait suivre Washington, se tenaient des jeunes filles vêtues de blanc, portant chacune un panier de fleurs dont elles allaient semer la route de leur illustre bienfaiteur, tout en chantant une hymne à sa louange. Comme il approchait de New-York, une délégation des notabilités de la ville fut envoyée pour le recevoir. Un canot fut préparé, monté par treize rameurs portant des uniformes blancs; ce nombre de treize était choisi pour représenter les treize colonies. Une multitude d'autres embarcations vinrent se ranger derrière la barque du président, tandis que le gouver-

neur de l'État, entouré de ses officiers, l'attendait sur le quai pour lui former une escorte jusqu'à son logement, sitôt qu'il serait débarqué.

Le 23 avril 1789, eut lieu l'inauguration de Washington. Cette cérémonie, qui se fit sur le balcon de la chambre du Sénat, attira une grande affluence de spectateurs. Un témoin de cette scène disait ensuite qu'« il semblait qu'on eût pu littéralement marcher sur les têtes de la foule. » Lorsque Washington parut sur le balcon, le chancelier de New-York lui lut le serment d'installation que Washington répéta après lui. Aussitôt après cette formalité, des cris de : « Vive George Washington, président des Etats-Unis! » furent poussés par la population; le drapeau national fut hissé sur la coupole de la chambre du sénat au milieu de salves d'artillerie et du bruit des cloches qu'on sonnait à toute volée pour célébrer ce grand jour.

En même temps que le général Washington avait été élu président, John Adams, qui s'était fait remarquer parmi les patriotes les plus avancés dès le début de la révolution, avait été nommé vice-président.

En 1785, l'Eglise épiscopale ou anglicane, telle qu'elle existait en Angleterre, fut organisée dans les Etats-Unis. L'ordination de son premier évêque fut cause d'une vive contestation avec le clergé écossais. Le docteur Franklin, qui se trouvait à ce moment en France, s'en mêla et il écrivit à deux de ses compa-

triotes venus à Londres à ce sujet, pour leur conseiller de suivre l'exemple du premier clergé d'Ecosse aussitôt après la conversion de ce pays au christianisme : lorsque le roi d'Ecosse eut bâti la cathédrale de Saint-André, il demanda au roi de Northumberland de lui prêter ses évêques pour en sacrer un chez lui, afin que son clergé ne fût plus obligé, comme par le passé, d'aller en Northumberland pour recevoir l'ordre de la prêtrise. La requête ayant été refusée, le clergé s'assembla dans la cathédrale, et, après avoir placé sur l'autel la mitre, la crosse et les vêtements épiscopaux, il pria le Ciel de le diriger dans son choix et nomma pour évêque un de ses membres. Aussitôt le roi dit à l'élu : « Levez-vous, allez à l'autel et recevez votre « mission de Dieu. » Ses frères en Jésus-Christ le conduisirent à l'autel, l'habillèrent, lui mirent la crosse à la main, la mitre sur la tête, et il fut le premier évêque d'Ecosse[1].

La Caroline du Nord entra dans l'Union quelques jours après l'installation du président Washington et, en 1790, le treizième Etat, Rhode-Island, y entra à son tour.

[1] Extrait de la Correspondance de Benj. Franklin, traduite et annotée par Ed. Laboulaye.

CHAPITRE XXVII

GEORGE WASHINGTON

Président des Etats-Unis de 1789 à 1797.

Difficultés éprouvées par le nouveau gouvernement. Remèdes apportés par Washington. Choix de la résidence du congrès et du gouvernement. Effets de la révolution française sur les Etats-Unis. Washington combat l'enthousiasme de ses compatriotes. Embarras créés au gouvernement américain par l'ambassadeur de France. Vote de la loi sur la représentation. Soumission des Indiens Miami. Traité de commerce conclu avec l'Angleterre. L'Espagne accorde aux Etats-Unis la libre navigation du Mississipi. Les Etats-Unis tributaires du dey d'Alger. Entrée de Vermont et du Kentucky dans l'Union. Réélection de Washington à la présidence. — Invention de la machine à mouliner le coton. — Le Tennessee entre dans l'Union. Démêlés avec la France. Washington décline une troisième élection et se retire de la vie publique. Ses actes postérieurs. Sa mort. Etiquette et formalités observées de son vivant. Coutumes du temps. — Mort de Benjamin Franklin.

C'est au milieu de difficultés de toutes sortes que le nouveau gouvernement entreprit la réorganisation du pays, difficultés qui entravèrent souvent sa marche et paralysèrent ses efforts. Le trésor public était vide; une dette de plusieurs millions de dollars avait été contractée durant la guerre pour faire face aux besoins de l'armée et du pays; à tout instant, des troubles intérieurs, fomentés par des intrigues étrangères, écla-

taient; les habitants refusaient de payer les impôts; les Indiens étaient hostiles; les pirates des Etats de Barbarie venaient jusque sur les côtes américaines attaquer les navires marchands; l'Angleterre n'avait pas encore daigné envoyer un ministre auprès du gouvernement des Etats-Unis et n'avait pas, non plus, voulu faire de traité de commerce avec lui. Toutes les puissances maritimes désiraient cependant faire des traités de commerce avec les nouveaux Etats, mais ceux-ci, dépourvus de capitaux, cherchaient, comme de juste, à n'en contracter qu'en obtenant le plus long crédit.

Washington remédia promptement à la plupart de ces maux en nommant, aux principaux emplois dans son gouvernement, des hommes capables et pouvant travailler avec lui au bien public; pour cela, il dut même, par ses sollicitations et ses prières, en faire sortir plusieurs de la vie privée dans laquelle ils étaient rentrés. D'un autre côté, il s'inquiétait peu des demandes de places qu'il recevait en grand nombre et qu'il laissait sans réponse, ce qui mécontentait fort les solliciteurs : « Une réponse polie pourrait être prise pour une promesse, » disait-il. Le choix qu'il fit ainsi de ses collaborateurs fut cause qu'il put toujours compter sur eux, et qu'à de très-rares exceptions près, sa confiance fut toujours bien placée.

Quoique la constitution eût été adoptée par la majorité des habitants de tous les Etats, néanmoins il existait un fort parti opposé à l'Union et très-attaché à la souveraineté d'Etat: des hommes du plus grand

talent et d'une honnêteté bien connue étaient divisés d'opinions sur ce principe fondamental, malgré les améliorations apportées déjà dans la situation du pays par le système de gouvernement général. C'était surtout le Sud qui faisait la plus vive opposition et suscitait les plus fâcheux embarras à l'administration de Washington. Ces sentiments d'hostilité se marquèrent dans la double question de la concentration des dettes des Etats particuliers à la charge de l'Union et du choix d'une résidence pour le congrès et le gouvernement. Les Etats avaient fait d'immenses sacrifices pendant la guerre d'indépendance; les dettes étaient considérables. Or, la Virginie et la Pennsylvanie avaient presque acquitté les leurs, tandis que le Massachusetts restait obéré. La concentration des dettes paraissait donc profitable au Nord et onéreuse pour le Midi. Afin d'apaiser l'irritation des Etats méridionaux, on fixa la résidence du congrès d'abord à Philadelphie pour dix ans, puis à Georgetown à perpétuité.

Quelques années de tranquillité domestique et de prospérité auraient pu calmer cette excitation des esprits. Les affaires européennes vinrent au contraire fournir un nouvel aliment aux débats et en élargir le cercle. La révolution française venait d'éclater. Tous les Etats de l'Union voulurent alors aider leur ancienne alliée qui s'inspirait en quelque sorte des exemples qu'elle avait trouvés chez eux. La fermeté et la prudence de Washington préservèrent heureusement sa patrie d'une guerre lointaine, quoique pendant long-

temps l'on doutât que son influence pût suffire pour résister aux tendances belliqueuses des Etats. Ce n'est pas que Washington n'ait eu de véritables sympathies pour la France, puisqu'il écrivait de Mont-Vernon à ses amis français, alors qu'il n'était pas encore président : « La fidélité, l'honneur et la bravoure de vos troupes « dont j'ai été témoin, le patriotisme éclairé et les sen- « timents de sympathie délicate qui animaient un si « grand nombre de vos compatriotes avec lesquels je « puis me vanter d'être intimement lié, et, par-dessus « tout, le vif intérêt que votre illustre monarque et ses « fidèles sujets ont pris au succès des armées améri- « caines et à l'affermissement de notre indépendance, « m'ont rendu chère votre nation, et ont formé des « liens d'attachement et laissé des impressions que ni « le temps, ni les événements ne pourront détruire. » Pourtant, arrivé à la présidence, Washington comprit que les sympathies de l'Amérique pour la France ne devaient pas la porter à se compromettre dans les querelles de sa bienfaitrice avec d'autres puissances et que son intervention devait être subordonnée à ses intérêts : « Toutes les fois qu'un débat important s'élèvera entre « les nations européennes, si nous savons sagement « tirer parti des avantages que la nature nous a donnés, « nous pourrons profiter de leur folie. »

Les Etats-Unis ne pouvaient d'ailleurs jouer aucun rôle important auprès des puissances étrangères qui n'avaient pas toutes une très-grande confiance dans l'avenir de cette république naissante. L'Espagne

commandait toujours les bouches du Mississipi et ne tenait aucun compte des représentations des Etats-Unis dont elle repoussait les vaisseaux, et qui ainsi ne pouvaient espérer aucune prospérité dans les plaines qui s'étendent au delà des Alleghany. L'Angleterre violait bien des articles du traité de 1783 : elle n'avait pas encore évacué les postes des grands lacs; elle n'admettait pas les navires américains dans les Antilles anglaises; elle n'avait pas rendu les esclaves américains dont l'armée anglaise s'était emparée, et elle persistait dans son refus d'envoyer un représentant aux Etats-Unis. Cependant, quand la guerre faillit éclater en Amérique entre l'Angleterre et l'Espagne, l'attitude des Etats-Unis pouvait influer sur les événements : en cette circonstance, Washington montra qu'il était décidé à faire payer sa neutralité aux belligérants. Puis, lorsque toute crainte de guerre eut été écartée, les Etats-Unis cherchèrent à faire signer à l'Espagne, au Portugal et à la France, un acte de navigation destiné à « renfermer la puissance maritime de la « Grande-Bretagne dans des limites plus sûres pour la « liberté de l'Océan. » Washington voulait également obtenir de la France la liberté de commerce avec ses colonies des Antilles, et, loin de profiter de la révolte de Saint-Domingue contre la France, il engagea les créoles à ne pas rompre avec la métropole.

Washington voyait avec satisfaction les progrès de la révolution française, et lorsqu'on lui eut notifié la proclamation de la république à Paris, le secrétaire

d'État écrivit au ministre de France à Philadelphie, M. de Ternant : « Croyez bien, Monsieur, que le « gouvernement et les citoyens des États-Unis voient « avec un sincère plaisir chaque pas de votre pays « vers le bonheur dont les progrès sont unis si étroi- « tement à ceux de la liberté, et qu'ils regardent la « communauté d'esprit et de principes entre nos « deux nations comme un lien qui resserre encore « leur amitié et rapproche leurs intérêts[1]. »

Tandis que la Convention ouvrait les ports français aux navires américains, Washington ne paraissait pas vouloir s'opposer aux conquêtes de la France sur les Espagnols, à l'embouchure du Mississipi. Mais il prétendait conserver la neutralité la plus absolue malgré les efforts du « citoyen Genêt, » successeur de M. de Ternant, qui cherchait à faire des levées parmi les populations de l'ouest pour entreprendre la guerre contre la Louisiane et les Florides. Washington interdit ces levées ainsi que l'armement des corsaires. En dépit de cette défense, Genêt arma quelques vaisseaux de course et, les ayant fait monter par des sujets américains, il les lança contre les navires de commerce anglais. Le congrès, sur l'invitation du président, ordonna la restitution des captures faites par ces vaisseaux, et Washington fit connaître au gouvernement français les actes de son représentant qui, à sa demande, fut rappelé en France. La con-

[1] Cornélis de Witt, *Histoire de Washington.*

duite de Genêt avait à tel point mécontenté le gouvernement américain, qu'on avait songé un instant, et la chose fut même discutée dans le cabinet du président, à l'expulser du territoire des États-Unis. Après le départ de Genêt, Washington put combattre plus facilement l'enthousiasme de ses compatriotes pour la révolution française.

En 1792, le congrès vota la loi sur la représentation, qui donnait aux divers États un représentant par 33,000 habitants. Le nombre des membres du congrès se trouva ainsi porté à 105 au lieu de 65, chiffre fixé d'abord par la constitution. C'était encore une victoire des États méridionaux. Il est à remarquer que, dans la lutte du parti démocratique, dans toutes ces prétentions du Sud, au milieu des résistances à la politique d'union, jamais la personne de Washington ne fut attaquée. On le considérait presque comme au-dessus des partis, alors même que sa politique était exposée aux coups de ses adversaires et particulièremeut de Jefferson, membre du cabinet.

La nouvelle force que la constitution apportait au gouvernement fit aussi sentir ses effets dans les guerres contre les Indiens Miami, qui continuaient à commettre toutes les déprédations et toutes les violences possibles, sans qu'on eût pu jusque-là les en empêcher et les punir. Deux armées envoyées contre eux avaient été défaites, lorsqu'enfin le général Wayne fut chargé d'une troisième expédition. Le

grand chef des Indiens, Petite Tortue, conseilla alors à ses guerriers de se soumettre au plus tôt, leur disant que les blancs étaient maintenant commandés « par un chef qui ne dormait jamais. » Son conseil ne fut pas écouté. Le 20 août 1794, l'armée du général Wayne rencontra les Indiens sur les bords du Maumee et leur livra bataille. La lutte fut terrible ; à la fin les Indiens se mirent à fuir dans toutes les directions, poursuivis par les Américains, qui brûlèrent leurs villages dans un rayon de cinquante milles. Quelques jours après cette bataille, les Indiens conclurent un traité de paix avec les Américains et leur cédèrent tout le territoire qui forme à présent l'État d'Ohio et une partie de l'Indiana.

En 1794, la politique de neutralité adoptée par Washington porta ses fruits. Après des difficultés nouvelles entre les États-Unis et l'Angleterre, John Jay fut envoyé à Londres, où il signa avec lord Greenville un traité d'amitié, de commerce et de navigation. Sur bien des points on pouvait croire que le traité établissait l'égalité entre les deux puissances : il n'en était rien cependant : ainsi, s'il stipulait la liberté de commerce entre les États-Unis et la Grande-Bretagne ; si l'Angleterre promettait des indemnités aux Américains dont les vaisseaux avaient été saisis par elle ; si elle s'engageait aussi à évacuer les postes qu'elle occupait encore sur les grands lacs ; d'un autre côté, les États-Unis permettaient à l'Angleterre de saisir les marchandises des nations enne-

mies sur les vaisseaux neutres, d'exclure les vaisseaux américains des Indes anglaises, et ne réclamaient aucune indemnité pour les esclaves enlevés en 1783 par les Anglais. Les concessions qui étaient ainsi faites à l'Angleterre mécontentèrent l'opposition, et des remontrances furent adressées à Washington par les notables de Boston. Dans la Caroline du Sud, une société démocratique alla jusqu'à s'engager par serment « à traîner John Jay devant les tribunaux du pays. » Malgré ce déchaînement, Washington signa le traité; aussitôt Edmond Randolph, seul membre démocratique du cabinet, donna sa démission après avoir protesté contre la ratification du traité. L'opposition fit un dernier effort dans la Chambre des représentants où le parti démocratique avait la majorité; mais la défection de treize de ses membres décida le vote des mesures nécessaires pour l'exécution du traité (29 avril 1796).

Le succès de Washington dans ses relations diplomatiques avec l'Angleterre détermina l'Espagne, avant même la conclusion définitive du traité avec la Grande-Bretagne, à accorder aux États-Unis la libre navigation du Mississipi (1795).

Enfin le dey d'Alger, qui, depuis huit ans, autorisait ses corsaires à s'emparer sur les côtes américaines des navires marchands, et à faire prisonniers les officiers et les équipages, accepta les propositions qui lui furent faites par l'envoyé des États-Unis. Les principales de ces propositions étaient que le gouvernement

américain lui verserait une somme de huit cent mille dollars en échange des cent quatre-vingts officiers et matelots employés comme esclaves dans ses possessions, qu'il lui ferait don d'une frégate d'une valeur de cent mille dollars, et qu'un tribut annuel de vingt-trois mille dollars lui serait payé.

Pendant les quatre années de la première présidence de Washington, deux nouveaux États entrèrent dans l'Union. — En 1791, c'était la colonie de Vermont, fondée en 1724 par quelques hardis pionniers auxquels le gouverneur de New-Hampshire avait donné cette terre qu'il considérait comme dépendant de son gouvernement. Mais le gouverneur de New-York, voisin de la nouvelle colonie, prétendit exercer sa juridiction sur ses habitants. Ceux-ci lui résistèrent énergiquement, et ils lui envoyèrent leur chef, Ethan Allen, pour essayer de s'entendre avec lui. Toutes les remontrances des colons qu'Allen présenta furent traitées avec mépris par la législature de New-York. Ethan Allen rompit alors les pourparlers, défiant le gouverneur de New-York de les chasser de la colonie, lui et ses compagnons, comme il les en avait menacés, et il le quitta en citant ces paroles de la Bible : « Nos « dieux sont des dieux de montagne, c'est pourquoi ils « sont plus forts que les vôtres. » Des troupes levées dans la province de New-York furent dirigées contre les habitants de Vermont, mais sans résultat, et les promesses de récompenses faites par le gouverneur de New-York pour l'arrestation de leurs chefs, Ethan

Allen, Seth Warner et autres, restèrent sans effet. Pendant la guerre de la révolution, les habitants de Vermont demandèrent à être représentés au congrès provincial ; sur les observations des autorités de New-York, leur demande fut repoussée. Néanmoins ils prirent une part très-active à la guerre et en plusieurs circonstances ils se signalèrent par leur courage. Le nom qu'ils avaient adopté pour leur colonie signifie : « Montagne verte. » — Le second État admis dans l'Union était celui de Kentucky. L'ordonnance qui réglait son admission fut rendue le 4 février 1792. Cette région, primitivement considérée comme une partie de la Virginie, n'avait été explorée que peu de temps avant le commencement de la révolution, par Daniel Boone qui, en 1769, suivi de cinq compagnons, pénétra dans les solitudes situées à l'ouest de la Virginie. Hardi chasseur, il excellait à s'emparer des animaux sauvages dont les forêts étaient remplies, pour en conserver les fourrures. Pendant la durée de son expédition, il ne se laissa pas décourager par les attaques incessantes des Indiens qui, une fois, réussirent à le faire prisonnier. Emmené par eux dans leur village, une famille voulut se l'attacher; mais, après quelques semaines de captivité, il parvint à s'enfuir et à rejoindre ses amis. En 1775, il conduisit dans les contrées qu'il avait visitées une nombreuse troupe d'émigrants qui fondèrent Boonesborough. Les Indiens cherchèrent à s'opposer à leur établissement et, durant plusieurs années, le sang des blancs et des peaux-

rouges rougit le sol que la civilisation voulait conquérir. La nouvelle colonie fit partie de la Virginie jusqu'en 1790, époque à laquelle elle devint province séparée. Son nom tiré de la langue indienne veut dire : « Longue rivière. »

Le temps pour lequel Washington avait été élu à la présidence expirait en 1793. Six mois avant cette époque, un scrutin fut ouvert dans toute l'étendue des États-Unis pour lui donner un successeur, mais à l'unanimité on le renomma pour un second terme. Une deuxième fois, il fit à sa patrie le sacrifice de son repos, risquant sa popularité et son influence, comme il avait autrefois risqué sa vie et sa fortune à un moment où il pouvait tout perdre sans espérer aucun avantage personnel. Chaque année apporta un nouveau témoignage de la sagesse de ses actes et de la manière honnête dont il remplissait son mandat, pendant que les puissances étrangères apprenaient, elles aussi, à se fier à son intégrité.

Une invention dont la nécessité absolue s'était, depuis longtemps, fait sentir, marqua l'année 1793, et vint donner une nouvelle impulsion à la culture du cotonnier. Lorsque les premiers explorateurs européens visitèrent le Nouveau Monde, ils remarquèrent dans ses parties méridionales un arbuste à feuilles alternes, ordinairement divisées en plusieurs lobes, et qui portait un fruit dont les valves éclataient lorsqu'il était mûr, laissant déborder de toutes parts une matière blanche composée de fils longs, fins, quelque-

fois soyeux et très-délicats. Les anciens habitants de l'Amérique s'en servaient pour fabriquer divers ustensiles d'un usage complétement différent de ceux à la fabrication desquels les Européens emploient aujourd'hui le coton. Le cotonnier des États-Unis, celui qui suffit à cette prodigieuse exportation vers la Grande-Bretagne et les autres pays, est de culture plus récente. Celui-ci est un herbacé annuel qui fut recommandé aux habitants de la Caroline du Sud en 1775 par le premier congrès de cet État; on assure toutefois qu'à cette époque il avait été déjà introduit en Géorgie. En 1786, la question du cotonnier ayant été agitée dans une assemblée tenue à Annapolis, capitale du Maryland, Madison, qui devait, vingt-trois ans plus tard, être appelé à la présidence de son pays, déclara que cette plante était parfaitement appropriée au climat et au sol des États-Unis. La seule difficulté gisait dans la séparation du filament de la graine. Cette opération, qu'on appelle aujourd'hui « moulinage, » était, à cette époque, d'une longueur incroyable, parce qu'elle était pratiquée à la main : il fallait plus d'un jour pour obtenir 500 grammes de coton pur. — En 1792, un jeune étudiant, Eli Whitney, poussé par le besoin de se procurer quelques ressources, quitta sa province natale, le Massachusetts, et vint dans la Géorgie, où il accepta la place de précepteur dans la famille aisée d'un planteur. Entre ses leçons, il fabriquait souvent des jouets pour ses élèves; voyant avec quelle facilité il réussissait dans ce passe-temps, le

planteur chez lequel il était employé lui conseilla de chercher à inventer une machine pour débarrasser le coton des graines. Whitney suivit ce conseil, et, sans le secours des outils nécessaires, que d'ailleurs il ne pouvait se procurer dans le pays, il fit plusieurs essais. Après six mois de peines et de tâtonnements, il réussit enfin à construire une machine grossière répondant à peu près à son but. Aussitôt les planteurs voisins furent convoqués pour l'examiner ; chacun loua son inventeur et lui prédit un brillant succès, lorsqu'une nuit la machine fut volée, transportée au loin, vendue, et servit de modèle pour en fabriquer d'autres auxquelles on eut le soin d'apporter quelques améliorations. Le pauvre inventeur, dépossédé de son bien, fit tout ce qu'il put pour se faire rendre justice, cependant il se passa bien du temps avant que ses droits fussent reconnus. — La machine Whitney est la plus expéditive de toutes celles qui ont été inventées pour le coton, mais elle a l'inconvénient très-grand de rompre les filaments des cotons longs ; à cause de cela, elle ne convient parfaitement que pour les cotons courte-soie.

Durant cette nouvelle période un seizième État vint s'ajouter à ceux de l'Union. En 1796, la province de Tennessee demanda à y être admise, et, le 1er juin de cette même année, Washington signa le décret de son admission. Cette partie du pays avait été explorée bien avant le Kentucky par de Soto, qui, en 1542, à la tête d'une petite armée, s'engagea résolûment dans

les déserts immenses qui se déroulaient devant lui. Deux cents ans se passèrent après cette expédition sans qu'on ait à signaler aucune tentative sérieuse de s'établir dans la contrée. Ce n'est qu'en 1756 que des émigrants venus de la Caroline du Nord fondèrent quelques établissements près du site actuel de Knoxville. Dans les commencements, la Caroline du Nord réclama la propriété de ces territoires et voulut annuler les actes de leur cession aux premiers fondateurs des colonies, mais les habitants refusèrent de se soumettre à ses lois; ils se déclarèrent indépendants, instituèrent un gouvernement, et donnèrent à leur pays le nom d'« État de Franklin. » Pendant quelque temps les affaires de la nouvelle province prospérèrent malgré la singularité de certaines de ses coutumes. Par exemple, la monnaie courante du pays était les fourrures; les appointements des officiers remplissant des emplois sous le gouvernement étaient payés en fourrures : le gouverneur en recevait un nombre déterminé pour sa part, et les autres proportionnellement à l'importance de leurs fonctions. Cette monnaie primitive conserva sa valeur jusqu'au jour où un industrieux marchand cousut les queues d'animaux d'un grand prix à des peaux inférieures. Cette manœuvre frauduleuse arrêta immédiatement toutes les affaires de la colonie et força les gouvernants à adopter une autre monnaie. En 1790, John Xavier, d'origine française, qui avait été le premier gouverneur de la province, fut élu membre du congrès, et, six ans après, l'État de Tennessee,

dont le nom était tiré de celui que les Indiens donnaient au fleuve principal qui le traverse, comptait parmi les États de l'Union.

Depuis le traité conclu par les États-Unis avec l'Angleterre, le Directoire français témoignait fréquemment son mécontentement contre l'ancienne alliée de la France. Washington, pourtant, avait montré en bien des occasions ses sympathies pour cette nation, et lorsqu'il avait appris que La Fayette était prisonnier à Olmutz, il avait fait des démarches pour obtenir sa liberté. Par contre, il avait affecté de n'avoir aucun rapport avec les nombreux émigrés français qui, fuyant devant les horreurs qui se commettaient en France, étaient venus en Amérique pour y chercher un refuge. La neutralité observée par les États-Unis dans les événements européens avait déjà fortement indisposé le gouvernement français contre eux, lorsqu'une querelle sérieuse avec ce gouvernement éclata et marqua la dernière année de la présidence de Washington. Par le traité de 1778, qui était encore en vigueur, les Américains s'étaient portés garants envers la France de ses colonies des Indes occidentales; mais, par le traité de 1795 avec la Grande-Bretagne, ils consentirent à ce que même les envois de provisions que les Français faisaient dans ces îles fussent considérés comme commerce illégal. En conséquence, le Directoire regarda les Américains comme des ennemis secrets, et il fit subir à leur commerce un tel préjudice qu'entre les deux pays existait presque une guerre

commerciale. Un arrêt du Directoire, rendu le 3 juillet 1796, ordonna aux vaisseaux de guerre français d'observer à l'égard des navires des puissances neutres la même conduite qu'ils avaient eux-mêmes éprouvée de la part des Anglais. Ainsi commença ce système qui condamnait d'avance les nations neutres à souffrir toutes espèces de persécutions pendant la guerre qui s'annonçait inévitable. Vers la fin de l'été, les États-Unis rappelèrent leur ambassadeur, M. Monroe, et le Directoire refusa de recevoir M. Charles Pinkney, nommé pour le remplacer ; en même temps, il suspendait de ses fonctions M. Adet, son représentant auprès du gouvernement américain.

Tels étaient les rapports entre la France et les États-Unis, lorsque le second terme de la présidence de Washington expira. Ses nombreux amis voulurent le décider à se porter candidat aux nouvelles élections, mais il s'y refusa. Il voyait son pays, dont la tranquillité intérieure était assurée, augmenter ses relations commerciales avec les autres puissances, et sa population et ses richesses s'accroître avec une rapidité étonnante. Il pensa alors que sa tâche était achevée, et, le 17 septembre 1796, il adressa au peuple américain un message d'adieu. Dans cet écrit, il expliquait les motifs qui le poussaient à refuser une troisième présidence; il suppliait instamment ses compatriotes de se garder contre l'influence étrangère, d'éviter l'esprit de parti, et de maintenir entre eux l'union la plus étroite comme étant la base de la tran-

quillité au dedans et de la paix au dehors. « Observez « la bonne foi et la justice envers toutes nations, « disait-il, entretenez la paix et la bonne harmonie « avec chacune d'elles ; la religion et la morale vous « enjoignent de le faire, comment se peut-il que la « bonne politique ne le commande pas aussi? Il sera « beau de voir un peuple libre, indépendant, et, dans « un avenir peu éloigné, comptant parmi les plus « grandes nations de la terre, donner à l'humanité le « magnanime et nouvel exemple d'un peuple toujours « guidé dans ses actes par la justice et la bienveil-« lance. . . . .

« Quand je passe en revue les actes de mon gou-« vernement, je n'ai pas conscience d'avoir commis « aucune erreur intentionnée; pourtant je suis assez « convaincu de mes propres défauts pour croire que « j'ai commis beaucoup d'erreurs. Quelles que soient « ces erreurs, je prie le Tout-Puissant de détourner « ou d'amoindrir les maux qu'elles peuvent produire. « J'emporterai aussi avec moi l'espoir que mon pays « ne cessera de les regarder avec indulgence, et qu'a-« près quarante-cinq années de ma vie consacrées à « son service avec un zèle honnête, les fautes résul-« tant de l'insuffisance de mes capacités seront ou-« bliées, comme je le serai bientôt moi-même. » Après avoir installé son successeur, Washington se retira dans sa résidence de Mont-Vernon, où il reprit avec joie ses travaux d'agriculture; de nombreux visiteurs vinrent lui présenter l'hommage de leur respect et de

leur reconnaissance; mû par sa générosité naturelle, il les retenait souvent chez lui, leur offrant une large hospitalité. — Il ne jouit pas longtemps de cette existence paisible, car, lorsqu'après de nouveaux démêlés, la guerre entre la France et les États-Unis sembla sur le point d'éclater, Washington fut nommé « lieutenant-général et commandant en chef des armées levées ou à lever dans les États-Unis. » La décision du congrès lui fut ensuite communiquée, et l'on eut bien du mal à obtenir qu'il acceptât : « J'ai encore « une fois, écrivait-il à Hamilton, consenti à m'em- « barquer sur l'océan sans bornes de la responsabilité « et des soucis, à deux conditions cependant : la pre- « mière, c'est que les principaux officiers de la ligne « et de l'état-major seront pris parmi ceux dans les- « quels je veux mettre toute ma confiance ; la seconde, « qu'on ne m'appellera point à entrer en campagne « avant que la formation de l'armée ne soit assez « avancée pour rendre ma présence nécessaire. En « attendant, je consens à donner de loin mon con- « cours à la bonne organisation de l'armée ; toutefois, « tant que je n'aurai point moi-même de dépenses à « supporter, je refuse d'être en rien à charge au « public[1]. »

Le 14 décembre 1799, Washington, âgé de 68 ans seulement, mourut en vingt-quatre heures d'une inflammation de la trachée-artère, causée par une

[1] Cornélis de Witt, *Histoire de Washington.*

pluie légère qui lui avait mouillé la tête et le cou. Pour couronner sa gloire, il faut reconnaître qu'il fut toute sa vie un chrétien pieux et sincère. Quelques heures avant sa mort, il dit aux membres de sa famille qui l'entouraient « qu'il n'avait pas peur de mourir, » puis, convaincu de l'inutilité des secours qu'on lui prodiguait, il les pria de se retirer à l'écart et il se mit au lit. Son vieil ami, son ancien compagnon de guerre, le docteur Craik, prévenu à la hâte, accourut pour lui donner ses soins, mais la saignée qu'il pratiqua n'amena aucune amélioration à son état. Washington se fit alors apporter deux testaments qu'il avait préparés, et ordonna qu'on en brûlât un devant lui. Ce devoir accompli, il parut se résigner à son sort et attendit patiemment la fin. Vers le milieu de la nuit, ses souffrances redoublèrent; se tournant vers son secrétaire, il lui dit : « Je sens que je vais mourir. Faites-moi « enterrer convenablement et ne laissez mon corps « dans la voûte que pendant trois jours après ma « mort. » Suffoqué par l'émotion, son secrétaire ne put lui faire qu'un signe d'assentiment, mais Washington lui demanda : « Me comprenez-vous? » — « Oui, » lui répondit-il. — « C'est bien, » repartit Washington qui cessa dès lors de parler. » Le dernier effort de ce grand homme répond au caractère plus que romain de son existence : se dressant sur sa couche, il jeta un regard affectueux sur les personnes qui le veillaient, comme s'il voulait par là les remercier de leurs attentions pour lui; puis il se recoucha, se ferma lui-même

les yeux, croisa ses bras sur sa poitrine et expira aussi doucement qu'un enfant. — Cette mort causa dans tous les États-Unis une vive et légitime douleur. Le congrès déclara qu'il avait été « le premier dans la guerre, le premier dans la paix et le premier dans le cœur de ses compatriotes. » Il ordonna, en outre, un deuil public de trente jours, pendant lequel les Américains portèrent un crêpe au bras. Ses obsèques, auxquelles assistèrent les autorités et les habitants des localités environnantes, furent, ainsi qu'il l'avait demandé, d'une grande simplicité. En France, Napoléon, alors premier consul de la république, désirant honorer la mémoire du grand citoyen américain, décréta qu'un crêpe serait attaché pendant dix jours à tous les drapeaux de la nation et qu'un service religieux serait célébré à son intention dans la chapelle des Invalides.

La fermeté, la modération, la persévérance et le désintéressement dont Washington avait fait preuve dans toutes les circonstances de sa vie, l'avaient fait profondément apprécier par la population qui l'avait, de son vivant, surnommé « le Père de son pays, » et qui considéra sa mort comme une véritable calamité. Pendant les huit années qu'il resta au pouvoir, il se montra pleinement à la hauteur de la tâche qui lui avait été confiée, et il fut égalemént grand comme législateur, comme administrateur et comme homme politique. Ce qui montre l'esprit vraiment pratique de Washington, ce qui est encore un des côtés de son

patriotisme, c'est qu'arrivé à la présidence, il sut sacrifier quelques-unes de ses idées personnelles aux nécessités de la politique; il écrivait dans son testament : « Ma volonté et mon désir sont qu'au décès « de ma femme, tous les esclaves qui m'appartiennent « en propre reçoivent leur liberté. » Et cela ne l'empêchait pas de s'irriter contre ceux qui se montraient empressés jusqu'à l'imprudence de vouloir abolir l'esclavage. Il comptait sur les assemblées locales et non sur le congrès qui, par une mesure générale, aurait lésé bien des intérêts au nom de l'humanité, pour arriver à l'émancipation. Son nom fut donné à la ville dont il avait posé les premières fondations et qui est actuellement le siége du gouvernement des États-Unis. Il n'avait jamais cessé de diriger de Georgetown la culture de ses plantations au moyen de plans qu'il avait sous les yeux; aussi, malgré son désintéressement et quoiqu'il n'eût jamais consenti, soit comme général en chef, soit comme président, à recevoir aucun traitement, sachant bien qu'on n'aurait pu lui en allouer un suffisant pour couvrir les dépenses auxquelles sa position l'obligeait, Washington accrut rapidement sa fortune qui, au moment de sa mort, se montait à plus de trois millions de livres françaises.

Au commencement, les partisans du gouvernement, appelés « fédéralistes, » craignaient qu'il ne commandât pas assez le respect et, pour éviter cette atteinte à la majesté du pouvoir, ils désiraient de nombreuses formalités et une grande richesse dans toutes les céré-

monies officielles. D'autres, au contraire, appelés « républicains, » disaient que le nouveau gouvernement deviendrait trop puissant et que, bientôt, il abolirait les droits des États; que les cérémonies demandées seraient très-coûteuses et qu'elles absorberaient une grande partie des revenus publics. A cette époque, les coutumes étaient bien différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui, et l'on avait tellement l'habitude de voir les chefs des puissances afficher un grand luxe qu'il aurait paru mesquin au peuple américain qu'il en fût autrement chez lui. Washington lui-même était pour l'établissement des cérémonies et quand, par exemple, le titre officiel qui serait donné au président vint en discussion devant le congrès, il se prononça en faveur de « Sa Grandeur; » ce titre ne fut point adopté et l'on se contenta de celui plus modeste d'« Excellence. » — Lorsque Washington désirait assister aux séances du congrès, il s'y rendait dans un char peint en couleur rose tendre, dont le corps représentait un hémisphère orné de panneaux décorés de fleurs et supporté par quatre Cupidons. Dans les grandes occasions, ce char était traîné par six chevaux; dans les occasions ordinaires, par quatre, et le dimanche par deux seulement. Les postillons et le cocher portaient des livrées blanches avec parements rouges.

Tous les mardis après-midi, Washington avait des réceptions officielles dans lesquelles régnait un grand cérémonial. Elles avaient lieu dans la salle

à manger de la modeste maison occupée par le président qui en avait fait enlever tous les siéges. A trois heures précises, les portes étaient ouvertes et les visiteurs voyaient en entrant la haute et mâle figure de Washington, qui se tenait debout devant la cheminée, habillé de velours noir avec un gilet blanc ou gris perle, la culotte ornée de boucles d'argent, en ayant d'autres à ses souliers et portant aux mains des gants jaunes. Il était tête nue ; ses cheveux poudrés étaient retenus en arrière par un filet en soie ; il tenait à la main son chapeau à trois cornes agrémenté d'une cocarde et d'une large plume noires ; à son côté, pendait une épée renfermée dans un fourreau de cuir poli blanc[1]. A mesure que ses visiteurs entraient, leurs noms étaient annoncés distinctement par un huissier. Washington répondait à leurs saluts par une révérence pleine de dignité, et il évitait de serrer la main même à ses meilleurs amis. A trois heures et quart, les portes se refermaient : le président s'approchait alors, en commençant par sa droite, des personnes qui l'entouraient, adressait à chacune quelques paroles, puis reprenait sa place devant la cheminée, où tous venaient ensuite le saluer avant de se retirer. En une heure, cette cérémonie était terminée. — Washington conservait toujours la même gravité ; sa présence

[1] Dans les premiers temps de sa présidence, Washington portait sur son habit la plaque de l'ordre de Cincinnatus en diamants. Cet ordre, établi pendant la guerre de la révolution pour récompenser les services rendus à la cause des colonies, fut aboli ensuite comme contraire au principe républicain du gouvernement.

inspirait un sentiment de respect et presque de crainte dont ceux qui l'approchaient ne pouvaient se défendre.

Malgré le luxe et le soin de l'étiquette dont faisait preuve le président dans toutes les circonstances de la vie publique, sa simplicité dans son intérieur demeurait la même que par le passé. Un contemporain de Washington, le juge Wingate, donne, dans une de ses lettres, la description du premier dîner officiel, offert par le président : Les convives étaient le vice-président John Adams, les ambassadeurs étrangers, les chefs des départements de la guerre, de la marine, du trésor,... etc., le président de la Chambre des représentants et les sénateurs de New-Hampshire et de la Géorgie, les deux États alors à l'extrême nord et à l'extrême sud des États Unis. Comme il n'y avait pas d'aumônier présent à cette réunion, le président prononça lui-même, au moment de s'asseoir à table, une courte prière. Le nombre des mets qui parurent sur la table fut très-restreint, et Washington dîna de tranches de gigot bouilli, car il était dans ses habitudes de ne manger que d'un plat. Après le dessert, un verre de vin fut offert à chaque personne, mais on ne porta pas de toast. Ensuite le président se leva, passa dans le salon, suivi de ses invités qui se retirèrent sans cérémonie dès qu'ils le désirèrent.

Il n'était pas d'usage que le président sortît de sa demeure pour aller à la rencontre de ses visiteurs. Lorsque des dames ou des hommes âgés venaient lui

rendre visite, les secrétaires et les huissiers leur donnaient la main pour les aider à descendre ainsi qu'à monter dans leurs voitures. Quand les restes du général Montgomery, tué au siége de Québec, furent rendus aux États-Unis, le président Washington ne souffrit pas qu'un autre que lui vînt les descendre du char sur lequel ils avaient été transportés, et il accomplit encore ce pieux devoir au moment de la cérémonie d'inhumation.

Madame Washington tenait aussi de grandes réunions le soir, où l'on n'était admis qu'en habits de cérémonie.

Avant la révolution, il était d'usage aux colonies d'avoir des réjouissances publiques le jour de la fête du roi d'Angleterre; après la guerre, le jour anniversaire de la naissance du président fut célébré, dans toutes les villes de quelque importance, par des festins et par des amusements populaires.

Le faste que déployaient Washington et ses partisans, blâmé par un grand nombre de gens et surtout par l'avocat Patrick Henry, qui s'y montra toujours opposé en refusant d'accepter aucune fonction dans le gouvernement, s'étendait aussi aux classes élevées de la population. Une étiquette plus sévère que celle de nos jours réglait en ce temps-là les relations mondaines et l'élégance des costumes était remarquable. Quoique la guerre eût forcément appauvri les habitants en général, néanmoins on avait conservé un luxe très-coûteux dans la toilette. Lorsqu'un homme avait à sortir,

il mettait ordinairement des bas de soie blancs, des souliers à boucles d'argent, une culotte en satin noir, un gilet en satin blanc brodé en couleurs et un habit en drap fin ou en velours; une lourde perruque poudrée complétait ce costume. A cette époque, les hommes prisaient presque tous, et il était de bon goût d'offrir à un étranger ou à un ami une prise de tabac; chacun mettait son orgueil à posséder une belle tabatière. Silas Deane, l'ancien agent des colonies révoltées auprès du gouvernement français, en avait une en or incrustée de diamants qui lui avait été donnée par le roi Louis XVI, et qu'il aimait à sortir souvent de sa poche pour la faire admirer à ses amis. — Les femmes portaient des robes magnifiques en soie ou en brocart, et de leurs cheveux le coiffeur construisait, en quelque sorte, d'immenses édifices qui ensuite étaient enduits de pommade et de poudre. Les jours de fête, les coiffeurs étaient si occupés que souvent des dames durent les employer le matin de très-bonne heure et rester, l'opération achevée, pendant quatre ou cinq heures immobiles, de peur de déranger l'équilibre de leur coiffure avant l'heure de la fête. — Le théâtre commençait à pénétrer dans les mœurs, et le président lui-même fit donner quelques représentations dans sa maison. — Le goût de la musique se répandit aussi parmi les Américains; des pianos leur arrivèrent de France et des concerts furent organisés. — Quelques ambassadeurs étrangers donnèrent de grands bals, et pour l'un d'eux, offert à Philadelphie par l'ambassadeur de

France, on dut construire une salle spéciale. Sept cents invités s'y réunirent pendant qu'à l'extérieur plus de dix mille personnes cherchaient à entrevoir les danses. Il faut dire que leur curiosité était très-motivée, car les danses raides et compassées introduites par les Anglais venaient d'être remplacées par le quadrille et le cotillon français dont les allures plus vives plaisaient mieux aux Américains. Au premier bal donné à l'occasion de l'installation du président, une quantité d'éventails, qu'on avait fait venir de Paris dans cette intention, furent distribués aux dames. Ces éventails, dont le manche était en ivoire, portaient, dans un médaillon, le portrait du général Washington. Les hommes et les dames se rendaient aux bals dans des chaises à porteurs, et ils y arrivaient toujours entre sept et huit heures du soir.

Dans ce temps-là, les hommes ne portaient ni barbe, ni favoris, ni moustaches. Invariablement, ils se montraient la figure rasée de frais; on avait horreur d'une barbe entière que l'on considérait propre seulement aux soldats hessois, aux païens et aux Turcs. Vers la fin du dix-huitième siècle, les perruques des hommes disparurent et bientôt après l'usage des bottes fut introduit en Amérique. On adopta particulièrement les bottes Souvaroff et Wellington, ainsi appelées des noms des deux généraux russe et anglais. — A peu près à la même époque, on commença à garnir les planchers des maisons de petits tapis qui, placés au milieu des chambres, n'en recouvraient pas la moitié.

Le visiteur qui ne connaissait pas ce nouvel usage, les croyant placés là comme des objets de luxe auxquels il devait se garder de toucher, prenait toutes les précautions possibles pour éviter de marcher dessus, et se glissait le plus près qu'il pouvait du mur pour ne point les abîmer.

Un an après l'élection du général Washington à la présidence des Etats-Unis, un de ses compatriotes les plus illustres s'éteignait dans un âge avancé. En 1785, le docteur Benjamin Franklin, qui résidait à Paris en qualité de ministre plénipotentiaire, s'était démis de ses fonctions pour revenir dans son pays. A son arrivée en Amérique, il fut accueilli avec mille témoignages d'affection par toute la population qui le considérait comme le « Libérateur de la patrie. » Chacun voulait voir sa noble figure que de beaux cheveux blancs rendaient encore plus vénérable. Quoique presque octogénaire, il accepta la charge de président de la Pennsylvanie, et en 1787 il reprit son siége au congrès dont, à deux reprises, il fut chargé de diriger les délibérations. Mais, trois ans après son retour, ses infirmités augmentant, il dut abandonner entièrement les affaires publiques. Sa philanthropie, demeurée ce qu'elle avait toujours été, le poussa cependant à retenir le titre de président de la *Société pour l'abolition de l'esclavage;* c'est en cette qualité que, le 12 février 1789, il se chargea d'envoyer une pétition au congrès, priant les membres de cette assemblée d'exercer l'étendue entière du pouvoir que leur

conférait la constitution pour mettre fin à la traite des noirs. Ce fut son dernier acte. Il s'occupait d'écrire ses Mémoires, lorsque, atteint d'un abcès dans la poitrine, il mourut le 17 avril 1790, âgé de 84 ans. Il avait lui-même rédigé son épitaphe où l'originalité de son esprit se montre tout entière :

ICI REPOSE
LIVRÉ AUX VERS
LE CORPS DE BENJAMIN FRANKLIN, IMPRIMEUR
COMME LA COUVERTURE D'UN VIEUX LIVRE
DONT LES FEUILLETS SONT ARRACHÉS
ET LA DORURE ET LE TITRE EFFACÉS.
MAIS POUR CELA L'OUVRAGE N'EST PAS PERDU
CAR IL REPARAITRA
COMME IL LE CROYAIT
DANS UNE NOUVELLE ET MEILLEURE ÉDITION
REVUE ET CORRIGÉE
PAR
L'AUTEUR.

Il termina son testament par ce legs qui fait autant d'honneur au donateur qu'à celui qui en est l'objet : « Je lègue au général George Washington, mon ami « et l'ami de l'humanité tout entière, le bâton de pom- « mier sauvage dont je me sers pour me promener ; si « ce bâton était un sceptre, il lui conviendrait de même. » — Lorsque la nouvelle de sa mort fut connue aux Etats-Unis, elle causa une consternation générale. Le con-

grès ordonna que les plus grands honneurs fussent rendus à sa dépouille; en France, Mirabeau prononça son éloge devant l'Assemblée nationale, l'appelant « *le sage que deux mondes réclament comme le leur*, » et, sur sa proposition, l'Assemblée vota un deuil public de trois jours. — Esprit essentiellement pratique, Franklin aima les hommes, mais non pas en philosophe désintéressé et contemplatif. Il chercha à faire le bien de ses concitoyens, et son nom s'attache à des créations utiles, telles que l'établissement de la première compagnie de pompiers, de la première compagnie d'assurance contre l'incendie, la fondation d'une bibliothèque populaire, d'une académie publique et d'un hôpital à Philadelphie. A côté des qualités exceptionnelles qui l'ont placé parmi les hommes les plus illustres de son temps, il semble qu'il n'ait pas eu un sentiment artistique très-développé, car, dans une de ses lettres au botaniste John Bertram, il écrivait : « Pour moi, je confesse que si, dans un voyage en « Italie, je pouvais trouver la recette du fromage « parseman, cela me ferait plus de plaisir que la copie « de la plus belle inscription prise de la plus vieille « pierre [1]. »

[1] Correspondance de Benjamin Franklin, traduite et annotée par Ed. Laboulaye.

CHAPITRE XXVIII

JOHN ADAMS

Président des Etats-Unis de 1797 à 1801.

Son élection à la présidence. Détails sur ses actes antérieurs. Il observe la même politique suivie par Washington. Difficultés avec le gouvernement français. Essai d'accommodement tenté par Adams. Il envoie trois délégués en France. Demande d'un tribut faite par le Directoire. Imminence de la guerre avec la France. Dispositions prises par le congrès. Commencement des hostilités. Napoléon les arrête. Conclusion d'un traité de paix. Lois sur les mutins et les étrangers. Mécontentement de la population à l'égard de John Adams. — Election de Thomas Jefferson à la présidence. Mort d'Adams.

Lors des élections présidentielles qui précédèrent de quelques mois la retraite de Washington, deux partis politiques, le parti fédéraliste dont John Adams était le candidat, et le parti républicain représenté par Thomas Jefferson, rivalisèrent d'efforts pour porter leur préféré à la présidence. Le débat fut si chaud que John Adams ne l'emporta sur son concurrent qu'à la majorité de deux voix; suivant la loi en vigueur à cette époque, Jefferson lui fut adjoint, en qualité de vice-président.

Né le 19 octobre 1735, à Braintree, dans le Massachusetts, Adams avait par conséquent soixante-deux ans

lorsqu'il succéda à Washington comme second président des Etats-Unis. Il était issu d'une des principales familles qui avaient fui les persécutions sous Jacques Ier. Avocat distingué comme le furent presque tous les hommes d'Etat en Amérique, c'était lui qui, mû par un louable sentiment d'équité, avait défendu devant le tribunal de Boston le capitaine anglais Preston et ses soldats; on se rappelle que ces derniers, lors de la première émeute à Boston, avaient tiré sur les habitants et en avaient tué plusieurs. Cette générosité ne l'empêchait pas de voir le tort des Anglais et de soutenir les droits de l'Amérique; entre autres, il écrivit deux brochures « sur les lois économiques et féodales » et « sur la querelle de l'Amérique et de la métropole, » qui, reproduites par les journaux, eurent un grand retentissement dans les colonies. En 1774, il avait été envoyé au congrès par la province de Massachusetts, et, l'année suivante, son mandat lui avait été renouvelé. Il fut l'un des promoteurs de la déclaration d'indépendance, et c'est lui qui prononçait ces énergiques paroles : « Il faut que notre « conduite devienne moins équivoque, et que les ci- « toyens, que les étrangers apprennent si nous sommes « ou non une nation. En nous élevant à l'indépendance, « nous augmentons nos forces sans augmenter nos « dangers et nous nous arrêtons au seul parti qui con- « vienne désormais à notre situation, à notre dignité. » Plus tard, lorsque, conformément au conseil qu'il en avait donné, la nouvelle république désira se créer quelques alliances parmi les puissances étrangères, il

partit pour la France avec le docteur Franklin, afin d'y négocier un traité d'alliance et de commerce entre les deux nations. Il revint ensuite en Amérique, mais, chargé d'une seconde mission, il repartit bientôt après pour la Hollande qu'il parvint à entraîner dans la guerre contre la Grande-Bretagne. Après la signature des traités de paix, John Adams soutint devant le congrès la nouvelle constitution. Lorsque Washington devint président des Etats-Unis, Adams fut nommé vice-président, et à la réélection de Washington, il fut maintenu dans son poste. En 1797, Washington ayant décliné une troisième élection, Adams, malgré l'opposition du parti républicain, fut nommé président des Etats-Unis.

Il prit possession du pouvoir à Philadelphie, qui continuait à être le siége du gouvernement, mais, au mois de décembre 1800, il inaugura la nouvelle capitale fixée par le congrès et qui venait de recevoir le nom de Washington. Le territoire sur lequel elle s'élevait appartenait au congrès. Le nom de Colombie lui avait été donné afin de réunir dans un seul souvenir les noms des deux hommes qui avaient découvert et délivré l'Amérique. A la fin du dix-huitième siècle, la population de Washington n'était que de huit à neuf mille habitants.

Pendant la durée de son administration, Adams observa la même ligne de conduite qu'il avait suivie sous Washington avec lequel il avait toujours été en parfaite communauté d'idées. Il s'abstint très-sagement

d'immiscer son pays dans les querelles intestines de la France, mais il s'attira par là les inimitiés et les haines d'un grand nombre de ses compatriotes.

Les contestations avec le gouvernement français, représenté alors par le Directoire, qui dataient des derniers temps de la présidence de Washington, devinrent à un certain moment très-vives, et l'on put craindre qu'elles n'amenassent une rupture. Adet, le ministre de France aux Etats-Unis, adressa des appels chaleureux au peuple américain, et il poussa le gouvernement à s'allier avec la France contre la Grande-Bretagne. Toutes ses tentatives furent vaines; le président et le congrès restèrent fermes dans la neutralité qu'ils s'étaient imposée.

Le 10 mars 1797, le Directoire ordonna aux vaisseaux de guerre français de nuire par tous les moyens au commerce des Etats-Unis, puis il notifia à l'ambassadeur américain, Charles C. Pinkney, d'avoir à quitter le territoire français. Cette manière d'agir équivalait presque à une déclaration de guerre. Aussi, le président convoqua-t-il aussitôt le congrès en session extraordinaire pour aviser aux moyens de combattre les agressions des Français. Avant de rompre tout à fait avec la France, le congrès voulut tenter un dernier accommodement, et il renvoya, dans ce but, M. Pinkney en France, en lui adjoignant deux de ses membres les plus distingués. Le Directoire refusa de recevoir les envoyés américains, à moins qu'ils ne s'engageassent d'avance à verser dans le trésor public

français un quart de million de dollars. Quand cette condition fut connue de Ch. Pinkney, il dit à ceux qui la lui avaient rapportée : « Nous trouverons des mil« lions pour notre défense, mais pas un *cent* pour « payer un tribut. »

Les trois ministres américains persévérèrent néanmoins dans leurs négociations pendant huit mois. Au bout de ce temps, les membres du Directoire continuant à les circonvenir d'une foule d'intrigues, ils rompirent les pourparlers engagés, déclarant qu'il était impossible de traiter avec un gouvernement aussi « *honteusement cupide.* »

Le congrès, sans reconnaître un état de guerre, avait fait déclarer, le 28 mai 1798, par le président Adams, « qu'attendu les déprédations commises en violation du « droit des gens et des traités, par des vaisseaux ar« més, sous l'autorité prétendue de la République « française, les navires capturés pourraient être repris « et amenés, ainsi que les vaisseaux français agres« seurs, dans les ports des Etats-Unis. »

L'animosité ne fit que croître jusqu'en 1799. Renonçant à de vains ménagements, le congrès proclama alors que tout commerce avec la France serait suspendu, que les traités avaient cessé d'être obligatoires, et que la capture des navires français était autorisée[1]. Il ordonna ensuite la levée d'une armée et, Washington, comme nous l'avons vu, fut rappelé de sa tran-

[1] Barbé-Marbois, *Histoire de la Louisiane.*

quille demeure de Mont-Vernon pour en prendre le commandement.

Quoiqu'il n'y eût toujours pas eu de déclaration formelle de guerre entre les deux puissances, les hostilités avaient déjà commencé sur l'Atlantique. Les croiseurs français continuaient les déprédations auxquelles depuis longtemps ils se livraient sur le commerce américain, et une immense quantité de marchandises avait été prise et détruite. Par ordre du congrès, plus de trois cents navires particuliers avaient été armés pour tâcher de les arrêter, lorsque Napoléon Bonaparte renversa le Directoire et se fit nommer premier consul de la République. Plus sage et plus politique que ses devanciers, il chercha immédiatement à faire la paix avec les Etats-Unis, parce qu'il voyait clairement que, si la guerre pendante était poursuivie, elle amènerait inévitablement une alliance entre l'Amérique et la Grande-Bretagne, ce qui eût été la chose la plus contraire aux intérêts français. Il fit donc des ouvertures pacifiques au gouvernement des Etats-Unis, qui y répondit en envoyant à Paris trois ambassadeurs, Murray, Ellsworth et Davie. Au mois de mars 1800, les plénipotentiaires américains arrivaient à Paris et entamaient des négociations qui, en septembre suivant, aboutissaient à un traité de paix.

Quand, six semaines plus tard, la copie du traité arriva aux Etats-Unis pour y être ratifiée, le mécontentement des Américains contre les plénipotentiaires chargés de le négocier fut des plus vifs. Ils se plai-

gnirent de ce qu'il n'avait été stipulé aucune indemnité pour les déprédations des vaisseaux français sur le commerce américain, et, ainsi qu'il arrive souvent, on reporta sur le chef du pouvoir une grande partie du mécontentement général. En outre, les préparatifs de guerre faits aux Etats-Unis, en prévision de la guerre, avaient nécessité une aggravation des impôts. John Adams, par les mesures quoique très-rationnelles qu'il prit en cette circonstance, augmenta encore l'aversion qu'un grand nombre de ses compatriotes témoignaient déjà à son égard.

Pendant l'été de 1798, le congrès vota les « *lois sur les étrangers et les mutins.* » D'après la première de ces deux lois, le président avait le droit d'ordonner l'expulsion hors du territoire des Etats-Unis de tout étranger dont la présence pouvait être considérée comme dangereuse pour le maintien de la paix ; par cette même loi, le temps de résidence requis d'un étranger pour obtenir la naturalisation était porté à quatorze ans. La seconde loi, celle sur les mutins, déclarait crime punissable toute relation fausse ou malicieuse, écrite, imprimée, publiée ou dite contre le congrès ou le président. L'opposition que rencontrèrent ces deux lois fut très-grande dans quelques parties de l'Union. Les objections principales qu'on opposait à la seconde, étaient qu'elle restreignait la liberté de la parole et de la presse, ce qui était une intervention arbitraire dans le droit des citoyens d'exprimer librement leurs opinions sur les mesures

publiques et politiques. Par contre, les partisans du gouvernement soutenaient que les plus grossiers mensonges étaient dits et publiés dans le but de tromper le peuple, et d'exciter sans raison ses passions, au grand danger de la tranquillité intérieure ; que le gouvernement devait prendre des mesures pour assurer son autorité légitime et pour maintenir la paix de la république, et que d'ailleurs la loi stipulait, en mitigation, que la véracité démontrée des dires ou des écrits serait une justification.

Plusieurs hommes éminents étant tombés sous le coup de ces lois, leurs détracteurs s'en servirent pour enflammer l'esprit public au plus haut point contre les fédéralistes et pour rendre l'administration d'Adams excessivement impopulaire.

A l'expiration de son mandat, de nouvelles élections eurent lieu dans les États-Unis, et Jefferson, le chef du parti républicain, le vice-président des États-Unis, fut nommé à la magistrature suprême. Fatigué de la vie publique, John Adams se retira à New-York, où il s'occupa de travaux littéraires. Dans la matinée du 4 juillet 1826, cinquantième anniversaire de la déclaration d'indépendance, le bruit des cloches et des salves d'artillerie le réveillèrent. Son domestique lui ayant demandé s'il savait à quelle occasion on faisait tout ce bruit : « Oh oui ! répondit-il. C'est le glorieux « 4 juillet. Que Dieu le bénisse et vous bénisse tous. » Dans l'après-midi, il se sentit mal à l'aise, et, à six heures du soir, il rendait le dernier soupir ; il était âgé

de quatre-vingt-onze ans. Adams, à qui ses ennemis reprochaient, ainsi qu'ils l'avaient d'ailleurs fait à Washington, d'entretenir sa maison avec le même luxe et d'employer les mêmes formalités qu'un monarque européen, emporta néanmoins dans la tombe les regrets de ses compatriotes. En outre de ses talents comme homme d'État, c'était un littérateur remarquable; après les pamphlets qu'il publia avant la révolution, il écrivit ensuite, à diverses époques, des ouvrages tels que : *la Défense des constitutions*, l'*Histoire des républiques*, etc., etc., dans lesquels il fit preuve d'une grande érudition.

Aucun nouvel État ne fut admis dans l'Union pendant la durée de son administration, mais la région située entre la Géorgie et le Mississipi, qui devait dans la suite former les deux États d'Alabama et du Mississipi, fut organisée en une province distincte et commença à se peupler. — Le recensement, fait à la fin de l'année 1800, montra que la population des Etats-Unis avait atteint, en y comprenant les nègres, cinq millions d'habitants ; que les soixante-quinze bureaux de poste qui existaient en 1790 s'étaient multipliés jusqu'à neuf cent trois ; enfin, que l'exportation avait augmenté de vingt millions à près de soixante-quinze millions de dollars.

CHAPITRE XXIX

THOMAS JEFFERSON

Président des Etats-Unis de 1801 à 1809.

Sa vie jusqu'au moment de son élection. Son entrée en fonctions. Premiers actes de son gouvernement. Admission de l'Ohio dans l'Union. Achat de la Louisiane. Exploration de cette contrée. Nouvelles exigences du dey d'Alger. Le bey de Tripoli et le dey de Tunis veulent aussi que les Etats-Unis leur paient un tribut. Envoi d'une flotte américaine dans la Méditerranée. Conclusion d'un traité de paix. — Réélection de Jefferson à la présidence. Tournure des affaires extérieures. Guerre entre la France et l'Angleterre. Défenses faites au commerce américain par les deux puissances ennemies. Prétention au droit de visite des équipages de navires par l'Angleterre. Vote de la loi d'embargo. Conséquences. Loi sur l'esclavage. — Robert Fulton ; ses inventions. Le bateau à vapeur. — Jefferson refuse une troisième élection. Scandale causé par le vice-président Aaron Burr. Mort de Jefferson.

Le troisième président des États-Unis naquit dans le comté d'Albemarle, Virginie, le 2 avril 1743. Il entra à dix-sept ans au collége de William et Marie, et, doué de dispositions remarquables pour l'étude, il fit ses classes d'une façon brillante, puis, après avoir étudié le droit sous la direction de George Wythe, légiste distingué, il passa ses examens d'avocat bien avant ses camarades de collége. Pendant la première année qu'il exerça sa profession, ses honoraires mon-

tèrent à plus de trois mille dollars. Mais le métier d'avocat n'était pour lui qu'un moyen de se faire connaître; ses goûts le portaient vers la politique, car un incident de sa jeunesse avait décidé de sa carrière : Encore étudiant en droit, il assistait à la séance de l'assemblée de Virginie, où Patrick Henry protesta si violemment contre le projet de loi du timbre. Il fut entraîné par les « *torrents de magnifique éloquence*[1] » de l'orateur américain : le pouvoir de la parole, l'influence sur les destinées de son pays, tel fut dès lors le rêve du jeune avocat. A vingt-un ans, il était nommé membre de la législature provinciale et, peu après, juge du comté d'Albemarle. Dix ans plus tard, en 1774, au commencement de la mésintelligence entre la Grande-Bretagne et ses colonies d'Amérique, Jefferson était envoyé par la Virginie à l'assemblée des représentants des douze provinces. Il se montra, en cette occasion, un vigoureux défenseur des droits de ses compatriotes et repoussa, lorsqu'elles vinrent devant le congrès, les propositions de conciliation du ministère anglais, en démontrant à ses collègues l'insuffisance des concessions faites par le gouvernement et l'iniquité du principe qu'il voulait forcer les colonies à admettre. Il publia même à cette époque une brochure très-énergique ayant pour titre « *Vue sommaire* « *des droits de l'Amérique anglaise*, » qui fut réimprimée en Angleterre sous les auspices de Burke. —

[1] *Mémoires* de Jefferson.

Il fit partie du second congrès réuni à Philadelphie le 20 mai 1775, congrès où, cette fois, les treize provinces étaient représentées. Il parla dans le sens de l'indépendance, et fut élu membre de la commission instituée pour rédiger l'acte d'indépendance dont il est à peu près seul l'auteur. La chambre qu'il occupa, le pupitre sur lequel il travailla et la maison dans laquelle il logea pendant qu'il était occupé à la rédaction de cet acte, sont encore montrés aux voyageurs qui visitent Philadelphie. Pendant la guerre qui suivit, Jefferson, chargé du gouvernement de la Virginie, rendit de grands services à son pays, et il contribua par sa fermeté et les avis qu'il sut transmettre aux commandants américains, à amener les généraux anglais Clinton et Cornwallis à commettre les erreurs irréparables dont la reddition d'Yorktown fut la conséquence. Aussi, deux fois, au cours de la guerre, reçut-il les félicitations du congrès. Après la conclusion de la paix, Jefferson était réélu député de la Virginie pour le congrès de 1783, mais, aspirant à une mission diplomatique, il obtint d'être adjoint au docteur Franklin et à John Adams, qui partaient pour l'Europe afin d'y négocier des traités de paix avec les diverses puissances. Aussitôt qu'il fut débarqué, il se sépara de ses collègues, et se rendit en Angleterre. Ses instances ne purent fléchir le gouvernement anglais et il quitta Londres, en 1786, pour venir s'installer à Versailles. Il y était encore au moment où, une année plus tard, le congrès des États-Unis s'occu-

pait d'arrêter les termes d'une constitution définitive. Quoique absent, il prit part à ce travail en envoyant de France des amendements qui furent adoptés par le congrès. — Il se trouvait à Paris quand la révolution française éclata, et il conseilla aux membres de l'Assemblée constituante qui vinrent lui demander son avis, de composer deux chambres : « Ce système, disait-il, offrant plus de chance contre la précipitation. » Ce conseil, comme on sait, ne fut pas suivi. — A son retour en Amérique, en 1790, il fut nommé à la direction du département des affaires étrangères; là, s'aidant des connaissances qu'il avait acquises dans les cours d'Europe, il organisa le service diplomatique des États-Unis d'une manière régulière. — En 1797, élu vice-président des États-Unis sous John Adams, il prépara, pendant les loisirs que lui laissaient ses occupations, un manuel pour le sénat, qui devint ensuite la base du règlement du congrès et des autres assemblées délibérantes. Il entretint, à la même époque, une vaste correspondance avec des hommes d'État de tous les pays, et une lettre qu'il écrivit à l'Italien Mazzei et dont celui-ci eut l'imprudence de laisser publier une traduction dans un journal de Florence, brouilla Jefferson avec Washington et tous ses amis politiques. Dans cette lettre, le vice-président des États-Unis exprimait son opinion sur la politique suivie jusqu'alors dans son pays : « . . . . . La majeure « partie des citoyens, disait-il, reste fidèle à ses prin- « cipes républicains, ainsi que les hommes de talent,

« mais nous avons contre nous le pouvoir exécutif, le « pouvoir judiciaire, deux des trois branches de notre « gouvernement, tous les fonctionnaires publics, tous « ceux qui aspirent à le devenir, tous les hommes « timides qui préfèrent le calme du despotisme à la « mer orageuse de la liberté, les marchands anglais, « les marchands américains qui se servent des capi- « taux anglais, les spéculateurs, les actionnaires de « banques détenteurs de la dette publique, toute « cette classe qui a été créée pour nous assimiler en « toutes choses au modèle anglais dans ses corrup- « tions. Je vous donnerais la fièvre si je vous nom- « mais tous les apostats qui ont passé à ces hérésies : « des hommes qui ont été des Salomons dans le con- « seil et des Samsons dans le combat, mais dont les « cheveux ont été coupés par la prostituée d'Angle- « terre (*whore of England*)[1]. » L'offense était flagrante. Jefferson regretta la publicité donnée à ses paroles, car il estimait Washington. Madison lui conseilla de garder le silence et d'accepter, sans donner d'explications, la rupture devenue inévitable, en sorte que Jefferson cessa ses visites à Mont-Vernon. Cependant, l'opinion publique donna raison, sinon au procédé peu courtois de Jefferson, du moins aux idées qu'il représentait et les élections qui eurent lieu, trois ans après cet incident remarquable à tous les points de vue, amenèrent le triomple de son parti. Le 17 fé-

[1] Traduction de la lettre de Jefferson à Mazzei que le Directoire fit publier dans le *Moniteur officiel* du 25 janvier 1798.

vrier 1801, il était élu président des États-Unis avec quatre voix de majorité sur Burr qui fut nommé vice-président.

De sa personne, Jefferson avait six pieds deux pouces de hauteur, était mince, mais bien formé, droit dans son port et imposant dans son extérieur. Ses cheveux qui, dans sa jeunesse, avaient été rouges, étaient d'un blanc d'argent à l'époque où il succéda à John Adams; ses yeux bleu clair brillaient d'intelligence et semblaient exprimer la philanthropie la plus profonde; son nez était long, son front large et son aspect général marquait son extrême sensibilité et la gravité de son caractère. Quoique de naissance aristocratique, il était essentiellement démocratique dans ses idées, et il s'efforçait de le prouver de toutes les façons; il avait abandonné l'usage des culottes pour porter les pantalons et nouait ses souliers avec des cordons en cuir au lieu de porter des boucles en métal. — A cette description de l'extérieur du président Jefferson, nous devons ajouter le portrait que trace de lui lord Brougham : « Après les noms glorieux de Washington et « de Franklin, et parmi les hommes supérieurs qui « fondèrent la république américaine, mérite d'être « placé le nom de Jefferson. Sans doute, il est à une « distance considérable des deux premiers; il n'eut ni « le grand caractère et les éminentes vertus de l'un, « ni le génie si remarquable de l'autre; mais il ren- « dit à la cause de la liberté humaine d'importants ser- « vices; sa vie entière fut consacrée à la défense de

« ses principes, et dans les scènes importantes où il fut « appelé à jouer un rôle, il se distingua à la fois et par « le courage et par les talents. » — Un autre homme d'État, un Français parle de Jefferson en termes encore plus élogieux[1] : « Le parti démocratique, non de la « démocratie turbulente ou grossière de l'antiquité ou « du moyen âge, mais de la grande démocratie mo- « derne, n'a pas eu de représentant plus fidèle et plus « éminent que Jefferson . . . ., cœur « ouvert, bienveillant, indulgent, quoique prompt à « se prévenir contre les adversaires de son parti; « esprit hardi, vif, ingénieux, plus pénétrant que « prévoyant, mais trop sensé pour pousser les choses « à l'extrême, et capable de retrouver contre le mal et « le péril pressant, une prudence, une fermeté qui, ve- « nues plus tôt et d'une façon plus générale, l'auraient « peut-être prévenu. »

Lors de son installation, qui eut lieu le 4 mars 1801, Jefferson se rendit à Washington, seul, monté sur son cheval qu'en arrivant il attacha lui-même à un poteau. Entrant dans la salle désignée pour la cérémonie, il prêta le serment requis entre les mains du chef de la cour suprême de justice des Etats-Unis, et prononça une courte harangue dans laquelle il promettait une justice égale pour tous, la paix, le commerce, des relations amicales avec les puissances étrangères, le maintien des droits des différents Etats de l'Union,

[1] Guizot, *Essai sur Washington.*

la conservation du gouvernement général avec toute la force qu'il tenait de la constitution, une stricte observation des droits électoraux, l'organisation d'une milice bien disciplinée, le paiement régulier de la dette, l'encouragement de l'agriculture et du commerce, la liberté de la presse et des personnes et le jugement de tout accusé par des jurés choisis impartialement. Après cette cérémonie, il ne s'adressa plus directement au congrès, et chaque fois qu'il avait une communication à faire à cette assemblée, il l'envoyait par un secrétaire chargé de la lire. Depuis, cette habitude a été conservée.

Le premier acte du président Jefferson fut de réduire l'armée à trois mille hommes et la flotte à six frégates; il annonça ensuite à la banque Hamilton, dont il n'avait jamais approuvé le privilége exclusif, qu'à l'expiration de son contrat, ce privilége ne lui serait pas renouvelé. Il fonda la célèbre école militaire de West-Point; puis il abrogea la loi sur les mutins qu'avait fait passer son prédécesseur, et ordonna la mise en liberté immédiate de tous ceux qui se trouvaient emprisonnés en vertu de cette ordonnance. La loi sur les étrangers fut aussi modifiée et le temps nécessaire pour obtenir la naturalisation réduit à cinq années. Il abolit les réceptions présidentielles établies par Washington et maintenues par Adams, mais le 1er de l'an et le 4 juillet, il faisait ouvrir toutes grandes les portes de sa maison, afin que chacun pût y entrer librement. Il ne voulut pas que l'anniver-

saire de sa naissance fût célébré comme on avait célébré celui des autres présidents, et il en cacha même la date afin d'empêcher toute fête et toute flatterie à cette occasion.

Pendant la seconde année de sa présidence, l'Etat d'Ohio fut organisé et admis dans l'Union. La vallée de l'Ohio, explorée en 1680 par le révérend père La Salle, n'avait vu les premiers établissements permanents des Européens s'y créer qu'un siècle plus tard, lorsqu'un convoi d'émigrants parti de la Nouvelle-Angleterre y arriva en 1787. Ils nommèrent la première ville qu'ils bâtirent « Marietta, » du nom de Marie-Antoinette, reine de France, et, l'année suivante, ils fondèrent « Losanteville, » dont le nom a été depuis changé en celui de « Cincinnati. » Après la guerre, on se demanda si ce vaste territoire appartiendrait aux divers Etats qui se le disputaient ou aux Etats-Unis. Pendant quelque temps cette question fut débattue, et enfin, le 29 novembre 1802, on convint qu'il serait subordonné au gouvernement général des Etats-Unis, à l'exception toutefois de certaines parties revendiquées par plusieurs Etats. Les attaques que les Indiens ne cessaient de diriger contre les blancs qui voulaient se fixer dans cette partie de l'Amérique contrarièrent longtemps l'émigration, qui, sans cette cause, l'aurait rapidement peuplée, de manière que le nouvel Etat n'acquit que très-lentement l'importance qu'il a aujourd'hui.

Dans la seconde année de la présidence de Jeffer-

son, un fait de conséquences beaucoup plus grandes vint ouvrir les yeux des habitants de l'Amérique du Nord en leur faisant entrevoir l'étendue considérable de leur continent, ainsi que le brillant avenir réservé aux Etats-Unis. Nous voulons parler de l'achat de cette vaste région encore inexplorée qui s'étendait à l'ouest du Mississipi jusqu'aux montagnes Rocheuses, et des possessions anglaises du nord jusqu'au Mexique au sud, et à laquelle son premier explorateur avait donné le nom de « Louisiane. » — Cent ans après que le célèbre explorateur espagnol de Soto eut été enseveli par ses compagnons dans les eaux du Mississipi, quelques hardis pionniers français arrivèrent du Canada dans cette nouvelle région, par les rivières qui se jettent dans le Mississipi. Le révérend père La Salle fut de tous le plus audacieux : se mettant souvent en route pour ses expéditions au milieu de l'hiver, il voyageait sur ses raquettes à neige, vivant de viande de buffle et quelquefois de crocodile, sans cesse en butte aux attaques des Indiens qui, à diverses reprises, s'emparèrent de lui et lui infligèrent les plus cruels supplices. Lorsqu'il eut atteint le Mississipi, le père La Salle construisit un radeau et, se laissant emporter par le courant, il parvint, en 1682, après mille dangers dont celui de mourir de faim était peut-être le moindre, jusqu'au golfe du Mexique, dans lequel le Mississipi vient se jeter. Prenant aussitôt possession de toute la contrée qu'il avait traversée, au nom de son roi Louis XIV, il lui donna le nom de Louisiane,

et érigea à l'embouchure du Mississipi une colonne où il inscrivit le nom de Louis XIV, au milieu d'une quantité de fleurs de lis. En 1762, la France abandonna à l'Espagne cet immense territoire. Quarante ans plus tard, pendant les négociations relatives à l'entrée dans l'Union de l'Etat d'Ohio, le président Jefferson eut vent que l'Espagne, par un traité secret (1er octobre 1800), venait de rétrocéder à la France le territoire de la Louisiane. Peu après, le gouvernement des Etats-Unis fut averti que le droit dont il avait joui précédemment d'établir dans la Nouvelle-Orléans ses dépôts d'armes et de munitions lui était retiré. La France n'était pas encore entrée en possession de la contrée, et les administrateurs espagnols, maintenus dans leurs charges jusqu'à l'arrivée des nouveaux fonctionnaires français, avaient, de leur propre autorité, pris cette décision. Une guerre avec l'Espagne et la France semblait imminente; mais Jefferson, dont la sage prudence lui faisait préférer les voies conciliantes aux chances toujours incertaines de la guerre, sut heureusement conjurer le péril. Au mois de mars 1803, il envoya James Monroë comme ministre plénipotentiaire auprès du gouvernement français, pour traiter les conditions d'un achat de la Nouvelle-Orléans.

Napoléon était, à ce moment, sur le point de commencer une guerre avec la Grande-Bretagne; il pensa que durant le conflit il pouvait être exposé à perdre ses possessions extracontinentales, et cette crainte

était justifiée par ces paroles prononcées par lord Greenville devant le parlement anglais, au mois de novembre précédent : « Le dernier traité de paix a été « ratifié en mai, et la réunion du Piémont a eu lieu « dès le mois de juin suivant. Parme et Plaisance « ont eu le même sort, et la Louisiane a été arrachée, « par un traité, à l'Espagne. » L'Angleterre éprouvait ainsi un vif dépit de n'avoir pu elle-même obtenir ce vaste territoire; elle se récriait sur les bouleversements de l'Europe et sur les conquêtes faites par les armées françaises. La situation de la Louisiane était des plus critiques, car elle était, pour ainsi dire, à la merci des Anglais, qui avaient une flotte très-puissante dans ces parages et de bonnes garnisons dans leurs possessions de la Jamaïque et des îles du Vent. On pouvait donc croire qu'ils tenteraient de s'emparer de la nouvelle colonie française en Amérique, si, dans la suite, il s'en présentait l'occasion.

Napoléon pensa en outre que la guerre qu'il allait entreprendre nécessiterait des dépenses considérables, et qu'en pareille occurrence il fallait faire argent de tout. En conséquence, il donna l'ordre à son ministère de vendre, non-seulement la Nouvelle-Orléans, mais encore toute la Louisiane, et il fixa le prix de la vente à 50 millions de francs.

Le premier consul avait, pour le pousser à se défaire de la Louisiane, un autre motif qu'il révéla avec sa franchise ordinaire dans un des conseils des ministres : « Pour affranchir les peuples de la tyrannie

« de l'Angleterre, il faut la contre-balancer par une « puissance maritime qui devienne un jour sa rivale. « Que ce soit les Etats-Unis! Les Anglais aspirent à « disposer de toutes les richesses du monde. Je serai « utile à l'univers entier si je puis les empêcher de « dominer l'Amérique comme ils dominent l'Asie. » Quelques jours après, le 10 avril 1803, Napoléon résumait en ces termes la situation pour appuyer la résolution qu'il avait prise :

« Je connais tout le prix de la Louisiane, et j'ai « voulu réparer la faute du négociateur français qui « l'abandonna en 1763. Quelques lignes d'un traité me « l'ont rendue, et à peine je l'ai recouvrée que je dois « m'attendre à la perdre. Mais si elle m'échappe, elle « coûtera plus cher un jour à ceux qui me forcent à « m'en dépouiller qu'à ceux à qui je veux la remettre. « Les Anglais ont successivement enlevé à la France « le Canada, l'Ile Royale, Terre-Neuve, l'Acadie, les « plus riches parties de l'Asie. Ils travaillent et agitent « Saint-Domingue. Ils n'auront pas le Mississipi qu'ils « convoitent. La Louisiane n'est rien en comparaison « de leurs agrandissements par tout le globe, et cependant la jalousie que leur cause le retour de cette « colonie sous la domination française m'annonce « qu'ils veulent s'en emparer, et c'est ainsi qu'ils « commenceront la guerre. Ils ont vingt vaisseaux « dans le golfe du Mexique; ils parcourent ces mers en « souverains, tandis que nos affaires à Saint-Domingue « empirent chaque jour depuis la mort de Leclerc. La

« conquête de la Louisiane serait facile s'ils prenaient « seulement la peine d'y descendre. Je n'ai pas un « moment à perdre pour la mettre hors de leur at-« teinte. Je ne sais s'ils y sont déjà. C'est leur usage, « et, pour moi, si j'étais à leur place, je n'aurais pas « attendu. Je veux, s'il en est encore temps, leur « ôter jusqu'à la pensée de posséder jamais cette co-« lonie. Je songe à la céder aux Etats-Unis. A peine « même pourrai-je dire que je la leur cède, car elle « n'est point encore en notre possession. Pour peu « que je laisse de temps à nos ennemis, je ne trans-« mettrai qu'un vain titre à ces républicains dont je « recherche l'amitié. Ils ne me demandent qu'une « ville de la Louisiane; mais je considère déjà la co-« lonie comme perdue tout entière, et il me semble « que dans les mains de cette puissance naissante « elle sera plus utile à la politique et même au com-« merce de la France que si je tentais de la gar-« der. »

Pendant ce temps, le plénipotentiaire américain Monroë débarquait en France, et le lendemain de son arrivée à Paris, le 13 avril 1803, il se mettait en communication avec M. Barbé-Marbois, le ministre du trésor public. Il était assisté de Robert Livingston qui, venu en France deux ans auparavant pour réclamer une indemnité pour les prises faites par des sujets français sur ses compatriotes, n'avait jusqu'alors reçu du gouvernement que des réponses vagues, suivies d'aucun effet.

Trouvant la somme demandée par le premier consul trop faible en proportion de la valeur du territoire à céder, Barbé-Marbois, de son chef, la porta à 80 millions de francs. Les négociations marchèrent vite : le 30 avril, les deux envoyés américains acceptaient le prix demandé par le ministre français, à la condition toutefois que 20 millions seraient prélevés sur les quatre-vingts pour être employés à rembourser les pertes que les captures faites sur mer par les navires français avaient fait éprouver aux commerçants américains. Par cet achat, les plénipotentiaires américains doublèrent et au delà l'étendue du territoire des Etats-Unis, et Livingston, exprimant la satisfaction de tous, dit : « Nous avons longtemps vécu, et voilà la plus « belle œuvre de toute notre vie. Le traité que nous « venons de signer n'a point été surpris par la finesse « ou dicté par la force; également avantageux aux « deux contractants, il changera de vastes solitudes « en pays florissants. C'est aujourd'hui que les Etats-« Unis sont au nombre des puissances de premier « rang; toute influence exclusive sur les affaires de « l'Amérique échappe sans retour aux Anglais. Ainsi « va cesser une des principales causes des rivalités et « des haines européennes. Cependant, si les guerres « sont inévitables, la France aura un jour dans le « Nouveau Monde un ami naturel, croissant en force « d'année en année et respecté sur toutes les mers du « monde. . . . . »

Lorsque Napoléon apprit la réussite des négocia-

tions, il en témoigna son contentement aux trois plénipotentiaires, et prononça ces paroles : « Cette aug-
« mentation de territoire fortifie pour toujours la
« puissance des Etats-Unis, et je viens de donner à
« l'Angleterre un rival maritime qui, un jour ou l'au-
« tre, rabaissera son orgueil. »

La chose cependant n'était point faite encore, et les deux parties contractantes crurent bien un moment que leurs négociations avaient été en pure perte. A cause des droits que l'Espagne avait eus tout récemment encore sur le territoire vendu, il était nécessaire, pour la validité de l'acte, que cette puissance ratifiât le traité. Mais les plénipotentiaires français et américains étaient si pressés de terminer les négociations que, craignant chacun que l'affaire ne vînt à manquer, ils négligèrent cette formalité. Lorsque les termes du traité furent définitivement arrêtés et signés, communication en fut donnée au ministère espagnol. Celui-ci se plaignit amèrement du mépris qu'on avait fait du droit de consentement préalable réservé à l'Espagne par le traité de 1800, et pendant plus d'une année, il fut impossible d'obtenir de cette cour qu'elle approuvât le traité. Enfin, le 10 février 1804, don Pedro Cevallos écrivit à M. Pinkney, ministre des Etats-Unis à Paris, « que l'opposition de
« S. M. Catholique à l'aliénation de la Louisiane était
« levée, malgré les solides raisons sur lesquelles elle
« était fondée, et que S. M. avait voulu, en cette
« circonstance, donner une nouvelle preuve de sa

« bienveillance et de son amitié pour les Etats-Unis[1]. »

Dès que la Louisiane eut été ainsi ajoutée aux États-Unis, le président Jefferson désira qu'elle fût explorée afin de connaître sa formation, les rivières qui l'arrosaient, les moyens d'existence qu'elle offrirait à ceux qui entreprendraient de s'y établir, puis aussi, afin de se rendre compte des dispositions des Indiens à l'égard des blancs. Par ses ordres, une expédition forte de trente hommes fut formée et placée sous la direction des capitaines Lewis et Clark. A la fin du mois d'octobre 1803, cette expédition quitta Saint-Louis, pour s'engager résolûment dans la série d'aventures qui l'attendait dans ces contrées inconnues. Pendant près de trois ans, les hardis voyageurs restèrent absents sans avoir pu faire parvenir aucune de leurs nouvelles à leurs nombreux amis; enfin, ayant atteint les bords de l'océan Pacifique, ils revinrent par une route différente de celle qu'ils avaient suivie en allant. Cette expédition fut particulièrement heureuse par les découvertes géographiques qu'elle fit en grand nombre; c'est elle qui publia les premiers renseignements exacts sur cette partie encore inconnue du vaste continent américain.

Quoique, par le traité d'Alger, les États de Barbarie se fussent engagés à protéger le commerce des États-Unis qui, par contre, devaient leur payer un tribut annuel, les pirates de ces États continuaient

[1] Barbé-Marbois, *Histoire de la Louisiane*.

leurs déprédations. De plus, l'insolence avec laquelle les autorités algériennes accueillaient les réclamations des Américains était devenue intolérable. En 1800, lorsque le capitaine Bainbridge, chargé de payer le tribut annuel, arriva à Alger, le dey lui ordonna de transporter à Constantinople, sur son vaisseau, l'ambassadeur qu'il envoyait auprès du sultan. Le capitaine s'y refusa, ce qui lui attira cette réflexion de la part du dey : « Vous me payez un tribut, donc vous « êtes mes esclaves et j'ai le droit de vous commander « suivant mon plaisir. » Comme son navire se trouvait sous le feu immédiat des batteries du port, le capitaine américain fut forcé de s'exécuter et de conduire l'ambassadeur du dey à Constantinople.

Le gouvernement américain fut naturellement informé de cet état de choses, et lorsque, quelques mois après, le bey de Tripoli et le dey de Tunis demandèrent que les États-Unis leur payassent aussi un tribut, le président Jefferson ne voulut pas supporter cette humiliation plus longtemps. Il ordonna à quatre vaisseaux de guerre de se rendre dans la Méditerranée. En arrivant à destination, l'un d'eux, la frégate *Philadelphie*, donna sur un banc de récifs dans la rade de Tripoli, échoua, et avant qu'elle eût pu être renflouée, elle fut prise et l'équipage, officiers compris, fait prisonnier. Le même jour, un jeune lieutenant de marine, nommé Decatur, proposa au commandant de l'escadre américaine de monter, avec des hommes déterminés, une barque tripolitaine dont il

venait de s'emparer, d'entrer dans la rade à la faveur de la nuit et de rentrer en possession du *Philadelphie* ou de le brûler. Dans la nuit du 15 au 16 février 1804, Decatur pénétra dans la rade, s'approcha silencieusement du *Philadelphie* gardé par un détachement de soldats tripolitains, et, après un combat qui ne dura pas dix minutes, le reconquit; mais, malgré les efforts de ses hommes, il ne put dégager ce vaisseau et il dut se résigner à y mettre le feu. Quelques instants après, Decatur et ses hommes rejoignaient la flotte sans avoir perdu un seul des leurs. — Le commodore Preble mit aussitôt le siége devant Tripoli; pendant tout l'hiver, la flotte américaine bloqua la ville et la bombarda même plusieurs fois sans obtenir sa reddition. Au commencement du printemps, le dey Yusef reconnut pourtant que les Américains viendraient à bout de sa résistance, et il fit des offres de paix. Elles furent acceptées par M. Lear, le consul général des États-Unis pour les États de Barbarie, qui réussit à rabattre de beaucoup les prétentions d'Yusef, et la paix fut signée le 4 juin 1805. Les États-Unis durent payer une rançon de soixante mille dollars pour les marins américains faits prisonniers et qui avaient été vendus comme esclaves. On s'étonna beaucoup en Amérique que M. Lear eût consenti à une aussi forte indemnité quand il lui était facile d'obtenir des conditions meilleures par la crainte qu'inspirait aux Tripolitains la flotte du commodore Preble.

En 1805, le terme de présidence de Jefferson expira, et de nouvelles élections eurent lieu. Suivant la loi, qu'à l'instigation du parti républicain le congrès avait votée un an auparavant, les élections se firent d'abord pour désigner le président, et ensuite pour le vice-président. Par une majorité considérable, Jefferson fut réélu, avec George Clinton, comme vice-président.

La prospérité du pays, qui n'avait cessé de s'accroître au dedans comme au dehors par le commerce et l'agriculture, fut, à cette époque, tout à coup arrêtée par la tournure que prirent les affaires extérieures qui déjà, sous John Adams, avaient causé de sérieuses inquiétudes au gouvernement américain. L'Angleterre voyait d'un mauvais œil l'importance acquise tous les jours par ses anciennes colonies, et elle opposait toutes les entraves imaginables au commerce des Américains, cherchant ostensiblement à le rendre impossible. En guerre avec la France, le gouvernement anglais ne voulait point que les neutres fissent aucune transaction commerciale avec ses ennemis, et, partant de ce principe, il s'était arrogé le droit de faire visiter par ses vaisseaux de guerre tous les navires américains qu'ils rencontraient en mer, et de saisir les marchandises qu'ils transportaient en France. Par représailles, le gouvernement français avait défendu aux nations étrangères de fournir quoi que ce fût à ses adversaires, en sorte qu'un navire américain, naviguant sur l'Océan, était exposé à tomber entre les mains de l'une ou de l'autre puissance. Aussi, lorsqu'un capitaine de navire

américain apercevait au loin le drapeau français ou anglais, il s'empressait de se mettre hors d'atteinte, de peur de voir son navire et sa cargaison confisqués, et, comme il était arrivé quelquefois, son équipage emprisonné. Les Anglais avaient, en outre, déclaré qu'un de leurs sujets ne pouvait perdre sa qualité de sujet anglais, même s'il avait obtenu la naturalisation dans un pays étranger, et ils se servaient de ce prétexte pour visiter les navires américains, recherchant parmi les hommes du bord s'il s'en trouvait qui appartinssent à la nationalité anglaise, arrêtant ceux qu'ils jugeaient dans ce cas, et en pendant plusieurs. Le gouvernement des États-Unis adressa à la France et à la Grande-Bretagne des remontrances modérées, leur exposant le préjudice énorme causé au commerce américain par ces mesures, mais elles ne furent point écoutées. L'indignation de la population des États-Unis fut portée à son comble lorsque, le 23 juin 1807, le navire de guerre anglais *Léopard* voulant visiter la frégate américaine *Chesapeake* sur les côtes de la Virginie, et celle-ci s'y étant refusée, le commandant anglais fit tirer sur elle avec une telle furie qu'au bout de quelques instants elle dut amener son pavillon. L'équipage en fut aussitôt passé en revue, et quatre des hommes du bord furent emmenés par les Anglais, sous prétexte qu'ils étaient déserteurs. — En apprenant l'insulte dont la nation américaine venait d'être l'objet, le congrès, désirant se venger de l'Angleterre en cessant toutes relations avec elle,

décréta l'acte d'embargo par lequel il défendait aux navires américains de porter des marchandises dans les ports étrangers, aux navires étrangers de décharger leurs cargaisons, et ordonnait aux navires faisant le service des côtes de ne pas transporter de marchandises ailleurs que dans les États-Unis. L'idée était mauvaise, et l'on ne tarda pas à s'en apercevoir, car ces ordonnances ne causèrent pas autant de tort aux Anglais qu'aux Américains eux-mêmes, qui conçurent à ce sujet un vif mécontentement contre le président Jefferson.

Parmi les lois que le congrès vota pendant la première présidence de Jefferson, il en était une qui interdisait l'introduction des esclaves dans ceux des Etats de l'Union qui en avaient, de leur propre volonté, défendu l'importation. Jefferson se montra un ardent partisan de cette loi; mais l'honneur d'avoir le premier pris en main la cause des nègres opprimés appartient à cette secte religieuse dont nous avons parlé précédemment, celle des quakers. Grâce à l'enthousiasme de leur religion et à leur charité, la noble cause de l'émancipation recruta des adhérents aussi bien parmi les membres de leur Eglise que dans les autres sectes religieuses. Une opinion se répandit même à ce sujet, d'après laquelle : « consentir à « l'esclavage était incompatible avec un christia- « nisme sincère. » Enfin, le grand argument employé par les défenseurs de cette cause était que la différence de couleur ne constituait pas une raison

pour la perte de la liberté. — En 1807, Jefferson appela l'attention du congrès sur la traite des nègres, lui demandant de défendre un trafic que la morale, la réputation et les intérêts les plus chers du pays avaient depuis longtemps condamné. Il y avait déjà près de deux cents ans que ce commerce existait en Amérique, car, ainsi qu'il a été raconté dans l'histoire primitive de la Virginie, c'est en 1619 que les premiers nègres furent amenés d'Afrique dans cette province. Lorsqu'en 1787, on s'était occupé de la rédaction d'une nouvelle constitution, il avait été convenu qu'il ne serait rien fait qui portât atteinte à la traite des nègres avant l'année 1808; mais Jefferson, dont la philanthropie était excessive, ne put attendre jusque-là, et en 1807, il proposait au congrès d'en voter l'abolition. Après un débat très-animé, auquel prirent part les meilleurs orateurs de cette assemblée, Josiah Quincy et autres, une loi passa qui défendait l'importation des esclaves d'une contrée étrangère dans les Etats-Unis après l'année 1807. Cependant, en dépit de cette loi, les esclaves continuèrent pendant longtemps encore à être introduits secrètement dans les Etats-Unis, et cette importation dura jusqu'à ce que les puissances étrangères qui possédaient une marine, déclarant qu'elles assimilaient la traite des nègres à la piraterie, se fussent liguées pour la faire cesser. Mais la vente et l'échange des esclaves dans l'intérieur des Etats-Unis, qui n'avaient point été interdits par la loi, persistèrent jusqu'à la fameuse guerre entre les Etats du Nord,

i demandaient l'abolition de l'esclavage, et ceux du d qui en réclamaient, au contraire, le maintien.

Cette même année, 1807, doit être rappelée à cause succès qui couronna les essais de Robert Fulton, st-à-dire à cause de l'invention des bateaux à vaur. La première conception de cette œuvre éminemınt utile peut être contestée à Fulton ; mais il a anmoins droit à la gloire attachée aujourd'hui à ı nom, parce qu'il fut véritablement le premier à ıttre l'idée à exécution. — Né de parents pauvres, bert Fulton fut envoyé à Philadelphie vers l'âge douze ans, pour y apprendre l'état de joaillier. Au urs de son apprentissage, il montra du goût et un nchant décidé pour le dessin, mais, comme toujours pareille circonstance, la misère aurait étouffé dans ır germe ces heureuses dispositions, si un hasard ovidentiel ne l'avait mis en rapport avec un de ses npatriotes, Samuel Turbitt, qui, devinant son talent core caché, lui fournit généreusement les moyens se rendre en Angleterre pour y apprendre la peinre. Après quelques années d'un travail assidu, mais i ne répondait pas à ses espérances, Fulton, dégoûté cet art, l'abandonna et se remit à l'étude de la ménique, vers laquelle il se sentait irrésistiblement até. A Londres, il fit la connaissance d'un autre de compatriotes, M. Rumsey, venu pour y acheter elques modèles de machines qu'il désirait introduire Amérique. Fulton s'attacha promptement à lui, is tous deux partirent pour Paris. Là, Fulton ren-

contra Joët Bartlow, le même qui devait, quelques années plus tard, être nommé ambassadeur des Etats-Unis en France, et, s'associant avec lui, il peignit, avec l'aide de quelques artistes, un panorama. Cette entreprise, d'un genre tout à fait nouveau, réussit, et lui rapporta, pour sa part, une assez forte somme d'argent, qui lui permit alors de s'adonner plus complétement à ses études favorites. Joët Bartlow lui fit ensuite connaître quelques membres de l'Institut de France et des ingénieurs distingués qui, par les conversations scientifiques qu'ils eurent avec lui, élargirent beaucoup le cercle de ses idées. Après un séjour assez prolongé à Paris, Fulton retourna aux Etats-Unis, où il publia les découvertes qu'il venait de faire :

1° Un moulin pour scier et polir le marbre ;

2° Un nouveau système de navigation sur les canaux ;

3° Une machine pour faire les cordes ;

4° Un navire pour naviguer sous l'eau ;

5° La torpille qui, fixée au flanc d'un vaisseau, en causait la destruction immédiate et complète ;

Et 6° le bateau à vapeur.

Cette dernière invention est surtout celle qui a immortalisé le nom de Fulton. Pendant le temps qu'il resta à Paris, Fulton fit la première expérience de son invention sur la Seine, mais les témoins de sa tentative n'y attachèrent qu'une très-petite importance, et l'offre qu'il fit à la France de son invention ne fut point écoutée, tellement son succès paraissait incertain.

Cette opinion, soutenue, propagée par les écrits de plusieurs ingénieurs et mécaniciens français et anglais, l'arrêta un moment; il reprit pourtant courage en se sentant dans son pays, et s'étant mis en relations avec MM. Brown frères, le premier bateau qui devait renouveler l'expérience de Paris fut construit à New-York. Il avait cent cinquante pieds de longueur sur seize de large. Pendant qu'on le construisait, les amis de Fulton l'avaient appelé *la Folie de Fulton*, et chacun s'en moquait. Lui-même, dans les notes qu'il laissa à sa mort, remarque qu'il ne reçut de personne le moindre mot d'encouragement tant que durèrent ses expériences et ses soucis. Enfin, dans le courant de l'année 1807, le bateau de Fulton, le *Clermont,* fut lancé sur l'Hudson. Les incrédules, bientôt convertis, témoignèrent leur admiration par leurs applaudissements prolongés lorsqu'ils virent le nouveau navire faire la traversée de New-York à Albany, avec une vitesse de cinq milles à l'heure contre le vent et la marée. La construction grossière du *Clermont* faisait de ce navire une machine d'un aspect redoutable : en s'avançant, il lançait des flots de fumée et d'étincelles; ses roues faisaient un tel tapage que les équipages des navires près desquels il passait le prenaient pour un monstre venu de l'enfer pour les détruire, et se hâtaient de se cacher, s'agenouillant et priant Dieu de les épargner. — Barne, dans sa *Centenary History*, raconte l'anecdote suivante : Quand le service eut été organisé régulièrement

entre New-York et Albany, un grand négociant de New-York, pressé de se rendre dans cette dernière localité, arriva au point de départ comme le *Clermont* allait partir. Il monta à bord et entra dans la cabine, où il vit un monsieur qu'on lui dit être Fulton. Ayant appris ensuite que le prix du passage était de six dollars, il s'avança vers Fulton lui-même et lui remit cette somme. Fulton tint, pendant quelques instants, l'argent entre ses mains, le contemplant tranquillement, puis il dit : « Voici le premier penny « que j'aie reçu pendant le long effort que j'ai fait « pour amener cette découverte à sa réussite. Je suis « trop pauvre, autrement nous aurions bu une bouteille « de vin ensemble pour fêter cet événement. » Dix ans après, le même négociant, voyageant sur l'un des nombreux bateaux à vapeur qui sillonnaient l'Hudson, rencontra une seconde fois Fulton, qui, l'accostant, lui proposa, puisque les temps étaient changés, de boire maintenant cette bouteille de vin ; ce qu'ils firent, se rappelant avec plaisir leur première rencontre. — Enfin, après avoir, pendant plusieurs années consécutives, combattu les vieilles habitudes et les préjugés établis, Fulton eut la joie de voir son invention réussir au delà de ses espérances. L'Angleterre, qui, dans le commencement, s'était fortement opposée à l'essai du nouveau mode de locomotion sur ses rivières, revint sur ses premières décisions et adopta, aussitôt après l'expérience concluante de New-York, l'invention de Fulton, dont elle avait, comme la France,

rejeté les offres. — Le bonheur de l'inventeur ne fut point sans mélange dans la suite, car il vit des bateaux à vapeur semblables aux siens se construire et parcourir les rivières dont le privilége exclusif lui avait été accordé; on alla même jusqu'à contester l'originalité de sa découverte et à nier qu'il en fût le réel inventeur. — En 1810, Fulton reçut du gouvernement américain 5,000 dollars pour qu'il pût continuer ses recherches sur la torpille. — En 1812, il lançait à Pittsburg le premier steam-boat qui navigua sur le Mississipi, et trois ans après, au moment où il s'était engagé, avec toute l'ardeur de son génie, dans des recherches relatives à son invention de la torpille, la mort, une mort prématurée, causée par une maladie inflammatoire, vint le surprendre le 24 mai 1815.

Au milieu de ces différents faits, le second terme de la présidence de Jefferson était expiré. Malgré les propositions que lui avaient faites ses amis, de soutenir sa candidature une troisième fois, il avait refusé, préférant suivre l'exemple donné par Washington en pareille circonstance.

Le vice-président des Etats-Unis sous Jefferson à sa première élection, Aaron Burr, l'un des plus brillants esprits de son époque, donna lieu à un scandale qui fit grand bruit en Amérique. Dans les premiers temps de son administration, il s'était déjà fait remarquer par sa politique sans scrupule. Lorsque, quelques mois avant l'expiration de son mandat, il se porta candidat

au poste de gouverneur de New-York, il se crut offensé par quelques paroles prononcées par son rival Hamilton au sujet de ses actes administratifs. Burr le provoqua en duel, et, le 11 juillet 1804, les deux rivaux se rencontraient à Weehawken (New-Jersey) au même endroit où, peu de jours auparavant, le fils d'Hamilton avait été tué en duel. Deux balles seulement furent échangées et Hamilton, qui avait tiré en l'air, tomba mortellement blessé. A la suite de cette affaire, Aaron Burr dut prendre la fuite devant la mise en accusation que la justice décréta contre lui. Après avoir passé plusieurs années dans le nord du Mexique, dans le but, disait-il, d'y fonder des établissements, il revint aux Etats-Unis; mais, soupçonné par un grand nombre de ses compatriotes d'avoir cherché à rompre l'Union, il fut arrêté et passa en jugement sous l'accusation de trahison. Faute de preuves suffisantes, on le relâcha, mais l'opinion publique lui demeura hostile et il mourut délaissé de tous.

Quant à Jefferson, il se retira avec une très-modeste fortune dans sa propriété de Monticello. Continuant de consacrer toutes ses ressources à l'avancement de son pays, et pratiquant une généreuse hospitalité envers ceux qui venaient le voir, il se trouva au bout de quelques années dans un état voisin de la gêne, et il fut contraint, pour se procurer de quoi vivre, de vendre au congrès sa riche bibliothèque. Bientôt après, il mit aussi ses propriétés en vente, mais il n'en retira pas un prix suffisant pour acquitter toutes ses

dettes. Enfin, comme il ne savait de quelle façon sortir de cet embarras misérable, il fut pris par une fièvre maligne, et mourut le 4 juillet 1826, pendant les réjouissances et au bruit des coups de canon tirés en l'honneur de ce glorieux anniversaire. Sa dernière parole, digne de toute sa vie, mérite d'être rapportée. Tiré de l'engourdissement avant-coureur de la mort par la canonnade, il demanda d'une voix éteinte ce qui motivait tout ce bruit; lorsqu'on le lui eut dit, il répondit doucement : « Voici un bien beau jour, » et il expira. — La mort de Jefferson fut vivement ressentie par son parti, qui perdait en lui l'un de ses plus chaleureux défenseurs. Il avait la plus grande confiance dans le suffrage universel, au moins pour tous ceux du sexe mâle, et pensait que tous les hommes avaient le droit naturel d'élire leurs gouvernants, tandis que le parti opposé, le parti fédéral, considérait avec appréhension ce système de gouvernement par vote populaire et demandait que le suffrage fût soigneusement restreint.

Thomas Jefferson mourut le même jour que John Adams, son ancien adversaire politique, son prédécesseur à la présidence des Etats-Unis, et, depuis quelques années, un de ses meilleurs amis.

CHAPITRE XXX

JACQUES MADISON

Président des Etats-Unis de 1809 à 1817.

Détails biographiques sur le nouveau président. — Difficultés avec l'Angleterre. Déclaration de la guerre. Invasion du Canada. Siége de Détroit. Capitulation du général américain Hull. Combats maritimes. Essai de réconciliation. — Réélection du président Madison. Reprise de la guerre. Nouvelles attaques dirigées contre le Canada. Prise de Toronto. Les Anglais s'emparent d'Ogdensburg. Combats devant le fort Défiance. Abandon du port de Sackett par les Américains. Bataille de Burlington. Combat entre les flottes anglaise et américaine. Prise du fort Saint-George. Combat naval entre le *Chesapeake* et le *Shannon*. Combat entre l'*Argus* et le *Pélican*. Emploi des torpilles par les Américains. Offre de médiation faite par la Russie. Un deuxième essai de conciliation échoue. — Prise du fort Oswego par les Anglais. Les Américains s'emparent du fort Erie. Défaite des Anglais devant Plattsburg. Invasion des Creeks. Rupture de leur ligne. Expédition anglaise dirigée contre Washington. Prise de cette ville. Echec des Anglais devant Baltimore. Bataille de la Nouvelle-Orléans. Conclusion de la paix. — Réorganisation de la banque des Etats-Unis. Admission de la Louisiane et de l'Indiana dans l'Union.

L'installation de Jacques Madison, quatrième président des États-Unis, eut lieu le 4 mars 1809. Né le 17 mars 1751, dans le comté du roi George, province de Virginie, il fut élevé au collége de Princeton, et finissait ses études au moment où les démêlés avec la Grande-Bretagne décidaient les colonies à repousser ses

prétentions par les armes. Reçu avocat à vingt ans, il avait de la peine à se créer une réputation, lorsque les questions politiques agitées au sein du congrès lui firent entrevoir un nouvel horizon. Membre de l'assemblée provinciale de la Virginie en 1784, il prit une part très-active dans les débats que souleva la question du paiement des ministres de la religion. Le parti fédéraliste ou gouvernemental voulait que, comme tous les autres officiers tenant leurs charges du gouvernement, les ministres de la religion reçussent leurs appointements de l'État; l'autre parti, composé des démocrates, voulait, au contraire, que chaque secte religieuse pourvût aux besoins de son culte et subventionnât ses ministres à ses frais. Pendant la discussion, le parti démocratique demanda qu'un exposé de la question fût imprimé et répandu parmi la population, afin de pouvoir juger de l'opinion publique à ce sujet. Madison, choisi par les démocrates pour la rédaction de cette pièce, la fit dans un sens favorable à leurs idées, et par là amena l'assemblée à rejeter la proposition du paiement des ministres par l'Etat et à la remplacer par la fameuse « Déclaration de liberté religieuse, » qui soumet chaque communion religieuse à la nécessité, pour assurer son existence, de pourvoir aux frais de son culte. — La part qu'il prit dans ces débats le rangea sur-le-champ parmi les hommes éminents de son époque, et la Virginie l'envoya siéger au congrès de Philadelphie lorsqu'en 1787 cette assemblée fut réunie pour la rédaction de la nouvelle constitution des

États-Unis. Il aida puissamment de ses conseils Jefferson, Adams et les principaux auteurs de cet acte, pendant qu'ils y étaient occupés, et fonda ensuite un journal, le *Daily advertiser*, qui soutint au dehors la nouvelle constitution. Madison écrivit dans cette feuille une série d'articles importants signés : Publius. Les essais, remarquables pour la plupart, qui parurent dans le *Daily advertiser* furent ensuite réunis en un volume sous le titre de *Le Fédéraliste;* sur les quatre-vingt-cinq numéros qui le composent, cinquante et un sont attribués à Hamilton, cinq à John Jay, vingt-neuf à Madison. Le talent littéraire et la verve de polémiste dont Madison avait eu à faire preuve le mirent en vue. Il avait rédigé avec soin le procès-verbal détaillé des débats de chaque séance : cet ouvrage d'une haute importance est comme le commentaire dialogué de la constitution. Aussi, le congrès l'acheta-t-il, après la mort de Madison, au prix de trente mille dollars [1]. Membre du congrès depuis dix ans, Madison avait été nommé, sous la présidence de Jefferson, à la direction des affaires étrangères. Il occupa ce poste huit ans, et ne le quitta qu'après les élections de 1808, lorsqu'il fut élu lui-même à la présidence des États-Unis.

Dès son avénement, il rétablit l'usage des réceptions, aboli par son prédécesseur comme trop aristocratique. Par les soins de madame Madison, dont le tact était parfait, la maison du président devint le

[1] Ses œuvres ont été réunies en six volumes in-8.

ntre des réunions les plus recherchées. Aux récep-
)ns sous Washington, il y avait eu une étiquette
eine de dignité, mais aussi de cérémonie, qui avait
)uvent froissé les sentiments du parti démocratique.
celles de Madison régnait l'aisance unie au bon ton
; à l'observation des convenances [1].

Pour être homme du monde, Madison n'en était
as moins un homme d'Etat distingué : dans son
remier message au congrès, il développa devant
ette assemblée un exposé de la situation actuelle des
elations extérieures, et, faisant ressortir l'assez rude
éritage que lui avait laissé son prédécesseur Jeffer-
on, il déclara qu'il était résolu à maintenir rigoureu-
ement l'indépendance des Etats-Unis, et à refuser
oute concession qui porterait atteinte à l'honneur
ational.

La contestation entre l'Angleterre et l'Amérique
vait, à cette époque, pris un caractère de gravité
ui faisait concevoir de légitimes appréhensions sur la
ossibilité d'une guerre entre ces deux nations.
'outes deux, cependant, désiraient renouer des rela-
ions amicales. Afin de calmer l'irritation produite par
es derniers actes, et faire quelques pas dans le sens
'un accommodement, le gouvernement anglais, en
vril 1809, modifia ses ordres jusqu'à permettre aux na-
ires neutres de reprendre leur commerce avec quelque
ort qu'ils voulussent, sauf toutefois ceux qui étaient

[1] Didot, *Biographie universelle.*

en état de blocus : cette restriction s'appliquait aux ports de France, de Hollande et d'Italie. Peu après, un ambassadeur anglais arriva auprès du gouvernement américain pour l'assurer que les ordonnances du conseil émises en 1807 seraient retirées le 10 juin suivant, si le président consentait à renouer les anciennes relations avec la Grande-Bretagne. En vertu de cette assurance, le président Madison lança immédiatement une proclamation annonçant que les relations commerciales avec l'Angleterre seraient reprises le 10 juin. Mais l'heureux effet de cette nouvelle disparut bientôt, lorsqu'on apprit que l'ambassadeur anglais, en proposant cet arrangement, avait outrepassé ses instructions et que le gouvernement anglais pourrait le désavouer. — Déjà, quelque temps auparavant, le gouvernement américain, reconnaissant que la loi d'embargo causait le plus grand préjudice à ses nationaux, l'avait abrogée et remplacée par une autre loi défendant tout rapport avec la France et l'Angleterre, jusqu'à ce que l'une et l'autre de ces deux puissances belligérantes eussent révoqué ou modifié leurs édits, de façon qu'ils cessassent de violer les droits commerciaux des Etats-Unis. Le 1er novembre 1810, Napoléon rapporta les ordonnances dont se plaignaient les Américains. Croyant voir là une partialité flagrante, l'Angleterre en conçut une vive jalousie et essaya, une seconde fois, de renouer les relations avec l'Amérique par l'entremise de son ambassadeur, mais les conditions du traité furent très-

vagues, tandis que les mêmes mesures vexatoires étaient mises à exécution, l'Angleterre s'obstinant à prétendre au droit de visite sur les navires américains. Une rencontre qui eut lieu à ce moment de la crise entre la corvette anglaise *Little-Belt* et la frégate américaine *Président*, détermina la rupture des pourparlers engagés. Le commodore Rodgers, dans l'obscurité, avait hélé la corvette anglaise et en avait reçu, en réponse, un coup de canon. Cette insulte au pavillon américain fit déborder l'exaspération déjà grande de la population. Les Etats de l'ouest désiraient ardemment la guerre; ceux de la Nouvelle-Angleterre, dont beaucoup d'habitants avaient pour toute industrie la navigation et la pêche, hésitaient encore, et le président hésitait avec eux.

Sur ces entrefaites, Madison fut averti par les meneurs du parti démocratique, désireux de combattre l'Angleterre, qu'à moins qu'il ne cessât son opposition à la déclaration de guerre, sa réélection serait fort compromise. Les élections présidentielles allaient avoir lieu : possédé de l'envie de rester à la tête du gouvernement, Madison accueillit favorablement leur impérieux conseil. Le 19 juin 1812, le congrès, sur la proposition du président Madison, déclara donc la guerre à l'Angleterre. Cette résolution rencontra une vive opposition, parce que beaucoup pensaient qu'elle n'était pas nécessaire, et que les offenses commises par l'Angleterre n'étaient pas aussi graves que celles que la France avait fait subir aux Etats-Unis. Cette

divergence d'opinion augmenta l'animosité existant déjà entre les démocrates qui soutenaient la France et les fédéralistes qui préféraient l'Angleterre.

Depuis quelques années, l'esprit militaire s'était graduellement répandu au sein de la nation. Partout on avait mis le plus grand soin à discipliner les compagnies de volontaires; partout on voyait naître l'émulation entre les citoyens, et tous cherchaient à exceller dans les exercices du corps. Mais l'organisation de l'armée régulière était loin d'offrir une apparence aussi flatteuse; en vain le congrès avait-il autorisé l'enrôlement de vingt-cinq mille hommes; le nombre d'individus sans moyens d'existence, et par conséquent forcés par la nécessité à se faire soldats, était si peu considérable qu'on n'avait pu réussir à remplir de cette manière les cadres de l'armée. Au moment de la déclaration de guerre, les hommes sous les armes montaient à peine à cinq mille, et encore se trouvaient-ils répandus sur toute l'étendue du territoire américain. Pour remédier à ce fâcheux état de choses, le congrès décréta la levée de vingt-cinq mille hommes pour l'armée régulière, et l'enrôlement de cinquante mille volontaires. En même temps, il envoyait une circulaire aux divers Etats de l'Union, leur enjoignant d'avoir à fournir cent mille hommes pour la défense des côtes et des ports. Enfin, Henry Dearborn, de l'Etat de Massachusetts, fut nommé premier major-général, et commandant en chef de l'armée des Etats-Unis. — L'Angleterre était déjà prête à entrer en lice. Les

nées qu'elle possédait en Europe étaient très-fortes bien équipées, et sa marine ne comptait pas moins n millier de navires, parmi lesquels deux cent cinnte-quatre vaisseaux de ligne. Sur différents points la côte américaine, il y avait quatre-vingt-cinq vires de guerre portant le pavillon anglais, et le lac tario était au pouvoir de quatre bricks anglais, nés chacun de quinze canons. Les armées anglaises Canada étaient représentées par sept mille cinq nts « réguliers, » et quarante mille hommes des lices. — Ainsi que le prouvent ces chiffres, les Etatsis paraissaient peu en état de soutenir avantageunent la lutte avec leur ancienne ennemie.

Les troupes américaines, commandées par le général ill, gouverneur du territoire de Michigan, commenent la campagne par une irruption dans le haut Cala, mais elles virent leur projet échouer. Ayant ente traversé la rivière Maumee et ravagé les environs, es prirent position à Détroit et s'y fortifièrent. Le uverneur du Canada, sir George Prevost, pris à l'imoviste par cette invasion, se trouva sans ressources ur la combattre, et le major-général Brock, dont le ste était situé près de la frontière menacée, était si pourvu de moyens de défense, qu'il put seulement unir 330 soldats réguliers, 400 miliciens et environ 0 Indiens sous le commandement de leur chef cumseh. Avec ces faibles forces, il résolut d'attaer les positions ennemies. Le 13 août, les Anglais rivèrent en vue des retranchements élevés par les

Américains à Détroit. Ils s'occupèrent sur-le-champ à construire des batteries, et lorsque, deux jours plus tard, ils furent prêts à ouvrir le feu, ils sommèrent le général Hull de rendre la place. Sur l'avis de ses officiers réunis à l'instant en conseil de guerre, le général répondit que le fort serait défendu jusqu'à la dernière extrémité. Dès que le major Brock connut cette réponse, il ouvrit le feu et lança des bombes sur Détroit pendant la plus grande partie de la nuit; les Américains ripostèrent du fort, mais sans, d'un côté comme de l'autre, produire beaucoup d'effet. Le lendemain matin, on s'aperçut que les Anglais, protégés par des navires de guerre arrivés pendant la nuit, débarquaient en face de Springwells. La ville se trouvant entre eux et le fort, le tir de celui-ci ne put empêcher ni troubler le débarquement. A dix heures du matin, les Anglais s'avancèrent vers le fort, marchant en colonnes serrées. Les miliciens occupaient la ville, et étaient placés derrière des palissades d'où ils pouvaient faire beaucoup de mal à l'ennemi en le prenant en flanc; les troupes régulières défendaient le fort, et deux canons de 24, chargés à mitraille, étaient avantageusement placés sur une éminence d'où ils allaient pouvoir balayer toute la ligne des Anglais s'ils s'avançaient jusqu'à leur portée. Le plus profond silence régnait de toutes parts; l'ennemi marchait lentement, mais sans s'arrêter, et les Américains se réjouissaient à l'avance du succès facile qu'ils comptaient obtenir. Mais quel ne fut pas l'étonnement de

ces derniers lorsqu'ils reçurent l'ordre de rentrer dans le fort et quand on fit défendre à l'artillerie de tirer au moment même où tout faisait croire que les Anglais marchaient à une destruction certaine! Le général Hull, dont les capacités militaires n'étaient pas à la hauteur de sa mission, avait été si affecté par la défection des Indiens qui lui avaient donné l'assurance de maintenir leur neutralité pendant cette guerre, que, dès qu'il les vit au milieu de ses ennemis, sans attendre d'être attaqué, il avait fait arborer le drapeau blanc sur les murs du fort. Les assaillants, non moins surpris d'une pareille soumission, envoyèrent un officier pour s'assurer si elle était réelle; sur-le-champ, on rédigea l'acte de capitulation dans lequel Hull ne sut stipuler aucune condition avantageuse pour les siens. Les deux mille trois cents hommes qui composaient son armée se rendirent à discrétion, et les Anglais prirent immédiatement possession de la place ainsi que de toutes les armes et munitions qui s'y trouvaient. Parmi les canons qui tombèrent ainsi entre leurs mains, il en était un en bronze, qui portait cette inscription : « *Pris à Saratoga le* 17 *octobre* 1777. » Les officiers et les soldats anglais éprouvèrent une joie si grande de cette capture qu'ils couvrirent ce canon de leurs baisers et de leurs caresses.

Le général Hull, dans le rapport qu'il adressa ensuite au congrès, chercha à se disculper en grossissant les dangers dont il avait cru être entouré. Rendu à la liberté bientôt après en échange de trente Anglais, il

fut traduit devant une cour martiale : il était accusé de trahison, de lâcheté et de s'être conduit d'une manière indigne pour un officier. Sur la première charge, celle de trahison, la cour ne voulut pas délibérer; les deux autres parurent suffisamment prouvées, et, en conséquence, la peine de mort fut prononcée contre lui. Toutefois, en considération des services qu'il avait rendus pendant la guerre de la révolution, et aussi à cause de son grand âge, la cour le recommanda à la clémence du président. Celui-ci crut devoir lui remettre la peine qu'il avait encourue, mais il ordonna que son nom fût à jamais rayé des contrôles de l'armée [1].

Ce début malheureux des hostilités ne découragea pas les Américains que la haine et le ressentiment stimulaient à persévérer dans la guerre qu'ils avaient déclarée. Le 13 octobre suivant, une seconde armée, renouvelant la tentative contre le Canada, prit Queenstown, mais le désappointement et les revers suivirent bientôt ce succès partiel. Un fort détachement anglais envoyé pour repousser les envahisseurs les mit en désordre par une attaque bien dirigée, et les força à capituler après avoir perdu un nombre considérable des leurs.

Les Américains se consolèrent de ces défaites par leurs succès maritimes. La première rencontre eut lieu le 23 août entre le vaisseau de guerre anglais *Guerrière* et la frégate américaine *Constitution*.

[1] H. Brackenridge, *The war between the United States and Great-Britain*: 1812-1815.

Cette dernière, supérieure à son antagoniste par ses dimensions, le nombre de ses canons et de son équipage, en eut bientôt raison. Peu après le commencement de l'action, la *Guerrière* perdait son mât de misaine, et il devenait ainsi impossible de la manœuvrer; elle était sur le point de couler lorsque son capitaine arbora le drapeau blanc et abandonna son navire aux Américains qui y mirent le feu. — Le 25 octobre, la frégate américaine *Etats-Unis*, commandée par le commodore Decatur, s'empara du vaisseau anglais *Macédonien*, monté par trois cents hommes. Le commodore américain manœuvra très-adroitement, de manière à éviter un abordage immédiat, et pendant deux heures et demie, il tint son ennemi sous un feu terrible qui mit en pièces son gréement, abattit son mât de misaine et tua bon nombre d'hommes. Enfin, le capitaine anglais se rendit avec ce qui restait de son équipage, et son vaisseau, remorqué par ses vainqueurs, fut amené dans le port américain le plus proche où la population les accueillit avec des transports d'enthousiasme et de joie.

Après quelques autres combats isolés et de peu d'importance, des propositions en apparence conciliatrices furent faites des deux côtés, mais les prétentions de chacun des belligérants étaient tellement exagérées qu'elles ne furent point acceptées et n'amenèrent même pas une suspension des hostilités. Lorsqu'en 1813, le président Madison, soutenu une seconde

fois par le parti démocratique, eut été réélu avec Eldridge Gerry comme vice-président, la guerre reprit avec acharnement.

Les Américains s'étant encore portés vers les rapides du Maumee menaçant la frontière du Canada, le général Proctor qui commandait les forces anglaises dans cette région, s'avança à leur rencontre, par le froid rigoureux d'un hiver canadien, avec une poignée de réguliers et de miliciens. Rejoint en route par une bande de plus de cinq cents Indiens, il surprit ses ennemis sur les bords de la rivière Raisin et tua ou fit prisonnier tout le corps américain de onze cents hommes avec leur commandant, le général Winchester. Aussitôt après cet exploit, le général Proctor retourna à Malden, son quartier général, laissant les blessés américains à la merci des sauvages. Ceux-ci commencèrent immédiatement leur œuvre de massacre et de destruction, se servant tour à tour du tomahawk, du couteau à scalper et de la torche. Les deux maisons dans lesquelles la plus grande partie des blessés avait été entassée furent incendiées pendant que les Indiens dansaient autour, repoussant dans les flammes ceux qui cherchaient à échapper.

Lorsque le général Dearborn voulut réparer cet échec, en essayant, à son tour, d'envahir le Canada, il y conduisit, en avril 1813, une armée forte de deux mille hommes. Le but de son expédition était la ville de Toronto, capitale du haut Canada, dont les Américains savaient la conquête facile. Déjà quelque temps

auparavant, la flotte américaine, sous le commandement de l'amiral Chauncey, s'était emparée du lac Ontario, en sorte que rien ne s'opposa au passage du général Dearborn. Après une descente à terre qui se fit heureusement malgré une pluie de projectiles envoyés par les Anglais, les assaillants s'avancèrent sous les murs de la ville et répondirent vigoureusement au feu dirigé contre eux. Bientôt, la canonnade ennemie fut réduite au silence. Au moment où, dans cet instant de répit, les Américains s'attendaient à voir paraître au-dessus de la ville le drapeau blanc leur annonçant la reddition, une explosion soudaine et immense se fit sentir sous leurs pieds, ensevelissant dans ses décombres environ deux cents soldats. Les Anglais, avant de quitter la ville, avaient mis le feu à leur poudrière. Le général américain Pike reçut dans cette explosion une blessure mortelle, mais il eut la joie, avant de mourir, d'entendre les « hurrahs » de ses hommes qui pénétraient dans la ville conquise, et il expira en tenant sous sa main le drapeau enlevé aux Anglais pendant le combat. Des armes et des approvisionnements de tout genre pour une valeur d'un demi-million de dollars tombèrent en la possession des Américains à la suite de cette victoire.

Ce succès fut légèrement diminué par la perte que les Américains essuyèrent peu de temps après, lors de la prise d'Ogdensburg. Après quelques mois d'une inaction forcée, le général Proctor entreprit une expédition contre le fort Défiance, construit par les Améri-

cains sur les bords de la rivière Maumee. Si bien qu'il eût cherché à cacher ses intentions, les Américains les connurent ou s'en doutèrent, car, lorsqu'il arriva dans le voisinage du fort, ceux-ci s'étaient si solidement retranchés dans leur position, qu'aucune des batteries qu'il dressa ne put les en déloger. — Le général Proctor se consola de son insuccès par l'occasion qu'il eut ensuite d'obtenir un avantage partiel sur ses ennemis. L'attaque subite d'un corps de treize cents hommes venus à travers les bois pour secourir la garnison amena les assiégés à faire une sortie. Pris entre deux feux, les troupes anglaises perdirent un instant courage, la confusion se mit dans leurs rangs, et les Américains en profitèrent pour s'emparer des batteries. Cependant, par ses exhortations et son exemple, Proctor rallia les fuyards, et, recommençant le combat, il parvint à refouler les Américains qui perdirent, dans cette affaire, mille hommes tués, blessés ou prisonniers. — Les Anglais avaient été aidés dans ce combat, comme d'ailleurs dans presque toutes les rencontres précédentes, par les Indiens de Tecumseh, qui, après la victoire, se hâtèrent de reprendre avec les dépouilles de leurs victimes le chemin des bois.

Dans une autre direction, le colonel Baynes et le commodore Yeo unissaient leurs efforts pour s'emparer du port de Sackett, dans l'espoir de surprendre les Américains qui, au contraire, s'étaient préparés à une attaque. Pour arriver auprès des retranchements ennemis, les Anglais durent s'avancer sur une étroite

chaussée à moitié recouverte par l'eau, et lorsqu'ils prirent pied sur la terre ferme, après une escarmouche sans résultat sérieux, les Américains se retirèrent dans leur fort en détruisant autour d'eux tous leurs magasins ainsi qu'une frégate sur chantier. Les Anglais continuèrent à marcher en avant, leur avant-garde mit le feu à quelques casernes, mais au moment où les soldats croyaient recevoir l'ordre d'assaillir les retranchements ennemis, le colonel Baynes commanda la retraite. Au même instant, les Américains, pris de peur, évacuaient la place du côté opposé.

Un combat plus sanglant eut lieu le 27 mai 1813, pour la possession d'un fort construit sur le Niagara, entre les troupes du colonel Vincent et un détachement américain commandé par les généraux Chandler et Winder, qui débarqua près du fort George et marcha immédiatement à l'assaut des redoutes anglaises. La première attaque des Américains fut repoussée, mais, s'étant promptement reformés, ils revinrent à la charge. Voyant qu'il n'avait aucune chance de conserver le fort, le colonel Vincent ordonna de briser et de mettre hors d'état de servir toutes les pièces d'artillerie qui le garnissaient, puis il se replia en bon ordre. Arrivé sur les hauteurs de Burlington, il fut averti de l'attaque méditée contre lui par les Américains, au nombre de deux mille. Il résolut de les prévenir dans leur projet : s'avançant à la tête de sept cents soldats réguliers, il atteignit, au milieu de la nuit, le camp ennemi situé à Stony-Creek, et engagea un combat

qui se termina au déclin du jour par un succès éclatant. — L'un de ses détachements parvint ensuite à se rendre maître d'un corps de cinq cents Américains qui [illegible] prises avec les Indiens, commandés par [illegible] vit arriver le détachement anglais.

Le désir de recouvrer le fort Saint-George porta le général Prévost à attaquer ses postes avancés, dans l'espoir d'attirer les Américains dans la plaine ; mais bien que leur nombre, d'après ses renseignements, fût le double de celui de sa petite armée, les Américains n'acceptèrent pas le défi et restèrent dans leurs positions.

Le 10 septembre 1813, l'escadre américaine, commandée par le commodore Perry, jeune homme de vingt-huit ans à peine, se tenait à Put-in-Bay, dans le lac Erie, quand, au lever du soleil, la flotte anglaise fut aperçue se portant à toutes voiles à sa rencontre. L'escadre américaine se composait de deux bricks de vingt canons et de plusieurs petits navires armés en tout de cinquante-quatre bouches à feu. La flotte avec laquelle elle allait avoir à combattre était de beaucoup supérieure, se composant de six gros vaisseaux portant soixante-trois canons. — A onze heures du matin, la flotte anglaise se forma en ligne de bataille, mais le vent ayant changé subitement, le commodore Perry saisit cette occasion pour donner à l'attaque la direction qu'il désira. A midi et quelques minutes, le feu commença de tous côtés. Le *Lawrence*, monté par Perry, ne tarda

pas à être fort endommagé par le tir des Anglais avant même qu'il eût pu suffisamment s'approcher d'eux pour répondre à leurs coups avec ses petits canons. Enfin, il ouvrit son feu, et, deux heures durant, il soutint celui de ses adversaires, sans que les autres navires de son escadre cherchassent à lui venir en aide. Au bout de ce temps, le *Lawrence* était complétement réduit à l'impuissance, ses ponts étaient couverts de morts et de blessés, et ses canons démontés. A ce moment critique, Perry conçut un dessein d'une hardiesse admirable : aussitôt formé, il le mit à exécution. Confiant le commandement du *Lawrence* à son premier lieutenant, il sauta, son drapeau sous le bras, dans un canot, et, au milieu d'une grêle de balles, alla droit au second navire de son escadre, le *Niagara*, qui, si on le comparait à celui qu'il venait de quitter, était un vaisseau neuf et bien équipé. Le plus haut mât de ce navire porta bientôt après son drapeau. Pour en arriver là, Perry était passé par un moment plein de péril, mais le jeune héros était resté aussi calme qu'il avait été audacieux. Par de promptes évolutions, il rompit la ligne de bataille anglaise ; puis il lança aux deux navires les plus proches une bordée terrible de sa batterie de tribord, en tira une autre de bâbord sur une goëlette ennemie, et vint ranger son navire le long du vaisseau amiral anglais, dont par son tir continu il réduisit en très-peu de temps les batteries au silence. Les autres navires américains s'avancèrent alors, et décidèrent l'issue de la bataille, qui

avait duré près de trois heures : tous les vaisseaux anglais furent pris et conduits sur le côté américain du lac.

La conduite du commodore Perry avait été d'une adresse, d'une bravoure et d'une persévérance remarquables. Après le combat, les pertes ayant été très-grandes des deux côtés, il se montra plein d'humanité, prenant le même soin des blessés anglais que des blessés de ses propres équipages, et faisant de son mieux pour alléger les regrets de l'amiral anglais Barclay, tant qu'il demeura son prisonnier de guerre. En récompense de cet exploit, qui eut un grand retentissement dans les Etats-Unis, Perry fut nommé capitaine dans la marine, et il reçut les remerciements du congrès, ainsi que plusieurs autres marques de distinction.

Pendant la durée de cette guerre, le bas Canada fut aussi menacé d'une invasion formidable que deux généraux américains, à la tête d'une armée de sept mille hommes, avaient concertée contre cette partie du territoire anglais, mais tous leurs efforts vinrent échouer devant la résistance opiniâtre qu'ils rencontrèrent, et, renonçant à leur projet, ils se retirèrent.

Les habitants des districts du Niagara ayant été dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, et par cela même étant fatigués de la guerre, le colonel anglais Murray put, sans obstacle, s'avancer jusqu'au fort Saint-George, occupé par une garnison américaine. Là, il ne cessa de tenir ses ennemis dans une alerte

continuelle jusqu'à ce qu'enfin ils lui abandonnassent ce fort, sans même prendre le temps de détruire ses fortifications. — Le même officier se rendit ensuite au fort Niagara, qu'il prit à l'assaut, mais, retardé par ces opérations, il ne put arriver à temps pour secourir une division anglaise de deux mille hommes que les troupes américaines délogèrent de ses positions de Black-Rock, après un combat acharné.

Le succès qui paraissait s'être constamment attaché à la marine des Etats-Unis pendant l'année précédente avait éveillé la jalousie des officiers anglais et stimulé leur énergie. Le capitaine Broke, qui commandait le vaisseau le *Shannon*, voulut prouver aux Américains qu'ils ne devaient pas encore prétendre à la suprématie sur l'Océan. Depuis quelque temps, il croisait devant le port de Boston, où la frégate américaine *Chesapeake* se tenait dans l'expectative. Afin que la crainte d'une force supérieure n'empêchât pas son ennemi de sortir de sa retraite, il s'avança seul devant le port, indiquant par son attitude provocatrice qu'il défiait son adversaire. Le capitaine Lawrence du *Chesapeake* accepta le défi, et prit la mer. Les habitants de la ville vinrent aussitôt se ranger sur le bord du rivage pour assister au combat qui allait avoir lieu, confiants d'ailleurs dans son heureux résultat pour leur pays, car le *Chesapeake* avait une supériorité incontestable sur le vaisseau anglais, tant par le nombre de ses canons et leur calibre que par le chiffre de son équipage. Après un échange de plusieurs bor-

dées, la frégate américaine s'approcha si près de son adversaire que les gréements des deux vaisseaux se trouvèrent enlacés. A ce moment, le capitaine Broke remarqua que les canonniers du *Chesapeake* quittaient leurs pièces; sans plus tarder, il donna l'ordre à son équipage d'en venir à l'abordage. Joignant l'action à la parole, il se précipita sur le pont du navire ennemi; suivi de ses hommes, il abattit tout devant lui avec une furie irrésistible jusqu'à ce qu'il eût descendu l'étendard des Etats-Unis, et hissé le pavillon anglais à sa place. Dans la mêlée de l'abordage, le capitaine Lawrence eut le corps traversé par une balle; comme on le transportait mourant au poste du chirurgien, il prononça ces paroles qui sont devenues la devise de la marine américaine : *Don't give up the ship* (Ne rendez pas le navire). Bientôt la fusillade que les Américains, réfugiés sous le premier pont, dirigeaient sur les Anglais, cessa, et le *Chesapeake*, après un combat d'un quart d'heure, était en route avec son vainqueur pour Halifax.

Une autre capture que les Anglais firent peu après sembla indiquer que la fortune leur était devenue plus favorable. Pendant deux mois, l'*Argus*, l'un des navires de guerre américains, avait, en croisant dans la Manche, fait tant de mal au commerce anglais que plusieurs bâtiments bons voiliers avaient été envoyés à sa poursuite. Le 14 août, à quatre heures du matin, le *Pélican*, corvette à trois mâts, beaucoup plus forte que l'*Argus*, le découvrit à la lueur

d'un brick que ce dernier venait d'incendier. A cinq heures, le combat s'engagea à portée de fusil. Dès la première volée, le capitaine Allen de l'*Argus* fut dangereusement blessé, mais resta néanmoins sur le pont jusqu'à ce que, ses forces l'abandonnant tout à fait, il dut remettre le commandement au lieutenant Watson. A six heures, le gréement de l'*Argus* était tellement haché qu'il pouvait à peine manœuvrer. Le lieutenant Watson, atteint lui-même d'une blessure grave à la tête, fut contraint de quitter le pont. Une demi-heure plus tard, l'*Argus*, ayant perdu son gouvernail, amena son pavillon. Presque tous les hommes qui composaient son équipage étaient tués ou blessés.

Les côtes du nord, souvent attaquées par l'ennemi, se ressentirent encore plus vivement des funestes effets de la guerre par la gêne apportée dans leurs communications. New-York, depuis le printemps, était bloqué de près. Les frégates les *Etats-Unis* et le *Lacédémonien* et la corvette le *Hornet*, qui se trouvaient dans ce port, essayèrent, au mois de mai 1813, d'en sortir pour aller en croisière, mais les forces supérieures de l'ennemi les empêchèrent de mettre ce projet à exécution, et, dans une nouvelle tentative que ces bâtiments firent le 1er juin, ils furent contraints de se réfugier à New-London. Cette place avait peu de fortifications, mais aussitôt six cents miliciens arrivèrent pour défendre l'escadre. Le commodore Decatur, avec leur aide, fortifia l'entrée du fort et mit ses navires

à l'abri de toute attaque de la part des Anglais. Ceux-ci, voyant les sages précautions qu'il avait prises, se bornèrent à surveiller de près le commodore qu'ils tinrent ainsi bloqué durant plusieurs mois.

Pendant sa session d'hiver de 1812-1813, le congrès avait rendu une loi portant que quiconque parviendrait, par d'autres moyens que des vaisseaux armés ou commissionnés des Etats-Unis, à détruire des navires ennemis, aurait droit à une récompense égale à la moitié de la valeur de ces mêmes navires. La machine appelée *torpedo*, dont il fut si souvent question à cette époque, avait donné l'idée de cette mesure. En conséquence de cette loi, plusieurs tentatives furent faites pour embraser les navires ennemis. Voici les deux plus remarquables :

Au mois de juin, la goëlette l'*Aigle*, remplie de poudre, et ayant par-dessus quelques barils de farine, au milieu desquels on avait placé un ressort qui devait faire jouer la détente d'un pistolet au moment où on essaierait de décharger la cargaison, fut envoyée, comme en dérive, vers l'escadre qui bloquait New-London. Les bateaux de cette escadre s'en emparèrent; mais avant de la conduire le long du *Ramilies*, vaisseau amiral, les matelots voulurent distraire à leur profit quelques-uns des barils de farine dont elle paraissait chargée. Pendant qu'ils étaient ainsi occupés, la goëlette sauta et porta la destruction autour d'elle.

La seconde tentative eut lieu contre le *Plantage-*

net, vaisseau de soixante-quatorze. On se servit cette fois du *torpedo*. Cette machine, coulée à cinquante toises du *Plantagenet*, et entraînée vers lui par la marée, fit bientôt explosion ; elle lança une immense colonne d'eau qui retomba avec fracas sur le vaisseau anglais, et en même temps ouvrit un abîme dans lequel il parut devoir s'engouffrer. Toute la proue du *Plantagenet* fut emportée, et son équipage, saisi de terreur, se hâta de l'abandonner.

Le commodore anglais adressa de fortes remontrances aux autorités américaines, disant que de pareilles attaques étaient contraires aux lois de la guerre. Ses remontrances furent écoutées : dès lors, on ne se servit plus du *torpedo ;* mais l'effet qu'il avait produit tint les vaisseaux anglais dans une continuelle méfiance et ils n'osèrent plus s'approcher autant des ports américains [1].

Vers la fin de cette année, l'empereur de Russie, Alexandre, offrit sa médiation entre les deux belligérants, mais aucun d'eux ne consentit à réduire ses prétentions : l'Angleterre voulait conserver le droit de visite pour reprendre parmi les hommes des équipages américains ceux qui avaient été antérieurement ses sujets, ce que le président Madison refusait énergiquement.

Le 7 janvier 1814, le président communiqua au congrès les copies de lettres échangées entre l'ambas-

[1] Brackenridge, *The war between the United States and Great-Britain :* 1812-1815.

sadeur des Etats-Unis, M. Monroë, et le cabinet de Saint-James, lettres dans lesquelles il était question de nommer des plénipotentiaires pour négocier les conditions de paix. Le congrès approuva ces pourparlers, et, d'accord avec le gouvernement anglais, les représentants des deux puissances se réunirent à Gand. Mais là encore tout essai de conciliation échoua, les plénipotentiaires ne purent s'entendre, et, pour la troisième fois, la guerre reprit.

Dans les premiers jours de février suivant, le général américain Wilkinson quitta ses positions sur la frontière du bas Canada et transporta son quartier général à Burlington et à Plattsburg, en détruisant sur son passage des magasins et des casernes qui avaient coûté des sommes considérables. Derrière lui, cette destruction était continuée par un détachement anglais marchant à sa poursuite.

Au commencement de mai, sir James Yeo s'empara du fort Oswego, sur le lac Ontario. Pendant longtemps après, l'amiral anglais tint le port de Sackett en état de blocus, attendant toujours la coopération du général Prevost, mais, déçu dans son espérance, il se retira à Kingston, aussitôt qu'il eut appris le retour de Chauncey avec de nouvelles troupes.

Les Américains prirent alors l'offensive. Une expédition sous le commandement du général Brown traversa le Niagara, et força la garnison du fort Erie à se constituer prisonnière de guerre. Le même général attaqua ensuite les lignes anglaises à Chippawa et,

après un vif combat dans lequel les soldats américains firent preuve d'une grande bravoure et d'une discipline exemplaire, le commandant anglais dut ordonner à ses troupes de battre en retraite.

Vers le milieu de l'été, un corps de douze mille hommes s'avança, sous le commandement du général sir George Prevost, sur le territoire américain. Le 3 septembre, il mettait le siége devant Plattsburg, située sur le côté ouest du lac Champlain, à l'embouchure du Saranac. Sir Prevost comptait avoir facilement raison de cette ville, parce qu'il la savait défendue par des milices levées à la hâte, et que les fortifications n'en étaient pas achevées. Aidé par une flotte nombreuse qui bombarda les ouvrages américains, il commença l'attaque, mais presque aussitôt, et malgré les reproches de ses officiers, il donna à ses troupes l'ordre de se replier. Il abandonna sur le terrain une grande quantité de munitions et de canons, dont les Américains s'empressèrent de prendre possession. — Ce désastre pour l'armée anglaise mit fin à la campagne dans le bas Canada.

En 1811, le chef indien Tecumseh, l'ami des Anglais, s'était rendu parmi les tribus indiennes de l'Alabama et les avait excitées à prendre les armes contre les Américains. En conséquence, une ligue formidable s'était formée; en 1813, deux mille Creeks passaient la frontière et tombaient au mois d'août sur le fort Mims, situé à quarante milles au nord de Mobile. Les sauvages satisfirent leur soif sanguinaire en égorgeant

toute la garnison composée de trois cents hommes, ainsi que les femmes et les enfants. La nouvelle de ce massacre répandit la consternation dans tout le sud-ouest. Les gouverneurs du Tennessee, de la Géorgie et du Mississipi firent immédiatement des préparatifs pour envahir le territoire des Creeks. Les habitants du Tennessee, commandés par le général Jackson, furent les premiers prêts. Un détachement de neuf cents hommes, conduit par le général Coffee, atteignit la ville indienne de Tallushatchee, l'attaqua, l'incendia, et n'y laissa pas un Indien vivant. Le 8 novembre, une bataille eut lieu à Talladega, bataille où les sauvages subirent une défaite totale. Le même mois, une autre bataille leur fut livrée à Autosse, sur la rive sud du Tallapoosa, avec un résultat pareil. — Après une série de combats qui tournèrent presque tous au désavantage des Indiens, ceux-ci, chassés de place en place, se réfugièrent au mois de mars à Tohopeka, appelé par les blancs le Horseshoe Bend. Là, les Indiens se fortifièrent avec plus d'habileté que d'ordinaire. Suivant les ordres du général Jackson, le général Coffee cerna leur position du côté de la rivière, de manière à prévenir leur fuite. Le 27 mars, le corps principal des blancs, commandé par le général Jackson, attaqua les retranchements des Indiens. Telle était l'impétuosité des Américains que les sauvages ne purent soutenir le choc, et qu'ils reculèrent jusqu'à l'extrémité de leur forteresse improvisée. Entassés pêle-mêle sur un étroit espace, les Creeks, se sentant

perdus, se défendirent avec l'énergie que donne le désespoir. Exaspérés par leur défaite, les Indiens ne demandèrent pas de grâce, et il ne leur en fut pas accordé. Mille guerriers indiens avec leurs femmes et leurs enfants trouvèrent la mort dans ce combat à outrance. — Les quelques chefs qui, par suite de leur éloignement, n'avaient pas pris part à la guerre, envoyèrent leur soumission, et la ligue fut complétement et sans retour rompue.

Les opérations militaires, sur les côtes des Etats méridionaux, avaient été jusqu'alors conduites par les Anglais dans le but de tout dévaster et ravager plutôt que de s'emparer de quelque point important. En 1814, ils changèrent de tactique, et résolurent de frapper dans cette région un grand coup qui eût une influence décisive sur le résultat de la guerre. — Dans ce but, la flotte anglaise, commandée par le vice-amiral sir Cochrane, ayant à bord un puissant corps d'armée sous les ordres du major-général Ross, se rendit dans la baie de Chesapeake au commencement d'août, et y attendit l'arrivée de l'amiral Malcolm, qui devait la rejoindre avec toutes les forces dont il disposait. Tandis qu'il attendait ainsi, sir Cochrane apprit que la flottille américaine de Baltimore s'était réfugiée dans le fleuve Potomac. Dès que l'amiral Malcolm eut opéré sa jonction avec lui, il mit cette circonstance à profit pour déguiser aux yeux de ses ennemis son intention d'attaquer Washington, et il leur fit croire qu'il remontait le Potomac pour combattre la flottille de Bal-

timore. Arrivé, le 20 août, à la hauteur de Washington, le général Ross débarqua avec son armée et marcha contre la capitale américaine : il savait combien était faible sa garnison, et il était plein de confiance dans le succès d'un coup de main. Le 24 août, les Anglais se trouvaient à six milles de Washington, lorsqu'à Bladensburg, des miliciens et un corps de marins, commandés par le commodore Barney, voulurent s'opposer à leur marche. Une bataille s'engagea : les miliciens, mal disciplinés, ne tardèrent pas à lâcher pied et à se débander; les marins se conduisirent bravement, mais, écrasés par le nombre, ils furent forcés de se rendre, et avec eux le commodore Barney fut fait prisonnier. La nouvelle de cette défaite parvint rapidement à Washington : le président, les membres de son cabinet, le peuple, tous s'enfuirent de la ville. Dans la soirée du même jour, l'armée anglaise entra dans Washington. Le général Ross avait reçu de ses supérieurs l'ordre d'employer la torche dans la ville s'il réussissait à s'en emparer ; il transmit cet ordre à ses soldats, et aussitôt l'œuvre de destruction commença : le capitole, y compris le sénat et la chambre des représentants, le palais du président, l'arsenal, les chantiers de construction, le trésor, le ministère de la guerre, la corderie et le grand pont sur le Potomac, toutes les plus belles constructions de la ville furent la proie des flammes ; une frégate prête à être lancée et une corvette de guerre subirent le même sort. La nuit suivante, le général Ross ordonna la retraite,

et le 30 août l'armée anglaise se rembarquait sur la flotte, sans avoir été inquiétée par ses ennemis.

Cinq jours après la prise de Washington, une partie de la flotte anglaise, remontant le Potomac, arriva devant Alexandrie, que la chute de la capitale avait laissée à la merci des Anglais. Effrayés, les habitants achetèrent la clémence de leurs ennemis en leur faisant don de vingt et un navires, de seize mille sacs de farine et d'un millier de tonneaux de tabac.

Le ministère britannique fit d'abord sonner bien haut la prise de Washington et voulut faire considérer cette conquête comme de la plus grande importance; mais l'Europe entière l'envisagea sous un point de vue bien différent, et l'acte de barbarie dont les Anglais s'étaient rendus coupables en cette circonstance, au moment où des négociations pour la paix étaient entamées, excita une indignation générale. En Angleterre même, au sein du Parlement, la destruction de Washington produisit une si vive sensation, que ceux qui l'avaient ordonnée eurent recours aux plus grossiers mensonges pour se sauver des atteintes de l'exécration publique. — Aux États-Unis, cet événement eut des résultats immenses. Le président Madison lança une proclamation déclarant que l'amiral anglais avait avoué son intention de détruire toutes les villes de la côte dont il s'emparerait, et faisant appel à tous les officiers, il leur enjoignit de pourvoir sans délai aux moyens de défense. Les faits odieux commis par les Anglais réveillèrent le patrio-

tisme dans le cœur des Américains : l'esprit de parti, qui avait jusque-là paralysé en quelque sorte les opérations du gouvernement, disparut tout à coup. La même opinion, les mêmes sentiments animèrent les citoyens d'un bout à l'autre de l'Union, et l'on vit une nation d'hommes libres se levant dans sa force pour repousser un ennemi barbare[1]. De tous côtés, les milices s'armèrent, les habitants des villes travaillèrent sans relâche à élever des retranchements, et les ports de mer furent solidement fortifiés.

Encouragés par leur récent succès, l'amiral Cochrane et le général Ross arrêtèrent ensemble le projet d'une tentative contre Baltimore, l'un des ports les plus importants des États-Unis. Le 12 septembre, l'armée anglaise débarqua à North-Point, distant d'environ dix-huit milles de la ville, et s'avança vers elle. Pendant que l'avant-garde était attaquée par quelques compagnies de partisans américains cachées dans les bois, le général Ross reçut une blessure mortelle ; il fit, sur-le-champ, appeler auprès de lui le colonel Brooke, son chef d'état-major, lui donna quelques instructions et, après avoir recommandé à la protection de sa patrie sa femme et ses enfants, il expira tranquillement. Le gros de l'armée vint, quelques instants après, dégager l'avant-garde, mais toutes les attaques des Anglais contre les palissades et les retranchements des Américains échouèrent devant la résistance qui leur était

[1] H. Brackenridge, *The war between the United States and Great-Britain*: 1812-1815.

opposée. Après avoir renouvelé le lendemain sa tentative, sans obtenir plus de succès, l'armée anglaise se rembarqua.

Quelques engagements dont les résultats furent à peu près nuls eurent lieu ensuite, et les négociations de paix étaient reprises à Gand, lorsque, vers la fin de l'année, une grande bataille, désastreuse pour l'armée anglaise, fut livrée devant la Nouvelle-Orléans. Croyant trouver la capitale de la Louisiane sans moyens de défense, le général Pakenham organisa, de concert avec l'amiral sir Cochrane, une expédition très-importante contre cette ville. Mais son secret, paraît-il, transpira, car le général Jackson, qui commandait à ce moment le district, en eut connaissance, et, aidé par le commodore Patterson qui était à la tête d'une petite force navale, il se mit aussitôt à fortifier tous les abords de la ville. Le général anglais précipita alors son attaque, et le premier avantage qu'il obtint fut la prise et la destruction, le 13 décembre 1814, des cinq navires commandés par le commodore Patterson; il avait mené cette opération avec une flottille de cinquante petits bateaux montés par des marins de la flotte anglaise. L'assaut qu'il dirigea ensuite personnellement contre les ouvrages avancés de la Nouvelle-Orléans échoua, malgré ses tentatives répétées de surprendre cette ville. Le 28 décembre, l'armée anglaise se retirait à deux milles en arrière, et restait dans une inactivité complète jusqu'au 30. On devait pourtant bien supposer qu'un général aussi ac-

tif et habile que le général Jackson, ne laisserait pas que de profiter de ces jours de répit pour achever ses lignes de défense. Cette supposition était juste, et l'on ne tarda pas à apercevoir les Américains occupés à ce travail, tandis que de nombreux renforts arrivaient continuellement dans leur camp. Dans la nuit du 31, la moitié de l'armée anglaise s'avança à trois cents mètres des retranchements ennemis. L'obscurité et un silence religieusement gardé lui permirent d'élever, avant le jour, une redoute dans la construction de laquelle il entra, au lieu de terre, une quantité de tonneaux de sucre, représentant une valeur considérable. Le matin suivant, les Anglais aperçurent les différents régiments américains en tenue de revue, pleins de gaieté et de sécurité. Cette joie devait être de courte durée; en effet, lorsque les batteries anglaises ouvrirent leur feu, chacun se précipita à son poste. L'artillerie américaine répondit bientôt avec rapidité et précision à celle des Anglais, et ces derniers, vers la fin du jour, manquant de munitions, furent obligés d'abandonner leur position. Le 6 janvier, le général Pakenham reprenait l'offensive, en dirigeant une attaque sur la ville par trois côtés différents, mais quand, après avoir énormément souffert des coups de leurs ennemis, les soldats anglais parvinrent au pied des palissades américaines, il se trouva que, par suite d'un oubli impardonnable, aucune échelle n'avait été apportée pour aider à les franchir. Quelques soldats hardis se hissèrent sur les épaules de leurs camarades,

et réussirent, il est vrai, à entrer dans la ville, mais ce fut pour tomber aussitôt, sous les coups multipliés des Américains. Les autres, ceux qui se tenaient au dehors, étaient exposés à un feu continu qui les abattait compagnie par compagnie. Découragées, les troupes anglaises lâchèrent pied et fuirent en désordre; leur général, Pakenham, fit tout pour les arrêter, et, ayant rassemblé un certain nombre de soldats, il se mit à leur tête, et voulut les reconduire à l'assaut. Mais au même instant, une balle le frappa au genou et tua son cheval; il était monté sur un autre et continuait à exhorter ses soldats à recommencer la lutte, lorsqu'une seconde balle l'atteignit et le fit tomber inanimé entre les bras de son aide de camp. La bataille se changea dès lors en une déroute complète. Après des souffrances et des fatigues inouïes causées par des marches forcées à travers des marécages, par la faim, et par un froid rigoureux, les débris de l'armée anglaise arrivèrent sur les rives du lac Borgne, d'où, après quelques jours de repos, ils se rendirent à bord de la flotte qui les attendait. Jamais, dans aucune bataille, il n'y eut une telle disproportion de pertes : les Anglais eurent sept cents morts, quatorze cents blessés et cinq cents prisonniers, tandis que la perte des Américains ne fut que de huit tués et de treize blessés.

Après la bataille, le général Jackson accorda une trêve pour l'ensevelissement des morts anglais. Puis, il se dirigea à la tête de son armée victorieuse vers la

Nouvelle-Orléans qu'il avait quittée pour poursuivre les Anglais. Son entrée dans la ville fut un véritable triomphe, la foule l'accueillit par de sympathiques acclamations, et, à cette occasion, des prières d'actions de grâces furent dites dans la cathédrale. — Un incident qui suivit la rentrée de Jackson rappelle les temps de la république romaine. Comme la loi martiale était à cette époque en vigueur, le général Jackson donna l'ordre d'arrêter l'un des membres de la législature, qui avait fourni aux journaux quelques articles d'une tendance pernicieuse, et il le renvoya de la ville. Deux jours après, la nouvelle officielle de la signature du traité de paix arriva à la Nouvelle-Orléans. Le magistrat expulsé rentra dans ses fonctions, et aussitôt il envoya au général Jackson un ordre de comparution pour qu'il eût à répondre de son mépris de la cour. Le général se présenta, et, par l'organe de son avocat, justifia sa conduite, mais il n'en fut pas moins condamné à une amende de mille dollars. Cette sentence rendue contre le héros de la Nouvelle-Orléans souleva une indignation générale et le montant de l'amende fut promptement dépassé par la libre souscription des habitants. Jackson, pourtant, l'avait déjà payée de sa propre poche ; il ne consentit pas à en être remboursé, et il pria qu'on voulût bien distribuer les sommes recueillies aux parents des soldats tués dans la bataille. Il se démit ensuite de son commandement et, comme un autre Cincinnatus, il se retira dans sa ferme, jusqu'à ce que sa patrie, ayant besoin de ses services,

l'enlevât, encore une fois, à ses paisibles occupations.

Avant la fin de cette dernière expédition, les envoyés américains et anglais, réunis à Gand, y avaient conclu un traité de paix qui fut signé le 28 décembre 1814. Par ce traité, les conquêtes faites pendant la guerre par les deux belligérants étaient restituées à leur premier possesseur, les limites des frontières canadiennes étaient fixées, tandis qu'on gardait le silence sur la cause réelle de la guerre : le droit de visite sur mer. L'Angleterre abandonna alors l'espoir qu'elle avait conservé jusque-là de ramener tôt ou tard ses anciennes colonies sous sa domination.

L'un des avantages immédiats que les Américains tirèrent de cette guerre fut une plus grande consolidation de leur union. D'autres moins directs en résultèrent aussi : une forte impulsion avait été donnée à leur industrie par les prohibitions antérieures; en outre, chacun reconnut la nécessité de posséder une marine nationale. Ce fut vers ce dernier but que tendit dès lors l'énergie de la nation. Après le retour de la paix, l'étendard des États-Unis se montra sur toutes les mers; son territoire s'agrandit rapidement et l'administration intérieure fit des progrès étonnants. Cependant, la situation pécuniaire était des plus déplorables. La dette publique, déjà très-élevée avant la guerre, avait maintenant atteint le chiffre de cent millions de dollars; le contrat donné à la banque des Etats-Unis était expiré en 1811, et n'ayant pas été

renouvelé, les autres banques, dans les années suivantes, avaient suspendu leurs paiements en espèces. En 1815, le Congrès donna une nouvelle charte à la banque des Etats-Unis, fixa son capital à trente-cinq millions de dollars, désigna Philadelphie pour son point central et autorisa la création de succursales. Le 4 mars 1817, la nouvelle institution financière entra en mouvement et, par son action efficace, améliora le crédit du pays.

Au cours de ces événements, deux nouveaux États avaient été admis dans l'Union. En 1812, c'était l'Etat de la Louisiane, formé de la partie méridionale du vaste territoire acheté de la France sous la présidence de Jefferson, et qui, jusqu'à ce moment, avait été appelé « le territoire d'Orléans. » — En 1816, c'était l'État d'Indiana. Ce nom lui avait été donné à cause des Indiens qui l'habitaient encore et surtout en souvenir des combats désespérés entre les blancs et les Indiens dont cette contrée avait été le théâtre lorsque les Européens mirent pour la première fois le pied sur la terre américaine.

A l'expiration du second terme de son mandat, en 1817, Madison se retira dans sa propriété de Montpellier, dans la Virginie, propriété que sa famille n'avait pas, depuis longtemps, cessé d'habiter, et où il se livra aux études scientifiques qu'il avait toujours aimées. Il s'occupa d'agriculture, de sciences naturelles et employa les loisirs que lui laissaient ces travaux qu'il s'imposait, à écrire à de nombreux amis et à

aller voir son ami Jefferson, dont le lieu de retraite, Monticello, n'était qu'à une journée de distance de sa demeure. Rien n'honore plus à la fois Jefferson et Madison que la longue amitié qui les unit. Jefferson mourut le premier; dans son testament, il avait fait le legs suivant : « Je laisse à mon ami J. Madison « ma montre d'or, comme un gage de l'amitié qui, « pendant près d'un demi-siècle, nous a fait travailler « de concert à ce qui nous a paru devoir assurer le « plus grand bonheur de notre pays. » Ils avaient, en effet, travaillé ensemble, ils s'étaient succédé dans les plus hauts emplois. De même que Jefferson, Madison avait été pendant huit ans président des États-Unis. Il succéda encore à son ami défunt comme recteur de l'université de Virginie, après en avoir été « visitor. » Ils avaient les mêmes opinions politiques; cependant Madison était plus conciliant : il ménageait tous les partis. Il dut à cette habileté, ou plutôt à cette mansuétude naturelle de caractère, d'être universellement regretté. Lorsqu'à sa mort (il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans), le général Jackson donna au congrès communication de la triste nouvelle, ce ne fut qu'un concert de louanges unanimes. Quincy Adams prononça son oraison funèbre; nous n'en retiendrons que ces paroles, qui concluront dignement cette étude : « De cette pléiade de bienfaiteurs de l'humanité, les « fondateurs de la constitution des Etats-Unis, Madi- « son est le dernier qui soit parti pour recevoir sa « récompense suprême. Leur œuvre glorieuse leur a à

« tous survécu. Ils nous ont transmis le lien précieux
« de l'union, à nous qui sommes leurs descendants
« immédiats. Puisse leur souvenir ne jamais cesser
« d'être une voix d'avertissement, pour nous apprendre
« que c'est notre devoir de transmettre sans tache à
« nos enfants cet héritage sacré. »

CHAPITRE XXXI

JACQUES MONROË

Président des Etats-Unis de 1817 à 1825.

Sa vie jusqu'à son élection à la présidence. Il s'assure des moyens de défense du pays. Son message au congrès. Incursion des Indiens seminoles. Invasion de la Floride par le général Jackson. Démêlés avec l'Espagne. Achat de la Floride. Résolution adoptée par le congrès au sujet du drapeau des Etats-Unis. Première traversée de l'Atlantique par un bateau à vapeur. — Réélection de Monroë. Admission dans l'Union des Etats du Mississipi, de l'Illinois, de l'Alabama et du Maine. Le Missouri demande à entrer dans l'Union. Question soulevée par cette demande. Débats au sein du congrès. Admission du Missouri. Loi sur les Etats esclavagistes. Les Etats-Unis reconnaissent l'indépendance de six colonies espagnoles. — Le mécanicien Perkins et ses inventions.

Jacques Monroë, cinquième président des États-Unis, naquit le 2 avril 1759, dans le comté de Westmoreland en Virginie. Sa famille, ancienne et honorable, n'était pas riche. Il était le fils d'un charpentier qui, ambitionnant pour son enfant une position supérieure à la sienne, l'envoya de bonne heure à l'école, où il se montra l'un des plus assidus. Il quitta pourtant, dès l'âge de dix-sept ans, le collége de William et Mary, où il achevait ses études : un ardent patriotisme le poussait à s'engager dans l'armée. Lors de la déclaration de l'indépendance, il entra en qualité de

cadet dans un régiment commandé par le colonel Mercer. Bientôt après, nommé lieutenant, il prenait part à plusieurs des combats livrés par l'armée républicaine, et s'étant signalé notamment aux batailles de Brandywine, Germantown et Monmouth, il obtint le grade de capitaine. Il avait reçu dans cette campagne une blessure dont il porta toujours la marque. Il fut désigné pour servir d'aide de camp à l'un des officiers généraux, et de nouveaux services lui valurent, avant la fin de la guerre, le grade de colonel. En 1778, il abandonna la carrière militaire pour se livrer à l'étude des lois, et deux ans plus tard, nommé commissaire, il visita les troupes du sud qui étaient sous les ordres du baron de Kalb. Après avoir fait partie de diverses assemblées, ainsi que du congrès où il représentait la Virginie, il fut enfin nommé sénateur. En 1794, Washington l'envoyait auprès du gouvernement français comme ministre des États-Unis. Pendant le temps de son séjour, les chefs de la révolution française lui témoignèrent beaucoup d'égards; il fut même accusé par quelques ennemis politiques de s'être trop lié avec eux, et le gouvernement de John Adams le rappela. A son retour, il publia une brochure explicative de ses actes, brochure qui contribua puissamment, par les critiques acerbes qu'elle contenait contre les fédéralistes, à la non-réélection du président John Adams. Monroë s'était toujours montré l'adversaire de cet homme d'État, et, en cette circonstance, il donna libre cours à l'aversion qu'il éprouvait pour lui. Lorsque

Jefferson eut été élu à la présidence en remplacement d'Adams, Jacques Monroë fut préposé au gouvernement de la Virginie. Il exerça ces fonctions pendant trois ans, c'est-à-dire jusqu'au jour où le président Jefferson le chargea de se rendre en France pour y négocier, de concert avec Livingston, qui était déjà à Paris, l'achat de la Louisiane. Monroë se montra par la suite toujours fier du succès qu'il avait obtenu dans cette transaction, disant qu'il considérait la part qu'il y avait prise comme l'un des plus éminents services qu'il ait rendus à sa patrie. De Paris, Monroë se rendit à Londres occuper le poste d'ambassadeur des Etats-Unis auprès du gouvernement de la Grande-Bretagne, en remplacement de R. King, qui avait donné sa démission; il profita de sa position pour adresser d'énergiques protestations à ce gouvernement contre les saisies et les persécutions que les vaisseaux de guerre anglais opéraient sur les navires de commerce américain. De Londres, Monroë fut envoyé en Espagne pour régler une contestation qui venait de s'élever entre ce pays et les États-Unis. Le gouvernement américain croyait avoir acheté à la France toute la Louisiane; mais les limites de ce territoire étaient vagues, et l'Espagne prétendait maintenir son droit sur certaines parties de la Louisiane que la France, disait-elle, n'avait pu céder aux États-Unis, puisqu'elle ne les avait jamais possédées. Le débat soulevé à ce sujet n'était pas clos que Monroë était de nouveau envoyé à Londres pour présenter au gouvernement britannique les protesta-

tions des États-Unis contre la violation de leurs droits de neutres. Monroë, vers 1807, avait obtenu du ministère anglais un traité qu'il disait favorable aux Américains; Jefferson, cependant, renvoya ce traité à Londres pour révision, sans même l'avoir soumis au sénat. Un nouveau traité ne put être conclu. Les négociations avaient ainsi été traînées en longueur, si bien que Monroë resta en Angleterre plus longtemps qu'il ne comptait le faire. Il reprocha à cette occasion à Jefferson d'avoir retardé son retour pour l'empêcher de se présenter concurremment avec Madison à la présidence. A l'élection de Madison en 1809, celui-ci nomma Monroë secrétaire d'État, puis ministre de la guerre après la démission du général Armstrong. Jacques Monroë remplissait ces deux charges, pourtant bien différentes, en même temps, lorsque les élections qui eurent lieu en 1817 le portèrent lui-même, après Madison, à la présidence des États-Unis.

Aussitôt après son installation, le président Monroë voulut, afin de réveiller l'esprit patriotique et de s'assurer des moyens de défense dont disposerait le pays en cas d'une nouvelle guerre, visiter les principaux ports des Etats-Unis. Dans ce but, il se rendit successivement à Baltimore, Philadelphie, New-York, Boston, etc..... Pendant cette tournée qu'il fit, monté sur un cheval blanc, il portait un habit militaire en drap bleu, des culottes de couleur claire, et un chapeau à cornes, c'est-à-dire l'uniforme de petite tenue des officiers de l'armée républicaine. De cette manière, il

rappela au peuple ses anciens services militaires, et par là, ainsi que par la simplicité de ses manières et de son langage, il gagna les cœurs de ses administrés. — Il voulait aussi, pour parer à toute éventualité, augmenter l'effectif de l'armée. Le congrès l'avait fixé à soixante mille hommes; Monroë voulait en lever quarante mille autres par la conscription. L'absence de tout péril imminent le fit renoncer à ce projet.

Le 3 décembre 1817, Monroë envoya au congrès un message pour lui faire connaître sa pensée sur la situation intérieure et extérieure des États-Unis, et il ajouta qu'il était heureux de constater l'état florissant dans lequel se trouvait le pays. Il faut dire que la population des États-Unis qui, en 1810, s'élevait à plus de sept millions d'habitants, avait été, depuis ce temps, considérablement grossie par l'immigration qui, tous les ans, avait pris des proportions plus grandes. En 1816, onze mille personnes arrivèrent d'Europe pour s'établir dans les États-Unis, et l'année suivante il en vint plus du double.

Dans sa session de 1817-1818, le congrès abolit les droits intérieurs imposés pendant la dernière guerre, à savoir, sur les patentes des distillateurs, sur celles des détaillants, sur le sucre raffiné, sur les ventes aux enchères, sur les voitures de luxe et sur les timbres. Le président Monroë avait proposé la plupart de ces mesures, que le congrès approuva à une grande majorité. — Dans cette même session, le congrès fixa le traitement des membres de chacune des deux chambres

à huit dollars par jour (40 francs), et décida qu'une indemnité, calculée à raison de huit dollars par vingt milles, serait accordée à chacun d'eux pour ses frais de déplacement. Par là, le congrès annula l'acte passé en mars 1816, qui attribuait aux membres de chacune des deux chambres un traitement fixe de quinze cents dollars par an.

Les commencements de la présidence de Monroë furent troublés par les incursions des Indiens séminoles sur les frontières. Ils habitaient la Floride qui, à cette époque, appartenait à l'Espagne. Ces Indiens, dont plusieurs avaient épousé des esclaves échappées de la province limitrophe, la Géorgie, commettaient toutes sortes de déprédations sur les établissements voisins. Monroë envoya contre eux un corps d'armée commandé par le général Jackson. Celui-ci saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte d'exécuter les projets qu'il nourrissait secrètement sur la Floride. Il établit son quartier général au delà de la frontière, sur le territoire espagnol, et demanda au gouverneur de Pensacola de laisser arriver par la rivière Escambia, en traversant Pensacola et le fort Barancas, les approvisionnements qu'il devait recevoir de la Nouvelle-Orléans. Laissant des garnisons échelonnées dans les diverses villes de la Floride, il marcha droit sur le point où l'ennemi avait concentré ses forces. Dans les premiers jours de mai 1818, il apprit qu'une bande nombreuse de Séminoles s'était réfugiée dans le voisinage de Pensacola. Jackson se porta sur la ville et

s'en empara le 24 mai, ainsi que du fort Barancas, pendant qu'un de ses lieutenants enlevait d'assaut la forteresse Sainte-Augustine. Toute la Floride était ainsi au pouvoir du général Jackson, qui voulut la garder. Sur les réclamations du ministère espagnol, le congrès blâma hautement sa conduite, et il fut même question d'un vote de réprimande rejeté à une très-grande majorité [1].

Au moment où Jackson avait envahi la Floride, le gouvernement des Etats-Unis était justement en train de négocier un traité avec l'Espagne. Les négociations changèrent alors de base, et, le 22 février 1819, John Quincy Adams, secrétaire d'Etat, représentant les Etats-Unis, et Don Luis de Onis, ministre plénipotentiaire espagnol, signaient un traité par lequel la Floride orientale et occidentale, ainsi que les îles adjacentes, étaient cédées par l'Espagne aux Etats-Unis. En compensation, le gouvernement américain dut s'engager à employer une somme de cinq millions de dollars à dédommager ceux de ses nationaux qui avaient souffert des spoliations précédentes commises par les navires de guerre espagnols sur le commerce américain. Au mois d'octobre suivant, le roi d'Espagne, Ferdinand VII, ratifia le traité, mais les Etats-Unis ne prirent possession de la Floride que le 25 juillet 1821.

Le drapeau des Etats-Unis primitivement adopté

[1] Xavier Eyma, *Les 34 étoiles de l'Union.*

par le congrès, et composé de treize bandes horizontales alternativement rouges et blanches, avait été changé après l'admission dans l'Union des deux premiers Etats qui s'y joignirent à l'issue de la guerre, et le chiffre des bandes avait été porté à quinze. Le 4 avril 1818, le congrès décida qu'à l'avenir le nombre des bandes, fixé dès l'abord à treize, serait immuable, mais que, pour chaque nouvel Etat entrant dans l'Union, une étoile blanche serait ajoutée.

En 1819, le bateau à vapeur *Savannah* accomplissait la traversée de l'océan Atlantique dans l'espace de trente et un jours.

Vers la fin de son mandat, l'administration de Monroë devint très-populaire, et aux élections présidentielles, qui eurent lieu dans l'automne de 1820, il fut réélu avec une grande unanimité.

Quatre nouveaux États avaient été admis dans l'Union pendant sa première présidence, ce qui porta ainsi le nombre des Etats compris dans l'Union à vingt-trois. — En 1817, c'était l'Etat du Mississipi qui, fondé en 1716 par quelques pionniers français, avait tiré son nom du grand fleuve qui le limite vers son embouchure. — Un an après, c'était l'Etat d'Illinois, formé de ce qui restait du vaste territoire appelé « territoire du nord-ouest, » et duquel avaient déjà été détachées les provinces d'Ohio, d'Indiana et de Michigan. — Le 14 décembre 1819, l'Etat d'Alabama entrait dans l'Union. Son histoire primitive se confond avec celle des découvertes des Français dans cette par-

tie de l'Amérique. Le premier établissement permanent qui y avait été créé était le fort construit, en 1702, sur la baie de Mobile par une troupe d'explorateurs français que commandait Bienville. — Le vingt-troisième Etat de l'Union fut l'Etat du Maine; le président Monroë signa le décret de son admission le 15 mars 1820. La région occupée par cet Etat fut tour à tour visitée par les Anglais, les Français et les Espagnols, mais ce n'est qu'en 1823 que les Anglais en entreprirent définitivement la colonisation. A l'époque où il entra dans l'Union, la population du Maine était de 298,000 habitants et sa superficie couvrait près de trente-deux milles carrés.

La seconde présidence de Monroë fut marquée par l'admission dans l'Union (août 1821) du vaste Etat du Missouri. La demande d'admission qu'avaient faite ses habitants fut la source de difficultés plus graves que toutes celles dont la jeune république avait eu jusqu'alors à souffrir. Par la question qu'elle souleva, cette demande causa dans tous les Etats-Unis une agitation si violente qu'on put craindre pour le maintien de la paix intérieure. Les habitants du Missouri étaient partisans de l'esclavage. Or, depuis que le premier chargement de nègres avait été amené dans la Virginie, l'habitude de l'esclavage s'était de plus en plus invétérée dans les Etats du sud de l'Union, tandis que les Etats du nord considéraient cet assujettissement des nègres comme un mal dont on devait chercher à se débarrasser. A l'époque où la constitution fut adop-

tée, on croyait que l'esclavage disparaîtrait bientôt, et qu'ainsi la cause principale de dissentiments entre les Etats de l'Union ne serait plus que la jalousie naturelle des petits Etats contre les grands. Mais on se trompait, l'esclavage resta, et la demande des habitants du Missouri fit éclater le désaccord entre les Etats défenseurs de la liberté des nègres, et ceux qui voulaient au contraire le maintien de l'esclavage. — Quand la demande faite par le Missouri vint devant le congrès, les représentants des Etats du nord déclarèrent qu'il serait imprudent d'admettre dans l'Union un nouvel Etat partisan de l'esclavage; les sudistes répliquèrent que, comme le nombre des Etats dans le même cas que le Missouri et que la constitution protégeait était de beaucoup inférieur à celui des Etats « *libres*, » il fallait en admettre d'autres afin d'établir l'équilibre du pouvoir. Dans ce but, ils proposèrent que, lorsqu'un Etat « libre » serait admis dans l'Union, un Etat partisan de l'esclavage le serait en même temps. Le débat prit alors un caractère de singulière aigreur; les dissensions politiques étaient éteintes, mais il se révélait à propos de l'esclavage une autre cause de dispute qui était destinée à agiter et à bouleverser le pays pendant près de cinquante ans. Tous les arguments pour et contre l'esclavage furent présentés, au cours de la discussion, par les meilleurs orateurs du congrès. Il y fut dit que l'esclavage était inhumain, qu'un commerce de chair humaine était si révoltant qu'il faisait rejaillir la plus grande honte

sur le gouvernement qui l'autorisait, que personne n'avait le droit de posséder son semblable, que c'était une cruauté que de vendre des hommes à l'encan et de disperser des familles. Enfin, avec force preuves, les représentants du Nord démontrèrent que le nombre d'esclaves tirés annuellement d'Afrique se montait, d'après les statistiques de quatre années, à quarante mille hommes ou femmes pris principalement dans l'intérieur de l'Afrique. Ces malheureux se divisaient en quatre catégories : les prisonniers de guerre, les esclaves pour dettes non payées cu pour quelque crime souvent imaginaire, les domestiques vendus par leurs maîtres, et enfin tous ceux dont on réussissait à s'emparer par la ruse ou par la force. — De l'autre côté, les membres « sudistes » répondaient que la constitution reconnaissait et autorisait l'esclavage, que cette condition était la meilleure pour les gens de couleur, que les blancs ne pouvaient travailler en plein air sous les climats chauds, et que, sans esclaves, on ne pouvait cultiver la canne à sucre et le cotonnier.— Après un débat qui dura plusieurs jours, le congrès vota, le 3 mars 1820, la loi admettant le Missouri dans l'Union et lui permettant de conserver ses esclaves; mais on convint que, désormais, l'esclavage serait défendu dans tous les nouveaux Etats qui se formeraient au nord de la latitude 36° 30, et que ceux qui se trouveraient au sud de cette ligne de démarcation auraient la faculté d'agir à leur guise. Cette loi reçut le nom de « *compromis du Missouri de*

1820. » Comme tous les compromis, en fait de principes, celui-ci ne fit que retarder la crise. Au moment de cette loi, il aurait été facile d'abolir ou tout au moins de réduire l'esclavage; en laissant le mal grandir, il acquit une si grande force que pour l'extirper il fallut une effroyable guerre civile qui coûta la vie de milliers d'hommes.

Le 8 mars 1822, le président Monroë, dans un message au congrès, proposa de reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles du Mexique, du Chili, de Buenos-Ayres, de Caracas, de la Colombie et du Pérou, qui, depuis quelques années, combattaient pour s'affranchir de la domination de l'Espagne. Cette proposition provoqua une protestation de la part du ministre d'Espagne à Washington, où il rappelait en termes énergiques les preuves d'amitié que les États-Unis avaient reçues de son gouvernement, et notamment en ce qui concernait la cession de la Floride. Le congrès était trop convaincu des avantages qui résulteraient pour le commerce américain du vote de cette mesure, pour que cette simple protestation l'arrêtât, aussi le 28 du même mois, sur l'avis d'un comité chargé d'examiner le message du président, les deux chambres adoptèrent-elles, à la presque unanimité, une résolution proclamant les provinces en question États souverains. Elles décrétèrent, en outre, qu'une somme de cent mille dollars serait mise à la disposition du gouvernement pour le mettre en état d'effectuer convenablement cette reconnaissance. — L'année sui-

vante, Monroë déclara, en parlant de la décision prise en cette circonstance par le congrès, que *le continent américain ne devait être considéré sujet à la colonisation par aucune puissance européenne*. Cette célèbre déclaration constitue ce qui a été connu, depuis, dans la politique et la diplomatie des États-Unis comme la *doctrine Monroë*, doctrine qui consacre l'hémisphère occidental tout entier à des institutions libres.

En 1824, un mécanicien de Philadelphie, nommé Perkins, eut l'idée d'appliquer la vapeur aux machines de guerre. Il avait inventé un canon à vapeur, et obtenait, au moyen d'une chaudière en fer forgé, avec une consommation restreinte d'eau et de charbon, la pression considérable de 20,000 pouces anglais par pouce carré, soit environ 1,400 atmosphères. Un canon de 4 qu'il construisit d'après son système produisait, avec une livre de charbon, les mêmes résultats qu'un canon de même calibre avec quatre livres de poudre, et, de plus, il lançait dix boulets dans le même temps que le canon à poudre en lançait un. Il avait aussi inventé un fusil mû par la vapeur, qui pouvait tirer quatre cents coups à la minute, et dont les balles perforaient successivement plusieurs planches assez épaisses. L'enthousiasme que ces découvertes firent naître parmi ses compatriotes fut tel, qu'on lui attribua le projet de construire un canon monstre qui lancerait de Douvres à Calais un boulet pesant deux mille livres. Mais Perkins ne tenta jamais de réaliser ce projet, si toutefois il est vrai qu'il l'ait même

conçu. On s'occupa aussi beaucoup d'une autre de ses inventions, qui consistait dans le secret qu'il possédait de rendre à sa volonté l'acier dur ou tendre, de manière à pouvoir, lorsque la plaque d'acier avait été gravée à l'état tendre, la durcir ensuite, suivant son procédé, et en tirer un nombre indéfini d'épreuves.

Lorsqu'en 1825, le second terme de sa présidence expira, Jacques Monroë se retira de la vie publique, et alla vivre très-modestement dans sa ferme du comté d'Albemarle. Pendant la durée de son administration, il améliora sensiblement les conditions de l'armée, ainsi que celles de la marine. Reconnaissant la nécessité de fortifier quelques villes maritimes, il chargea de ce soin le général français Bernard; il créa plusieurs établissements d'une grande utilité, tels que des chantiers de construction, des fabriques d'armes, etc., et favorisa, en toute occasion, la fondation de colléges et d'universités, dont presque tous les États de l'Union se trouvèrent dotés vers la fin de sa présidence. — Le général Jackson, plus tard lui-même président, avait recommandé à Monroë de ne pas tenir compte des opinions politiques des fonctionnaires et de s'aider des talents des fédéralistes comme des autres. Monroë n'écouta pas ce conseil, et se montra toujours partial dans ses choix. Son administration fut cependant bienveillante pour tous. Aussi, lors de sa réélection, obtint-il une unanimité qui ne s'était pas vue depuis Washington : il obtint toutes les voix des électeurs, sauf une. A l'expiration de sa deuxième présidence, il

exerça dans le comté où il résidait les modestes fonctions de juge de paix. Comme ses deux prédécesseurs immédiats, il fut aussi « visitor » de l'Université de Virginie. Après six années d'une existence tranquille et que les événements intérieurs du pays ne troublèrent heureusement pas, il mourut le 31 juillet 1831 à l'âge de soixante-douze ans. On ne lui a reproché que son manque d'économie : « Bien qu'il eût reçu, dit Williams, dans « le cours de sa vie, trois cent mille dollars du trésor « public, il se retira des fonctions qui lui avaient été « confiées, avec beaucoup de dettes. » Lorsqu'il avait quitté la présidence, sa situation pécuniaire eût pu lui susciter de cruels embarras ; le congrès lui vint heureusement en aide, et, saisissant cette occasion de lui donner un témoignage de la satisfaction générale, il vota des fonds pour l'acquittement des dettes contractées par Monroë pendant le temps qu'il était resté au pouvoir.

CHAPITRE XXXII

JOHN QUINCY ADAMS

Président des Etats-Unis de 1825 à 1829.

Débuts d'Adams dans la vie politique. Son élection à la présidence. Achat des territoires appartenant aux Indiens. Désordres dans la Géorgie. Satisfaction donnée à cet Etat par le gouvernement des Etats-Unis. Les Indiens creeks refusent de livrer leurs territoires. Un corps d'armée est envoyé contre eux. Ils se soumettent. — Construction de canaux dans les Etats-Unis. Achèvement du canal Erie. Construction du premier chemin de fer. Introduction en Amérique de la première locomotive; craintes qu'elle inspira au peuple. — Opposition rencontrée par l'administration d'Adams. Disparition d'un franc-maçon. Clameur qu'elle souleva contre cette société. — Vote de la *loi du tarif*. Mécontentement de la population. Fin de l'administration d'Adams.

John Quincy Adams, sixième président des États-Unis, fut installé dans ses fonctions le 4 mars 1825. — Il était né dans le Massachusetts le 11 juin 1767; fils aîné de l'ancien président John Adams, il n'avait que neuf ans lorsque son père signa la déclaration d'indépendance. Il reçut dans sa jeunesse une excellente instruction et entra très-jeune dans la carrière politique. Agé de onze ans seulement, il avait suivi son père en Europe et avait complété son éducation diplomatique par un séjour prolongé à Paris et à la Haye. A l'époque où Jefferson était nommé président, Adams se

trouvait à Berlin en qualité d'ambassadeur. De Berlin ou des autres villes de Prusse qu'il visitait, il adressait à son frère, à Philadelphie, une série de lettres que celui-ci publiait dans le *Porte-folio*, journal de la ville. Ces lettres pleines de renseignements sur l'histoire et l'état actuel de la Prusse, surtout sur l'industrie et le système d'éducation de ce pays, excitèrent un vif intérêt et firent connaître leur auteur. Rappelé par Jefferson qui était son ami, il fut nommé par lui, en 1806, professeur de rhétorique et de belles-lettres au collége de Harvard, dans la province de Massachusetts, l'un des principaux colléges des États-Unis. Peu après, il faisait partie du sénat. Il fut ensuite ambassadeur en Russie, et, en 1814, il était placé à la tête des cinq commissaires envoyés par les États-Unis, qui négocièrent à Gand le traité de paix avec la Grande-Bretagne. Dans la même année, il se rendait à Vienne comme plénipotentiaire américain auprès du congrès européen réuni dans cette ville. Un an plus tard, il occupait le poste d'ambassadeur à Londres, et à l'élection du président Monroë, il devint secrétaire d'État. En 1825, les élections présidentielles le désignaient, et il apportait dans ce nouvel emploi la sagesse, une grande expérience et une habileté peu commune.

Pendant la durée de son administration, le pays jouit d'une prospérité remarquable. — Adams fit beaucoup pour coloniser les parties encore incultes du territoire des États-Unis et pour y établir les émigrants qui continuaient à affluer en Amérique. Presque toutes

les tribus indiennes avaient été refoulées à l'ouest du Mississipi et leurs territoires achetés par l'État. Ces opérations ne se firent pas toujours sans peine, et le gouvernement d'Adams fut un moment inquiété par les désordres qui éclatèrent dans la Géorgie. Depuis un quart de siècle, la Géorgie était en contestation avec le gouvernement des États-Unis au sujet des terres occupées dans cet État par les Indiens creeks. Quand, en 1802, la Géorgie fit abandon de ses droits au territoire du Mississipi, le gouvernement général s'engagea à acheter, pour les lui rétrocéder, les terres que possédaient les Creeks dans ses limites. Cette promesse n'avait jamais été tenue, en sorte qu'à la fin, lasse d'attendre, la Géorgie se plaignit de ce qu'elle considérait comme mauvaise foi de la part des États-Unis. Le cas était grave et les conséquences qu'il pouvait avoir étaient des plus alarmantes. Après de longues et patientes négociations, le président Adams conclut en 1826 un traité avec les Creeks, par lequel toutes les possessions de ces derniers dans la Géorgie devenaient la propriété des États-Unis. Les conditions principales de ce traité étaient les suivantes :

« Les Creeks cèdent aux États-Unis une immense « étendue de terrain situé en Géorgie; les États-Unis « consentent à payer sur-le-champ 217,600 dollars, « pour être partagés entre les chefs et guerriers de la « tribu. Les États-Unis consentent à payer en outre, « à la nation, une annuité perpétuelle de 20,000 dol- « lars. Le départ des Creeks émigrants devra s'opérer

« d'ici à deux ans. Les États-Unis subiront les frais « de ce départ et fourniront aux émigrants des vivres « pendant un terme qui n'excédera pas douze mois « après leur arrivée dans leur nouvelle résidence. Un « agent, un sous-agent et un interprète résideront « près d'eux, et les États-Unis leur enverront un ser« rurier et un charron. Les États-Unis devront être « mis en possession du territoire cédé le 1er janvier « prochain. »

Cette question était à peine terminée qu'une nouvelle source d'embarras se produisit. Les Indiens creeks dont le gouvernement venait d'acheter les territoires contestaient les pouvoirs des négociateurs américains. Le général Gaines fut envoyé contre eux; mais avant que les hostilités eussent commencé, les Indiens, cédant aux conseils pacifiques qui leur étaient donnés, se calmaient et le congrès détruisait fort opportunément toute cause de dispute en ratifiant le traité conclu avec eux.

En outre de ce qu'il avait fait pour faciliter l'établissement des colons dans les régions intérieures des États-Unis, le gouvernement avait adopté un nouveau et vaste système de canaux. C'était, dans sa pensée, le meilleur moyen de communication avec les régions dont la colonisation allait être entreprise. Dans ce but, et pour les aider à construire des canaux, il accorda aux États d'Illinois et d'Indiana de longues bandes de terre. L'achèvement du canal Érie, le plus grand travail de ce genre fait jusqu'à cette époque, marqua la

première année de la présidence d'Adams. Ce canal reliait le lac Erie au port de New-York. Sa construction, commencée le 4 juillet 1817, avait demandé huit années et coûté dix millions de dollars. Le 26 octobre 1825 eut lieu son ouverture officielle. Le gouverneur de New-York, de Witt Clinton, qui s'était en 1810, lors de la proposition de cette vaste entreprise, prononcé devant le sénat de New-York pour l'adoption, et l'avait vaillamment soutenue pendant l'exécution, organisa, à l'occasion de cette solennité, une fête magnifique. Entouré des officiers de l'État et d'un certain nombre d'invités, il s'embarqua à Buffalo sur un bateau richement décoré et descendit le canal vers New-York, suivi par tout une flottille. La nouvelle de son départ fut transmise au loin au moyen d'une quantité de canons disposés de dix en dix milles, ce qui permit aux habitants de New-York de la recevoir une heure et demie seulement après qu'il eut commencé son voyage. Sur tout leur parcours, le gouverneur Clinton et ses compagnons furent l'objet d'ovations continuelles de la part des populations riveraines, et quand, le 2 novembre, ils arrivèrent à Albany, tous les bateaux à vapeur de l'Hudson vinrent à leur rencontre pour les escorter jusqu'à la capitale, où il fut procédé à l'accomplissement de la dernière cérémonie. Elle consistait à verser dans la mer, à la pointe de Sandy-Hook, un tonneau d'eau du lac Érie, ce qui symbolisait l'union des eaux du lac avec celles de l'océan Atlantique. — Immédiatement après l'ouverture de ce canal, les émi-

grants se répandirent dans l'intérieur de l'Etat de New-York, et là où l'on avait creusé des canaux, des villes et des villages se fondèrent.

L'année 1827 vit la construction du premier chemin de fer. La longueur de la ligne n'était que de trois milles : elle menait des carrières de granit aux quais de Quincy (État de Massachusetts), et les chariots étaient tirés par des chevaux. Ce ne fut que deux ans plus tard que la Compagnie du canal de l'Hudson au Delaware fit venir d'Angleterre, pour le service de ses mines de charbon, la première locomotive. Cette machine ne parcourait, en moyenne, que douze milles à l'heure; mais elle n'en éveillait pas moins une grande curiosité chez le peuple qui, de même qu'en Angleterre, prédisait qu'elle ne pourrait jamais mouvoir son propre poids, et que les roues tourneraient sans avoir prise sur les rails. D'autres pensaient que, si elle réussissait, elle créerait un grave préjudice aux fermiers en effrayant les animaux, et qu'elle nuirait à l'élevage des moutons dont la laine serait à tel point noircie par la fumée qu'elle perdrait toute valeur. Quel ne fut pas l'étonnement de tous, lorsqu'on vit la nouvelle machine courir aisément sur les rails, entraînant à sa suite plusieurs lourdes voitures, et ne causer aucun des désastres prédits! Cette machine est encore en très-bon état de conservation; elle faisait partie de l'Exposition de Philadelphie de 1876.

Depuis le commencement jusqu'à la fin, l'administration d'Adams fut en butte à l'opposition la plus

acharnée de la part des partisans du général Jackson et de M. Crawford, ses concurrents aux dernières élections. De plus, il manquait l'accord nécessaire entre les différents départements de son gouvernement. C'est à peine si l'on pourrait citer une proposition du président qui ait été adoptée.

Au mois de septembre 1826, un habitant de New-York, William Morgan, menaça l'association des francs-maçons, dont il était membre, de dévoiler plusieurs de ses secrets. Quelques jours après cette menace, Morgan disparut et l'on n'entendit plus parler de lui. On accusa les francs-maçons de l'avoir assassiné, et il s'éleva une grande clameur contre eux dans New-York, clameur dont les États environnants se firent ensuite l'écho. Le débat entre les francs-maçons et leurs ennemis devint politique, et plusieurs hommes éminents s'engagèrent dans la controverse. De Witt Clinton, gouverneur de New-York, homme d'État d'une valeur reconnue, souffrit beaucoup dans sa réputation parce qu'il était membre de l'association en question; ses derniers jours furent troublés par la haine qui s'était attachée au nom de franc-maçon.

Une question d'intérêt public relative aux droits à établir sur les marchandises venant de pays étrangers commença à cette époque à être la cause d'une grande divergence d'opinion parmi la population. Le gouvernement d'Adams favorisait ce qu'on appelait le « système américain, » c'est-à-dire la protection des manufactures indigènes, au moyen de droits imposés sur

importation de marchandises étrangères. Ce système ouvenait naturellement aux habitants de l'est, qui 'occupaient beaucoup de fabrication, mais il était re-)oussé par les habitants du sud, adonnés plus spécia- ement à l'agriculture. — En 1828, le gouvernement it voter par le congrès la *loi du tarif*, dont les conditions étaient si onéreuses qu'en beaucoup d'endroits on 'appela la « loi des abominations. »

Lorsque son mandat fut expiré, Adams, appuyé par M. Clay, le secrétaire d'État, posa de nouveau sa candidature, mais il ne fut pas réélu. Les amis de son concurrent le plus redoutable, le général Jackson, persuadés qu'il n'était arrivé une première fois au pouvoir que par un marché déloyal, jetèrent le plus grand discrédit sur toutes ses mesures, et l'accusèrent de témoigner trop de déférence aux ambassadeurs étrangers accrédités auprès de son gouvernement. Il était, disait-on, pour un Américain, trop porté vers ces habitudes diplomatiques de l'Europe, que ses relations avec les cours les plus célèbres lui avaient appris à estimer. En outre, le nouveau système de douanes qui venait d'être établi lui avait attiré le mécontentement d'une grande partie de ses anciens électeurs. — Il échoua donc dans sa lutte contre Jackson, et vécut retiré dans sa terre de Quincy, près de Boston, jusqu'à ce qu'en 1830, élu au congrès, il alla demander énergiquement l'abolition de l'esclavage.

CHAPITRE XXXIII

ANDREW JACKSON

Président des Etats-Unis de 1829 à 1837.

Son élection. Détails biographiques sur le nouveau président. Destitution de sept cents employés du gouvernement. Création du journal *le Libérateur*. Insurrection des nègres dans la Virginie. Fondation de sociétés contre l'esclavage. Usage du droit de *veto* fait par le président. La banque des Etats-Unis demande un renouvellement de son contrat. Il lui est accordé par le congrès. Opposition du président. Affaire de la *Nullification*. Révolte de la Caroline du Sud. Projet de sécession de l'Union. Mesures adoptées par le président. Vote par le congrès du *compromis du tarif*. Réélection de Jackson. Son antipathie pour la banque des Etats-Unis. Il lui retire les fonds du gouvernement. Attentats contre la vie du président. Guerre du Faucon noir. Troubles causés par la question de l'esclavage. Guerre avec les Indiens seminoles. Difficultés avec la France. Situation des Etats-Unis en 1835. Extinction de la dette. Admission des Etats de l'Arkansas et de Michigan dans l'Union.

Les élections présidentielles qui eurent lieu à la fin de 1828 furent particulièrement intéressantes. Suivant une convention faite quelques années plus tôt, le général Jackson se présenta comme candidat de l'opposition. Aux élections précédentes, Jackson avait obtenu un nombre de votes électoraux supérieur à celui d'Adams; mais, sans tenir compte de la préférence populaire, la chambre des représentants avait choisi le second. Cette fois le peuple était résolu d'avoir l'homme

de son choix ; Jackson fut élu par 178 votes électoraux contre 83 donnés à son concurrent.

Le nouveau président était né dans la Caroline du Nord, le 15 mars 1767, issu d'une famille originaire d'Écosse, qui s'était établie en Irlande au seizième siècle, et avait émigré aux États-Unis en 1765. Andrew Jackson fut d'abord destiné à l'Église, et pour cela placé à l'Académie de Waxhaw, mais à l'époque de la déclaration d'indépendance, il laissa là ses études, et, âgé de treize ans seulement, il s'enrôla avec un de ses frères plus âgé que lui, et servit pendant toute la durée de la guerre. On raconte qu'ayant été fait prisonnier par les Anglais dans une des batailles auxquelles il prit part, un officier voulut faire de lui son domestique et lui commanda de nettoyer ses bottes. Le jeune patriote considéra cet ordre comme une injure et refusa, disant qu'il était prisonnier de guerre et non le valet des oppresseurs de sa patrie. Cette fière réponse lui valut la prison et un coup de sabre dont il conserva toute sa vie la cicatrice. Il garda le souvenir de ce traitement et eut toujours pour les Anglais une haine profonde dont ses actes postérieurs furent marqués. Après la conclusion de la paix et la dissolution de l'armée, Jackson entra chez un avocat et s'appliqua à l'étude des lois. Nommé, trois ans plus tard, avocat général près la cour de la Caroline du Nord, il fut tour à tour membre de la chambre des représentants, sénateur, juge et major général de la milice. C'est dans ce dernier emploi que nous l'avons vu, pendant

la seconde guerre avec l'Angleterre, réprimer en 1813 la révolte des Indiens creeks. Il fit preuve en cette occasion d'une telle énergie, que les Indiens le surnommèrent le « Couteau tranchant » et la « Flèche acérée. » Deux faits qui se passèrent pendant cette campagne, peignent bien le caractère ferme et bon tout à la fois du général Jackson. Après une rencontre avec les Indiens, son attention fut attirée par les cris d'un petit enfant indien dont la mère venait d'être tuée. Il le prit, et le présentant aux quelques femmes qui se trouvaient parmi les prisonniers, il demanda que l'une d'elles en prît soin. « Sa mère est morte, lui répondit-on, que l'enfant meure aussi. » Le général Jackson l'adopta, et s'en fit lui-même la nourrice. Parmi ses provisions particulières, il avait une petite quantité de cassonade; il s'en servit pour nourrir l'enfant qu'après la guerre il emmena avec lui dans sa famille et qu'il éleva. — Une autre fois, c'était pendant l'hiver de 1813-1814, les troupes qu'il commandait eurent cruellement à souffrir de la faim; un soldat, sortant des rangs, s'avança vers le général et lui demanda pour lui et pour ses camarades quelque chose à manger. « Je vais partager avec vous, » répondit Jackson, et il tira de sa poche une poignée de glands. L'exemple qu'il venait de donner n'était pas assez puissant, paraît-il, pour faire endurer en silence à ses soldats les privations qu'ils avaient supportées jusque-là, puisque quelques jours après des symptômes de révolte se manifestèrent. Jackson, dont le bras gauche

avait été fracassé par une balle dans un combat précédent, se saisit d'un fusil et, montant à cheval, s'avança seul au milieu des rebelles; puis, les regardant fixement, il leur ordonna de reformer leurs rangs, déclarant qu'il tuerait le premier qui ne lui obéirait pas. Intimidés par le ton de ses paroles, les soldats reformèrent instantanément leurs rangs, et il ne fut plus dès lors question de révolte. — Pendant la durée de cette même guerre, le général Jackson, établi à la Nouvelle-Orléans dont il avait fortifié les abords, infligea à l'armée anglaise la plus sanglante défaite qu'elle ait essuyée. Dans la construction des ouvrages de la ville, il avait fait entrer une grande quantité de balles de coton appartenant à plusieurs gros négociants. L'un d'eux, visitant les remparts, reconnut aux marques des balles qu'elles étaient sa propriété. Il en fit la remarque au général Jackson qui prit un fusil des mains d'un soldat et le remit à son interlocuteur en lui disant: « Si ce coton est à vous, j'espère que vous n'aurez que du plaisir à le défendre. » — En 1818, chargé de réprimer les invasions des Indiens seminoles sur les frontières, il réussit pleinement dans son expédition. Il envahit la Floride, poursuivit ses ennemis avec acharnement et s'empara même de forts qui appartenaient à l'Espagne. Il fit prisonniers deux Anglais, Arbuthnot et Ambrister, qu'il trouva en compagnie des chefs indiens. Il les fit juger par une cour martiale, cassa le jugement trop doux selon lui, bien qu'il y eût, sur les deux accusés, un condamné à mort, fit pendre de sa

propre autorité un des Anglais et fusiller l'autre. Cette extrême sévérité fut blâmée par tous les adversaires politiques de Jackson. Une censure fut demandée au congrès. Seule, la réputation de brave et de démocrate dont jouissait le général le fit absoudre. — En 1824, il se portait candidat à la présidence, échouait devant son concurrent fédéral John Quincy Adams, et en 1828, posant de nouveau sa candidature, il était élu avec une écrasante majorité. Il avait alors soixante-deux ans.

Son premier acte, aussitôt après son entrée en fonctions, fut de renvoyer des emplois administratifs qu'elles occupaient sept cents personnes connues pour être les partisans de son prédécesseur, et de nommer à leur place ses propres amis. Quelques hommes politiques, en qui le président Jackson avait une grande confiance, lui ayant conseillé de destituer le collecteur du port de Salem (Massachusetts), Jackson soumit, en conséquence, à l'approbation du sénat le nom du successeur qu'il voulait lui donner. « Savez-vous, lui demanda « le colonel Benton, qui vint le voir lorsque sa propo- « sition était en discussion, quel est celui que vous « voulez destituer? » — « Non, répondit Jackson, je « ne puis me souvenir de son nom, mais je tiens de « source certaine que c'est un homme incapable et « un conventionnel fédéraliste d'Hartford. » — « Mon- « sieur, reprit Benton, celui dont nous parlons est le « général Miller, qui s'est montré un brave soldat sur la « frontière du Canada. » Troublé, le président s'écria : « Pas le même Miller qui répondit : « Je vais es-

« sayer, » quand on lui demanda s'il pourrait s'em-« parer d'une batterie anglaise. » — « Pardon, c'est « le même, » dit Benton. Jackson tira violemment la sonnette, et lorsque le domestique parut, il lui donna l'ordre d'aller promptement avertir le colonel Donelson qu'il avait besoin de lui. « Donelson, dit le président « aussitôt que celui-ci entra, je désire que le nom du « citoyen nommé collecteur à Salem soit rayé immé-« diatement ; écrivez une lettre au général Miller pour « lui annoncer qu'il gardera son emploi aussi long-« temps qu'Andrew Jackson vivra..... Attendez ! je « vais lui écrire moi-même; cette promesse le tou-« chera davantage venant d'un de ses anciens frères « d'armes. »

Le fait le plus important de l'année 1831, à en juger d'après l'influence qu'il eut en semant le germe de ces dissensions qui devaient aboutir trente ans plus tard à la guerre entre le Nord et le Sud, est la création à Boston, par William Lloyd Garrison, d'un journal hebdomadaire appelé *le Libérateur*, dont le but avoué était l'émancipation immédiate et sans condition des esclaves. Cette publication agita fortement les esprits dans toute la contrée; la législature de la Géorgie offrit cinq mille dollars pour la tête de Garrison, et le gouverneur de Massachusetts demanda, dans son message annuel, que les abolitionistes fussent poursuivis devant la justice. Les menaces dont il était l'objet n'intimidèrent nullement Garrison, qui, dans un numéro de son journal, écrivit : « Je ne veux pas d'équivoque. Je ne ferai

« aucune excuse ; je ne reculerai pas d'un seul pouce, « et je serai entendu. » L'excitation fut encore augmentée par l'insurrection qui éclata dans la Virginie. Ayant à sa tête un esclave du nom de Nat Turner, une forte bande de nègres parcourut le pays, pénétrant dans les habitations et exterminant des familles entières. Garrison était opposé à tout acte de violence qui eût pu le mener à son but, mais on ne lui attribua pas moins la responsabilité de cette insurrection que ses écrits avaient certainement causée. Après quelques jours de poursuite, Nat Turner fut arrêté, jugé et exécuté. L'année suivante, Garrison fonda la *Societé contre l'esclavage de la Nouvelle-Angleterre*, société dont l'influence grandit de jour en jour. En même temps, des sociétés analogues se fondèrent dans d'autres parties des États-Unis. — Pour résister à toute cette agitation, le président Jackson demanda au congrès de voter une loi défendant l'envoi par la poste des publications contre l'esclavage. Sa demande fut repoussée.

Dans les premiers temps de son administration, Jackson fit preuve d'une grande modération, mais peu à peu son caractère absolu reprit le dessus et se dessina nettement. Lors de la session du vingt et unième congrès, le président Jackson se servit quatre fois du droit de *veto*, tandis que Washington ne l'avait employé que deux fois pendant tout le temps de sa présidence, et que les deux Adams et Jefferson ne s'en étaient pas du tout servis.

En 1832, le président se rendit populaire auprès de beaucoup de gens par la fermeté et l'énergie qu'il déploya en empêchant par son *veto* le renouvellement des priviléges dont avait joui jusqu'alors la banque des États-Unis créée par Hamilton, et dont il avait toujours désapprouvé les opérations. Jackson la considérait comme un stimulant qui ne pouvait que corrompre le commerce et encourager des spéculations malsaines et des habitudes extravagantes. Comme le second traité obtenu par la banque sous la présidence de Madison devait expirer en 1836, ses administrateurs adressèrent une demande au congrès pour qu'un troisième traité leur fût d'avance accordé. Le congrès vota une loi renouvelant le contrat, mais Jackson refusa de le sanctionner. Pour passer outre à l'opposition du président, il eût fallu que les deux tiers des membres du congrès se prononçassent en faveur de la loi ; malgré l'influence exercée par la banque et ses vingt-cinq succursales, cette majorité ne put être réunie, en sorte qu'à l'expiration de son contrat, la banque cessa d'exister.

L'affaire de la *Nullification* causa aussi à Jackson, pendant le premier terme de sa présidence, de très-sérieuses difficultés. Il dut même, à un moment, lorsque la situation lui parut le plus tendue, se faire autoriser par le congrès à lever une armée pour soutenir l'autorité du gouvernement. Beaucoup des Etats agriculteurs avaient violemment protesté contre le « tarif des douanes » quand il avait été établi en

1828; dans la Caroline du Sud plus particulièrement, les habitants pensaient que les droits imposés étaient, dans leur ensemble, par trop favorables aux manufacturiers du nord, et, s'excitant mutuellement et graduellement, ils en arrivèrent à élire une convention qui se réunit dans cet État, en octobre 1832, pour élaborer le plan d'une sécession. Son premier acte fut de publier une adresse aux citoyens des Etats-Unis, où, partant du fait particulier dont il s'agissait, elle posait en thèse générale que l'Union américaine, en déléguant à un gouvernement central certains pouvoirs, avait toutefois réservé à chacun des Etats le droit d'annuler les actes de ce gouvernement qui seraient jugés contraires à ses intérêts particuliers. En conséquence, elle annonça qu'aucun droit ne serait payé dans la Caroline du Sud après un certain jour, et que si le gouvernement des Etats-Unis essayait de recouvrer ces droits par la force, la Caroline du Sud s'organiserait immédiatement en un gouvernement séparé. A la tête de ce gouvernement devait être placé le vice-président des Etats-Unis, Calhoun, partisan de la doctrine de nullification, et qui, à cause de l'appui qu'il avait prêté aux planteurs mécontents, s'était brouillé avec le président Jackson. Des médailles furent frappées, portant l'inscription « John C. Calhoun, premier président de la Confédération du Sud ; » chacun porta à son chapeau une cocarde bleue ornée au milieu d'un bouton sur lequel était représentée une palme, symbole choisi par la nouvelle nation, et l'on se pré-

para à résister par les armes à la perception des droits. — Sitôt qu'il eut reçu la nouvelle de ce commencement de révolte, le président Jackson lança une proclamation dans laquelle il soutenait que l'Union américaine était plus qu'une simple confédération d'Etats indépendants, qu'aucun Etat ne pouvait se soustraire à ses obligations suivant son bon plaisir ou sa volonté, et il terminait en invitant la population de la Caroline du Sud à revenir à son ancienne loyauté. En même temps, sur l'approbation du congrès, il formait rapidement une armée, en remettait le commandement au général Scott et l'envoyait, ainsi que plusieurs vaisseaux de guerre, vers la Caroline. Devant ces mesures énergiques, les chefs du mouvement sécessioniste reculèrent, et ainsi toute effusion de sang fut heureusement évitée. — Peu après, le secrétaire d'État, Henry Clay, celui-là même qui avait fait adopter le célèbre « compromis du Missouri, » proposa au congrès, comme moyen de conciliation, une révision de la loi objet de la querelle, et lui soumit un projet connu depuis sous le nom de *compromis du tarif*. Cette loi, qui garantissait la réduction graduelle de tous les droits jusqu'à ce que, dans l'espace de dix ans, ils eussent atteint le taux réclamé par le Sud, reçut l'approbation des deux chambres, ainsi que celle du président.

Tandis que la proposition de Clay était discutée au congrès, quelqu'un voulut lui faire observer qu'elle pourrait bien lui causer du tort aux prochaines élections; relevant la tête, Clay répliqua noblement :

« J'aime mieux agir selon l'équité que d'être président! »

Avant son élection à la présidence, en 1828, le général Jackson avait demandé au congrès de déclarer que le président ne pourrait remplir son mandat que pendant un seul terme, et il avait proposé un amendement à la constitution dans ce sens. En 1832, il était, paraît-il, revenu sur ses opinions antérieures, car aux élections présidentielles de cette année il se laissa docilement élire une seconde fois.

Persuadé que ses actes administratifs venaient ainsi de recevoir l'approbation formelle du pays, il voulut en profiter pour frapper la banque des États-Unis d'un plus grand coup. « Dans la chaleur du débat, dit « M. Michel Chevalier[1], et au bruit des acclamations « qui suivirent le rétablissement de l'ordre[2], le vieux « levain guerrier acheva de se soulever dans l'âme du « général Jackson; sans prendre de repos, il entama « une vigoureuse campagne contre la banque. C'était « une guerre à peu près sans provocation et certaine- « ment sans justice. » Informé que cette institution employait de larges sommes dans des intentions politiques, il pensa que les fonds du gouvernement s'élevant à près de dix millions de dollars n'étaient pas en sûreté sous sa garde, et il les lui retira malgré l'opposition du congrès et le conseil de son cabinet. « J'en prends la responsabilité, » disait-il aux membres du

[1] Lettre sur l'Amérique du Nord. Décembre 1834.
[2] Affaire de la Caroline du Sud.

gouvernement qui lui déconseillaient cette mesure. Jackson avait, en effet, une antipathie invétérée pour la banque. Il en avait fait pressentir les effets quand il disait dans son message de l'année 1830 : « La con« stitutionnalité et l'avantage de la loi qui ont créé « cette banque ont été mis en question par une grande « partie de nos concitoyens; tous sont tombés d'accord « qu'elle avait manqué son but important, d'établir « une circulation de valeurs solides et uniformes. » Dans son message de 1833, Jackson formula plusieurs griefs contre la banque. Il l'accusa : « 1° D'avoir in« trigué pour que la question du renouvellement de « sa charte fût soumise au congrès pendant la session « de 1831-1832, afin de le mettre, lui président, dans « l'alternative de donner son consentement à la déci« sion affirmative du congrès ou de tourner contre lui « les votes des amis de la banque lors de l'élection à « la présidence, s'il opposait son *veto* à la décision « du congrès. — 2° De s'être mêlée de politique en « travaillant contre lui lors de l'élection présidentielle « de 1832, et d'avoir à cet effet augmenté la somme « de ses escomptes et avances de 28 millions de dol« lars. — 3° D'avoir voulu pervertir la liberté de la « presse, soit en se livrant à des publications sans fin « de discours et de brochures, soit en gagnant les « journaux à sa cause. » La banque se plaignit amèrement de la décision dont elle était frappée, car elle avait payé un million et demi de dollars le droit d'être la dépositaire des fonds du trésor. A l'instant, elle

réduisit ses escomptes, et, par un contre-coup direct et facile à prévoir, les opérations des autres banques furent de beaucoup diminuées. Une panique s'ensuivit; la détresse fut grande dans toute la contrée; des pétitions innombrables furent adressées au président contre cette mesure; le congrès protesta, mais le vieux héros était obstiné : convaincu qu'il avait eu raison, il ne voulait pas revenir sur sa décision. Pendant ce temps, deux attentats contre sa personne furent commis; l'un par un peintre en bâtiments à moitié fou, à qui on avait dit que, s'il était sans travail, c'était le président qui en était la cause; l'autre par un lieutenant de marine nommé Randolph.

Les Indiens dont les territoires avaient été régulièrement achetés par le gouvernement ne voulaient pas toujours, lorsque l'époque en était venue, les abandonner aux Américains et se retirer au delà des limites qui leur avaient été prescrites. La guerre du Faucon noir qui eut lieu en 1832 fut causée par le refus des Indiens sacs et renards de livrer leurs terres aux planteurs américains. Leur territoire avait été acheté par le gouvernement quelque vingt-cinq ans auparavant, mais comme on n'en avait pas eu besoin tout de suite, les Indiens étaient restés. Sur le refus qu'ils opposèrent d'exécuter le traité, les hostilités commencèrent; le gouverneur de l'Illinois appela la milice et le général Scott fut envoyé à Chicago avec neuf batteries d'artillerie. Arrêté dans sa marche par le choléra, il ne put coopérer avec les troupes du général Atkinson

ui engagèrent une vigoureuse campagne contre les diens, les battirent en plusieurs rencontres, et finalement s'emparèrent de leur chef, le Faucon noir. Ce ernier fut emmené à Washington, où il ne tarda pas reconnaître quelle avait été sa témérité d'essayer de tter avec une nation beaucoup plus puissante que la enne. Rendu bientôt à la liberté, il retourna auprès e son peuple, et, par ses conseils, lui fit abandonner s terres réclamées et se retirer dans l'Iowa.

En 1835, la ligue contre l'esclavage, qui devenait de our en jour plus puissante, mais qui avait souvent à utter, même dans les États où l'esclavage n'était pas oléré, contre les mauvais traitements de la populace, it ses partisans et ceux qu'elle voulait protéger être, lus encore qu'en aucune autre circonstance antérieure, l'objet de violences et de meurtres. Dans certains États du Sud, les nègres étaient devenus presque ussi nombreux que leurs propriétaires. Ce fait signalé l'attention des blancs leur avait fait comprendre le éril dans lequel ils pourraient se trouver un jour, et s cherchèrent à garantir leur sûreté en redoublant e sévérité à l'égard de leurs esclaves. De plus, des ruits se répandirent que des complots avaient été urdis par les noirs et par leurs partisans contre la race lanche. Bien qu'aucune preuve de ces complots n'eût été recueillie, ces bruits portèrent au comble la fureur populaire contre les esclaves, et contre ceux qui, par des motifs généreux, prêchaient l'émancipation des nègres. Alors éclatèrent des scènes hideuses qui se

succédèrent pendant plusieurs mois, dans toutes les parties de l'Union. A Philadelphie, on mit le feu à une vaste salle publique appelée « Salle de la Pennsylvanie, » où s'était réunie la *Convention nationale des femmes anti-esclavagistes*. Des écoles pour les enfants nègres élevées dans le Connecticut et dans le New-Hampshire furent rasées. Dans l'Illinois, à Alton, une foule ivre de colère massacra le révérend Lovejoy, éditeur d'un journal abolitioniste. A Livingston, deux missionnaires venus dans cette ville pour prêcher l'abolition de l'esclavage furent arrêtés par les habitants et pendus sans jugement. Un habitant de Charlestown, accusé d'aider les partisans de l'abolition de l'esclavage, fut fouetté, goudronné et couvert de coton; sa maison fut envahie et la populace se partagea ses meubles. La *Société contre l'esclavage des femmes*, à Boston, voulut, vers le milieu d'octobre, tenir une séance dans laquelle l'un des plus célèbres apôtres de l'abolition de l'esclavage, Thomson, devait se faire entendre. On pourra juger de l'effet que produisit cette nouvelle par la circulaire suivante dont plusieurs centaines d'exemplaires furent aussitôt répandus dans toute la ville :

« Thomson, l'abolitioniste, cet infâme scélérat d'étranger, « Thomson prêchera ce soir au Liberator Office, n° 48, rue « Washington. C'est une bonne occasion pour les amis de « l'Union d'enfumer ce Thomson dans son repaire. Ce sera une « querelle entre les abolitionistes et les partisans de l'Union. « Quelques bons patriotes ont fait une souscription de cent « dollars pour récompenser l'individu qui mettra le premier la

« main au collet de Thomson, de sorte qu'on puisse, avant la « nuit, le conduire à la marmite au goudron. Amis de l'Union, « veillez ! »

La multitude fut exacte au rendez-vous, et envoya dans la maison une commission chargée de jeter dans la rue les livres, registres, papiers de la Société ; en un clin d'œil tout fut mis en pièces et foulé aux pieds. Craignant que la foule ne se portât à quelque extrémité sur les dames de la Société qu'il se sentait incapable de protéger, le maire les invita à se séparer ; partout, sur leur passage, elles furent sifflées, huées, honnies. Quant à Thomson qu'on découvrit tapi dans le haut de la maison, on lui passa une corde autour du cou, on le descendit le long d'une échelle et on l'escorta jusqu'à l'hôtel de ville. Là, le maire harangua ses concitoyens, il invoqua leur bon sens et leur patriotisme pour faire respecter la loi ; on se rendit à son exhortation, mais ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'on réussit à conduire sain et sauf le prédicateur abolitioniste en prison.

L'activité et les forces des antagonistes de l'esclavage semblèrent s'augmenter par les obstacles qu'on leur opposait et par les violences avec lesquelles on croyait les comprimer. C'est ainsi que le nombre des sociétés affiliées à la *Société générale pour l'abolition de l'esclavage* s'éleva à 600 en 1836, de 200 qu'il était l'année précédente [1].

[1] U. Tencé, *Annuaire historique*. Année 1835,

Cette même année (1835), les Indiens seminoles de la Floride suivirent l'exemple des Indiens sacs et renards. De même que ces derniers, ils ne voulurent pas, le temps venu, quitter leurs territoires et transporter leurs campements au delà du Mississipi, limite qui leur avait été fixée. La guerre commença aussitôt, et dura quatre ans. Osceola, le grand chef des Seminoles, s'était montré de si mauvaise foi en contestant la validité du traité d'achat conclu avec le gouvernement, que le général Thompson, l'agent américain, le fit arrêter et mettre aux fers. Dissimulant sa rage, Osceola fit semblant de consentir au traité, mais il ne fut pas plutôt relâché, que, brûlant du désir de se venger, il complota le massacre des blancs et la dévastation de la contrée. Le général Thompson, surpris au moment où il était à table dans une maison que protégeaient les canons du fort King, fut tué et scalpé par une bande d'Indiens conduits par Osceola. Le même jour, le major Dade tombait avec un détachement de cent dix-sept hommes dans une embuscade, et ils étaient tous massacrés, à l'exception d'un seul qui, couvert de blessures, resta enfoui sous un monceau de cadavres. Après trois années de combats, dans lesquels les troupes américaines eurent presque toujours l'avantage, les Seminoles se retirèrent dans les marais situés au sud de la Floride, où ils espéraient trouver une sûre retraite. Ils y furent relancés par le général Zacharie Taylor, et mis en déroute complète, le 25 décembre 1837, dans la grande bataille d'Okeechobee.

Pendant plus d'une année encore, Taylor poursuivit les Peaux-Rouges. En 1839, les principaux chefs firent leur soumission, et signèrent un traité de paix.

Tandis que ces faits se passaient, une nouvelle source d'inquiétudes avait surgi et fourni à la forte volonté du président Jackson une occasion de plus de s'affirmer. Depuis longtemps, le gouvernement des États-Unis réclamait à la France une indemnité pour le préjudice causé au commerce de ses nationaux pendant les guerres de Napoléon, par la saisie d'une quantité de navires américains. Après avoir été repoussée ou éludée par les gouvernements qui se succédèrent en France jusqu'en 1830, cette demande fut enfin prise en considération, sur une pressante invitation du président Jackson, et un traité, conclu le 4 juillet 1831, fixa l'indemnité que la France paierait aux États-Unis à vingt-cinq millions de francs. Mais cette convention ne fut point ratifiée par les deux chambres françaises, et la traite tirée en 1834 par le gouvernement américain pour le montant de la première échéance lui revint protestée. Jackson, que son caractère décidé disposait aux mesures immédiates, donna l'ordre à l'ambassadeur des États-Unis près la cour de France de revenir en Amérique, et il recommanda au congrès d'autoriser les sujets américains à user de représailles sur les navires français. Déjà, malgré l'opposition du sénat, les bruits de guerre prenaient de la consistance, et l'esprit public s'échauffait

dans les deux pays, lorsque, vers la fin de janvier 1836, l'Angleterre intervint, et par sa médiation fit revenir les chambres françaises sur leur décision. Le crédit que leur avait demandé le ministère fut accordé, et ainsi disparurent les fâcheux symptômes d'une guerre avec la France.

Le recensement de la population fait pendant cette même année fit connaître qu'elle était de douze millions huit cent mille habitants, c'est-à-dire, trois fois ce qu'elle avait été au temps de la présidence de Washington. A cette époque, les États-Unis se trouvaient dans une situation si prospère, qu'en 1835 la dette fut complétement amortie; l'année suivante, l'excédant du revenu, trente-sept millions de dollars environ, fut partagé entre les divers États, sous la promesse faite par chacun d'eux de rendre ce qui lui était remis lorsque le gouvernement en aurait besoin.

Aux élections présidentielles de 1836, la politique du général Jackson reçut une fois de plus le témoignage de l'approbation du peuple, par le choix qui fut fait de Martin Van Buren, un de ses amis, démocrate comme lui, pour lui succéder.

Pendant le second terme de son administration, deux États nouveaux étaient entrés dans l'Union. — L'Arkansas, le vingt-cinquième État, y fut admis le 15 juin 1836. Il était formé d'une partie du territoire de la Louisiane, et son nom lui venait d'une tribu d'Indiens qui vivaient sur son sol, mais dont la race est aujourd'hui éteinte. — Le Michigan, vingt-sixième

État, fut admis le 26 janvier 1837. Formé d'une partie de l'ancien territoire du Nord-Ouest, son nom était dérivé de mots indiens signifiant « grand lac. » Les premiers blancs qui l'explorèrent avaient été des missionnaires français guidés par le père Marquette qui, en 1668, fonda le premier établissement appelé « Sault Sainte-Marie. »

Le 4 mars 1837, Jackson assista à la cérémonie d'installation de son successeur. Comme il se tenait debout le chapeau à la main et la tête éclairée par les rayons du soleil, il fut l'objet de l'attention générale. Deux jours après, il quittait Washington, escorté par une foule sympathique dont les sentiments de regrets se traduisirent par des pleurs silencieux lorsque, arrivé au dehors de la ville, Jackson lui adressa un dernier adieu, levant son chapeau et montrant ses cheveux blancs. — Jackson se retira dans sa propriété de l'Hermitage, près de Nashville, État de Tennessee, et y mourut huit ans plus tard, à l'âge de soixante-dix-huit ans, laissant une très-petite fortune que son intégrité et le désintéressement dont il avait fait preuve toute sa vie ne lui avaient pas permis d'augmenter. Pour juger en peu de mots le général Jackson, il faut rappeler cette conversation du colonel Burr avec un de ses amis : « Jackson, disait-il, possède toutes les qualités d'un « président propre à gouverner notre peuple : c'est un « homme d'une volonté de fer, de fer ouvré et sans le « moindre alliage de fonte. » — « Mais est-ce bien un « homme d'un esprit cultivé, d'une éducation classi-

« que? » — « Cela, répliqua Burr, n'est pas nécessai
« pour le président des Etats-Unis. Andrew Jackson
« gouverne pas d'après les livres; c'est un hom
« d'un jugement sain, et qui gouverne avec
« volonté »

CHAPITRE XXXIV

MARTIN VAN BUREN

Président des Etats-Unis de 1837 à 1841.

nouveau président antérieurs à son élection. Difficultés es du pays; création du sous-trésor. Révolte des Cana- ide qui leur est prêtée par les Américains. Proclamation lent. Le Texas conquiert son indépendance. Il demande à ıns l'Union. Opposition rencontrée par cette demande. Elle ée. Tentative de Van Buren de se faire réélire; il échoue.

ı Van Buren était d'origine hollandaise, et, il le dit lui-même dans son discours d'inaugu- ɜ premier président qui fût né depuis la révo- Fils d'Abraham Van Buren, il était né à ook, État de New-York, le 5 décembre 1782. plus jeune âge, sa famille l'avait destiné au . Il étudia les lois pendant six ans, sous la ı de Francis Silvester, puis sous celle de Wil- ss; à seize ans, il plaidait déjà, et remportait ınt succès sur un de ses collègues de beaucoup . A vingt ans, il était nommé avocat près la prême. Il prit rang de bonne heure dans la ; en 1818, il était l'auteur d'une nouvelle ıtion du parti démocratique dans l'État de rk qui subit son influence durant plus de vingt

ans. Il soutint la candidature de Louis Morgan au gouvernement de cet État contre celle d'Aaron Burr. — Après avoir été successivement procureur général et gouverneur de l'État de New-York, le 6 février 1821, il était appelé au congrès en qualité de sénateur. Huit ans après, Van Buren faisait partie comme secrétaire d'État du cabinet du président Jackson (12 mars 1829), et en 1831 il acceptait le poste d'ambassadeur à Londres. — Lors de la réélection du général Jackson à la présidence, Van Buren, de retour d'Angleterre, était nommé à la vice-présidence. Enfin, en 1836, soutenu par le parti démocratique, il se portait candidat à la présidence, et était élu à cette haute fonction par vingt-quatre voix de majorité sur ses concurrents : Clay, Webster et Harrison.

Aussitôt après son entrée en fonctions, l'orage financier qui s'était amassé sous le gouvernement précédent, à la suite de la suppression de la banque des États-Unis, éclata avec violence. Les banques supprimèrent les paiements en espèces et réduisirent la circulation de leurs billets. Un grand nombre de négociants ne purent acquitter leurs dettes; des faillites se déclarèrent journellement. Les biens de toutes sortes perdirent beaucoup de leur valeur. Huit États suspendirent partiellement ou entièrement leurs paiements. Le gouvernement des États-Unis lui-même ne put remplir ses engagements. La consternation s'était emparée de toutes les classes, la confiance était détruite, et les affaires demeuraient stagnantes. L'une des

causes principales de cet embarras pécuniaire était l'importation de marchandises européennes en quantités telles qu'elles excédaient les besoins du pays. Quand les échéances arrivaient, le crédit américain étant fort déprécié à Londres, les commerçants ne pouvaient y faire face qu'en retirant des banques, pour être expédiées en Europe, les espèces nécessaires.

Pour remédier à cet état de choses, le président Van Buren proposa au congrès deux combinaisons qui furent d'abord rejetées. Ce ne fut qu'en 1838 que le congrès adopta son projet favori qui était l'établissement du système de « sous-trésor » actuellement en usage. D'après ce projet remarquable, les fonds publics de la nation devaient être gardés en dépôt dans un trésor créé à cette intention spéciale. A l'appui de sa proposition, le président et ses amis affirmèrent que le surplus de l'argent du pays viendrait de lui-même s'entasser dans le sous-trésor, et que, de cette façon, l'habitude de la spéculation serait efficacement arrêtée; car, disait-il, on ne pouvait se livrer à de grandes spéculations sans une circulation abondante d'argent. A la suite du vote de ce système et de sa mise à exécution, la plupart des banques reprirent leurs paiements en espèces; les affaires commerciales se renouèrent, mais avec beaucoup moins de vigueur cependant que par le passé. Les grandes entreprises languirent. Le peuple fut profondément découragé; le mécontentement prévalut et l'on tint l'administration pour responsable de tout ce qui arrivait.

Vers la fin de l'année 1837, un mouvement hostile au gouvernement britannique se produisait dans le Canada, et cette colonie songeait à se séparer de la mère-patrie. Beaucoup d'habitants des États voisins de cette province témoignèrent leur sympathie aux révoltés, et la province de New-York, particulièrement, leur apporta l'encouragement et l'aide en son pouvoir. Prévoyant les difficultés qui naîtraient à coup sûr de ces agissements, le président Van Buren lança une proclamation défendant aux Américains de s'immiscer dans la querelle de l'Angleterre avec sa colonie; leur annonçant que des citoyens des États-Unis réunis aux insurgés avaient pénétré sur le territoire britannique, il les adjurait de ne prêter aucun appui à des perturbateurs qui avaient perdu tous droits à la protection de leur gouvernement, et il sommait ces derniers d'abandonner des projets dangereux pour leur propre pays, funestes aux insurgés eux-mêmes, d'une exécution impraticable et qui donnaient lieu à des imputations qui, quoique non fondées, n'en étaient pas moins fâcheuses pour l'honneur et la bonne foi de l'Union. Le président ordonna ensuite aux autorités civiles et militaires d'employer tous leurs efforts pour arrêter et punir les délinquants, et dans une seconde proclamation, il avertit ses compatriotes que ceux qui transgresseraient ses ordres seraient abandonnés à la justice du gouvernement dont ils auraient envahi les possessions, et qu'ils ne devaient pas compter sur une intervention du gouvernement amé-

ricain. En conséquence de cette déclaration, le secours apporté aux Canadiens fut très-restreint et la révolte put être aisément réprimée par les troupes anglaises.

Tandis que la population était encore sous le coup de cette effervescence, le Texas qui venait de secouer le joug du Mexique, et s'était organisé en république indépendante, adressa une demande au congrès pour être annexé aux États-Unis. Premièrement exploré par le père La Salle, en 1684, lorsqu'il était à la recherche de l'embouchure du Mississipi, ce vaste territoire avait été constamment depuis ce temps le théâtre des guerres que se livraient ceux qui prétendaient à sa possession. En 1715, les Espagnols s'y établissaient d'une manière permanente et lui donnaient le nom de « Nouvelles-Philippines. » Plusieurs missions étrangères y furent fondées tant par les Espagnols que par les missionnaires français, mais les Indiens comanches et apaches semèrent si bien la terreur sur les frontières qu'ils empêchèrent le développement de la colonie. Le fait suivant peint le courage désespéré montré par ces Indiens dans leurs combats contre les blancs. Après une bataille dans laquelle les Comanches furent battus, un de leurs chefs s'enferma avec sa « squaw » dans une vieille maison et refusa de se rendre. Le commandant espagnol, désirant l'épargner, envoya vers lui le prophète de sa tribu qui se trouvait au nombre des prisonniers, l'assurer qu'il n'avait aucune chance d'échapper aux soldats. Pour toute réponse, l'Indien tira par une croisée une flèche sur la troupe, et tua un soldat.

Le commandant donna alors l'ordre d'incendier la maison, ce qu'à l'instant on exécuta. Tout à coup, l'Indien apparut à la porte : poussant droit devant lui avec une énergie extraordinaire, frappant de tous côtés et tuant encore trois hommes alors qu'il était déjà blessé, il s'était frayé un chemin à travers ses ennemis, et l'on pouvait craindre qu'il ne réussît à s'enfuir, lorsqu'enfin une balle l'atteignit et l'étendit mort. — En 1835, les habitants du Texas avaient résolu de se séparer du gouvernement mexicain qui les régissait. Dans une convention tenue à San-Felipe le 22 novembre 1835, un gouvernement particulier fut institué. Après cinq mois de lutte contre les forces mexicaines commandées par le général Santa-Anna, l'armée du Texas, placée sous le commandement du général américain Houston, battait complétement les troupes mexicaines à la bataille de San-Jacinto, le 21 avril 1836, et s'emparait de leur général qui consentait à reconnaître l'indépendance du Texas. — Aussitôt que la demande faite par la nouvelle république fut connue, comme chacun comprit que la décision affirmative du congrès aurait pour effet de fortifier l'esclavage, des pétitions pour l'empêcher affluèrent à cette assemblée. Dans le nombre, on en trouva beaucoup qui étaient signées par des femmes. Le parti esclavagiste fit de grands efforts pour faire repousser ces pétitions par le congrès, et l'ex-président John Quincy Adams, qui avait repris sa place au congrès en 1831 comme député du Massachusetts, parla une heure par jour, pendant douze

jours, dans le sens des pétitions. De crainte de s'attirer une guerre avec le Mexique, le congrès écarta pour le moment la demande du Texas; puis, afin de prévenir le retour de semblables envois de pétitions, il vota une loi qui resta dix ans en vigueur, défendant que toute pétition ayant rapport de près ou de loin à l'esclavage lui fût présentée.

Aucun nouvel État ne vint s'ajouter à l'Union pendant l'administration de Van Buren.

A l'expiration de son mandat, Van Buren se porta candidat pour la réélection, mais les difficultés financières avaient amené un revirement dans les opinions politiques et momentanément diminué la confiance du peuple dans la sagesse du parti démocratique. Van Buren essuya un grave échec, n'obtenant que soixante votes, tandis que son rival, le général Harrison, le candidat whig ou de l'opposition, remportait deux cent soixante-quatre votes et était élu président.

CHAPITRE XXXV

WILLIAM HENRY HARRISON ET JOHN TYLER

Présidents des Etats-Unis de 1841 à 1845.

Le président Harrison; sa mort. Il est remplacé par le vice-président John Tyler. Son hostilité à la banque des Etats-Unis. Luxe qu'il déployait. Délimitation des frontières entre l'Etat du Maine et le New-Brunswick Rébellion de Dorr. Troubles dans l'Etat de New-York. Les Mormons. Origine de leur secte. Inimitiés dont ils sont l'objet. Fondation de Nauvoo. Massacre de leur premier prophète. Election de Brigham Young pour le remplacer. Croyances des Mormons. Annexion de l'Etat du Texas. Traité de commerce conclu avec la Chine. La Floride entre dans l'Union. John Tyler se présente aux élections présidentielles pour une réélection; il échoue. — Channing, son caractère et sa vie.

Le général Harrison était le fils de Benjamin Harrison, membre du premier congrès réuni à Philadelphie en 1774, et l'un des signataires de l'acte d'indépendance. Il était né le 9 février 1775 dans l'Etat de la Virginie. Ses parents voulurent en faire un médecin, mais à dix-sept ans le jeune Harrison entra dans l'armée, où, témoignant d'une grande valeur et se signalant dans toutes les occasions, il eut un avancement rapide. Enseigne en 1792, il obtint plus tard le commandement du fort Washington, et il était capitaine lorsqu'au licenciement de l'armée il donna sa

démission. A vingt-six ans, il faisait partie du congrès, et, à l'arrivée au pouvoir de son ami Jefferson, il était nommé gouverneur du territoire d'Indiana. En 1811, il reprenait les armes avec le grade de général pour combattre, sous les ordres du général Jackson, la révolte des Indiens creeks, auxquels il faisait subir une sanglante défaite devant Tippecanoe, leur village principal. — Chargé ensuite, à deux reprises différentes, par le gouvernement américain de poursuivre des relations de paix avec les Indiens, il s'acquitta avec honneur de ces missions, et accrut encore la reconnaissance que ses compatriotes lui avaient déjà vouée.

Élu à la présidence en 1840 par une majorité imposante, son voyage, pour aller prendre possession de son poste, ne fut qu'une suite d'ovations, mais le message qu'il envoya au congrès lors de son installation fut à peu près le seul acte de son gouvernement. Un mois après, il mourait, à l'âge de soixante-six ans.

Parmi les causes auxquelles on attribua la mort du président Harrison, il faut citer les importunités des solliciteurs d'emplois, et les chaleureuses poignées de main dont le président, pour ne point perdre sa popularité, était tenu de faire une large distribution. La vérité est qu'Harrison, au moment de son élection, était un homme âgé et faible, et qu'arrivé à Washington par une forte tourmente de neige, il avait voulu néanmoins se rendre à pied, la tête découverte, de la gare à son hôtel. Il se trouva si abattu par la fatigue

du voyage et par les suites naturelles de son imprudence, qu'ayant perdu connaissance pendant les cérémonies de son inauguration, il fallut le porter dans une pièce à l'écart et lui baigner les tempes avec de l'eau-de-vie. A ses obsèques, qui furent magnifiques, quarante ecclésiastiques et quatre médecins précédaient le char funèbre; derrière, marchaient un grand nombre de ses anciens frères d'armes, les députations des corps constitués, et une foule nombreuse qui semblait profondément affligée.

Suivant l'article 2 de la constitution des Etats-Unis, le vice-président John Tyler devint président pour le complément des quatre années et prêta serment deux jours après la mort du général Harrison.

Natif de la Virginie, John Tyler était un homme d'État distingué. Il avait été, dans sa jeunesse, un admirateur passionné d'Henry Clay. Attiré vers la politique, il quitta très-jeune le barreau pour entrer dans la vie publique. Il ne tarda pas à se faire élire membre du congrès, et, en 1825, il était nommé gouverneur de la Virginie. Envoyé ensuite au sénat, il venait d'être élu vice-président des Etats-Unis lorsque la mort du général Harrison l'appela, à l'âge de cinquante et un ans, à remplir les fonctions de président.

Quoique appartenant, par ses principes politiques, au parti whig ou de l'opposition, John Tyler était hostile à la banque des Etats-Unis. Cette hostilité eut bientôt une occasion de se manifester, et Tyler désap-

ta sérieusement les espérances du parti qui l'avait
é au pouvoir. — Dans la session du congrès de
., une proposition tendant au rétablissement offi-
de la banque des Etats-Unis fut déposée sur le
:au de cette assemblée. Il faut dire que, quoique
›ntrat de cette institution fût expiré en 1836, elle
t repris et continué ses opérations sous la protec-
de l'Etat de Pennsylvanie. Adoptant les vues de
prédécesseurs, le général Jackson et Van Buren,
:r s'opposa à cette mesure, malgré le vote favo-
e du congrès. Quelques jours après, le congrès
, une autre loi entièrement conforme aux idées de
:r. Le *veto* qu'il mit encore sur cette loi causa la
ission de tous les membres de son cabinet, et ces
entiments entre le président et le pouvoir législatif
ıgèrent le pays dans un état de surexcitation indes-
tible.

erdant ainsi la confiance de ses partisans poli-
.es, on pouvait croire que Tyler gagnerait celle de
adversaires; ce n'est pourtant pas ce qui arriva.
ır satisfaire au goût de l'époque, il aurait dû se
tenter du titre que lui accordait la constitution.
:er ne le trouva pas assez aristocratique : il permit
: dans la conversation on l'appelât « Votre Excel-
ce, » et ne vit là qu'une chose toute naturelle. Son
rosse était traîné par quatre chevaux, quand ses
décesseurs s'étaient contentés de deux et souvent
me d'un seul. Ces innovations lui étaient, disait-
, beaucoup moins inspirées par une vanité person-

nelle que par le désir de satisfaire les caprices de sa jeune femme, car, quoique d'un âge déjà mûr, Tyler s'était marié aussitôt après son élévation à la présidence.

Pendant la durée de son administration, le pays conserva de bonnes relations avec les puissances étrangères, bien qu'on ait pu craindre à un moment pour le maintien de la paix entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, au sujet de la ligne de démarcation entre l'Etat du Maine et le Nouveau-Brunswick. Le cabinet de Saint-James conjura ce péril en envoyant aux Etats-Unis un négociateur spécial. Il fit choix de lord Ashburton, connu auparavant comme banquier et que ses immenses relations en Amérique rendaient propre à cette mission délicate. Le 9 août 1842, lord Ashburton signait avec le secrétaire d'Etat Daniel Webster, agissant au nom de l'Amérique, un traité qui termina à propos le différend. En outre qu'il réglait la question de frontière, ce traité stipulait que chacune des deux parties maintiendrait sur les côtes d'Afrique une force navale assez puissante pour s'opposer efficacement à la continuation de la traite des nègres.

La rébellion de Dorr, ainsi appelée du nom de son chef Thomas W. Dorr, et qui éclata, cette même année, dans l'Etat de Rhode-Island, naquit des efforts faits par les habitants de cette province pour obtenir une constitution plus libérale. D'après la vieille charte donnée en 1638 à la colonie par le roi Charles II d'Angleterre, le droit de suffrage était limité aux proprié-

taires de francs-fiefs d'une valeur minimum de cent trente-quatre dollars (670 francs), ou à ceux qui jouissaient d'une rente annuelle de sept dollars et à leurs fils aînés. La charte fixait aussi le nombre de députés à envoyer à l'assemblée par chaque ville. En 1840, on remarqua que Providence, avec une population de vingt-trois mille habitants, n'avait que quatre représentants, tandis que Newport, avec seulement huit mille habitants, avait six représentants. L'injustice de ce fait était criante : aussi la population de Rhode-Island adopta-t-elle, à la presque unanimité, une nouvelle constitution plus libérale qui entra en vigueur en 1843. Thomas W. Dorr, ayant été choisi comme chef du parti libéral, tenta une attaque contre l'arsenal de l'Etat défendu par les troupes régulières des Etats-Unis, mais il fut défait. Bientôt après, il était arrêté, jugé pour trahison, et condamné à l'emprisonnement perpétuel. Plus tard, on lui offrit la liberté s'il consentait à prêter serment d'obéissance à la constitution des Etats Unis. Il s'y refusa obstinément, et ce ne fut qu'en juin 1845 qu'on le relâcha sans conditions.

D'autres troubles se produisirent encore dans l'Etat de New-York, le long du fleuve Hudson, où étaient situées les propriétés des anciens « patrons » hollandais. Les occupants de ces fermes refusèrent de payer le loyer convenu aux descendants des premiers propriétaires et prirent les armes pour résister aux troupes que le gouvernement envoya contre eux. Quelques fermiers, qui continuaient à payer la rente annuelle,

furent saisis par les révoltés, enduits de goudron et de plumes, et chassés ensuite sur les routes. Ces désordres ne purent être réprimés qu'en 1846 par une force militaire assez importante.

La secte religieuse dont les adeptes étaient appelés *Mormons* ou *Saints du dernier jour* causa aussi beaucoup d'agitation dans l'Illinois, où elle s'était fixée. Ces fanatiques d'un nouveau genre avaient bâti une ville nommée Nauvoo, mais ils n'y vivaient pas tranquilles, assaillis qu'ils étaient sans cesse par le bas peuple des environs. Le fondateur de cette secte, Joseph Smith, était un malheureux chercheur de trésors, exerçant son industrie dans les parties occidentales de l'Etat de New-York, où une tradition très-répandue veut que des trésors aient été cachés, enfouis dans la terre par leurs propriétaires pendant la guerre d'indépendance. En 1821, Smith abandonna ses recherches pour affecter des airs de mystère, et un an après il proclamait bien haut qu'il avait été favorisé d'une apparition divine. En 1823, il répéta cette manœuvre, et, dans la même année, sur les indications qui lui avaient été données, disait-il, par une troisième révélation divine, il exhumait de l'intérieur d'une caverne située dans le district de New-York un coffre de pierre contenant, s'il faut en croire ses assertions, les plaques d'or sur lesquelles était gravé le texte de la loi sacrée. A l'aide de deux pierres transparentes appelées Thummin et Urim, découvertes en même temps, il en commença la traduction, et en

1827 il publiait le résultat de son travail dans un livre qu'il appela la « Bible de Mormon, » du nom de son dernier prophète. On dit que ce livre est l'histoire des Juifs qui colonisèrent le continent américain antérieurement à la venue des Indiens. Quant aux plaques d'or elles-mêmes, on ne sait ce qu'elles sont devenues, car jamais personne ne les a vues. — Quittant sa province, suivi de quelques disciples, Smith s'établit d'abord à Kirtland, dans l'Ohio, mais des difficultés s'étant élevées, la troupe des croyants s'enfuit dans le Missouri. Là, ils ne furent pas plus heureux; de graves contestations surgirent avec les autorités de l'Etat qui appela à son aide la milice, et les chassa. Errants de lieu en lieu, ils arrivèrent enfin dans l'Illinois, où ils furent accueillis d'abord avec bonté. S'y étant construit la ville de Nauvoo, ils jetèrent ensuite les fondations d'un grand temple. Cependant, par la singularité de leur doctrine et de leurs mœurs, ils ne tardèrent pas à s'attirer l'inimitié de leurs voisins; enfreignant aussi les lois établies dans le pays, ils suscitèrent de nouvelles difficultés. Joseph Smith se constitua prisonnier entre les mains des autorités, mais le peuple s'empara de sa personne et le massacra. Brigham Young fut alors proclamé par les Mormons chef de leur religion, interprète de la loi, révélateur et voyant. En 1846, la ville de Nauvoo subit un bombardement de trois jours; ses habitants, chassés hors de son enceinte à la pointe de la baïonnette, se retirèrent d'abord à Council-Bluffs, dans l'Iowa. De là,

en 1847-1848, ils se rendirent, en traversant les plaines, à la vallée du Lac Salé, où ils fondèrent une nouvelle colonie dont la prospérité dépassa bientôt celle de leur ancienne ville de Nauvoo. Des manufactures de chapeaux et d'étoffes furent créées, on introduisit des crabes, des homards et des huîtres dans le lac, enfin une vaste usine pour le raffinement du sucre fut montée. Sur la proposition de Brigham Young, on nomma une commission chargée de rédiger un code et d'organiser une milice. En deux ans, la capitale des Mormons compta plus de vingt mille habitants, et, en 1856, les adhérents à cette secte, répandus dans les divers Etats, étaient au nombre de deux cent mille.—Les Mormons croient en la Bible telle qu'elle est acceptée par les peuples chrétiens. Ils croient, en outre, que la *Bible de Mormon* en est une révélation additionnelle, et que leur chef ou prophète reçoit l'inspiration directe de Dieu. En conséquence, ils observent à son égard la plus profonde vénération, et ses moindres désirs sont pour eux des lois qu'ils ne voudraient en aucune façon transgresser. Ils pratiquent la polygamie, disant que l'Écriture sainte la justifie et qu'une de leurs révélations la commande. C'est, il faut le croire, pour prêcher d'exemple à ses disciples, que le grand chef des Mormons prend soixante-dix épouses.

Parmi les derniers actes de l'administration de Tyler figure l'annexion aux Etats-Unis d'un Etat étranger. En 1844, le Texas renouvela la demande qu'il avait faite sous la présidence de Van Buren, et donna

lieu, par cela même, à une vive controverse. Il existait deux raisons principales contre son admission, raisons qui furent naturellement développées devant le congrès par ceux de ses membres qui étaient opposés à cette annexion. La première était que le Mexique réclamait la possession du Texas, quoique ce pays eût maintenu son indépendance pendant neuf ans, et eût été reconnu comme Etat libre par plusieurs puissances européennes ainsi que par les Etats-Unis. De plus, la frontière entre le Texas et le Mexique était l'objet d'une contestation entre ces Etats : le Texas la voulait fixer au Rio Grande, le Mexique insistait pour le Nueces. Entre ces deux fleuves, se trouvait une vaste étendue de territoire dont la possession était réclamée par les deux parties ; de telle sorte qu'on était en droit de craindre que l'annexion du Texas ne provoquât une guerre avec le Mexique. — La seconde raison était que le Texas avait des esclaves. Aussi, tandis que les députés sudistes soutenaient sa demande, ceux du Nord la combattaient énergiquement, surtout depuis qu'il avait été franchement déclaré par M. Calhoun, le meneur du parti esclavagiste au congrès, que le résultat d'une décision affirmative serait de « protéger les intérêts de l'esclavage, d'étendre son « influence, et d'assurer sa durée permanente. » Après un débat très-animé et auquel prirent part les meilleurs orateurs des deux chambres, la loi décrétant l'annexion du Texas aux Etats-Unis fut votée par la chambre des représentants le 25 février 1845 et par le sénat le

1er mars suivant. Le président Tyler lui donna son approbation le jour même où elle passa au sénat, trois jours seulement avant que son mandat n'expirât. — Les Etats-Unis s'augmentèrent ainsi d'un territoire représentant le tiers de la grandeur primitive des treize colonies réunies ; en retour, les Etats-Unis assumèrent l'ancienne dette du Texas, qui se montait à sept millions et demi de dollars (37,500,000 francs).

Au mois de janvier, était arrivé à Washington l'avis officiel envoyé par le ministre plénipotentiaire des Etats-Unis en Chine, Caleb Cushing, de la signature d'un traité d'amitié et de commerce conclu par lui à Wanghea, le 3 juillet précédent, avec le gouvernement chinois. Ce traité, que l'empereur avait ratifié en août, assurait au commerce américain des avantages aussi grands que ceux obtenus déjà par la Grande-Bretagne. Le libre accès des ports de Canton, Shanghaï, Amoy, Inchary et Ning-Po, était garanti aux navires des Etats-Unis.

L'admission dans l'Union d'un nouvel État, la Floride, fut le dernier acte de l'administration de Tyler. Cette province contenait des établissements européens plus anciens que n'importe lequel de la nation à laquelle elle s'ajoutait, car la ville de Sainte-Augustine était de la même date que la première colonie espagnole de 1565. Les Espagnols, les Français et les Anglais s'en étaient alternativement disputé la possession jusqu'à ce qu'en 1819, l'Espagne la cédât aux États-Unis. Longtemps, la Floride avait été gouvernée seule-

nt comme un territoire, et ce n'est que le 3 mars 1845 : le décret l'admettant dans l'Union fut signé. Son n est dérivé de l'adjectif espagnol *florido*, qui veut : *en fleurs*.

L l'expiration de son terme, John Tyler essaya de 'aire réélire, mais il s'était créé pendant la durée de administration, par sa fermeté inébranlable dans décisions, des inimitiés très-grandes qui l'empêchèt de réussir. — Quoiqu'il ne dût sa magistrature à la mort de Harrison, Tyler ne fut pas au-dessous .a tâche qui lui était incombée. Beaucoup d'affaires ›ortantes furent heureusement terminées durant sa sidence, et on n'eut pas à regretter cette disposition la constitution qui confie au vice-président, en cas mort du président, cette espèce de régence [1].

Dans les premières années de la présidence de John ler, en octobre 1842, était mort un homme qui ait eu une grande influence sur le mouvement intel-tuel et moral de son époque, Channing. William ery Channing était né à Newport, dans l'État de ode-Island, en 1780. Sa famille était honnête et ée. Il ne reçut pourtant qu'une éducation médiocre, ant passé sa jeunesse au milieu de marchands et ›fficiers retraités, dans une ville de commerce et de aisir. Chez un homme destiné à un apostolat prati-ie, cette vie peu intellectuelle du jeune âge, en le ndant semblable, en quelque sorte, à la majorité de

[1] Pelet de la Lozère.

ceux auxquels il devait s'adresser, fut peut-être
bonheur.

Nous ne parlerons point des différentes œuvres
Channing, de ses remarques sur Milton, sur Napolé
de ses Essais sur la littérature nationale. Sa gra
œuvre à lui fut sa vie. Le calvinisme, contre leq
il devait écrire et prêcher, était la religion quasi
cielle de son pays. Il rompit avec lui : « Une Eg
« établie, disait-il, me paraît le tombeau de l'in
« ligence. Imposer une croyance fixe, invariable, c
« élever le mur d'une prison autour de l'âme. »
nitarisme avait peu d'églises en Amérique. Chan
abandonna la « vulgaire et effroyable théologi
qu'il avait connue la première, pour ce christiani
mitigé et simplifié.

Il accepta les fonctions de pasteur qu'il exerç
reste de sa vie, dans l'église de Federal-Street, à
ton. Jamais il n'y porta un esprit de secte ou de pa
« Je vous prie de vous souvenir, disait-il à ses a
« teurs, que dans ce discours je parle en mon pr
« nom. Je ne vous donne les opinions d'aucune se
« je vous donne les miennes. » Aussi, la véritable
ginalité de Channing n'est-elle dans aucun systé
mais, au contraire, dans son mépris pour ce qu'il
pelle « une dégradante uniformité d'opinions, »
sa vaste tolérance, dans un libéralisme inco
même parmi les disciples de Luther et de Calvin !
pousse si loin que lui, rationaliste chrétien, déf
contre les protestants, le catholicisme, parce que c'é

dans son pays la foi de la minorité, la religion opprimée. « Dieu est bon, » voilà toute sa doctrine, et encore il ne l'impose pas. Aussi ne fonda-t-il rien, et son influence fut-elle plus morale que religieuse. Il est, comme l'a dit M. Renan, non le fondateur, mais le *saint* des unitaires. « Les bruits qui nous arrivent d'A-« mérique nous montrent l'opinion de sa sainteté gran-« dissant de jour en jour, et confinant déjà à la « légende [1]. »

[1] *Revue des Deux Mondes*, année 1854.

CHAPITRE XXXVI

JACQUES KNOX POLK

Président des Etats-Unis de 1845 à 1849.

Le nouveau président. — Le télégraphe; son inventeur, le professeur Morse. Construction de la première ligne télégraphique. Nouvelle délimitation des frontières entre le Maine et le Nouveau-Brunswick. Origine de la querelle entre les Etats-Unis et le Mexique. Commencement des hostilités; batailles de Palo-Alto et de Resaca de la Palma. Déclaration de la guerre. Prise de Monterey. Bataille de Buena-Vista. Attaque de la Vera-Cruz. Abandon de la ville par les Mexicains. Bataille de Cerro-Gordo. Prise de Puebla. Batailles de Contreras, de San-Antonio, de Cherubusco. Combats de Molino del Rey et de Casa de Mata. Prise du fort de Chapultepec. L'armée américaine s'empare de Mexico. Les provinces du Nouveau-Mexique et de Chihuahua tombent au pouvoir des Américains. Conquête de la Californie. Conclusion de la paix. Traité de la Guadeloupe Hidalgo. Découverte de terrains aurifères dans la Californie. Admission dans l'Union des Etats du Texas, de l'Iowa et du Wisconsin. Proposition de Wilmot : son but; son rejet. — Invention de la machine à coudre; Elias Howe et I. M. Singer. — Mort de l'ex-président John Quincy Adams. — Edgard Poe et ses œuvres.

Aux élections de 1844, le parti démocratique qui avait favorisé l'annexion du Texas soutint la candidature de Jacques K. Polk, qui fut élu président. Jacques Knox Polk, onzième président des États-Unis, était né le 2 novembre 1795 dans la Caroline du Nord. Sa famille avait quitté l'Irlande au dix-huitième siècle. Son père voulut faire de lui un commerçant, mais le jeune

homme, pris d'un ardent amour pour l'étude, quitta le négociant auquel son père l'avait confié, travailla derechef, obtint son diplôme en 1818, puis fit son droit. — Comme son prédécesseur Van Buren, Polk était donc avocat ; en 1823, il faisait partie de l'assemblée législative de l'État de Tennessee, et, deux ans après, membre du congrès réuni à Washington, il contribuait puissamment, par son opposition au gouvernement de Quincy Adams, à l'élection à la présidence des États-Unis du général Jackson, dont il était un des plus chers et des plus chauds partisans. Deux fois élu président du congrès où il siégea pendant plus de quatorze ans, il venait de refuser d'être réélu à cette assemblée lorsqu'en 1837 le général Jackson l'appela au gouvernement de l'État de Tennessee. Cette charge lui fut retirée quelques mois après par le président Van Buren qui en investit un de ses amis.

Son élection à la présidence des États-Unis contre le candidat whig, Henry Clay, et avec George M. Dallas comme vice-président, eut pour effet d'unir le parti démocratique dont les dissensions avaient été nombreuses tant que Van Buren était resté au pouvoir.

L'annonce de cette nomination fut la première dépêche transmise par le télégraphe électrique. Celui à qui le monde entier est redevable de cette sublime invention est le professeur F. B. Morse, de l'État de Massachusetts. Le principe magnétique sur lequel repose l'invention du télégraphe était connu depuis environ soixante-dix ans. Le professeur Morse commença

ses expériences en 1832 et, cinq ans après, ayant atteint des résultats satisfaisants, il prenait un brevet pour la découverte qu'il venait de faire. Le professeur demanda alors au gouvernement des États-Unis qu'un crédit lui fût accordé afin de pouvoir appliquer son invention. Six ans durant, il sollicita, mais en vain, et ce n'est qu'en 1843 que le congrès vota une somme de trente mille dollars pour la construction d'une ligne télégraphique entre Baltimore et Washington. Cette ligne, longue d'environ soixante-quinze kilomètres, est la première dont on se soit servi dans le monde.

La question de la délimitation des frontières au nord-est, entre le Maine et le Nouveau-Brunswick, venait à peine d'être réglée sous l'administration précédente, quand le gouvernement américain eut à soutenir une nouvelle discussion à propos de la frontière au nord-ouest. Les États-Unis réclamaient la propriété de la province appelée Oregon, en s'appuyant sur ces faits : 1° que c'était un capitaine américain qui avait découvert le fleuve Oregon ; 2° qu'une expédition américaine, commandée par les capitaines Lewis et Clark, avait la première exploré la contrée arrosée par ce fleuve. Longtemps néanmoins la région tout entière avait été effectivement sous le contrôle de compagnies anglaises faisant le commerce des fourrures, et, quoiqu'un grand nombre d'Américains s'y fussent établis, la possession de ce sol était demeurée l'objet de disputes continuelles. — En 1846, le président Polk conclut avec l'Angleterre un traité qui divisait cet immense

territoire. Les États-Unis, qui avaient réclamé jusqu'au 54° latitude nord, acceptaient la ligne de démarcation fixée au 49°, abandonnant à l'Angleterre tout ce qui était situé au nord de cette ligne, et ajoutant à leur territoire l'autre partie au sud dont la superficie dépassait 300,000 milles carrés.

En arrivant au pouvoir, Polk avait hérité d'une affaire pleine de tracas que lui avait léguée son prédécesseur Tyler. Ainsi qu'il a été dit dans le chapitre précédent, la frontière de l'État du Texas, du côté du Mexique, n'était point fixée et l'étendue de terrain comprise entre les deux fleuves Rio Grande et Nueces était réclamée par les deux nations. Lorsque le congrès eut décidé l'annexion du Texas à l'Union, les États-Unis épousèrent la cause du Texas et le général Taylor fut envoyé avec une armée de quatre mille hommes sur le territoire, objet du litige. Aussitôt, le ministre mexicain près le gouvernement américain demanda ses passe-ports. — Au mois de mars 1846, le général Taylor s'avança, suivant les ordres qu'il avait reçus du congrès, jusqu'au Rio Grande, qui était la frontière réclamée par le Texas et par le gouvernement américain. Y étant arrivé, le général commandant les forces mexicaines lui ordonna de se retirer et l'avisa que, s'il n'obtempérait pas sur-le-champ à sa demande, les armes décideraient entre eux. Le général Taylor sentit de loin l'odeur de la poudre : il reçut ce message avec une satisfaction dissimulée et ne bougea pas. Bientôt après, les hostilités commencèrent : d'abord, par de

petits engagements, puis par de véritables batailles, telles qu'à Palo-Alto et à Resaca de la Palma, où les troupes américaines remportèrent l'avantage. —L'agitation fut grande à Washington en apprenant ces nouvelles. Le 11 mai 1846, le congrès votait la déclaration suivante : « Par le fait de la république du Mexique, la guerre existe entre ce gouvernement et les États-Unis. » Puis il autorisa le président Polk à lever une armée de cinquante mille volontaires, et mit à sa disposition, pour les besoins de la guerre, une somme de dix millions de dollars. —Le général Taylor traversa alors le Rio Grande et, envahissant le Mexique, se porta contre Monterey. Cette ville, entourée de montagnes et de ravins à peu près impraticables, était solidement fortifiée, ses rues étaient barricadées, et elle était défendue par une garnison de dix mille hommes. Le 24 septembre, le général Taylor commanda l'assaut de la place ; pour éviter le feu qui était dirigé sur eux des toits, des croisées et des barricades, les soldats américains pénétrèrent dans les habitations et se frayèrent une route de maison en maison en perçant les murailles ou en passant de toit en toit. Ils arrivèrent enfin sur la grande place de la ville qui offrit de se rendre. Le général Taylor dicta des conditions qui furent acceptées, et il permit aux troupes mexicaines de se retirer avec les honneurs de la guerre.

Le général Santa-Anna, qui avait été précédemment président du Mexique et qui était considéré par ses compatriotes comme le meilleur officier de leur armée,

prit à ce moment le commandement des forces mexicaines. Le 23 février 1847, il se rencontrait avec l'armée du général Taylor, qui le mettait en déroute à la bataille de Buena-Vista. — On raconte plusieurs anecdotes concernant les exploits du général Taylor dans cette bataille, exploits qui contribuèrent puissamment à le faire élire président en 1848. Le matin de la bataille, un officier mexicain, envoyé par le général Santa-Anna avec un message pour le général Taylor, le trouva assis sur son cheval blanc, une jambe sur le pommeau de la selle. Cet officier lui ayant demandé ce qu'il semblait attendre, Taylor répondit : « Que Santa-Anna se rende. » Aussitôt que l'officier mexicain fut de retour dans son camp, l'ennemi ouvrit le feu, et dirigea plus particulièrement les coups d'une batterie sur l'endroit où se tenait le général Taylor, qui était resté à cheval, surveillant à l'aide de sa lorgnette les mouvements des Mexicains. Comme quelqu'un lui faisait remarquer que la couleur blanche de sa monture permettait à l'ennemi de diriger sûrement ses coups contre sa personne et qu'il était de la sorte très-exposé, le général Taylor répliqua, avec beaucoup de calme : « Mon vieux compagnon a manqué de passer à l'affaire de Monterey; cette fois, il ne s'en tirera pas à si bon compte. » Plus tard, ayant envoyé un de ses officiers au camp du général Santa-Anna, celui-ci l'assura que, si Taylor consentait à se rendre, il serait bien accueilli chez ses ennemis, mais l'officier américain qui connaissait son chef répondit : « Le général Taylor

ne se rend jamais. » — Cette bataille fut la dernière que livra le général Taylor. Se conformant aux ordres du congrès, il établit son armée dans le territoire conquis, et retourna aux États-Unis, où la population lui fit une réception enthousiaste.

Pendant ce temps, une seconde armée américaine, forte de douze mille hommes, commandée par le général Scott, se dirigeait vers le port et la forteresse principale du Mexique, Vera-Cruz, dans l'espoir de pénétrer ainsi jusqu'à la capitale du pays et d'y conclure une paix avantageuse. Vers le milieu du mois de mars, le général Scott débarquait dans le voisinage de la Vera-Cruz qui, après Québec, était la ville la mieux fortifiée de tout le continent américain. Le général Scott commença immédiatement ses préparatifs de siége, et le 22 mars, il ouvrit le feu sur la ville. Le général en chef de l'armée mexicaine avait une si grande confiance dans la solidité des fortifications de la place, qu'il n'y avait laissé qu'une garnison de cinq mille hommes, en lui recommandant de se souvenir que la ville s'appelait « Vera-Cruz, l'invincible. » Après un bombardement de quatre jours, une brèche était faite dans les murailles, et le général Scott ordonnait à ses soldats de se préparer à l'assaut. Au moment où il allait donner le signal de l'attaque, les Mexicains déployèrent le drapeau blanc. Des négociations pour la reddition de la ville s'engagèrent, et aboutirent le 29 mars à l'abandon de la Vera-Cruz aux Américains.

Huit jours après, le général Scott se portait avec son armée vers la capitale du Mexique et, surmontant toutes les difficultés inhérentes à une longue marche à travers un territoire ennemi, il remportait une série de victoires sur des forces de beaucoup supérieures aux siennes. Parmi ces batailles, il faut citer particulièrement celle de Cerro-Gordo. Voyant la défaite de ses troupes, le général Santa-Anna s'enfuit avec une telle précipitation que, se faisant traîner hors du lieu du combat dans sa voiture de malade, il oublia dans sa tente sa jambe de bois et ses papiers. — Le 15 mai, la ville de Puebla tombait au pouvoir du général Scott qui y attendit, trois mois, les renforts promis par le congrès.

Le 7 août suivant, il laissait une petite garnison dans Puebla, et reprenait sa marche sur Mexico, à la tête d'une armée de onze mille hommes. En trois jours, les Américains atteignaient la crête des Cordillères, d'où ils contemplaient la magnifique vallée qui s'étendait devant eux. Au milieu on apercevait la ville entourée de plaines fertiles, et, au loin, des montagnes aux sommets couronnés de nuages fermaient l'horizon. A Ayolta, distant de quinze milles seulement de la capitale, Scott fut prévenu, par les éclaireurs qu'il avait envoyés en avant, que trente mille Mexicains, solidement fortifiés sur différents points, s'opposeraient désormais à la continuation de sa marche. Tournant au sud pour éviter les endroits les plus redoutables, le général Scott fit passer son armée par une route consi-

dérée comme impraticable, et arriva devant le camp retranché de Contreras, situé à dix milles seulement de Mexico. Dans la nuit du 19 août, au milieu d'une obscurité si intense que, pour éviter de se perdre, les soldats étaient obligés de se tenir les uns les autres, l'armée américaine prit ses positions pour attaquer le camp ennemi. Le lendemain, au point du jour, l'attaque commença : en dix-sept minutes, six mille Mexicains, commandés par le général Valentia, furent délogés de leurs positions par une colonne américaine de quatre mille hommes. C'était la première victoire que les Américains devaient remporter dans cette journée mémorable du 20 août. — Quelques heures après, le général Worth s'avança contre San-Antonio, et força la garnison à lui rendre la place. — Presqu'au même instant, les généraux Pillow et Twiggs prenaient d'assaut les hauteurs de Cherubusco et s'emparaient des batteries d'artillerie qui y avaient été établies.—Le 21, les autorités mexicaines proposèrent un armistice, afin de s'entendre au sujet de la paix. Ce n'était qu'une ruse pour gagner du temps, car les conditions qu'elles posèrent furent celles qu'un vainqueur imposerait à un vaincu. Les Américains ne se considéraient pas comme vaincus, et, le 31 août, ils rompirent les pourparlers. Le général Scott laissa reposer ses troupes huit jours; le 7 septembre, il reprit les hostilités. Il envoya le général Worth contre la fonderie de Molino del Rey et le fort de Casa de Mata, qu'il savait cependant défendus par quatorze mille Mexicains. Sans

se laisser intimider par le nombre de leurs ennemis, les Américains attaquèrent ces positions et les enlevèrent; mais le quart d'entre eux restèrent sur le terrain. A l'aide des batteries de ces deux places, le général Worth se rendit ensuite maître de la sombre citadelle de Chapultepec, dernier poste avancé de la capitale. Enfin, le 12 septembre, après plusieurs assauts repoussés par les assiégés, les troupes américaines s'emparaient de tous les ouvrages extérieurs de Mexico, qui était abandonné à la faveur de la nuit par la garnison et par le général Santa-Anna, renommé depuis peu, grâce aux intrigues de ses partisans, président du Mexique. Le lendemain, le général Scott pénétrait avec son armée dans la ville et le drapeau des Etats-Unis flottait aussitôt sur tous les monuments.

Tandis que les armes américaines obtenaient de si brillants succès autour de Mexico, une troisième armée, sous les ordres du général Kearny, opérait dans d'autres parties du territoire envahi, et s'emparait des provinces du Nouveau-Mexique et de Chihuahua. — En outre, le capitaine Frémont parcourait avec soixante hommes la Californie dans le but de séparer cette province du Mexique et d'en faire, comme du Texas, un Etat indépendant. Il cherchait à soulever les habitants de la vallée de Sacramento et à persuader aux colons américains établis dans cette partie de la Californie de l'aider dans son entreprise, lorsqu'il apprit que la ville forte de Monterey était tombée au pouvoir de l'armée américaine. Jusque-là, il avait

fait porter au milieu de sa troupe un étendard sur lequel était représenté un ours, image de la Californie indépendante ; quand il connut la victoire remportée par les Américains, il mit ce drapeau de côté pour lever à sa place l'étendard des Etats-Unis. Constamment en lutte avec les troupes mexicaines dont le nombre était souvent trois ou quatre fois supérieur à celui de sa petite bande, il avait néanmoins presque toujours retiré quelque avantage de ses combats, lorsque le gouvernement américain résolut de seconder son entreprise. Les commodores Stockton et Sloat, avec une flotte importante, vinrent à son secours, et un corps d'armée sous le commandement du général Kearney le rejoignit juste à temps pour prendre part à la dernière bataille. Au moment où la capitale du Mexique se rendait au général Scott, la conquête de l'immense province de la Californie, dont les richesses considérables étaient encore inconnues, venait d'être achevée.

Par le traité qui fut conclu ensuite, le Mexique céda le Nouveau-Mexique et la Californie aux États-Unis, et accepta le Rio Grande comme frontière entre son territoire et celui du Texas. En compensation, les États-Unis convinrent de payer au Mexique quinze millions de dollars et d'assumer les dettes contractées par le Mexique envers un certain nombre de sujets américains, dettes qui montaient à environ trois millions et demi de dollars. Ce traité, appelé « Traité de la Guadeloupe Hidalgo, » du nom de la ville où il avait été négocié, fut signé le 2 février 1848, et ratifié par

le congrès des États-Unis le 10 mars suivant. — Ainsi finit la guerre du Mexique après avoir duré juste deux ans, et coûté aux États-Unis la vie de vingt-cinq mille soldats et cent soixante millions de dollars.

La Californie que les États-Unis venaient de la sorte d'ajouter à leurs possessions n'était, à cette époque, connue que comme une contrée très-éloignée où quelques voyageurs se rendaient en doublant le cap Horn pour acheter des peaux et des fourrures. Peu de temps après le rétablissement de la paix avec le Mexique, des bruits se répandirent dans les États de l'est au sujet de l'existence sur les bords du Sacramento de mines d'or qui promettaient de dépasser en richesses toutes les mines du monde. On racontait qu'un pauvre ouvrier employé dans une ferme de la vallée de Sacramento avait trouvé, en creusant dans le sable, quelques paillettes brillantes qui avaient été reconnues pour de l'or. Des recherches plus sérieuses, entreprises aussitôt, firent connaître que le sol dans un rayon de plusieurs milles était rempli du métal précieux. Il y eut alors, de toutes les parties de l'Amérique et même de l'Europe et de l'Asie, une émigration soudaine et passionnée vers cette région pleine de promesses. Des articles de journaux dans le genre de celui qu'on va lire étaient bien faits d'ailleurs pour éveiller toutes les convoitises et donner à une foule de gens le désir de se rendre dans ce jardin des Hespérides :

« D'après les nouvelles de San-Francisco, arrivées « à New-York le 10 janvier 1849, cinquante à soixante

« individus étaient parvenus à gravir la cime de la « montagne la plus haute du moderne Eldorado, celle « qui contient les mines d'or les plus riches. On as- « surait qu'ils y avaient trouvé de l'or en aussi grande « abondance qu'on trouve le charbon de terre dans « une mine de houille[1]. »

En dix-huit mois cent mille personnes se rendirent des États-Unis dans ce pays enchanteur où une fortune pouvait être ramassée en quelques jours. Des milliers y arrivèrent en traversant les déserts, endurant des privations telles que la route qu'ils suivaient était jonchée de cadavres. Les équipages des bâtiments qui arrivaient dans ces parages s'empressaient de déserter pour courir aux mines, et les compagnies de soldats que le gouvernement américain avait envoyées sur les lieux n'étaient plus représentées que par les officiers. La baie de San-Francisco fut bientôt entourée d'un amas considérable de tentes et de cabanes; les versants des montagnes, le fond des ravins se couvrirent de mineurs creusant le sol avec l'ardeur qu'excite le désir des richesses[2]. Non-seulement on continua à

[1] *La Ruche d'or*, journal mensuel paru à Paris en 1850.

[2] Le fait suivant, que nous avons relevé dans un journal de cette époque, donnera une idée de la cupidité des chercheurs d'or. « Dernièrement on procédait à une inhumation non loin d'un placer à Northfolk; l'individu qu'on enterrait était un laveur d'or très-aimé. En conséquence, il y avait foule à son enterrement. Un vieux prédicateur du Missouri avait été retenu pour le service. On creuse une fosse: tout annonce que la cérémonie aura lieu avec recueillement. Tout le monde est agenouillé autour de la fosse; les prières commencent. Tout à coup un des assistants voit briller dans la terre fraîchement remuée un morceau d'or; il s'élance dans la fosse où beau-

couvrir des grains du minerai précieux, mais on
»uva aussi des pépites de toutes grosseurs, soit d'or
r, soit de métal mélangé de quartz; quelques-unes
saient 3 à 4 kilogrammes et valaient jusqu'à 3,000 dol-
·s. Sur la rivière Yuba, deux mineurs américains dé-
rrèrent un bloc de minerai contenant 25 livres d'or
ı r et dont ils refusèrent 10,000 dollars[1].

Mais que de déceptions suivirent ensuite et refroidi-
nt l'enthousiasme de ceux que la soif de l'or avait
»ussés vers ce coin de la terre. L'immense agglomé-
.tion d'hommes qui s'était produite si soudainement
ır un même point où toutes les occupations ordinaires
aient mises de côté, enfanta une famine que tout
»r trouvé ne put faire cesser. C'est alors que le pain
paya 50 *cents* la livre, un œuf 5 dollars, une vo-
lle 15 dollars, une boîte de sardines 40 dollars, une
re de farine 10 dollars, et qu'une caisse de raisins
:s fut littéralement vendue au poids de l'or. Il en
ıit de même pour les instruments de travail et les
ıtériaux de tout genre : une pioche se vendit 30 dol-
's et une pelle 50. Les locations atteignirent aussi
s prix fabuleux; ainsi une chambre se louait 500 dol-
's par mois et une boutique bien placée trouvait
:ataire à 2,700 dollars par mois. Enfin, l'intérêt de

p d'autres se précipitent au même moment. Chacun de ses mains
ille la terre, chacun cherche le métal précieux; le défunt est ou-
... . Les fossoyeurs durent creuser, à quelque distance de là,
: autre fosse où ils inhumèrent le mort sans cérémonie et presque
ıs assistance. » (*Le Mineur*, interprète des mines d'or de la Cali-
nie.)

[1] *Le Mineur*, interprète des mines d'or de la Californie.

l'argent fut longtemps au taux de 20 p. 100 par mois, soit 240 p. 100 par an[1]. Les difficultés de l'existence du mineur étaient encore augmentées par la présence sur les placers d'aventuriers, de repris de justice européens qui épiaient le chercheur d'or heureux pour le tuer au fond de sa mine et emporter sa dépouille.

Cet état de choses dura jusqu'à ce que le gouvernement des États-Unis eût, par des ordonnances sagement rédigées, réglé l'administration de la nouvelle province. Dans la première année, les mines donnèrent pour quatre millions de dollars d'or, et en deux ans, la petite ville de San-Francisco s'accrut au point de compter quinze mille habitants. — Le nom de Californie est, dit-on, tiré d'une vieille romance espagnole où il était question d'une île imaginaire portant ce nom et remplie d'or. Lorsqu'au seizième siècle, le navigateur espagnol Cortez explora la côte du Pacifique, il donna ce nom de Californie à toute la région qui la porte encore aujourd'hui, mais c'était longtemps avant qu'aucune parcelle d'or y eût été découverte.

Pendant le temps que le président Polk resta au pouvoir, trois autres États entrèrent dans l'Union et portèrent à trente le nombre des États-Unis. — Le 4 juillet 1845, la législature du Texas ratifia l'acte d'annexion et compléta ainsi l'Union. Le même sentiment antiesclavagiste qui s'était opposé à son annexion quelques mois auparavant fut ravivé à cette occasion, et

[1] P. Larousse, *Dict. du dix-neuvième siècle.*

l'on essaya d'empêcher son admission, mais sans succès. — Le décret admettant l'État d'Iowa dans l'Union fut signé le 28 décembre 1846. La colonisation de cette province, formée d'une partie des territoires connus sous le nom d' « acquisition de la Louisiane, » avait été primitivement entreprise par un Français, Julien Dubuque, qui, y ayant acheté une grande étendue de terre, se livra au commerce des fourrures. Ce ne fut qu'en 1833 que des émigrants venus de l'État d'Illinois y fondèrent les premières villes de Burlington et de Dubuque. — Le 29 mai 1848, l'État de Wisconsin entra à son tour dans l'Union. Son nom lui vient de la rivière principale qui l'arrose et qui signifie « Rassemblage des eaux. » Visitée et explorée en 1639 par des missionnaires français qui s'établirent à l'ouest du lac Michigan, et fondèrent leur premier établissement dans la prairie du Chien, cette contrée resta sous la domination française jusqu'en 1763, époque à laquelle elle fut cédée à l'Angleterre.

Ces deux derniers Etats étaient des Etats *libres*. Il devint alors de plus en plus apparent que les émigrants étrangers préféreraient toujours un État libre à ceux où l'esclavage était autorisé; de ce choix il résulterait forcément que les Etats libres acquerraient très-vite une plus grande importance que les autres. Cette pensée rendait les Etats esclavagistes d'autant plus désireux de faire entrer dans l'Union le plus grand nombre possible d'Etats de leur parti : aussi, quand, à la fin de la guerre, un territoire immense fut

ajouté aux États-Unis, les États esclavagistes firent tous leurs efforts pour en obtenir le contrôle. Afin de contrecarrer ce dessein, une proposition appelée *Proposition de Wilmot*, du nom de son auteur, et tendant à l'exclusion absolue de l'esclavage dans les territoires nouvellement acquis, fut présentée au congrès. Une longue discussion s'ensuivit; la proposition de Wilmot fut rejetée, mais l'agitation qu'elle avait causée amena la formation d'un nouveau parti qui prit le nom de « parti du sol libre » et dont le but était de résister à l'extension de l'esclavage. Dans la campagne électorale qui eut lieu à la fin de l'année 1848, ce parti joua un rôle très-actif en unissant ses efforts à ceux du parti démocratique contre la candidature du général Taylor.

A l'expiration de son mandat, Polk se retira à Nashville, dans une de ses propriétés, et il y vécut encore plus modestement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Malgré la maturité d'âge et d'esprit à laquelle il était arrivé, il entretenait le projet de voyager en Europe pour apprendre encore, lorsqu'il mourut des suites d'une dyssenterie; il avait cinquante-quatre ans. — Un témoin oculaire rapporte les détails suivants sur sa manière de vivre pendant le temps de sa présidence. Parlant d'une entrevue avec le président, il dit : « Aussitôt que le solliciteur d'emploi s'était retiré, le « président sonnait son nègre. Comme il ne recevait « pas de réponse, Polk, sans attendre davantage, ve- « nait lui-même au-devant du prochain visiteur, et

cela sans manifester la moindre mauvaise humeur. M. Polk n'est pas grand; ses yeux gris sont vifs et animés, ses manières celles d'un gentleman, son sourire est intelligent. Il tendait la main à son visiteur et le faisait asseoir à côté de lui à une table, entrant tout de suite en conversation; de temps en temps, il s'interrompait et tournait la tête pour obéir à une nécessité aussi inexorable pour un président qui chique que pour le plus humble citoyen. »

Peu de temps avant la retraite de Polk, il s'était produit une contestation entre deux de ses compatriotes dont les noms sont bien connus de toutes les personnes qui s'occupent des travaux des femmes. Elias Howe, l'inventeur de la machine à coudre, était employé comme ouvrier mécanicien dans une fabrique de Boston, lorsqu'en 1839 il conçut la première idée de son invention. Six ans plus tard, croyant être arrivé à son entier perfectionnement, il exposait devant le public américain la machine qu'il venait de terminer et qui devait accomplir de petites révolutions domestiques en diminuant de beaucoup pour les femmes les lenteurs et les fatigues du travail à l'aiguille. Son modèle différait peu de la machine à coudre actuellement en usage. Howe ne réussit que faiblement dans son pays; il partit pour l'Europe, où il vécut trois ans dans une profonde misère Au commencement de l'année 1849, il revenait aux États-Unis et s'apercevait qu'il avait un concurrent sérieux dans M. I. M. Sin-

ger, qui avait apporté quelques modifications dans sa machine, et était parvenu à la faire accepter par la population. Immédiatement, Howe s'adressa au gouvernement pour réclamer ses droits d'inventeur. Un procès s'engagea, et ce ne fut qu'après bien des délais que les droits de Howe furent reconnus. Chacun de ces deux hommes avait commencé pauvrement, mais ils gagnèrent à partir de ce moment des sommes énormes qui leur permirent de réaliser, Howe une fortune de deux millions de dollars, Singer, de dix-neuf millions. En 1862, Elias Howe fonda à Bridgeport, dans le Connecticut, avec ses propres ressources, une fabrique qui produisit journellement cent machines à coudre, dont la plupart étaient envoyées en Europe.

Le 23 février 1849, était mort l'ex-président John Quincy Adams. En 1830, il avait repris son siége au congrès comme représentant de l'Etat de Massachusetts, et s'était constitué le champion du parti abolitioniste dont, en toutes circonstances, il soutint vaillamment les propositions. Aux attaques de ses adversaires, il opposa toujours le sang-froid le plus grand. En 1842, il déposa une pétition tendant à faire prononcer la dissolution de l'Union. Il manqua, pour ce fait, de passer en jugement, et ce ne fut que sur son affirmation qu'il était, lui, opposé aux théories émises dans la pétition et que le seul motif qui l'avait poussé à s'en charger avait été d'assurer le droit de pétition, qu'on abandonna l'accusation de trahison dont on

l'avait menacé. Jusqu'à sa dernière heure, il s'occupa des affaires publiques : le 22 février 1849, il assistait à une séance du congrès, lorsqu'il se renversa dans son siége, frappé de paralysie. Transporté sur-le-champ dans le cabinet du président du sénat, il expirait le lendemain, disant : « Voici la fin sur cette terre! je suis content! » Il était âgé de quatre-vingt et un ans. Son esprit cultivé et sa longue expérience diplomatique l'avaient fait considérer comme l'un des hommes les plus éminents des Etats-Unis.

La même année mourut d'une tout autre façon un homme d'un tempérament et d'un esprit bien différents, Edgar Poe. Né à Baltimore en 1811, il avait été de bonne heure orphelin. Recueilli par M. John Allan, il quitta, en enfant prodigue, la maison de son protecteur, se fit chasser successivement de plusieurs écoles, voyagea en Europe, fut arrêté par la police à Saint-Pétersbourg, à la suite d'une orgie, et rentra enfin chez M. Allan. M. Allan, qui venait de se marier avec une femme beaucoup plus jeune que lui, eut contre Poe un tel sujet de mécontentement qu'il le bannit pour toujours de sa maison. Dès lors, Poe n'a plus l'argent nécessaire, non-seulement pour subvenir aux frais de ses excès, mais pour vivre. La misère le fait auteur. Il écrit des poésies, des articles de critique dans le *Southern literary Messenger*, publie *the Narrative of Arthur Gordon, Pym of Nantucket*, fait pour les *Magazines* une série de contes remarquables : *the Gold ring*, *the Golden Bug*, *the Murders of the*

rue Morgue. Il s'était marié et fixé à New-York, et ses travaux, quoique interrompus par des accès d'intempérance, devenaient plus appliqués : il publiait *the Raven* et réunissait une série de *Lectures* dans l'ouvrage *Eureka, a prose poem*. Mais dans un voyage qu'il fit, pour répéter en Virginie des conférences qui avaient été applaudies à New-York, il rencontra d'anciennes connaissances et recommença ses orgies. Il s'enivra tellement qu'il fut ramassé dans la rue où il passait souvent les nuits. Transporté à l'hôpital, il y mourut victime de ses vices. — Son inconduite le mit dans la nécessité d'écrire et lui révéla ainsi son talent. Peut-être aussi dut-il à ses habitudes désordonnées le côté bizarre et original de son imagination. On peut croire cependant que, s'il avait mieux usé de ses qualités naturelles, il eût produit des ouvrages meilleurs, et, dans tous les cas, d'une lecture plus saine et plus morale.

CHAPITRE XXXVII

ZACHARIE TAYLOR ET MILLARD FILLMORE

Présidents des Etats-Unis de 1849 à 1853.

Le général Taylor avant son élection à la présidence. Il meurt après un an d'exercice. Le vice-président Millard Fillmore lui succède. Vote du *Compromis Omnibus.* Déception du parti esclavagiste. Vote de la *loi sur les esclaves fugitifs.* Désordres causés par le passage de cette loi. Madame Beecher-Stowe publie la *Case de l'Oncle Tom.* Influence de ce livre sur le mouvement anti-esclavagiste. Admission de la Californie dans l'Union. Population des provinces du Nouveau-Mexique et de l'Utah. Explorations de l'océan Arctique. Sir John Franklin. Sa disparition. Tentatives faites pour le retrouver. Traité conclu entre les États-Unis et le Japon. — Fenimore Cooper et ses œuvres. — H.-W. Longfellow et ses œuvres.

Le général Zacharie Taylor était né le 24 septembre 1784, dans la Virginie. Ses parents étaient pauvres : ils ne purent lui faire donner qu'une instruction très-sommaire et l'employèrent jusqu'à vingt-quatre ans aux travaux de leur plantation. Son père, Richard Taylor, qui avait été colonel pendant la guerre d'indépendance, lui avait, paraît-il, transmis des goûts militaires, car, en 1808, il sollicita d'entrer dans l'armée et, par son ami

Madison, alors secrétaire d'État, il obtint d'être nommé lieutenant. Ses capacités et la bravoure qu'il montra dans la guerre de 1812 avec la Grande-Bretagne le firent bientôt arriver au grade de major-général. En 1846-1847, vainqueur des Mexicains aux batailles de Palo-Alto, Resaca de la Palma, Monterey et Buena-Vista, il gagna l'admiration générale par ses triomphes et il devint le « héros populaire » du moment. — Il s'était distingué ensuite dans la guerre du Faucon noir et en réprimant la révolte des Seminoles. Lorsqu'il n'y avait plus eu de guerre pour occuper son activité et son courage, le général Taylor s'était retiré dans son domaine de Bâton-Rouge, dans la Virginie. Mais l'abstention politique dans laquelle il se maintenait ne l'empêchait pas d'être en vue et d'être, sans s'en douter, le chef du parti whig qui voulait exploiter sa gloire et son universelle popularité. Ce général héroïque qui, sommé de se rendre par un général ennemi, lui répondait : « Je refuse respectueusement de faire ce que vous me demandez, » puis le battait, méritait que tous les partis s'unissent pour le soutenir. Les whigs l'accaparèrent. Appelé par une forte majorité, aux élections de 1848, à la présidence des États-Unis, il n'occupa qu'un an ce haut emploi. Fatigué, usé par la rude vie qu'il avait menée dans les guerres auxquelles il avait été mêlé, il mourut le 5 juillet 1850, après une maladie de cinq jours. Il laissait deux filles et un fils qui obtint plus tard le grade de colonel et périt dans la guerre civile.

Parmi les membres de son cabinet, s'était trouvé, comme secrétaire de la marine, Guillaume Preston, homme très-capable, qui administra parfaitement les affaires de son département, mais qui, au moment de sa nomination, était singulièrement ignorant des détails de son service. Il faisait, un jour, sa première visite officielle à l'arsenal maritime de Norfolk. Le commodore Skinner, qui en avait le commandement, était un rude « chien de mer » assez insignifiant de sa personne et professant un profond mépris pour le costume et les formalités. Il reçut le secrétaire de la marine sur la *Pennsylvanie*, le plus beau vaisseau de la flotte. Le contre-maître de l'équipage était un grand et bel homme revêtu de l'uniforme de son grade; il se tenait au milieu des autres officiers et devait naturellement attirer les regards. En mettant le pied sur le vaisseau, le secrétaire de la marine le prit pour le commodore; il s'avança avec empressement vers lui et s'empara de sa main qu'il secoua avec une grande chaleur. Cette méprise amusa fort les nombreux témoins de la scène. Quelques moments après, M. Preston visitait le navire; regardant à travers les écoutilles, il remarqua la construction du vaisseau et, la trouvant bizarre, il s'écria : « Grand Dieu! il est vide! » Malgré la discipline rigide maintenue à bord d'un vaisseau de guerre, une explosion de rires accueillit l'exclamation du secrétaire de la marine, et il fallut un certain temps pour la calmer.

Ainsi que cela avait eu lieu à la mort du président

Harrison, et conformément à la constitution, le général Taylor eut pour successeur le vice-président des États-Unis, Millard Fillmore. — Fillmore avait l'âge du siècle : il était né le 7 janvier 1800, dans l'État de New-York. Son père, Nathaniel Fillmore, n'était qu'un petit cultivateur. Aussi le futur président de l'Union reçut-il une instruction fort imparfaite; on le destinait à l'état de drapier, et il carda la laine pendant quatre ans. Désireux de s'instruire, il consacrait cependant ses veillées à lire les livres qu'il réussissait à se procurer. A l'âge de dix-neuf ans, il fut remarqué par un homme riche et libéral qui lui fit achever des études qu'il avait seul et péniblement ébauchées. Une belle carrière s'ouvrit dès lors devant lui. Avocat, puis homme politique, il fit, en 1832, partie du congrès; en 1847, il était « comptroller » de l'État (fonctionnaire chargé de la surveillance des finances); en 1849, président du sénat. En 1850, cet apprenti drapier occupait la position la plus haute de son pays.

Au moment où Fillmore prit le pouvoir, diverses questions agitées sous la présidence de Taylor étaient encore le sujet principal des débats du congrès, parce qu'elles se rapportaient toutes à une même question très-épineuse : l'esclavage. Le célèbre Henry Clay, représentant de l'État du Kentucky, joua ici le rôle de pacificateur. A la fin d'avril 1850, il avait été nommé président d'un comité chargé d'examiner les questions soumises au congrès. Le 9 mai suivant, il présenta à l'assemblée une série de « mesures de compromis, »

ppelée plus tard la *Loi omnibus*, parce qu'elle s'é-
ɜndait à tous les points en discussion. Les principales e ces mesures étaient : l'admission de la Californie ans l'Union comme État libre ; l'organisation de gou- ernements territoriaux pour l'Utah et le Nouveau- fexique, sans condition aucune concernant l'esclavage ; ı formation de quatre nouveaux États sur le territoire u Texas, avec faculté pour ces États d'adopter ou 'interdire l'esclavage ; la délimitation des frontières ıtre le Texas et le Nouveau-Mexique ; le paiement de ix millions de dollars à cette première province pour abandon de ses titres à la possession de la seconde ; abolition du commerce des esclaves dans le district de olombie. — Soutenues par un discours remarquable e Henry Clay et par les arguments sans réplique de ıaniel Webster, ces mesures furent adoptées par le ɔngrès, à la grande mortification du parti esclavagiste ui les regardait comme des concessions faites au parti pposé.

Pour établir une balance, les représentants des États u Sud proposèrent une loi appelée *Loi des esclaves ugitifs*, autorisant les propriétaires d'esclaves à se aisir de leurs esclaves fugitifs dans quelque partie que e fût des États libres et à les reconduire chez eux ans jugement. Cette proposition fut considérée par ıeaucoup des membres de l'assemblée comme inconsti- utionnelle et inhumaine ; les principaux orateurs anti- ɜsclavagistes, tels que Charles Sumner, Horace Mann, Γhéodore Parker et Philipps, la combattirent énergi-

quement, mais, appuyée qu'elle était par d'autres orateurs non moins éminents et appartenant au parti esclavagiste, le congrès l'adopta le 18 septembre 1850.

Le passage de cette loi causa plus d'agitation et d'excès que tout ce que la question de l'esclavage n'en avait produit jusqu'à ce moment. Le ton des abolitionistes exaspérait les planteurs des États esclavagistes : bientôt toute la contrée fut en émoi par suite des difficultés que les propriétaires d'esclaves rencontrèrent lorsqu'ils cherchèrent à reprendre leurs esclaves fugitifs. Dans l'État de New-York, à Syracuse, la foule arracha des mains de la police un esclave fugitif; à Boston, un nègre fut remis en liberté de la même manière. Dans la même ville, un autre jour, une nombreuse troupe d'hommes armés de bâtons voulut délivrer un esclave fugitif dont venaient de s'emparer les officiers du gouvernement : une rixe s'engagea dans laquelle un des officiers fut tué. L'insurrection prenant des proportions menaçantes, un régiment dut être envoyé sur le lieu du conflit pour assurer l'exécution de la loi. Dans un autre État, celui d'Ohio, une esclave fugitive, nommée Marguerite Gardner, tua de sa propre main deux de ses enfants pour empêcher qu'ils ne fussent emmenés en esclavage. — En présence des faits monstrueux dont celui-ci n'est qu'un exemple, plusieurs États votèrent des lois restreignant ou annulant l'action de la loi des esclaves fugitifs, et assurant tout au moins, aux malheureux réclamés comme esclaves, un jugement en règle.

L'exaltation des esprits fut encore augmentée par le succès d'un roman connu rapidement en Europe. « L'*Uncle Tom's Cabin*, écrivait en 1852 un critique « français, M. Emile Montégut, avancera plus la « question de l'esclavage et fera plus de mal à ce ré- « gime que tous les discours du congrès, que toutes « les menées de M. Seward et de M. Hale, que toute « la haine des abolitionistes pour le Sud, que toute la « sagesse de M. Webster. » — L'auteur de ce roman était une femme, madame Beecher-Stowe. Née d'un pasteur protestant, à Litchfield en 1812, elle épousa elle-même un pasteur, M. Stowe, professeur de littérature biblique. Elle vit de près les tristes conséquences de l'esclavage, puisqu'elle fut aussi victime des haines soulevées contre les abolitionistes. Son père et son mari furent menacés de mort. Le séminaire (Lane-Seminary) qu'elle dirigeait avec M. Stowe dut être abandonné. Elle écrivit alors des feuilletons, et quand sa plume fut assez exercée, elle publia l'*Oncle Tom*.

Ce livre eut un grand retentissement et joua pour ainsi dire un rôle politique assez important, pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler le sujet :

La scène est tout d'abord dans le Kentucky, sur les terres d'un propriétaire d'esclaves, M. Shelby. Entre autres serviteurs, M. Shelby en a deux dont les histoires parallèles feront le sujet du roman : l'oncle Tom et Elisa, aussi doux et aussi fidèles d'ailleurs l'un que l'autre. L'oncle Tom est une créature biblique. C'est un homme religieux qui se fait prêtre et missionnaire pour les esclaves des environs qui se réunissent dans sa cabane.

Son grand bonheur est d'apprendre aux nègres voisins les cantiques qu'il chante lui-même, tels que celui qui commence par ces mots : « ô Chanaan, ô terre promise ! » Il est l'intendant de la ferme, et sa femme, la tante Chloé, est la meilleure cuisinière. Il est content de son sort, mais, fût-il malheureux, il croit de son devoir d'être fidèle à son maître, et de ne point fuir.

Tels sont aussi les sentiments d'Elisa, femme de chambre de mistress Shelby. « J'ai toujours pensé, dit-elle, que je devais « obéir à mon maître et à ma maîtresse, sans quoi je ne serais « pas une chrétienne. »

Cependant Elisa subit l'influence de son mari, un mulâtre fanatique, George Harris ; de plus, elle a un enfant, et pour le sauver, elle fera ce qu'elle ne ferait point pour se sauver elle-même. Elle apprend que M. Shelby doit vendre ce fils et l'oncle Tom, pour payer une dette. Le marché est conclu ; le lendemain, Haley, un marchand d'esclaves, emmènera sa proie. Elisa prévient Tom, mais celui-ci reste dans sa cabane et attend tristement le sort qu'on lui réserve. Elisa s'enfuit avec son enfant, secrètement favorisée par mistress Shelby. Haley la fait poursuivre, mais elle arrive à l'Ohio, s'élance sur la glace flottante et atteint l'autre rive : un sénateur qui vient de voter en faveur d'une loi défendant à tout citoyen de donner aide aux esclaves fugitifs, M. Bird, la reçoit chez lui et la met en sûreté. George Harris la rejoint et tous deux, sous la conduite d'un quaker, Phinéas, partent le lendemain. Les espions de Haley les suivent et les atteignent ; un combat dans lequel est tué l'un d'eux, Tom Loker, rend libres les deux fugitifs.

L'oncle Tom, pour n'avoir pas voulu fuir, aura un tout autre sort. L'auteur du roman, après nous avoir fait assister à un marché d'esclaves, nous montre Tom dans une famille bienveillante où l'a introduit l'amitié d'une jeune fille, Eva Saint-Clare. Mais cette jeune protectrice meurt, et Tom est encore une fois vendu. Il tombe entre les mains d'un maître cruel, Legree. Pris d'une violente colère contre sa maîtresse, Cassy, cet homme ordonne

om de la fouetter. « Je ne le ferai pas, maître, répond le l esclave, j'aime mieux mourir que de commettre une injus-.» Tom est fouetté avec rage par un des esclaves favoris de ;ree. Cassy se sauve, Legree rend Tom responsable de cette e et le fait mourir sous les coups, au moment où le fils ;on ancien maître, George Shelby, venait pour le racheter.

t Voilà un petit livre, dit M. John Lemoine, qui :ontient, en quelques centaines de pages, tous les :léments d'une révolution... C'est une suite de ta-ıleaux vivants, de martyrs qui se lèvent les uns ıprès les autres, en montrant leurs blessures et eur sang et leurs chaînes, et qui demandent justice ıu nom de l'humanité, et surtout au nom du Dieu ןui a souffert et qui est mort pour eux comme pour ıous. »

Rien ne manqua au succès du livre. La critique ıbord : le Sud répondit par l'organe de mistress ıstman dans le roman intitulé : « *Aunt Phillis's ıbin, or Southern life as it is*[1], » réponse restée d'ail-ırs sans écho. — La persécution : madame Beecher-ɔwe fut poursuivie par le juge Seel Parker comme ıpable de provocation à la désobéissance aux lois du ıgrès. — La vente rapide : ce fut par centaines de le que le roman de madame Beecher-Stowe se ré-ıdit dans le Nord et dans le Sud. A l'étranger, le cès fut en rapport avec l'importance politique de ıvre. En trois mois, il se vendit cent cinquante le exemplaires dans la seule Angleterre. Dès 1852,

[1] La *Case de la tante Phillis, ou la vie du Sud comme elle est.*

le livre était traduit en français par M. de la Bédollière. Les femmes, exaltées par les peintures vivantes dues à la plume d'une personne de leur sexe, se mirent à la tête d'un mouvement abolitioniste, et cela en Europe comme aux Etats-Unis : c'est des dames de Birmingham que vint à madame Beecher-Stowe l'argent nécessaire pour subvenir aux frais de son procès. Un comité anglais, dirigé par la duchesse de Sutherland, ouvrit ses séances à Brafford-House, en novembre 1852, et s'unit aux dames américaines pour hâter l'heure de l'émancipation.

La littérature avait ainsi, comme toujours, contribué, plus que tout le reste, à échauffer les esprits et à tendre la situation.

Au cours de la discussion que provoqua la proposition des mesures conciliatrices émanées de Henry Clay, l'une d'elles, l'admission dans l'Union de la Californie, avait été le sujet d'un débat très-animé, car, par le vote du « Compromis Omnibus, » le congrès avait partiellement révoqué le « compromis du Missouri de 1820, » en laissant aux habitants du nouvel Etat le droit de régler eux-mêmes la question de l'esclavage. L'Etat de la Californie, qui fit dès lors partie des Etats-Unis, était formé du même territoire pris au Mexique à la fin de la guerre avec cette république, et son ancien nom espagnol lui avait été conservé. — Quant aux provinces du Nouveau-Mexique et de l'Utah, elles avaient été aussi formées des territoires cédés aux Etats-Unis par le Mexique. Le Nou-

veau-Mexique était habité en majeure partie par une population d'origine espagnole, et l'Utah par les adeptes de la secte religieuse des Mormons, dont le chef ou prophète, Brigham Young, fut nommé, par le président Fillmore, gouverneur de la province.

En 1851, les Etats-Unis reçurent la visite de Louis Kossuth, le célèbre révolutionnaire hongrois. Défait dans ses tentatives de renverser les autorités autrichiennes et d'établir un gouvernement distinct dans son pays, l'ancien dictateur venait en Amérique pour y chercher de l'aide et des secours. L'accueil que lui firent les Américains égala celui dont avaient été l'objet, à des époques antérieures, Washington et La Fayette. Il parcourut les Etats-Unis, faisant une propagande active en faveur des patriotes hongrois, excitant, par des discours publics, les sympathies en faveur de sa malheureuse patrie, et recueillant partout des dons volontaires. Tant qu'il se borna à répéter sur tous les tons son cri de « Sus à l'Autriche ! » les Américains l'applaudirent, mais lorsqu'il leur demanda d'abandonner la politique de non-intervention observée par eux depuis Washington, tous se retirèrent de lui. S'étant rendu à Washington, il se présenta devant le congrès; la réception que lui fit cette assemblée fut plus que froide. Depuis ce moment, on n'écouta plus ses discours, et il revint à New-York, où il s'embarqua pour l'Angleterre.

Depuis quelques années, l'attention des Américains était vivement attirée et captivée par des tentatives

successives d'explorer l'océan Arctique, tentatives auxquelles le gouvernement des États-Unis prit part dans la dernière année de la présidence de Millard Fillmore. — En 1845, sir John Franklin, l'un des plus braves et savants marins de la flotte anglaise, partit pour un voyage de découvertes au pôle nord. Il croyait possible de traverser la mer polaire et d'atteindre l'océan Pacifique. Quelques mois après son départ, on apprit qu'il avait dépassé le pays des Esquimaux; à partir de ce moment, on ne reçut aucune nouvelle de l'expédition, et les années s'écoulèrent sans que rien vînt dissiper les inquiétudes conçues sur le sort de ceux qui la composaient. L'Angleterre lança plusieurs expéditions à la recherche de sir Franklin et de ses compagnons, mais sans succès. Sur ces entrefaites, un riche négociant de New-York, Henry Grinnell, s'intéressant à ces nobles victimes de la science, équipa à ses frais plusieurs navires et les envoya dans la direction du nord continuer les investigations des Anglais. A l'aspect des glaces et de la tristesse de ces parages, les équipages, que la pensée du sort présumé de leurs devanciers épouvantait, refusèrent de pousser plus loin leurs recherches et forcèrent le commandant de l'expédition à retourner à New-York. Le gouvernement des États-Unis intervint alors, et, en 1853, une escadre, dont la direction était confiée au docteur Kent, partit à la découverte de sir Franklin. Après de longues et patientes recherches, fécondes sans doute en résultats scientifiques, cette troisième tentative

ıpporta encore aucune solution à la question qu'on posait.

La seule expédition guerrière qui eut lieu sous dministration de Fillmore fut l'envoi d'une flotte ımandée par le commodore Perry, le frère du héros lac Erie, dans les eaux japonaises. Depuis longnps, le mikado retenait en prison les marins des vires qui se perdaient sur les côtes inhospitalières son royaume. Le gouvernement américain résolut n finir avec cet état de choses, et chargea le comdore Perry d'obtenir un meilleur traitement pour s sujets. Au mois de juillet 1853, la flotte amérine entra dans la rade de Yeddo. Après de grands ıbarras et des difficultés sans nombre, le commodore rry obtint, par l'intimidation, la signature d'un ité qui assurait aux commerçants américains le re accès de deux ports japonais.

Pendant sa présidence, Fillmore vit mourir un mme qui a fait honneur à la littérature américaine. ous voulons parler de celui qu'on a appelé le « Walr Scott » de l'Amérique. — James Fenimore Cooper ourut en 1851, à l'âge de soixante-deux ans. Ses emières œuvres, *Précaution* et l'*Espion*, datent de 321, et, depuis cette époque jusqu'à celle de sa ort, il produisit une trentaine d'ouvrages, d'une vaur inégale, mais qui lui assurent une des premières aces parmi les romanciers modernes, et la première rmi ceux de son pays. Il a tenté presque tous les

genres de romans : il n'a pas été aussi heureux dans tous, mais dans tous on retrouve la marque d'une imagination originale et d'un sérieux talent. Dans *Précaution*, il a imité miss Edgeworth, et il n'a pas échappé aux inconvénients inévitables du genre; il est long, fade, monotone, et parfois ennuyeux; son héros, un Grandisson pourvu d'un titre de lord, est véritablement odieux à force de vertus et de perfections; mais le détail est souvent charmant d'esprit et de simplicité. Plus tard, Cooper a composé des romans historiques, à l'imitation de Walter Scott. Le *Bravo* (1831), l'*Heidenmaner* (1832), ce sont là les moins heureux de ses essais : on y sent une inspiration de seconde main et des souvenirs purement littéraires; on voit trop bien que l'auteur est né dans un autre monde, et qu'il n'a pas reçu en naissant la tradition des idées et des préjugés européens. D'ailleurs, la place était prise d'avance et bien prise : avec tout son talent, Cooper ne pouvait être qu'un auteur secondaire. Enfin, dans les dernières années de sa vie, il a abordé la fantaisie allégorique et la satire morale, et, s'il est resté loin de Swift et de Rabelais, il y a beaucoup d'esprit, et un esprit bien personnel, dans sa folle invention des *Monikins*. Mais ce qui a fait sa gloire, ce ne sont pas ces divers ouvrages où l'on retrouve partout, plus ou moins marquées, les traces de l'imitation européenne; ce sont, au contraire, ses romans originaux, ceux où il a vraiment été un romancier américain.

Il était né à la fin du dix-huitième siècle, dans cette

partie de l'Amérique qui fut la première à se soulever contre la domination anglaise, et il avait pu recueillir la tradition des premières luttes de l'indépendance. Il avait passé six années de sa jeunesse (1806-1811) à servir dans la marine, en qualité de midshipman, et les combats qu'il avait vus lui avaient laissé de profondes impressions. Enfin, son enfance s'était écoulée dans une ville neuve, Cooper'stown, fondée par son propre père, William Cooper, et il n'a eu qu'à consulter ses souvenirs de famille, pour tracer, dans les *Pionniers*, le portrait du juge Marmaduke Temple, et faire le tableau des commencements de la ville nouvelle, Templetown. De là, trois catégories de romans que l'on peut distinguer dans ses œuvres; les romans patriotiques, comme l'*Espion* (1821) et *Lionel Lincoln* (1821), où il raconte les débuts de la révolution américaine, avec ce même mélange d'enthousiasme et de tristesse qui anime les combattants des guerres civiles; les romans maritimes : le *Pilote* (1823), le *Corsaire rouge* (1828), les *Deux Amiraux* (1842), etc., qui sont peut-être les plus émouvants et les plus vivants de tous les siens; enfin, les œuvres spécialement consacrées à la peinture de la vie sauvage ou demi-sauvage. Ce sont ces derniers ouvrages qui ont fait sa grande réputation, ou, du moins, quelques-uns d'entre eux, et les plus remarquables : le *Tueur de daims*, le *Lac Ontario*, le *Dernier des Mohicans*, les *Pionniers*, la *Prairie*. Sous dix noms divers, Œil de Faucon, le Tueur de daims, Bas de Cuir, tantôt jeune et dans le premier en-

thousiasme de la vie d'aventures, tantôt vieux et fatigué de reculer sans cesse devant les progrès d'une civilisation qu'il ne comprend plus, c'est toujours le même homme qui y joue le premier rôle : Nathaniel ou Natty Bempo, ce type immortel du civilisé devenu sauvage.

Cooper n'a pas habituellement le puissant relief de Walter Scott ; il lui manque le don de la vie. C'est à peine si l'on trouverait dans son œuvre une demi-douzaine de personnages dont les contours soient bien nets et ne s'effacent plus, dès qu'on les a vus une fois : l'Espion, Chiagachcook, Harry Harry, le juge Temple et quelques autres encore. Le reste se perd et s'efface dans une brume uniforme : les femmes surtout se ressemblent toutes, depuis les Anglaises de Précaution, jusqu'à Chut-oh!-Chut, l'Indienne du Deerslayer. Mais Bas de Cuir et son rire silencieux restent à jamais gravés dans la mémoire ; c'est plus qu'un homme que Nathaniel Bempo, c'est un type, et si original qu'il suffirait à la gloire de Cooper de l'avoir créé.

Dans le temps où mourait Cooper, un romancier digne de lui succéder remportait coup sur coup les plus grands succès littéraires. Henry-Wadsworth Longfellow, né à Portland en 1807, ressentit de bonne heure le besoin d'écrire. Du collége où ses parents l'avaient placé, il envoyait des pièces de vers à la *Gazette littéraire* des États-Unis. Jeune encore, et déjà célèbre, il acceptait une chaire de langues modernes. Pour se

ıettre à la hauteur de sa tâche, il voyagea en Europe ; apprit à admirer les littératures de l'ancien contient. Cette admiration, parfois excessive, lui fit perdre endant longtemps un peu de son originalité. « Ce ı'il y a de meilleur, disait-il, chez les grands poètes : tous les pays, ce n'est pas ce qu'il y a de national ı eux, mais ce qui est universel. »

Il n'en fut pas moins populaire dans son pays. *Outre-er*, le premier de ses ouvrages en prose, paraissait ı 1835. Désormais, tantôt poète, tantôt romancier, il ıblia successivement : les *Voix de la nuit*, les *Bal-des* et autres poèmes (1841), les *Etudiants espagnols* 842), les *Poètes et la poésie de l'Europe* (1845), *'vangéline* (1847), le *Bord de la mer* et le *Coin du u* (1850), la *Légende dorée* (1851) ; enfin, sa meilure œuvre, au dire de nombreux critiques, *Hiawatha* 855).

A mesure, d'ailleurs, que Longfellow vieillit, et que ›n génie devint plus sûr de lui-même, il renonça à éclectisme littéraire de ses débuts. Il choisit des sujets urement américains.

« Ce poème de *Hiawatha*, dit M. Montégut, est bien une œuvre américaine. Là, nous n'avons plus ces souvenirs de la poésie européenne auxquels se laisse si facilement aller M. Longfellow, ces réminiscences littéraires des bords du Rhin, des rues de « Bruges, des cloîtres du moyen âge, pour lesquels le « poète a oublié si souvent les prairies et les lacs de « son pays... Le public européen est resté froid de-

« vant ses *Légendes dorées*, ses *Hyperion*, ses *Étu-*
« *diants espagnols;* mais toutes les fois qu'il a essayé
« de chanter la nature américaine, ou d'exprimer les
« sentiments modernes, M. Longfellow a conquis toutes
« les sympathies. »

CHAPITRE XXXVIII

FRANKLIN PIERCE

Président des Etats-Unis de 1853 à 1857.

Détails biographiques sur le nouveau président. Il part pour prendre possession de son poste; triste incident de son voyage. Ordonnance du président relative au costume officiel des diplomates américains. Organisation des Etats de Kansas et de Nebraska. Les partis esclavagiste et anti-esclavagiste cherchent à obtenir la haute main sur ces Etats. Moyens frauduleux employés par les habitants du Missouri. Division de la population du Kansas. Deux gouvernements y sont institués. La guerre civile éclate. Horreurs commises par les deux partis. — Nouvelles difficultés avec le Mexique. Achat de Gadsden. — Effet de la question de l'esclavage sur l'élection présidentielle de 1856. Le général Pierce se retire. Election de Jacques Buchanan.

Le quatorzième président des Etats-Unis fut le général Franklin Pierce. Soutenu par le parti démocratique opposé à son prédécesseur, il remporta dans le collége électoral deux cent cinquante-quatre voix sur deux cent quatre-vingt-seize votants.

Né en 1804, il s'était d'abord destiné au barreau, et il avait à peine l'âge requis par la loi, lorsque sa province natale, le New-Hampshire, l'envoya siéger au sénat. Déjà il s'était signalé à l'attention de ses concitoyens en faisant partie pendant quatre ans de la législature de son Etat. Lors de l'élection de Tyler à la

présidence, il donna sa démission et reprit sa première profession d'homme de loi, qu'il abandonna une seconde fois, en 1846, quand éclata la guerre avec le Mexique. S'engageant comme simple volontaire, il servit avec éclat sous les ordres du général Scott, fut blessé à la bataille de Churubusco et s'éleva progressivement jusqu'au grade de brigadier-général.

Il déploya dans cette campagne une intrépidité et un coup d'œil extraordinaires. Blessé grièvement au genou, à la bataille de Contreras, il ne voulut prendre aucun repos et persista, malgré les instances du général en chef, à rester à la tête de sa brigade, disant qu'il tenait à la diriger lui-même dans le combat, ainsi que c'était son devoir. Il avait su gagner l'amitié du général Jackson, qui le désignait, à son lit de mort, comme un citoyen « entre les mains duquel les intérêts du pays seraient sûrement et dignement placés. » Sa pauvreté et sa nombreuse famille l'empêchaient cependant d'être ambitieux : nous l'avons vu donner sa démission de sénateur ; il refusa les fonctions de procureur général des Etats-Unis que lui offrait Polk. « Lorsque j'ai résigné mon siége au « sénat, disait-il, je l'ai fait avec la résolution arrêtée « de me consacrer aux intérêts de ma famille, de ne « plus m'en séparer, sauf l'appel de mon pays en cas « de guerre, et accepter aujourd'hui la proposition « qui m'est faite serait les compromettre. D'ailleurs, « l'emploi vacant sera promptement accepté, si même

« il n'est pas recherché par des hommes dont le mé-
« rite est infiniment supérieur au mien. »

Cet homme modeste et digne fut porté à la présidence dans des conditions toutes particulières : des hommes éminents avaient posé leur candidature; aucun n'avait obtenu une majorité dans le sein de la convention démocratique réunie à Baltimore pour le choix d'un candidat. Quelques-uns pensèrent à Pierce et peu à peu toutes les voix se groupèrent sur lui, si bien qu'il n'en resta que onze à tous les autres. — Les whigs portèrent contre lui le général Scott, mais, comme nous l'avons vu, Pierce obtint sur son adversaire une écrasante majorité.

Elu à la présidence de sa patrie, le général Pierce, au mois de février 1853, quitta Concordia, lieu de sa retraite depuis la guerre, pour se rendre à Washington, où il devait, le mois suivant, prendre possession de son poste. Il voyageait en chemin de fer avec sa femme et le seul enfant qui lui restât, les autres lui ayant été successivement enlevés par des maladies, lorsqu'un accident très-grave arriva au train dans lequel il se trouvait : lui et sa femme furent blessés, et son fils unique, âgé de onze ans, fut tué sous ses yeux. Le 4 mars, avait lieu son installation ; il dut, en cette circonstance, refouler dans son cœur la tristesse et le dégoût de la vie qu'il ressentait, pour faire montre de la sérénité commandée par la cérémonie.

Un des premiers actes du cabinet Pierce fut une circulaire adressée par le secrétaire d'Etat, William

L. Marcy aux représentants des Etats-Unis à l'extérieur : M. Marcy y recommandait aux diplomates américains la plus grande simplicité de costume et de maintien, et leur proposait Franklin comme modèle que tout Américain devait s'efforcer de suivre. Le costume officiel devait être abandonné et remplacé par l'habit noir du citoyen américain [1].

L'agitation qui s'était produite sous l'administration précédente, à propos de l'éternelle question de l'esclavage, recommença peu de temps après l'installation du nouveau président, par suite des efforts que firent les représentants des Etats du Sud pour supprimer absolument le compromis du Missouri voté par le congrès en 1820, et qui avait pour objet d'interdire l'esclavage au nord d'une ligne tracée dans le territoire de la Louisiane. Après que les Etats de la Louisiane, d'Arkansas, de Missouri, d'Iowa et de Minnesota eurent été tirés de la vaste région désignée sous le nom de Louisiane, il resta encore à l'ouest une partie non organisée. En 1853, le représentant de l'Etat esclavagiste d'Illinois, Stephen Douglas, présenta devant le congrès un projet d'organisation de ce territoire en deux nouveaux Etats qu'on appellerait Kansas et Nebraska. Les habitants de chacun d'eux seraient laissés libres de décider par eux-mêmes si leur Etat entrerait dans l'Union comme Etat esclavagiste ou libre. Ce projet rencontra une vigoureuse opposition de la part

[1] *Annuaire des Deux Mondes.* Année 1853-1854.

parti abolitioniste, et plus de trois mille pétitions ıandant le rejet de la proposition furent adressées congrès par les membres du clergé de la Nouvelle-gleterre. Elle fut néanmoins votée par la chambre représentants et par le sénat, et devint loi, le mai 1854. — La haine d'un parti contre l'autre t si grande que, dans une séance du sénat qui 'it le vote de cette loi, deux membres très-honora- de l'assemblée, emportés par leurs sentiments ;ionnés, en vinrent à se battre publiquement et à ire, avant qu'on n'eût pu les séparer, des bles-:s assez graves.

a lutte entre les deux partis changea alors de itre : du sein du congrès elle se porta aux fron-:s des nouveaux Etats de Kansas et de Nebraska. ıme la loi avait laissé aux colons le droit de dé-r l'établissement ou la proscription de l'esclavage z eux, chacun des deux partis jugea qu'il lui serait ›rable d'encourager l'émigration dans ces terri-es. Des convois d'émigrants, organisés à cet effet, ıèrent de tous les points des Etats-Unis vers les velles provinces. Ceux qui étaient envoyés par les ts libres y vinrent généralement avec leur famille r s'y établir définitivement, tandis que beaucoup ceux qui venaient des Etats esclavagistes ne vou-nt que participer aux désordres et apporter leur x en faveur de l'esclavage. Tel fut particulièrement cas d'un grand nombre d'aventuriers, venus de tat voisin, le Missouri, qui, traversant à tout mo-

ment la frontière du Kansas, se livraient au pillage, prenaient part aux élections et se retiraient dans leur province sans qu'aucune poursuite fût exercée contre eux. Pendant quelque temps ils fermèrent la navigation du Missouri à tous les émigrants venant des Etats libres, les forçant ainsi à suivre une longue route, très-fatigante, à travers l'Etat d'Iowa. Les officiers du gouvernement appuyaient tantôt un parti, tantôt l'autre, mais à la fin ils inclinèrent vers les esclavagistes. En attendant, les gouverneurs, nommés par le pouvoir central pour administrer les nouvelles provinces, se succédaient avec rapidité, car, après un court essai, ils reculaient tous devant la mission difficile qui leur était confiée. — Par suite des votes que les Missouriens venaient illégalement déposer dans le Kansas, un gouvernement « pour l'esclavage » fut institué à Lecompton ; les autres habitants dont ce gouvernement froissait les opinions « de liberté » refusèrent de le reconnaître et en organisèrent un second anti-esclavagiste à Topeka. Bientôt il y eut deux administrations différentes et deux codes de lois distincts.

La guerre civile naquit de cet état de choses. Les chefs militaires des Etats libres, Law, Montgomery, Hamilton et autres organisèrent des bandes armées pour défendre leurs établissements. L'un d'eux, le capitaine John Brown, prit une part très-active à la lutte, et résista avec soixante hommes seulement à plusieurs centaines de maraudeurs missouriens : il

sit à les mettre en pleine déroute et tua ou blessa ıombre d'hommes quatre fois supérieur à celui de roupe. Dans leur fuite, ces mêmes maraudeurs en- rent le petit village de Lawrence qui, fondé par ques colons venus du Massachusetts, était en voie rospérité. Ils le mirent au pillage et enfin l'incen- ınt. — Pour user de représailles, Hamilton pé- a au mois de mai 1858, à la tête d'une petite le, dans la ville de Trading-Post, et, s'étant em- de neuf de ses habitants, il les emmena prison- ı. Les conduisant alors dans un ravin appelé Ma- des Cygnes, Hamilton leur ordonna de se mettre ıne seule ligne, puis il commanda à ses hommes rer sur eux. A la première décharge, cinq tombè- pour ne plus se relever; les autres n'échappèrent ı simulant la mort.

aucoup de familles établies dans les nouvelles inces furent réduites à la misère, par suite de ces s odieuses, et ne vécurent, pendant les cinq an- qu'elles durèrent, qu'en volant les chevaux et le l de leurs adversaires. On en était arrivé à parler cheval ou d'une vache esclavagiste ou anti-es- ıgiste, suivant que leur propriétaire réel appar- ıt à l'un ou à l'autre parti.

ordre ne put être rétabli sous l'administration ınte qu'après de nombreuses et terribles souf- ces, lorsque enfin le régime de la liberté des es- es dans le Kansas et le Nebraska fut définitivement ıté.

Un événement plus pacifique qui eut lieu sous la présidence du général Pierce fut l'acquisition du territoire appelé « Achat de Gadsden, » du nom du plénipotentiaire chargé de négocier cette affaire. Quand le traité de la Guadeloupe Hidalgo fut conclu à la fin de la guerre du Mexique, les limites assignées aux possessions des belligérants furent établies d'après une carte inexacte. Il en résulta que, peu de temps après, une nouvelle contestation à propos de la frontière du Nouveau-Mexique se produisit entre les deux gouvernements. Le général Gadsden réussit à faire un nouveau traité avec le Mexique, par lequel cette république cédait, moyennant une somme stipulée de dix millions de dollars, la partie du territoire objet du litige et qui portait le nom d'Arizona.

Cette acquisition augmenta l'étendue du territoire des Etats-Unis de 45,000 milles carrés et en porta la totalité à près de trois millions de milles carrés, ce qui représentait environ quatre fois la superficie des treize premières colonies.

Les compromis de 1820 et de 1850 étant maintenant abolis, la question de l'esclavage devint le point capital aux prochaines élections. Le nouveau parti du « Sol libre, » opposé à l'extension de l'esclavage, avait à ce moment pris une si grande force que le parti whig ou de l'opposition disparaissait graduellement; de telle sorte que l'élection du président se trouva être disputée entre le parti républicain ou du « Sol libre » et le vieux parti démocratique. Il y eut bien aussi ce-

pendant un autre parti composé d'hommes qui se qualifiaient eux-mêmes d' « Ignorants » et dont le but était de repousser toute intervention étrangère dans la législation nationale ; mais son existence ne fut que temporaire, car n'ayant entraîné dans ses idées, au moment des élections, qu'un seul Etat, le Maryland, il renonça bientôt de lui-même à toute influence.

Le général Pierce ne tenta pas de se faire réélir. Pendant le temps de son administration, il s'était toujours rangé, dans la question de l'esclavage, du côté du Sud, et s'était opposé de toutes manières aux mesures anti-esclavagistes qui lui avaient été soumises. Dans un message qu'il envoya au congrès, en 1856, il caractérisa la création d'un Etat « libre » dans le Kansas comme un acte de révolte, et justifia les principes de la loi du 30 mai 1854.

Cependant, lorsque la guerre civile, amenée par cette question de l'esclavage, éclata en 1860, Franklin Pierce épousa la cause nationale et pressa ses compatriotes d'appuyer le gouvernement de Washington.

En remplacement du général Pierce, Jacques Buchanan, le candidat démocratique, fut élu à la présidence par une majorité de soixante voix.

CHAPITRE XXXIX

JACQUES BUCHANAN

Président des Etats-Unis de 1857 à 1861.

Sa vie jusqu'à l'époque de son élection. Décision de Dred Scott. Le capitaine Brown cherche à soulever les esclaves; il est battu par les troupes régulières. Son jugement; son exécution. Opinion différente des Etats du Nord et du Sud sur la conduite de Brown. Election présidentielle de 1860. Doctrine des *Droits d'Etats*. Réunion d'une convention dans la Caroline du Sud. Les Etats de la Caroline du Sud, du Mississipi, de la Floride, de l'Alabama, de la Géorgie, de la Louisiane et du Texas se séparent de l'Union. — Causes de la guerre civile. Congrès de paix réuni à Washington. Formation de la « Confédération du Sud. » Jefferson Davis en est élu président. — Admission des Etats de Minnesota, d'Orégon et de Kansas dans l'Union. Jacques Buchanan quitte le pouvoir. — Washington Irving et ses œuvres.

Le quinzième président des États-Unis était né dans l'État de Pennsylvanie à Stony-Batter le 22 avril 1791. Il avait, par conséquent, soixante-six ans lorsqu'il arriva au pouvoir suprême. Après avoir fait d'assez bonnes études au collége Dickinson, il se prépara au barreau, et dès qu'il eut passé ses examens, il s'engagea, en ayant à peine l'âge, dans la vie publique, servant son pays tantôt comme député à la chambre des représentants, tantôt comme sénateur, puis comme ambassadeur en Russie et en Angleterre, et enfin

comme secrétaire d'État sous le président Polk. Membre du sénat, en 1830, pendant la présidence du général Jackson, il se fit le chaud défenseur de ses actes administratifs. Sous son successeur, Van Buren, il plaida vaillamment en faveur du projet de sous-trésor indépendant, combattant, sans être intimidé par leur réputation, les célèbres orateurs Clay et Webster. En 1844, il se prononçait pour l'annexion du Texas, et, six ans après, s'alliait à ses adversaires politiques du congrès, pour voter le compromis de 1850 dont il s'efforçait ensuite de faire valoir les avantages auprès du peuple.

Appartenant ainsi à la vieille école d'hommes politiques, son âge, son expérience consommée en une infinité de choses, et ses capacités reconnues permettaient à la population de concevoir de hautes espérances de la nouvelle administration.

Peu de temps après l'installation de Buchanan, la fameuse décision de Dred Scott, qui fut votée par le congrès, ajouta un élément de plus à l'agitation antiesclavagiste. Celui qui fut cause de ce mouvement était un esclave nommé Dred Scott, appartenant à un chirurgien de l'armée qui l'avait emmené, lui et sa famille, au fort Snelling et qui, après quelque temps de séjour, était retourné avec lui dans le Missouri. Immédiatement, quelques membres du parti abolitioniste eurent vent de la chose, et introduisirent devant la justice une demande de liberté pour le nègre Dred Scott, sous prétexte qu'il se trouvait sur un territoire où l'esclavage était défendu. Le juge, saisi tout d'abord

de cette réclamation, déclara « que les nègres n'étaient « pas des citoyens et que le congrès, d'après la con« stitution, n'avait le droit de défendre l'esclavage dans « aucun territoire. » Cette décision laissait entendre que « les nègres n'ont aucun des droits que l'homme « blanc est tenu de respecter ; » mais la cour suprême, revenant sur cette décision, affirma le droit des propriétaires d'esclaves de les emmener avec eux dans quelque partie que ce fût des États-Unis.

Bientôt, un autre incident se produisit, qui excita encore les États esclavagistes ; cet incident, comme on va le voir, fut, suivant le point de vue auquel on se place, soit un acte de philanthropie, soit le fait d'un insensé. Le capitaine John Brown, dont le nom a été déjà mentionné à propos de la résistance qu'il opposa aux invasions déprédatrices des maraudeurs missouriens dans le Kansas, résolut, aussitôt que l'ordre eut été rétabli dans cette province, d'exécuter le projet que depuis longtemps il avait formé pour abolir l'esclavage dans les Etats esclavagistes eux-mêmes. Dans sa jeunesse, il avait exploré les montagnes de la Virginie et y avait découvert des endroits que, suivant lui, Dieu devait évidemment avoir créés pour être les refuges des noirs fugitifs. Bien longtemps avant lui, le général Washington, qui connaissait les moyens de défense et les retraites offertes par ces montagnes, avait résolu d'y conduire l'armée américaine, si la tentative d'indépendance des colonies révoltées venait à échouer. Brown voulut en faire autant avec une armée de nègres

Louant une maison à six milles de Harper's Ferry, il y réunit une provision de fusils et de piques, et se prépara à son entreprise. Pendant la nuit du 16 octobre 1859, il sortait à la tête de vingt-deux hommes, pénétrait dans la ville et s'emparait de l'arsenal des États-Unis. Il trouva dans la quantité d'armes renfermées dans les magasins de quoi en munir amplement les esclaves fugitifs qu'il allait réunir à ses côtés et dont il se croyait appelé à être « le Libérateur. » Dans la proclamation qu'il fit répandre parmi les États du Sud, il annonça franchement que le but qu'il poursuivait était l'affranchissement des esclaves, et il promit de faire respecter toutes les propriétés, sauf celles des esclavagistes. L'épouvante qu'il sema avec sa petite troupe fut très-grande. Plusieurs personnes, qui, cependant, l'avaient vue, racontèrent qu'elle devait être forte d'au moins trois cents hommes, et ce chiffre fut immédiatement télégraphié au siége du gouvernement à Washington. Brown avait cru que les esclaves se lèveraient en masse pour se rallier autour de lui, et que, se retirant avec eux dans les montagnes, il y soutiendrait une guerre de partisans; son espoir fut déçu, pas un seul nègre ne répondit à son appel. Avec les vingt-deux hommes dont il disposait, il prit alors un certain nombre d'habitants de la ville comme otages pour la sûreté de ceux qu'il commandait, mais, voulant épargner des craintes inutiles aux familles de ses prisonniers, il resta à Harper's Ferry trop longtemps pour son salut. La milice s'était rapidement assemblée

et, deux jours après, quinze cents hommes cernaient la ville, tandis qu'un corps d'infanterie de marine y entrait et attaquait l'arsenal. Le capitaine Brown s'y défendit avec une énergie qu'augmentait encore la certitude de sa défaite. Ayant un de ses fils étendu mort à son côté, il tâtait froidement le pouls d'un autre de ses enfants qui venait d'être grièvement blessé, et tenait de l'autre main son fusil, encourageant ses hommes à la lutte. Enfin, la presque totalité de sa petite troupe ayant été tuée ou blessée, il tomba lui-même atteint de six balles, et lorsque les soldats le firent prisonnier, il était dans un état qu'on crut désespéré. — Après sa guérison, il passa en jugement devant une cour martiale et fut condamné à la pendaison. Le 2 décembre 1859, il fut exécuté à Charlestown (Virginie). Dans le trajet qu'il dut faire à pied de la prison au lieu où avait été dressé le gibet, il s'arrêta les yeux pleins de larmes en voyant un petit enfant esclave, et, le prenant dans ses bras, il l'embrassa tendrement. Quelques minutes après, il mourait avec fermeté.

Ces faits portèrent à son plus haut degré l'exaltation produite par la question de l'esclavage. Ils montrent bien l'état fiévreux de l'esprit public, et le sentiment d'animosité qui existait entre les deux partis. Dans les États du Nord, on blâmait l'entreprise de Brown, à cause des meurtres qu'il avait occasionnés, tandis que dans le Sud on croyait communément que ce n'était que l'annonce d'un plan général ourdi dans le Nord pour exciter les esclaves à l'insurrection.

Quand, en novembre 1860, l'époque des élections :ésidentielles arriva, les anciens partis étaient si disés qu'il ne se trouva pas moins de quatre candidats, ıns compter le président Buchanan, soutenus par les actions de ces partis. Mais le parti républicain l'em›rta, et son protégé, Abraham Lincolu, d'Illinois, fut u pour remplacer, à l'expiration de son mandat, le ·ésident Jacques Buchanan.

Lincoln était un homme d'opinions très-modérées ır les questions relatives à l'esclavage, et lorsque le arti républicain lui avait proposé la candidature à la résidence, il avait nettement déclaré qu'il n'était point ans ses intentions de toucher aux droits que la loi vait accordés aux États esclavagistes. Néanmoins, on élection fut considérée par beaucoup de ces États omme dangereuse aux intérêts de l'esclavage, et on ésolut alors de dissoudre l'Union.

La cause qui, de toutes les autres, peut être considérée comme ayant plus particulièrement contribué à aire naître la guerre civile dans les Etats-Unis, est 'interprétation différente donnée à la constitution naionale par les populations du Nord et du Sud.

Le principal objet du débat résidait dans les rap›orts entre les divers Etats de l'Union et le gouverneıent général. Pendant qu'un parti, celui du Nord, afrmait que, d'après la constitution, l'union des Etats tait indissoluble, que les Etats étaient subordonnés ıu gouvernement central, que les décisions du con;rès liaient tous les Etats sans exception, et qu'un

citoyen devait une soumission absolue au gouvernement général plutôt qu'à son propre Etat; l'autre parti, celui du Sud, soutenait au contraire que la constitution nationale n'était qu'un contrat passé entre des Etats libres et indépendants, et qui, pour certaines raisons, pouvait être résilié, — que le congrès ne pouvait user que de pouvoirs délégués, — qu'un Etat, se trouvant lésé par une décision du congrès, pouvait annuler cette décision, et enfin, qu'un citoyen devait entière obéissance aux autorités de son Etat et après seulement au gouvernement général.

C'est ce qu'on appelait la *doctrine des droits d'Etat* qui depuis longtemps était très-populaire auprès des planteurs des Etats sudistes, surtout dans la Caroline du Sud.

Il était alors tout naturel que ce fût cette province qui prît les devants en se séparant de l'Union. Une convention y fut réunie, et ses 169 membres adoptèrent à l'unanimité, le 20 décembre 1860, la résolution suivante :

« Nous, peuple de la Caroline du Sud, réunis en « convention, déclarons et ordonnons, et il est, par « les présentes, déclaré et ordonné, que le décret que « nous avons adopté en convention le 22 mai de l'an« née de Notre-Seigneur 1788, par lequel la consti« tution des Etats-Unis était ratifiée, et aussi tous les « décrets et parties de décrets de l'assemblée générale « de cet Etat ratifiant des amendements à ladite con-

« stitution, sont, par les présentes, rapportés, et que « l'union existant aujourd'hui entre la Caroline du Sud « et les autres Etats sous le nom d'Etats-Unis d'A- « mérique est, par les présentes, dissoute. »

Cette ordonnance était accompagnée d'une déclaration des causes par laquelle la Caroline du Sud entreprenait de justifier sa conduite. Dans cette espèce d'apologie, elle rappelait la déclaration de 1776 qui consacre les deux grands principes du droit au gouvernement de soi-même et du droit de révolution.

Les autres Etats producteurs de coton suivirent rapidement l'exemple donné par la Caroline du Sud, et en moins de cinq semaines, le Mississipi, la Floride, l'Alabama, la Géorgie, la Louisiane et le Texas avaient décrété qu'ils se séparaient des Etats-Unis.

Par l'exposé qui précède de la première cause de la guerre civile, nous n'entendons point dire que la question de l'esclavage ait été simplement un prétexte accepté par les deux partis pour en venir aux mains. — Dans le Nord, les ouvriers employés aux champs et à toute autre espèce de travaux étaient des hommes libres, des citoyens ayant droit de vote Dans le Sud, les mêmes ouvrages étaient faits par des hommes de couleur, des esclaves considérés par leurs propriétaires comme une chose privée d'idées et de sentiments et représentant un certain capital. Au début, toutes les colonies, plus ou moins, avaient employé des esclaves, mais, avec le temps, le régime de l'esclavage fut graduellement aboli dans les Etats de l'est et du centre,

comme il l'avait été, peu après son introduction, dans les cinq grandes colonies formées du territoire nord-ouest. De sorte qu'à l'époque de notre récit, il existait comme une ligne de démarcation, courant de l'ouest à l'est et divisant ainsi les Etats esclavagistes du Sud de ceux du Nord, qui étaient tous partisans de l'abolition de ce système.

Il est évident, après cette explication, que chaque fois que la question de l'esclavage était agitée, les deux partis se levaient l'un contre l'autre. Des écrits rédigés avec une partialité exagérée venaient encore envenimer la discussion; des démagogues enflammaient tout par leurs discours passionnés, si bien que le désaccord, s'accentuant tous les jours davantage, finit par se changer en désunion, en guerre.

Telles sont, en résumé, les causes qui donnèrent naissance dans les Etats-Unis à l'un des plus horribles fléaux de l'humanité, la guerre civile.

Aussitôt que la nouvelle de la sécession des sept Etats nommés plus haut parvint à Washington, un congrès de paix, composé des délégués de vingt et un Etats, y fut convoqué et réuni sous la présidence de John Tyler, l'ancien président des Etats-Unis; mais les efforts de réconciliation tentés dans cette réunion arrivaient trop tard. Les Etats séparatistes venaient de se former en un gouvernement qu'ils appelaient la «Confédération du Sud,» et quatre jours après que le congrès de paix eut été tenu à Washington, le 8 février 1861, les planteurs du Sud élisaient à la prési-

dence de la Confédération Jefferson Davis, du Mississipi, que sa volonté opiniâtre et la haine qu'il avait toujours professée à l'égard des Yankees du Nord avaient signalé à leur choix. En même temps, ils nommaient Alexandre H. Stephen, de la Géorgie, comme vice-président. Le nouveau gouvernement adopta pour principe fondamental la légitimité de l'esclavage comme institution permanente, et avoua franchement son but d'établir une nation esclavagiste dans les Etats du Sud. — Tandis que la plupart des fonctionnaires fédéraux qui résidaient à Charlestown donnaient aussitôt leur démission pour prouver qu'ils ne reconnaissaient pas le gouvernement central, les citoyens de la ville organisaient promptement une garde nationale et quelques navires dans le port substituaient au drapeau des Etats-Unis le pavillon décoré du palmier nain, c'est-à-dire des armes de la Caroline du Sud.

Le 18 février 1861, eut lieu à Montgomery l'installation de Jefferson Davis en qualité de président des Etats confédérés.

« La situation qui vient de se réaliser chez nous, disait-il à cette occasion, est sans précédent dans l'histoire des peuples, elle donne un nouveau lustre à l'idée américaine, que le gouvernement repose sur le consentement des gouvernés, et que c'est le droit du peuple de changer et d'abolir les gouvernements « dès qu'ils détruisent les fins pour lesquelles ils ont été « établis. Le devoir de l'Union que nous avons rompue

« était de faire régner la justice, de fonder la tranquil-
« lité domestique, de pourvoir à la défense commune,
« de hâter le bien-être général et d'assurer les bien-
« faits de la liberté à nous et à notre postérité ; si donc,
« au jugement des États souverains composant actuel-
« lement la Confédération, on s'est écarté du but pri-
« mitif auquel on tendait, et que l'on n'a pas répondu
« aux fins auxquelles on devait tendre, alors un appel
« pacifique au suffrage universel a pu établir que le
« gouvernement créé par le pacte a dû cesser d'exis-
« ter. L'impartial jugement de l'humanité plaidera la
« droiture de notre conduite, et ceux qui connaissent
« le cœur humain apprécieront la sincérité avec la-
« quelle nous travaillons à maintenir dans son esprit
« l'état de choses établi par nos pères. Le droit solen-
« nellement proclamé à la naissance de ces États, con-
« firmé et reconfirmé dans le bill des droits des États
« admis successivement dans l'Union de 1789, recon-
« naissait d'une manière indéniable au peuple le droit
« de reprendre l'autorité déléguée en vue du gouver-
« nement. C'est ainsi que les États souverains repré-
« sentés ici ont décidé de former une confédération, et
« c'est par un abus de langage qu'on a donné à cet
« état de choses le nom de révolution... [1] »

Au cours de ces événements, trois nouveaux États avaient été admis dans l'Union. Le 11 mai 1858, c'était l'État de Minnesota, appelé ainsi d'après le nom in-

[1] *Annuaire historique* Année 1861.

dion de sa rivière principale, qui signifie : « Eaux troubles. » Visitée pour la première fois, en 1680, par le révérend père La Salle, cette contrée n'avait été parfaitement explorée qu'au siècle suivant. En 1849, elle fut érigée en territoire avec une population de cinq mille habitants dont la moitié étaient des blancs, et l'autre des descendants et des croisés d'Indiens. — Le 14 février 1859, c'était l'État d'Oregon formé d'une partie de l'acquisition de la Louisiane, quoique pendant longtemps cette partie de ce vaste territoire fût demeurée inexplorée. En effet, ce n'est qu'en 1804, dans l'année qui suivit l'achat, que le président Jefferson envoya une expédition sous le commandement des capitaines Lewis et Clark, pour reconnaître la nouvelle contrée. En 1839, l'émigration commença à se porter vers ses riches vallées, et elle devint de plus en plus importante aussitôt que le traité de 1846, réglant ses frontières, eût dissipé toute crainte de conflit avec la Grande-Bretagne. Deux ans après, l'Oregon était organisé comme territoire. Son nom est, dit-on, dérivé du mot espagnol « Oregano, » signifiant « Marjolaine sauvage. » La marjolaine pousse abondamment sur les côtes de l'océan Pacifique, et semble par sa présence justifier cette assertion. — Le Kansas, le trente-quatrième État, entra dans l'Union le 29 janvier 1861. Son nom est d'origine indienne et veut dire « Eau enfumée. » Nous avons vu dans le chapitre précédent de quelle manière cette province avait été formée, et au milieu de quelles difficultés et de quelles luttes son organisa-

tion avait été entreprise. A ce moment, le parti du « sol libre » gagnait rapidement du terrain et l'on commençait à croire que l'esclavage serait interdit dans cet État.

Tandis que les États du Sud prononçaient la dissolution de l'Union, les quatre années pour lesquelles le président Buchanan avait été élu expirèrent. Il se démit alors de ses fonctions, mais sans laisser de plan bien arrêté quant aux moyens de réprimer la révolte.

Dans la vie privée, Jacques Buchanan s'était fait aimer et estimer de tous ceux qui l'approchaient par ses dispositions généreuses et charitables. Il avait, malgré la haute position qu'il occupait, des habitudes très-simples; mais lorsque son devoir l'appelait à quelque cérémonie, il savait prendre des manières empreintes d'une dignité quelque peu aristocratique. Faisant fi des préjugés absurdes acceptés par une grande partie de ses compatriotes, on le vit souvent travailler en manches de chemise dans le champ de foin d'un de ses voisins.

Pendant la présidence de Buchanan, mourut un écrivain mêlé incidemment à la politique, Washington Irving. Né à New-York en 1783, il débuta, après de fortes études, par des articles dans le *Morning Chronicle*, par des essais sur les mœurs de l'époque et sur les théâtres. Sa santé s'affaiblissant, il partit pour la France et refit ses forces au climat de notre midi. De retour en Amérique, en 1806, il publia l'*Histoire de New-York*, fonda une revue intitulée *Salmagundi*;

-ivit un grand nombre d'articles patriotiques, lors de guerre contre l'Angleterre (1812-1815), et, après tre rendu populaire au plus haut point dans son ys, fit de nouveau voile pour l'Europe. Il visita cette s l'Angleterre et l'Écosse, et, mettant en œuvre ses servations, envoya à New-York son célèbre *Livre Esquisses;* puis, tantôt à Dresde, tantôt à Paris, il rivit les *Contes d'un voyageur*. Enfin, appelé en pagne par le ministre des États-Unis dans ce pays, y trouva les documents nécessaires à l'*Histoire de vie et des voyages de Christophe Colomb*. En Espagne icore, il prépare la chronique de la conquête de la renade, et les *Contes de l'Alhambra*. Sa popularité t telle en Espagne que le gouvernement américain choisit comme représentant à Madrid. Il remplit ces iutes fonctions pendant quatre ans et donna sa démis-on lorsque le candidat des démocrates, Polk, arriva la présidence. Il revint aux États-Unis, y vécut dans e agréable maison de campagne, faisant lui-même e édition complète de ses œuvres déjà parues, en bliant des nouvelles telles que la *Vie de Washington*, *Biographie de Goldsmith* et l'*Histoire de Mahomet de ses successeurs*. Il mourut en 1859, jouissant de la is grande popularité que jamais auteur ait conquise x États-Unis.

CHAPITRE XL

ABRAHAM LINCOLN

Président des Etats-Unis de 1861 à 1865.

Détails biographiques sur le nouveau président. Particularité de son inauguration. Abandon du fort Moultrie par les troupes régulières. Attaque du fort Sumter; sa reddition aux confédérés. Effet produit aux Etats-Unis par cet acte. Premier appel d'hommes fait par le président. Agression contre un régiment unioniste à Baltimore. Occupation de cette ville par les troupes fédérales. La Virginie occidentale se sépare de la Confédération. Combats dont elle est le théâtre. Bataille de Bull-Run; défaite des fédéraux. Mesures prises par le congrès pour continuer la guerre. Combat de Ball's Bluff. Expéditions sur les côtes de la Virginie et de la Caroline du Sud; résultat de la dernière. Bataille de Columbus. Blocus des ports du Sud. Augmentation de la flotte des Etats-Unis. Armement de navires de course par les confédérés. Combats sur mer. Arrestation sur un vapeur anglais de deux envoyés confédérés. L'Angleterre va déclarer la guerre aux Etats-Unis. Excuses présentées par le gouvernement fédéral.

Petit-fils d'un vigoureux colon venu de la Virginie pour s'établir dans le Kentucky où il avait été massacré par les Indiens, Abraham Lincoln perdit son père à l'âge de dix ans. La famille Lincoln vint alors se fixer dans l'Etat d'Illinois où le jeune Abraham, l'aîné de trois enfants, pour alléger autant que possible les charges de sa famille, se fit successivement gardeur de pourceaux, garçon de charrue, batelier et bûcheron. A dix-neuf ans, il s'engageait à raison de dix dollars par mois pour diriger des trains de bois sur

rivières de l'Ohio et du Wabas, descendant même
Mississipi, jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Pendant
voyages, il lut avec ardeur toutes les publications
lui tombaient sous la main ou qu'il pouvait se
curer à bon marché. Ayant acquis quelques con-
ssances de géométrie, il se fit arpenteur; mais la
se financière de 1837, qui enleva aux propriétés
te espèce de valeur, le força à renoncer à ce nou-
.u métier pour se faire, encore une fois, bûcheron,
il vendit des traverses pour les chemins de fer. Il
ngagea ensuite comme portefaix et manœuvre sur
bateaux à vapeur du Mississipi; enfin, ses écono-
es lui permirent de s'établir épicier à Decatur. Là
:ore, il ne cessa de s'instruire et il voulut même
truire les autres. Le soir, l'épicier se faisait maître
cole, et il s'attachait à donner aux enfants et aux
nes gens qui l'écoutaient une connaissance intelli-
nte et réfléchie des lois et de la constitution améri-
nes : il désirait, avant tout, en faire des citoyens.
Etudiant toujours davantage, il voulut connaître
s lois d'une manière plus parfaite; il laissa donc là
n commerce et entra chez un avoué. Lorsqu'il se
ntit assez fort pour conduire lui-même des affaires
justice, il s'établit à son compte, et, dès ce moment,
prospérité et la fortune s'attachèrent à ses actes.
A vingt-cinq ans, il faisait partie de la législature
sa province; trois ans après, se tournant vers la po-
que, il devint promptement chef de parti et fut en-
yé au congrès. En 1858, il était nommé sénateur.

Deux ans après, lors des élections présidentielles de 1860, il se porte candidat, et, grâce à la division qui existe parmi les partisans de l'esclavage, il l'emporte sur ses douze concurrents, dont les plus redoutables étaient Seward et Fremont. Il est élu par 180 suffrages sur 303 votants. A la nouvelle de cette élection, les Etats du Sud se préparèrent à la guerre, et le 20 décembre, ainsi que nous l'avons vu, la convention de la Caroline du Sud déclara dissoute l'union entre elle et les autres Etats.

Pendant le voyage qu'il fit pour se rendre au siége du gouvernement, le bruit se répandit que les sudistes avaient formé le projet de l'assassiner. De l'avis de plusieurs de ses amis, Lincoln changea son itinéraire, et il dut entrer dans Washington sous un déguisement. Le 4 mars 1861, entouré de troupes commandées par le général Scott, le nouveau président prit possession de son poste. Il fut présenté au peuple par le sénateur Baker, et, conformément à l'usage établi par ses prédécesseurs, il lut, avant de prêter le serment constitutionnel, son programme de gouvernement. Son discours était une réponse à la déclaration de la Caroline du Sud. Il donna aux Etats sécessionistes l'assurance formelle qu'il ne toucherait pas à l'institution de l'esclavage : « Je déclare, disait-il, que je n'ai l'intention de me mêler ni directement ni indirectement de l'institution de l'esclavage dans les Etats où elle existe. Je pense que je n'ai aucun droit légal à le faire, et je ne m'y sens nullement disposé. » Il insista

suite sur la perpétuité de l'Union entre les différents ats, en montrant que cette Union était antérieure à constitution elle-même. « Je considère donc, s'écria-., qu'au point de vue de la constitution et des lois, Union n'est pas rompue, et autant qu'il sera en mon uvoir, je veillerai, comme la constitution me l'or-nne expressément, à ce que les lois de l'Union soient èlement exécutées dans tous les Etats. » Faisant pel à la concorde : « Vous n'aurez pas, ajouta-t-il en s'adressant aux mécontents, vous n'aurez pas de conflit si vous n'êtes pas les agresseurs. Vous n'avez pas fait de serment devant le ciel de détruire e gouvernement, tandis que moi, je vais être tenu par le serment le plus solennel de le conserver, de e protéger, de le défendre. Laissez-moi vous dire encore avant de finir que nous ne sommes pas des ennemis, mais des amis... » Après ce discours vive-nt applaudi, il prêta entre les mains de Roger Taney, juge président de la cour suprême des Etats-is, le serment présidentiel : « Moi, Abraham Lin-n, je jure solennellement de maintenir, protéger et fendre la constitution des Etats-Unis. »

Aussitôt après qu'elles se furent constituées, les au-rités de la Caroline du Sud prétendirent à la posses-n de toutes les propriétés nationales qui se trou-ient dans l'Etat. Elles adressèrent au major Robert derson, commandant du fort Moultrie, situé sur le rt de Charlestown, l'injonction de se rendre avec sa oupe. Anderson consentit à leur abandonner le fort,

qui ne pouvait résister à une attaque sérieuse, et il se retira avec la garnison au fort Sumter, qui était beaucoup mieux établi. Il dépêcha ensuite un officier à Washington pour y faire connaître sa situation. En janvier 1861, un vapeur appelé *Etoile de l'Ouest*, portant deux cent cinquante hommes, fut dirigé sur Charlestown pour secourir le fort Sumter. Accueilli en arrivant par plusieurs décharges d'artillerie que les insurgés installés dans le fort Moultrie dirigeaient sur lui, il dut s'éloigner en toute hâte. Les confédérés construisirent alors plusieurs batteries sur le bord de la mer, en face du fort Sumter, et, le 11 avril, le général Beauregard, qui était chargé de diriger les opérations de l'armée des rebelles, fit demander au major Anderson de lui remettre la place. Sur son refus, les batteries ouvrirent leur feu, et deux jours durant ne discontinuèrent pas un seul instant de tirer. A la fin du deuxième jour, la garnison du fort était complétement épuisée, les casernes étaient en flammes, et Anderson voyait le moment où il allait manquer de munitions. Dans cette extrémité, il consentit à se rendre, mais il stipula que les quatre-vingts hommes qui composaient la garnison se retireraient avec armes et bagages. Beauregard lui-même déclara, en parlant d'Anderson, qu'il ne saurait désarmer un aussi bon officier. Le dimanche 14 avril, la troupe unioniste quittait le fort Sumter et brûlait sa dernière poudre dans une décharge générale pour saluer le drapeau des Etats Unis.

L'avenir du pays dépendait à ce moment entièrement de la ligne de conduite qu'adopterait le gouvernement nouveau de Lincoln et de ses premiers actes; aussi attendait-on dans une anxiété sans égale qu'il se mît à l'œuvre pour le juger. A Washington, tout était dans le plus complet désarroi. Le gouvernement ne savait encore de quel côté se tourner, et les autorités craignaient d'agir, de peur de précipiter le conflit. Jusqu'alors seulement, sept des Etats esclavagistes s'étaient séparés de l'Union, mais les huit autres menaçaient de le faire si des mesures coercitives étaient employées. Aucun préparatif de guerre n'avait été commencé, tant on était loin de croire que l'on serait forcé d'en venir à la lutte. Quoique trois mois auparavant les insurgés de la Louisiane se fussent emparés du fort construit à l'embouchure du Mississipi et de l'arsenal des Etats-Unis, à Bâton-Rouge, le peuple du Nord doutait encore de la possibilité d'une guerre véritable. Le premier coup de canon tiré contre le fort Sumter décida le peuple. Toute hésitation disparut, et beaucoup qui, auparavant, avaient exprimé leur sympathie pour les partisans de l'esclavage, se rangèrent maintenant parmi les défenseurs de l'Union. Dans le Sud, des actes de sécession furent passés par les Etats de la Caroline du Nord, de la Virginie, d'Arkansas et de Tennessee, et tandis que les sécessionistes imposaient silence à leurs concitoyens dont les opinions modérées ne s'accordaient pas avec les leurs, et les renvoyaient dans le Nord, les républicains et les démocrates s'al-

liaient pour appuyer de tous leurs efforts le gouvernement.

Lorsque le président Lincoln était arrivé au pouvoir, l'armée régulière des États-Unis était non-seulement d'un effectif très-restreint, mais encore divisée, répartie entre presque tous les États de l'Union. Le 15 avril 1861, quand la nouvelle de la prise du fort Sumter arriva à Washington, le président Lincoln fit un appel de soixante-quinze mille volontaires qui devaient être enrôlés pour trois mois; trois cent mille hommes répondirent à sa demande. Il donna ensuite l'ordre à plusieurs régiments stationnés dans le Nord de venir le rejoindre à Washington pour défendre la capitale. L'un d'eux, le 6e régiment d'infanterie, venant du Massachusetts, fut attaqué le 19 avril à son passage à Baltimore (Maryland), par la populace. Trois hommes tombèrent atteints par les projectiles lancés par la foule; en retour, les soldats firent feu, tuèrent neuf personnes et en blessèrent un grand nombre. Ainsi, c'est le jour anniversaire de la bataille de Lexington que le premier sang de la guerre civile fut versé, car, par un hasard singulier, pendant les trente-huit heures que dura le bombardement du fort Sumter, et bien que ses murs eussent été très-endommagés, aucun des hommes qui le défendaient n'avait été atteint.

Ce fait causa presque autant d'agitation que l'attaque du fort Sumter, non pas qu'il fût considéré comme un acte de révolte évidente, mais parce qu'il prouvait le sentiment d'inimitié profonde et d'hostilité contre le

gouvernement régulier, partout où l'esclavage existait.

Les moyens de communication entre Washington et les Etats demeurés fidèles se trouvant à peu près rompus, ou tout au moins très-difficiles, le général Butler fut chargé de les rétablir en s'emparant de quelques lignes de chemins de fer. Il passa le long de la ligne reliant Annapolis à Washington, et la fit réparer au fur et à mesure par ses soldats. Trouvant une locomotive couchée sur l'un des côtés de la voie, le général demanda s'il y avait quelqu'un dans les rangs qui pourrait la remettre en état. « Je le puis, répondit un soldat qui venait d'examiner la machine, car c'est moi qui l'ai construite. » En effet, les troupes de la république étaient composées d'hommes de toutes les classes de la société que les circonstances actuelles venaient d'enlever à leurs occupations journalières, et il y avait peu de professions qui ne fussent représentées dans chaque régiment.

Le 10 mai, les troupes fédérales qui, pendant un temps, s'étaient abstenues de passer par Baltimore, entraient dans cette ville et l'occupaient, rétablissant ainsi les communications régulières avec Washington et la forçant à observer la fidélité à l'Union.

Afin de garantir la capitale contre toute éventualité, le gouvernement fit occuper les hauteurs d'Arlington par quelques régiments de miliciens, et le colonel Ellsworth, avec ses zouaves, prit possession, le 24 mai, de la ville d'Alexandrie. Voyant flotter le drapeau

confédéré sur une maison, le jeune commandant s'y rendit, monta lui-même sur le toit et l'arracha. Pendant qu'il descendait, il fut tué par le propriétaire de la maison qui, à son tour, tomba sous les coups d'un soldat.

Dès que la première crainte pour la sécurité de Washington fut passée, il devint urgent de créer une armée. Des recrues furent levées dans tous les Etats, suivant la proclamation présidentielle, et organisées en régiments par les gouverneurs des Etats. Mais le gouvernement avait à se procurer à nouveau tout le matériel de guerre nécessaire. Sous la présidence de Buchanan, le secrétaire de la guerre, John B. Floyd, de la Virginie, qui lui-même était un sécessioniste, ayant le pressentiment qu'une guerre seule mettrait fin à la question de l'esclavage, avait envoyé plusieurs centaines de mille de fusils aux arsenaux du Sud, et laissé ceux du Nord à peu près vides. Il en était de même pour les canons et les munitions. La conséquence de cette action fut que le gouvernement des Etats-Unis dut acheter ou faire fabriquer dans le plus bref délai toutes les armes et les munitions qui lui manquaient.

La partie de la Virginie située à l'ouest des Alleghanys était fermement unioniste ; aussi, lorsque la convention de cet Etat eut passé l'acte de sécession, une seconde convention se réunit-elle à Wheeling. Elle décida que la Virginie occidentale se séparerait de la communauté et établirait pour elle-même un

gouvernement distinct. Les troupes fédérales et sécessionistes envahirent aussitôt le pays. Après plusieurs combats, Philippi, Montagne-Riche, le gué de Carrick et autres, où le général Mac Clellan défit l'armée des confédérés, cette partie de la Virginie resta au pouvoir des autorités fédérales. — Peu de temps après, le gouverneur Wyse et le général Floyd, l'ancien secrétaire de la guerre, dirigèrent une nouvelle expédition contre cette région, mais, attaqués à l'improviste par le général unioniste Rosecrans, ils se virent obligés de battre en retraite. — Dans la Virginie orientale, une rencontre eut lieu à Big-Bethel entre deux corps ennemis : cette fois, les troupes fédérales furent défaites.

Jusqu'ici, la lutte n'avait consisté que dans des marches, des contre-marches, des escarmouches et des combats sans importance sérieuse. Maintenant, le temps était venu où la première grande bataille de la guerre devait être livrée. Voyant le gouvernement rassembler tant de régiments autour de Washington, les populations du Nord devinrent impatientes : bientôt le cri : « En avant! à Richmond! » se fit entendre et de tous côtés fut répété. Comme la plupart des soldats n'avaient été enrôlés que pour trois mois, il semblait désirable qu'on utilisât leurs services avant qu'ils ne rentrassent dans leurs foyers. En conséquence, vers le milieu du mois de juillet, l'armée du Potomac, placée sous le commandement du général Mac Dowell, reçut l'ordre d'attaquer l'armée principale des confé-

dérés, commandée par le général Beauregard, qui se tenait campée à Bull-Run. Les deux armées étaient à peu près de la même force, comptant chacune environ trente mille hommes. Le 21 juillet, elles étaient en présence, et à dix heures du matin la bataille s'engageait. Les fédéraux eurent d'abord l'avantage, repoussant pas à pas, graduellement, les confédérés qui, à la fin, abandonnèrent le champ de bataille, et envoyèrent même à Mac Dowell un parlementaire. Mais comme on exigeait d'eux la reddition sans condition, les généraux Jackson et Bee rallièrent leurs troupes sur un plateau à un mille de distance en arrière de leur première ligne. — Pendant que les troupes fédérales cherchaient à les déloger de cette nouvelle position, dix-sept cents hommes, sous les ordres de Kirby Smith, accouraient à travers champs depuis la gare de Manassas, et venaient prendre en écharpe le flanc de l'armée fédérale. Cette manœuvre fut irrésistible. Les soldats de Mac Dowell, pris de panique, se mirent à fuir, et comme ils convergeaient tous vers le pont construit sur Cub-Run, un obus, en éclatant parmi les chariots, renversa un caisson qui obstrua le passage. Une terreur nouvelle se répandit alors dans l'armée et pressa encore la fuite. Les soldats coupèrent les traits des chevaux, abandonnant ainsi l'artillerie, et des cavaliers se précipitèrent au travers de la masse de l'armée, dont ils accrurent encore la confusion. Beaucoup avaient une si grande peur de tomber entre les mains des sudistes, qu'ils ne

s'arrêtèrent que quand ils se sentirent en sûreté dans les murs de Washington.

L'effet décourageant de cette défaite ne fut que momentané. Bientôt après, la chambre des représentants votait à l'unanimité : le maintien de la constitution, la conservation de l'Union et l'imposition des lois; elle déclara qu' « aucun désastre ne la découragerait « dans l'accomplissement le plus complet de ce haut « devoir. » Dans la même séance, l'assemblée porta le chiffre de l'armée à cinq cent mille hommes et vota cinq cents millions de dollars pour continuer la guerre.

Le 21 octobre eut lieu, à Ball's Bluff, un petit engagement entre les troupes confédérées et un détachement fédéral en partie de reconnaissance. Ecrasés par la supériorité numérique de leurs ennemis, les fédérés subirent encore une défaite totale. — Mais si la guerre débutait aussi mal dans l'est de la Virginie pour les armes unionistes, il n'en était heureusement pas de même sur d'autres points. Après plusieurs combats dans lesquels l'armée des Etats-Unis eut presque toujours l'avantage, le général Lyon parvenait enfin à chasser les troupes rebelles du nord du Missouri. Quelques expéditions importantes furent ensuite envoyées sur différents points de la côte méridionale, comme au fort Hatteras, dans la Virginie, et à Port-Royal, dans la Caroline du Sud. — Cette dernière expédition fut des plus importantes dans ses résultats : à l'approche des troupes fédérales, les confédérés abandonnèrent la plupart des postes dont ils

s'étaient emparés le long de la côte sud de l'Atlantique et qu'ils ne parvinrent jamais à reprendre.

Au mois de novembre, le brigadier-général Grant, le futur président des Etats-Unis, se signala pour la première fois à l'attention publique. Le général confédéré Polk, agissant d'après les ordres de son gouvernement, était entré dans le Kentucky, sans tenir compte de la neutralité de cet Etat, et s'était emparé de la ville de Columbus. Il avait ensuite établi des batteries sur la rive opposée du Mississipi et y avait rassemblé de grandes forces. Le général Grant y fut envoyé, par la voie de Cairo, avec une brigade de trois mille hommes, pour déloger les confédérés. Le 7 novembre, il leur livra bataille : l'action fut chaude; Grant eut un cheval tué sous lui. Au moment où la victoire lui paraissait assurée, les confédérés reçurent des renforts qui leur permirent de repousser les troupes unionistes.

A la fin de l'année 1861, le lieutenant-général Scott fut forcé, par ses infirmités, d'envoyer au congrès sa démission de commandant en chef de l'armée des Etats-Unis. Le congrès nomma, pour le remplacer, le général Mac Clellan, que ses succès dans l'ouest de la Virginie avaient rendu très-populaire et fait surnommer « le jeune Napoléon. »

Dès le commencement, la guerre avait été vigoureusement poussée sur mer et le long des côtes. Pour cela, la marine des États-Unis avait dû être considérablement augmentée, puisqu'au début le gouverne-

t n'avait sous la main que quatre vaisseaux de rre propres au service, avec moins de trois cents mes. En outre, lorsque le président Lincoln avait, 5 avril, ordonné la levée d'une armée, il avait i lancé une proclamation annonçant le blocus des s du Sud et défendant aux navires d'y entrer ou sortir. — On avait alors senti la nécessité de re-ier à la pauvreté de la marine, et le gouvernement ral s'était tout de suite occupé de réunir une flotte le assez puissante pour bloquer tous les ports des s sécessionistes. De son côté, le gouvernement con-ré avait équipé des navires de course pour arrêter et r en pleine mer les navires de commerce du Nord. En juin, le capre *Savannah* trompa la surveillance lie autour de Charlestown (Caroline du Sud), mais il t qu'une seule prise avant que le brick des États-s *Perry* ne s'en rendît maître. Le mois suivant, le *rel*, un ancien croiseur de la douane, s'échappa si de Charlestown. Louvoyant en mer, il vint donner un vaisseau qu'il prit pour un navire de commerce rdement chargé : c'était la frégate *Saint-Laurent*, t les batteries ainsi que le nombreux équipage ent dissimulés. Le *Petrel* lui donna la chasse, et qu'il fut à portée ouvrit le feu sur ce navire d'ap-ence si inoffensive. Tout à coup le *Saint-Laurent* démasqua, et, reprenant son caractère guerrier, il oya au hardi capre une bordée qui le coula avant son équipage pût être sauvé.

es relations extérieures causèrent aussi à cette

époque de sérieuses inquiétudes au gouvernement américain. Après la bataille de Bull-Run, la France et l'Angleterre avaient proclamé leur neutralité, mais reconnu les confédérés comme belligérants, contrairement à la demande des Etats-Unis qui insistaient pour qu'ils fussent regardés et traités comme des révoltés. Les confédérés profitèrent de cette déclaration pour réparer et mettre à l'abri, quand besoin était, dans les ports de ces deux nations, leurs navires de course. Quoique la France leur donnât toutes les facilités possibles, ils trouvèrent cependant plus de secours auprès de l'Angleterre, qui souffrait considérablement de l'arrêt forcé dans l'importation du coton. Les Etats-Unis évitèrent à grand'peine une guerre avec cette dernière puissance, lorsque les envoyés confédérés Mason et Slidell, qui se rendaient en Angleterre sur un vapeur anglais, furent pris, le 8 novembre 1861, par un vaisseau de la marine américaine. Cet acte causa un grand émoi en Angleterre, où l'on se prépara à la guerre. M. John Russel télégraphia immédiatement que « le gouvernement de la reine espé« rait que le gouvernement des Etats-Unis accorderait « de lui-même la seule réparation qui pût être satis« faisante : la liberté de MM. Mason et Slidell, et une « excuse convenable. » Le gouvernement américain ordonna la mise en liberté des envoyés confédérés, désavoua leur arrestation, et continua ainsi ses relations avec l'Angleterre.

CHAPITRE XLI

A. LINCOLN

Président des Etats-Unis.

1862. — Deuxième année de la guerre civile.

Plan de guerre adopté par les généraux de l'Union. Prise de Newbern, d'Elizabeth-City et du fort Macon par les fédéraux. Fermeture du port de Savannah. Le général Grant s'empare des forts Henry et Donelson. Bataille de Shiloh, défaite des confédérés. Occupation de Corinth par les fédéraux. Prise du Nouveau-Madrid et de l'île N° 10. Destruction de la flotte confédérée. Bataille de Perryville. Retraite de l'armée confédérée. Echec subi par l'armée sudiste devant Corinth. Les fédéraux s'emparent de Yorktown et des forts de Williamsburg. Batailles des « sept jours de la péninsule. » Seconde bataille de Bull-Run ; défaite des fédéraux. Bataille d'Antietam. Attaque de Fredericksburg ; les troupes unionistes sont repoussées. Combat naval du *Merrimack* et du *Monitor*. Prise de la Nouvelle-Orléans. — Proclamation d'émancipation lancée par le président. Levée de soldats nègres pour les besoins de l'armée.

Au commencement de l'année 1862, l'armée des États-Unis était représentée par plus de cinq cent mille hommes dont la plupart étaient des volontaires.

Dans la première année, la guerre avait été conduite au hasard, chacun des commandants de corps d'armée cherchant à écraser les confédérés partout où ils les rencontraient, de sorte que les batailles qui leur avaient été livrées avaient été dirigées sans but déterminé. Reconnaissant la nécessité d'adopter un plan d'opéra-

tions, les généraux unionistes décidèrent en janvier 1862 de faire converger leurs efforts vers trois buts principaux : 1° le dégagement du Mississipi; 2° la prise de Richmond, capitale du gouvernement confédéré; 3° la continuation du blocus des ports du Sud.

Aussitôt ce plan adopté, le général Burnside, à la tête de onze mille hommes, se faisant appuyer par la flotte américaine commandée par l'amiral Goldsborough, chercha à renforcer le blocus des ports situés sur l'océan Atlantique en dirigeant une expédition contre Roanoke. Cette île, par sa position exceptionnelle, commandait toute la côte depuis le cap Hatteras jusqu'au cap Henry, et était considérée comme la clef des fortifications postérieures de Norfolk. Le 8 février, les forces fédérales s'emparaient des forts ennemis et détruisaient la flotte confédérée. Bientôt après, Newbern et Élizabeth-City tombaient aux mains des fédéraux et, dans les premiers jours d'avril, le fort Macon, construit à l'entrée du port de Beaufort, subissait le même sort. Par là, toute la côte de la Caroline du Nord, avec son réseau embrouillé de communications par eau, restait en la possession des forces de l'Union.

Le 7 novembre 1861, le général Sherman s'était emparé de Port-Royal dans la Caroline du Sud. Au printemps suivant, lorsque l'armée américaine reprit son mouvement d'attaque, Port-Royal devint le point de départ des opérations contre la Floride et la Géorgie. Fernandina, le fort Clinch, Jacksonville, Darien et Sainte-Augustine furent pris en peu de temps; mais le

fort Pulaski, dont les fortifications étaient très-solides, ne put être réduit à capituler qu'après un bombardement des plus violents. L'occupation de cette dernière forteresse par les troupes de l'Union ferma le port de Savannah. — A la fin de l'année 1862, toutes les villes situées sur les côtes de l'océan Atlantique et du golfe du Mexique, à l'exception de Charlestown, Savannah et Mobile, étaient au pouvoir des autorités fédérales.

Les confédérés, dont les forces réunies formaient trois cent cinquante mille hommes, occupaient une ligne de défense avec des postes bien fortifiés à Columbus, au fort Henry, au fort Donelson, à Bowling-Green, à Mill-Spring et à Cumberland-Gap. Pour accomplir la première partie du projet adopté en janvier, le général en chef de l'armée des États-Unis, Mac Clellan, résolut de percer cette ligne au centre le long du Tennessee, ce qui devait, suivant ses calculs, amener l'évacuation de Columbus, réputée imprenable, et ouvrir le chemin vers Nashville, capitale du Tennessee. Des ordres furent transmis en conséquence au général Grant, qui, après avoir opéré une reconnaissance en force dans la direction de Columbus à la fin de janvier, quitta Paducah le 3 février avec un corps d'armée de quinze mille hommes, accompagné d'une flottille de canonnières sous le commandement du commodore Foote. Son objectif était de s'emparer des forts Henry et Donelson, qui commandaient, le premier la navigation du Tennessee, et le second celle du Cumberland. Le fort Henry se rendit le 6 février, après un bombardement d'une heure,

mais la garnison réussit à s'enfuir et à se réfugier dans le fort Donelson dont elle augmenta le nombre des défenseurs. — Les canonnières descendirent alors jusqu'à l'Ohio, puis remontèrent le Cumberland, pendant que le général Grant traversait les plaines qui séparent les deux forts. Le 13 février, les deux commandants attaquaient ensemble la place; la bataille dura trois jours. A la fin, la flotte dut s'éloigner devant le feu terrible que les assiégés dirigeaient sur elle; elle emmenait le commodore Foote grièvement blessé. — Grant qui, par suite de l'arrivée de puissants renforts, se trouvait à la tête de trente mille hommes, repoussa une sortie générale des confédérés le 15 février et s'empara d'une partie de leurs retranchements. Convaincu de l'inutilité de sa résistance, le commandant confédéré envoya à ce moment des parlementaires auprès du général Grant pour s'entendre sur les termes d'une capitulation de la place, mais Grant lui écrivit : « Je n'accepterai aucune autre condition que la reddition immédiate et sans réserve du fort. J'ai l'intention de me porter immédiatement sur vos ouvrages. » Comme il se préparait à ordonner l'assaut final, la place se rendit avec les quinze mille hommes qu'elle renfermait.

La prise du fort Donelson et de tous ses défenseurs était la première victoire signalée remportée par les armes fédérales. A la reconnaissance que la nation témoigna pour celui qui l'avait gagnée, vint s'ajouter l'admiration populaire pour la manière martiale et

e dont la reddition avait été demandée, et le héros cette affaire s'éleva immédiatement au rang de célé-té nationale.

Tel qu'on l'avait pensé, les confédérés évacuèrent wling-Green et Columbus après la prise des forts nelson et Henry, de sorte que le général Buell put uper Nashville, sans coup férir. Les confédérés se lièrent ensuite sur Corinth, où graduellement leurs ces se rassemblèrent sous le commandement des néraux Sydney Johnston et Beauregard.

Le général Smith, chargé par le général Halleck de ger une expédition de quarante mille hommes du s du Tennessee, étant venu à mourir pendant la rche, le commandement échut au général Grant. tablit une forte division de son armée à Shiloh, aux irons de Pittsburg, voulant s'en faire appuyer is la prochaine attaque qu'il méditait sur Corinth. dans la matinée du 6 avril, cette division fut tout oup surprise par un corps confédéré beaucoup plus nbreux, commandé par les généraux Johnston et uregard. La première charge eut un plein succès : fédéraux furent chassés de leur camp et mis en oute avec de grandes pertes. Dans la nuit, le gé-al Grant arriva sur le lieu de la bataille et fut rejoint le général Buell amenant de nouvelles troupes. Le lemain matin, Grant faisait reformer les lignes et, uit heures, il recommençait la lutte. Toute la jour-, les deux armées combattirent avec une frénésie le. Le soir, les confédérés étaient défaits et se reti-

raient dans Corinth. Les pertes de chaque côté atteignirent près de quinze mille morts, blessés ou disparus; les confédérés avaient perdu, en outre, le général Johnston qui tomba au plus fort de l'action. Le général Halleck reprit à ce moment la direction des opérations dans le Tennessee et suivit les confédérés. Se voyant inférieur en nombre, le général Beauregard évacua Corinth, qui fut immédiatement occupé par les troupes fédérales (30 mai 1862).

Une autre entreprise, étroitement liée aux mouvements de l'armée qui opérait dans l'Etat de Tennessee, avait été tentée par le général unioniste Pope. Les confédérés avaient soigneusement fortifié le Mississipi sur tous ses points stratégiques, depuis l'Ohio jusqu'au golfe du Mexique, soit sur une étendue d'un millier de milles. Après la perte de Columbus, ils avaient reculé jusqu'au Nouveau-Madrid, et une partie s'était établie dans une île du Mississipi qui, pour tout nom, portait le N° 10. Pope voulut les déloger de toutes leurs positions et rétablir la libre navigation du Mississipi. Descendant avec les troupes dont il disposait la rive gauche du fleuve, Pope vint, le 3 mars, mettre le siége devant le Nouveau-Madrid. La garnison de cette place fut prise d'une si grande peur qu'elle quitta ses positions, laissant son souper servi et les chandelles allumées, et courut rejoindre dans l'île N° 10 le corps de confédérés dont elle avait été détachée. Pendant vingt-trois jours, le commodore Foote, remis de sa blessure, les y bombarda, sans résultat,

car les trois mille obus qu'il fit tirer contre leurs retranchements ne tuèrent qu'un seul homme. Mais, en même temps, les ingénieurs attachés à l'armée du général Pope creusaient un canal coupant la pointe Donaldson formée par deux coudes du Mississipi. Au bout de dix-neuf jours, ce travail était accompli. Traversant le Mississipi, sous la protection des canonnières envoyées en avant, Pope s'emparait, au plus fort d'un orage, des batteries confédérées établies sur la rive opposée, puis il se prépara à attaquer les fortifications principales situées en arrière. Le 7 août, le même jour que Grant gagnait la victoire de Shiloh, les sept mille confédérés retranchés dans l'île N° 10, voyant que toute retraite leur était coupée, se rendirent.

Le commodore Foote descendit ensuite le Mississipi. Rencontrant la flotte ennemie à la hauteur du fort Pillow, il la défit après un combat acharné. La conséquence de la retraite de la flotte confédérée vers le Sud fut l'abandon du fort Pillow. La flottille continua à descendre le fleuve, et, le 5 juin, elle attaquait une seconde fois la flotte confédérée qui s'était réunie autour de Memphis pour la défendre. Tous les vaisseaux confédérés, sauf un, furent détruits. La ville se rendit alors, abandonnant aux forces américaines la ligne de chemin de fer reliant Memphis à Charlestown (C. S.).

Le 11 juillet 1862, le général Halleck ayant été rappelé à Washington, le congrès remit la direction des opérations militaires dans l'ouest du Tennessee au général Grant, qui fixa son quartier général à

Corinth. — Peu après, l'armée confédérée se concentrait à Yuka sous le général Price, à Holly-Spring sous Van Dorn, et à Chattanooga sous le général Bragg, et ces trois généraux s'entendaient pour essayer de rompre la ligne d'investissement formée par l'armée fédérale. Le Sud était décidé à reconquérir les Etats limitrophes dont il avait été si vite dépossédé et à reporter le théâtre de la guerre en dehors de ses propres limites. Le premier mouvement fut fait à la fin d'août par le général Bragg, qui, à la tête de cinquante mille hommes, marcha sur Louisville. Le général Buell se porta immédiatement vers Nashville; mais, ayant appris en route, par des courriers qu'il intercepta, que l'objectif de l'ennemi était Louisville, il changea son itinéraire, et les deux armées cherchèrent à prendre l'avance l'une sur l'autre. Il restait à parcourir trois cents milles : Buell arriva d'un jour en avance; sur son chemin, il avait augmenté le chiffre de son armée, qui maintenant était forte de cent mille hommes. Le général Bragg recula alors lentement, suivi de Buell; mais le 8 octobre, ayant reçu quelques renforts conduits par le général Kirby Smith, il fit volte-face et engagea une bataille désespérée devant Perryville. A la nuit, le combat n'était pas terminé; profitant de l'obscurité, Bragg ordonna la retraite, et réussit à s'échapper avec le butin enlevé aux fédéraux. Le butin dont il s'était emparé, non pas seulement dans cette affaire, mais dans toute la campagne, était si considérable que les quatre mille chariots sur les-

quels il l'avait fait entasser formèrent une file longue de quarante milles.

Le 17 septembre, le général Grant résolut de quitter Corinth et de se porter en avant pour arrêter les progrès du général Price, qui avait rassemblé de grandes forces à Yuka. Le 19 septembre, une bataille avait lieu sous les murs de cette ville, et l'avantage restait aux troupes fédérales. Comme, à la suite de cette bataille, le général Bragg s'avançait vers l'Ohio, Grant transporta son quartier général à Jackson. Pendant ce temps, quarante mille confédérés, commandés par les généraux Price et Van Dorn, attaquaient son ancienne position de Corinth, défendue par le général Rosecrans avec vingt mille hommes. Le combat dura deux jours; enfin, le 4 octobre, les assaillants étaient repoussés avec des pertes énormes et poursuivis au delà de la rivière Hatchie.

Tandis qu'une division de l'armée fédérale accomplissait ainsi la première partie du plan adopté au commencement de l'année, le général Mac Clellan, chargé de l'exécution de la seconde, c'est-à-dire de la prise de Richmond, faisait tous ses efforts pour s'emparer de cette place. Le 4 avril, il débarquait avec une armée de cent mille hommes devant le fort Monroë, et marchait contre Yorktown. La résistance qu'il éprouva devant cette ville, qui n'était pourtant défendue que par environ cinq mille hommes, fut si grande qu'il dut commencer un siége en règle et demander à Washington l'envoi de grosses pièces d'ar-

tillerie. Après un mois d'attente et de prép
moment où il allait enfin ordonner le bom
de la ville, il apprit que le général confédé
der et la garnison l'avaient tout doucement
née. Aussitôt la poursuite commença. Le 5
rière-garde avait à soutenir une furieuse att
les forts de Williamsburg : neuf heures d
confédérés disputèrent la victoire aux fédé
fin, quelques troupes fraîches étant venues
de ces derniers, les forts furent enlevés à l
la poursuite continua jusqu'à Fair-Oaks,
tance de six milles de Richmond. Là, l'avan
l'armée fédérale fut attaquée le 31 mai et
plier; elle reprit cependant promptement l
appuyée par le gros de l'armée qui, à la nuit
l'ennemi dans Richmond.

Après être resté deux mois campé de
ville, le général Mac Clellan résolut de trans
opérations du fleuve York au fleuve James.
vement, qu'il entreprit le 26 juin 1862, am
part des confédérés, une série d'attaques qu'
« les batailles des sept jours de la pénins
bataille de Malvern-Hill, livrée le 1er juill
toutes la plus terrible; cent mille hommes
rent de chaque côté, et il y eut près de vingt-
morts et blessés.

Richmond étant délivrée de tout péril imr
général Lee menaça de faire avancer son arn
rieuse contre Washington. Le général Pope,

mandait les troupes chargées de la défense de la capitale, était stationné sur les rives du Rapidan. Dès que le dessein de Lee fut connu à Washington, le gouvernement envoya des ordres au général Mac Clellan pour qu'il amenât son armée à la crique Acquia et pour qu'il en remît le commandement au général Pope. Lee massa immédiatement ses troupes contre Pope, afin de le battre avant l'arrivée de l'armée de Mac Clellan. Tenu en échec en avant par l'armée principale des confédérés, Pope voulut se tourner contre la division du général Jackson, qui essayait de le prendre en flanc. Son projet avorta, parce qu'il ne fut pas secouru à temps par l'armée de Mac Clellan, et il fut contraint d'accepter le combat avec quarante mille hommes seulement contre l'armée confédérée tout entière, sur l'ancien champ de bataille de Bull-Run. A bout de forces, manquant de provisions, et écrasées par le nombre de l'ennemi, les troupes fédérales, décimées, s'estimèrent encore heureuses de pouvoir se réfugier derrière les fortifications de Washington.

Enflammé par le succès qu'il venait de remporter, Lee traversa le Potomac et pénétra dans l'État de Maryland, espérant y recruter des volontaires et fomenter une insurrection. Mais le général Mac Clellan venait de reprendre le commandement de l'armée fédérale chargée d'opérer sur le Potomac, et, après l'avoir rapidement réorganisée, il s'était mis à la poursuite de son ennemi. Il entra dans la ville de Frederick le 12 septembre : elle venait d'être évacuée par

les confédérés. Par un hasard providentiel, il y trouva une copie de l'ordre de marche de son adversaire. Bien qu'il connût par cette note le danger que courait la garnison de Harper's Ferry, il n'en continua pas moins la poursuite commencée, car il venait d'apprendre, en même temps, que Lee avait divisé ses forces et qu'il n'en rencontrerait qu'une faible partie devant lui. Le général Mac Clellan pressa la marche de ses troupes. Bientôt il rejoignait l'arrière-garde confédérée à South-Mountain qui fait partie de la chaîne de montagnes Blue Ridge. Forçant le passage, il se répandit avec son armée dans la vallée qui s'étend au delà. Le général Lee se replia alors sur Antietam, pendant qu'il envoyait des messagers dans toutes les directions pour rappeler ses divisions éparpillées. Heureusement pour lui, Mac Clellan différa d'un jour son attaque, ce qui permit à la division de Jackson d'arriver à son secours.

Le 17 septembre, au point du jour, les confédérés furent attaqués sur trois côtés. Ils n'étaient que quarante mille en tout, tandis que l'armée fédérale comptait plus de quatre-vingt mille hommes. L'attaque des fédéraux fut des plus impétueuses, mais les confédérés se défendirent avec énergie. Dans l'action, le général Hooker, qui commandait une des divisions fédérales, tomba blessé, et quelques minutes après ses troupes étaient repoussées. Par suite des renforts que chacun des deux adversaires reçut pendant le combat, la bataille dura jusqu'au soir. Le lendemain, ni l'un ni

l'autre ne se sentait disposé à renouveler l'attaque, et toute la journée ils se tinrent en face l'un de l'autre dans l'expectative. La nuit suivante, à la faveur de l'obscurité, le général Lee, dont cette bataille, bien qu'indécise, avait renversé les projets, se retira de l'autre côté du Potomac. — Dans cette affaire et dans le combat livré précédemment à South-Mountain, les pertes de l'armée fédérale avaient été de plus de quatorze mille hommes, celles des confédérés de douze mille.

Dans le Nord, la population témoigna un grand mécontentement contre le général Mac Clellan pour la lenteur qu'il avait apportée à inquiéter la retraite des confédérés. Le gouvernement, tout aussi mécontent, le remplaça par le général Burnside. Dans les premiers jours de décembre, celui-ci quitta la crique Acquia avec l'armée du Potomac, marcha rapidement vers le Sud, et traversa le Rappahannock sur un pont de bateaux établi devant Fredericksburg [1]; puis il tenta le 13 du même mois de prendre à l'assaut les ouvrages élevés sur le derrière de la ville. Il avait formé de son armée trois divisions qui agirent séparément sous la direction de généraux expérimentés; mais telle était la force des ouvrages de l'ennemi, que partout les troupes fédérales se virent repoussées. A Mary's Hill surtout, les confédérés, solidement retranchés à l'abri d'un mur en pierre, abattirent par

[1] Dans cette partie de son cours, le Rappahannock a une profondeur de 170 mètres.

milliers les assaillants. La nuit vint heureusement mettre fin à ce massacre inutile. L'armée du Potomac regagna alors silencieusement son premier campement. Elle avait perdu dans les assauts répétés qu'elle avait livrés douze mille hommes, dont la moitié devant le fatal mur de pierre. — Ainsi les opérations de cette seconde année n'annonçaient pas encore la prise prochaine de la capitale confédérée.

Pendant ce temps, un combat naval qui avait eu lieu dans les eaux de la Virginie avait attiré l'attention du pays tout entier, et le bruit s'en était répandu par toute l'Europe. — Lorsque les officiers de la marine des Etats-Unis avaient, au commencement des hostilités, abandonné les chantiers de construction de Norfolk, ils avaient détruit la plupart des vaisseaux qui s'y trouvaient, afin que les sécessionistes ne pussent s'en servir contre le gouvernement régulier. Quelques navires pourtant avaient été épargnés, et parmi eux le *Merrimack*. Les confédérés s'en saisirent, rasèrent son pont, adaptèrent à l'avant un fort éperon d'acier et le recouvrirent entièrement d'épaisses plaques de fer. Ainsi armé, le *Merrimack* se rendit à Hampton-Roads, et, le 8 mars 1862, il attaqua l'escadre américaine. Les frégates en bois tirèrent en vain sur lui, les boulets frappaient sur sa carapace inclinée et rebondissaient en l'air en ne produisant aucun effet. Dédaignant de répondre au feu croisé de ses ennemis, le *Merrimack* se rua contre la frégate unioniste *Cumberland*, et de son éperon d'acier lui

le flanc. Ce coup terrible désempara le *Cum-*
ıd, mais son brave équipage continua la lutte
'à ce que le navire, envahi par les eaux, cou-
fond avec tous ceux qu'il portait. Après la dis-
on du navire, on voyait encore son pavillon
· à la pointe du mât qui sortait de l'eau. — Se
ınt ensuite vers les autres vaisseaux, le *Merri-*
mit le feu, par son tir continu, à la frégate en
Congrès, poursuivit jusqu'à ce qu'elle échouât
gate à vapeur *Minnesota*, et, à la nuit, se retira
t Norfolk. — Le lendemain, le *Merrimack* re-
it la route d'Hampton-Roads, espérant rempor-
ıe aussi facile victoire que la veille sur le reste
flotte. Mais, pendant la nuit, un petit navire,
ırence médiocre, ressemblant, ainsi que certains
ıaient, à un navire-baleinier chaviré, suivant
es à « un fromage sur un radeau, » était arrivé
ıpton-Roads. C'était le *Monitor*, commandé par
itaine John L. Worden, et dont l'invention était
u capitaine suédois Erickson. Le 9 mars, dans la
ée, le *Merrimack* apparaissait et se portait di-
ıent sur la frégate *Minnesota*, dont elle voulait
er la destruction. A l'instant, le *Monitor* vint à
ıcontre et ouvrit le feu. Le *Merrimack* y répondit
rapidité. Le combat dura deux heures, chacun
ıux adversaires se servant d'une plus grosse ar-
ı qu'il n'en avait jamais jusque-là été employé
ər, et lâchant ses coups à une distance moindre
ıt vingt mètres. Pourtant, des deux côtés, la ca-

nonnade n'avait produit aucun effet, lorsque le *Monitor* réussit enfin à envoyer, au travers d'une embrasure du *Merrimack*, un obus dont l'explosion fit les plus grands ravages parmi l'équipage. Désespérant de venir à bout de son adversaire, le *Merrimack* battit en retraite, tirant sur le *Monitor* une dernière bordée qui frappa en plein la tour du milieu et l'endommagea sérieusement. La victoire était restée au *Monitor*. Quoique souvent atteint, il n'avait éprouvé aucune avarie. « Les boulets du *Merrimack*, écrivait après le combat un des officiers du *Monitor*, ont légèrement éraillé notre peinture. » — Dès que la nouvelle de ce combat fut connue dans l'étendue des Etats-Unis, un long soupir de soulagement sortit de toutes les poitrines ; car si le *Merrimack* était parvenu à entrer dans la rade de New-York, tous les navires qui s'y étaient mis à l'abri des croiseurs confédérés eussent été certainement coulés par l'éperon redoutable de ce navire. On peut dire que la substitution générale des vaisseaux en fer aux anciens navires en bois dans toutes les marines du monde fut due en partie à ce combat.

L'un des exploits les plus importants accomplis au cours de cette année fut la prise de la Nouvelle-Orléans par une force navale que commandait le commodore Ferragut, secondé par l'armée du général Butler. Tandis que, dans le Nord, les généraux Mac Clellan, Pope et Grant, appuyés par le commodore Foote avec sa flottille de canonnières, cherchaient à dégager le

Mississipi, le commodore Ferragut tentait, au commencement du printemps, de s'emparer de la Nouvelle-Orléans qui commande l'embouchure de ce fleuve. La ville était puissamment défendue, d'abord par les deux forts Jackson et Saint-Philip, construits à soixante-quinze milles au-dessous, presque sur le bord de la mer et de chaque côté du Mississipi, puis, par une chaîne supportée par des pontons et tendue au travers du fleuve et que devaient défendre deux redoutes établies à chaque extrémité. Entre les forts et la chaîne, les confédérés avaient préparé cinq vieux bateaux remplis de matières enflammables; de plus, treize canonnières, une batterie flottante toute blindée ainsi qu'un bélier en fer attendaient les assaillants. Le commodore Ferragut bombarda jour et nuit, pendant six jours, les forts Jackson et Saint-Philip, sans obtenir de résultat. Il résolut alors de faire passer hardiment aux quarante-quatre vaisseaux de sa flotte les défenses préparées en avant de la Nouvelle-Orléans. Une ouverture assez large pour permettre à un navire de passer ayant été pratiquée au milieu de la chaîne, il s'avança le 24 avril 1862, lançant sur son passage une pluie de projectiles sur les forts et les batteries qui étaient à sa portée, et qui, à leur tour, lui envoyaient bordée sur bordée. Il réussit à sauver ses navires des brûlots en les éteignant au fur et à mesure qu'il en approchait. Après être passé sans beaucoup souffrir à travers un feu nourri, le commodore Ferragut rencontra la flotte confédérée. Un combat acharné s'engagea et se ter-

mina par la destruction de douze des canonnières confédérées. Le soir, la flotte fédérale jetait l'ancre devant la Nouvelle-Orléans. Ferragut somma la ville de se rendre : « Les droits des personnes et la propriété « seront respectés, écrivait-il; je demande donc la « reddition sans réserve de la ville, et je demande que « les emblèmes de la souveraineté des États-Unis soient « arborés dès aujourd'hui, à midi, à l'hôtel de ville, « sur la Monnaie et sur la Douane. » Le maire de la Nouvelle-Orléans, M. Monroë, qui un an auparavant avait prêté serment de fidélité au drapeau fédéral, répondit à cette sommation, qu'il ne « pourrait trouver « parmi ses administrés un renégat assez insensé et « assez misérable pour oser souiller de sa main l'emblème sacré des États confédérés, et qu'il n'y avait « pas un homme parmi eux dont la main et le cœur « ne se paralyseraient à l'idée d'arborer un drapeau au« quel ils n'avaient pas prêté un serment solennel. » En dépit de cette assurance, le lendemain (25 avril 1862), la ville se rendait. — Pendant ce temps, le général Butler assiégeait, avec son armée de huit mille hommes, les forts Jackson et Saint-Philip dont n'avait pu s'emparer le commodore Ferragut; trois jours après la reddition de la Nouvelle-Orléans, ces deux forts capitulaient. Le 1er mai, Butler rejoignit la flotte fédérale et prit possession de la Nouvelle-Orléans où il proclama la loi martiale. Le commodore Ferragut remonta ensuite le Mississipi, s'empara de Bâton-Rouge et de Natchez, et quoique Vicksburg tînt encore,

'e navigation du bas Mississipi fut désormais as-
au gouvernement des États-Unis.

ıque la guerre n'eût point été engagée sur la ques-
e l'émancipation, mais seulement pour maintenir
n, quelques généraux unionistes avaient, à des
es et dans des lieux différents, accordé de leur
: autorité la liberté à des esclaves appartenant à
ınteurs sudistes qui combattaient dans les rangs
rmée rebelle. Chaque fois que le président Lin-
vait eu connaissance de faits de cette nature, il
empressé d'annuler les décisions rendues, ou,
u moins, il les avait limitées aux esclaves qui,
' être contraints, s'étaient ensuite engagés dans
'e fédérale. A la fin, pourtant, il devint néces-
de déclarer l'affranchissement des esclaves, et,
septembre 1862, le président Lincoln lança la
mation suivante :

:ue le premier jour de janvier de l'année de notre
;neur, mil huit cent soixante-trois, toutes per-
ıes tenues comme esclaves dans quelque État
›artie désignée d'un État dont le peuple sera en
›lte contre le gouvernement des États-Unis, soient
s dès ce moment et pour toujours libres. Le
vernement exécutif des États-Unis, y compris
autorités militaires et navales devront reconnaître
ssurer la liberté de ces personnes et ne rien faire
r contrarier les efforts que ces personnes ou quel-
ıne d'entre elles pourront faire afin d'obtenir
· liberté.

« Le susdit premier jour de janvier, le pouvoir exé-
« cutif désignera, par une proclamation, les États ou
« parties d'États, s'il en est, dont la population res-
« pective sera, à ce moment, en révolte contre les
« États-Unis, et le fait qu'un État quelconque ou
« dont le peuple sera ce jour-là représenté de bonne
« foi au congrès des États-Unis par des membres choisis
« à des élections où une majorité des électeurs dudit
« État aura participé, sera estimé, en l'absence de
« témoignages contraires, une preuve concluante que
« ledit État et sadite population ne sont pas, à ce
« moment, en révolte contre les États-Unis. »

Dans le message qu'il envoya le même jour au congrès, Lincoln expliquait ainsi sa décision :

« En donnant la liberté à l'esclave, nous assurons la
« liberté de celui qui est déjà libre, et nous tirons un
« honneur égal de ce que nous donnons et de ce que
« nous préservons. Nous sauverons noblement ou nous
« perdrons misérablement la dernière et la meilleure
« espérance de la terre... La voie est simple, paisible,
« glorieuse, juste, — voie qui, si elle est suivie, sera
« applaudie à toujours par le monde et que Dieu devra
« éternellement bénir. »

Aussitôt après la publication de cette proclamation, le gouvernement commença à adopter définitivement le système de levée de soldats nègres. Déjà, en mai 1862, le général David Hunter avait organisé dans la Caroline du Sud, sous sa propre responsabilité, un régiment de noirs, et, bien que le gouvernement de

Washington eût ordonné la dissolution de ce régiment, une de ses compagnies avait été autorisée à rester au service. Cette compagnie devint par la suite le noyau du corps qui prit le nom de « premiers volontaires de la Caroline du Sud » et qui fut levé, au mois d'octobre suivant, conformément aux ordres du gouvernement, par le général Saxton. Peu de temps auparavant, le général Lane avait commencé, dans le Kansas, la formation d'un régiment de nègres. Ces deux régiments étaient les premiers composés par les autorités fédérales d'esclaves affranchis. — En outre, lorsqu'au mois de mai le général Butler avait pris possession de la Nouvelle-Orléans, il y avait trouvé plusieurs régiments de troupes de couleur, organisés pour le service confédéré, et il les avait incorporés dans son armée.

CHAPITRE XLII

A. LINCOLN

Président des Etats-Unis.

1863. — Troisième année de la guerre civile.

Seconde proclamation d'émancipation lancée par le président. La France offre sa médiation ; elle est repoussée par le congrès. Comparaison des forces des deux adversaires. Défaite des confédérés à Pea-Ridge. Bataille de Chancellorsville. Découragement de l'armée fédérale. Bataille de Gettysburg gagnée par les fédéraux. Combats de Raymond, de Jackson, de Champion's Hill et de Big-Black. Siége de Vicksburg; sa capitulation. Prise de Port-Hudson. — Difficultés éprouvées par le gouvernement des Etats-Unis. Mécontentement de la population. Emeute à New-York. — Attaque de Chattanooga. Combat de la montagne Lookout. Abandon de Chattanooga par l'armée confédérée. Prise de Galveston. Siége de Charlestown. Echec subi par les fédéraux. — Situation des deux belligérants à la fin de l'année 1863. Traitement cruel des prisonniers fédéraux par les autorités confédérées.

Le 1er janvier 1863, le président Lincoln publia une seconde proclamation confirmant celle qu'il avait lancée au mois de septembre précédent, et dans laquelle il annonçait que toutes personnes possédées comme esclaves dans un Etat ou partie d'Etat dont la population était à ce moment en révolte contre les Etats-Unis, seraient libres dorénavant et à toujours, et que

s autorités militaires et navales des Etats-Unis veilraient à maintenir la liberté de ces personnes [1].

Aussitôt que la proclamation présidentielle eut été fichée sur les murs de Washington, la population se orta en masse devant la résidence de Lincoln. Ne saıant encore comment sa décision avait été accueillie, t s'il allait en être blâmé ou au contraire félicité, incoln hésita longtemps à paraître; ce ne fut qu'arès que la foule eut, par de nombreux vivats, témoiné de ses sentiments de joie, que Lincoln s'avança ur le balcon de sa demeure et prononça l'allocution uivante : « Citoyens, je me présente devant vous, simplement pour vous remercier de votre courtoisie. Je ne comprends pas bien pourquoi vous m'honorez de la sorte; néanmoins, je suppose que vous me

[1] Voici quelle était la population libre et la population esclave ans les Etats ou parties d'Etats où l'esclavage fut aboli par cette roclamation :

	Pop. libre	Pop. escl.	Total.
rkansas	324,335	111,115	435,450
'exas	421,649	182,566	604,215
lississipi	354,674	436,631	791,305
labama	529,121	435,080	964,201
'loride	78,679	61,745	140,425
éorgie	595,088	462,198	1,057,286
'aroline du Sud	301,302	402,406	703,708
'aroline du Nord	661,563	331,059	992,622
ouisiane (excepté la basse Louisiane)	157,371	238,564	395,935
'irginie orientale (à l'exception de 7 comtés)	687,784	451,550	1,139,334
	4,111,567	3,112,914	7,224,481

(*Ann. encycl.*, année 1862-1863.)

« rendez ces hommages à cause de ma proclamation.
« Ce que j'ai fait, je ne l'ai fait qu'après mûre ré-
« flexion et avec un sentiment profond de toute la
« responsabilité qui pesait sur moi. Je ne puis qu'a-
« voir confiance en Dieu, espérant que je n'ai commis
« aucune erreur. Maintenant, je n'essaierai point de
« justifier mes paroles par des commentaires. C'est à
« ma patrie et au monde de juger mes actes et peut-
« être d'agir en conséquence..... » S'il est vrai que la guerre avait été commencée sans intention arrêtée de la part du gouvernement d'affranchir les esclaves du Sud, il faut néanmoins reconnaître que le président et le parti républicain considéraient avec horreur l'institution de l'esclavage. Pendant la guerre, l'idée de l'abolition de l'esclavage avait fait de grands progrès dans le Nord, et quand, par la suite, il devint nécessaire de transformer le système de travail usité dans le Sud, l'abolition ne rencontra pas une très-grande opposition. Ainsi disparut des Etats-Unis, deux cent cinquante ans après son établissement, l'institution de l'esclavage.

Vers la fin de l'année 1862, l'empereur des Français, Napoléon III, s'était adressé aux gouvernements d'Angleterre et de Russie pour les engager à se joindre à lui dans un essai de médiation entre les Etats-Unis et la Confédération du Sud. Ses avances avaient été repoussées à Londres et à Saint-Pétersbourg. Depuis, la crise cotonnière, qui causait de si profondes misères dans les districts commerciaux du nord de la

France, avait encore augmenté. Le 9 janvier 1863, M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, écrivit au ministre de France à Washington pour l'inviter à soumettre au congrès américain le conseil d'entamer des négociations avec les confédérés du Sud et de provoquer la réunion de commissaires nommés par les deux parties, qui seraient chargés d'examiner les griefs réciproques. Le secrétaire d'Etat, M. Seward, auquel cette lettre fut communiquée, consulta le congrès. Celui-ci repoussa l'avis du ministre français, en déclarant qu'il avait confiance dans le résultat final de la lutte, qu'il ne se trouvait pas un seul homme aux Etats-Unis qui demandât une intervention étrangère, et qu'une paix proposée au prix de la dissolution de l'Union serait rejetée avec indignation par le peuple des Etats-Unis.

La guerre avait maintenant pris des proportions colossales. Tandis que les Etats confédérés réunissaient tout ce qu'ils pouvaient d'hommes et d'argent pour soutenir leurs armées, le Nord, dont les ressources étaient loin d'être épuisées, éprouvait cependant de grandes difficultés pour faire face aux besoins constants de la guerre. L'année précédente, le président Lincoln avait, le lendemain de la bataille de Malvern-Hill, fait un appel de trois cent mille hommes destinés à renforcer l'armée des Etats-Unis; puis, à la suite de la retraite du général Pope, il en demanda trois cent mille autres, et, peu de jours après, il ordonnait une levée égale. Les deux premiers de ces appels avaient

été promptement entendus, et le Nord avait par là prouvé à son adversaire que les forces dont il disposait, quoique sérieusement entamées par les sanglantes batailles livrées précédemment, étaient encore et de beaucoup supérieures à celles de la Confédération.

Au mois de février, le général Curtis repoussa l'armée du général Price hors du Missouri et la fit reculer jusque dans l'Etat de Kansas. Là, les confédérés augmentèrent leur nombre de quelques régiments venus du Texas et de l'Arkansas, et aussi d'une forte troupe d'Indiens. Le général Price remit à ce moment son commandement au général Van Dorn qui, se trouvant à la tête d'une armée de plus de vingt mille hommes, reprit l'offensive et attaqua les fédéraux à Pea-Ridge le 7 mars 1863. Ceux-ci furent d'abord très-maltraités, mais le second jour de la bataille, le général Curtis changea ses dispositions et mit les confédérés en déroute. Pendant le reste de la guerre, aucune autre bataille importante ne fut livrée dans cet Etat.

Le 26 janvier, le général Burnside, le vaincu de Fredericksburg, avait été remplacé dans son commandement de l'armée du Potomac par le général Hooker. Ce dernier, apprenant que son adversaire, le général Lee, se trouvait dans les environs de Chancellorsville avec des forces moindres que les siennes, laissa une partie de son armée devant Fredericksburg pour en continuer le siége, traversa le Rappahannock avec le gros de ses troupes, et, le 2 mai, prit position près

de Chancellorsville. Mais la fortune de la guerre fut une fois de plus défavorable à l'armée du Potomac, qui essuya dans cette rencontre une grave défaite et fut chassée du lieu où se livra la bataille.

Une période de découragement et de lassitude suivit cette défaite. — La guerre avait coûté à l'Union des sommes d'argent considérables ; un grand nombre de soldats ne s'engageaient au service que comme remplaçants et attirés par l'appât d'une grosse récompense. De cette façon, l'armée se recrutait d'une foule de gens qui, une fois payés, ne cherchaient plus que l'occasion de déserter afin de s'engager de nouveau. Pendant une certaine période, plus de deux cents par jour abandonnèrent l'armée du Potomac. De plus, une quantité de marchands de toutes sortes et d'espions traversaient continuellement les lignes sous mille prétextes et allaient porter à l'ennemi les renseignements qu'ils parvenaient à recueillir. Profitant des désavantages de l'armée unioniste et enhardi par le succès qu'il venait de remporter, le général Lee résolut de transporter le théâtre de la guerre dans les Etats du Nord et de dicter des conditions de paix dans Philadelphie ou dans New-York. A la tête de quatre-vingt mille hommes bien équipés et que leur dernière victoire animait d'une nouvelle ardeur, Lee descendit dans la vallée de Shenandoah, traversa le Potomac et s'avança vers Chambersburg. Près de Gettysburg, son avant-garde rencontra la cavalerie ennemie : une bataille générale s'engagea sans avoir été cherchée par

l'un ni par l'autre des deux adversaires. Les forces fédérales, commandées par le général Meade, se montaient à quatre-vingt mille hommes, ce qui était aussi le chiffre de l'armée confédérée. La bataille, commencée le 1er juillet, dura trois jours. Malgré tous leurs efforts et les prodiges de valeur qu'ils accomplirent, les confédérés furent battus. Les pertes des fédéraux, dans ces trois jours de combat, montèrent à vingt-trois mille hommes, celles des confédérés à trente-cinq mille. — Le général Meade suivit la retraite de l'armée ennemie, qui traversa le Potomac et s'établit dans une nouvelle position, en arrière du Rapidan. — L'effet de cette bataille fut de mettre un terme à l'idée d'une invasion des Etats du Nord, car le général Lee n'était plus en possession maintenant que d'une armée réduite à quarante mille hommes, avec laquelle il ne pouvait se risquer dans une entreprise aussi importante.

Après une tentative malheureuse des fédéraux contre Vicksburg, « le Gibraltar du Mississipi, » et la perte d'une immense quantité de provisions dont les confédérés s'emparèrent à Holly-Springs et qu'ils détruisirent, le général Grant fit avancer son armée sur la rive gauche du Mississipi. Il traversa le fleuve le 31 avril, au-dessous de Vicksburg, battit l'ennemi aux combats de Raymond, de Jackson, de Champion's Hill et de Big-Black, empêcha le général Johnston de rejoindre Pemberton à Vicksburg, et le 18 mai il mit le siége devant cette ville. Bâtie sur une éminence,

défendue dans toutes les directions par des batteries admirablement disposées, Vicksburg était la place la mieux fortifiée de toute la contrée du sud-ouest. Jusqu'à ce moment, elle avait dominé la navigation du Mississipi et l'avait rendue impossible pour les navires de la marine fédérale. Deux assauts donnés à la place ayant échoué, les troupes fédérales élevèrent des retranchements et creusèrent des mines et des contremines. Dès qu'un assiégé montrait la tête au-dessus des fortifications, il était instantanément le point de mire des soldats unionistes. Un chapeau qui avait été mis au bout d'un bâton pour faire croire à la présence d'un soldat et qu'on laissait entrevoir aux assaillants, fut percé en moins de deux minutes de plus de quinze balles. Pour échapper à la pluie de projectiles qui tombait sans interruption sur la ville, les habitants se réfugièrent dans les caves. Enfin, après un siége de quarante-sept jours, la garnison de Vicksburg, épuisée et manquant de vivres, capitula le 4 juillet 1863. Vingt-sept mille prisonniers tombèrent entre les mains du général Grant à la suite de cette affaire.

Port-Hudson, assiégé par le général Banks depuis plusieurs semaines, fut contraint de se rendre peu après la prise de Vicksburg, rouvrant ainsi la navigation du Mississipi aux navires de l'Union.

Si, l'année précédente, les résolutions du gouvernement fédéral avaient été généralement bien accueillies par la population, il n'en fut pas de même pen-

l'un ni par l'... ...rit plusieurs fois la marche ...dérales, ... entravée par les difficultés qu'on ...taient ... de ses décrets. En outre que la dette le ... chiffre fabuleux, avec le temps, il de... ... plus en plus difficile de lever des soldats. Le dernier appel avait été loin d'atteindre le résultat qu'on en avait attendu. Le parti anti-guerrier du Nord devenait de plus en plus hardi et discutait ouvertement les mesures adoptées par le gouvernement. Le 3 mars 1863, le gouvernement des États-Unis avait fait voter par le congrès la loi de conscription, enrôlant tous les hommes valides entre vingt et quarante-cinq ans. Deux mois après, le président Lincoln ordonna une levée de trois cent mille hommes. Cette nouvelle demande excita un très-vif mécontentement, et de tous côtés les plaintes les plus amères se firent entendre. Les mesures abolitionistes prises par le gouvernement avaient déjà soulevé un très-grand dégoût pour la guerre, le dernier appel du président le fit dégénérer en une hostilité déclarée. Le 13 juillet, une émeute se produisit à New-York, sous prétexte de résister à la loi de conscription ; au fond, elle était dirigée contre les gens de couleur et contre ceux qui les protégeaient. La populace s'arma, pilla des maisons, démolit les bureaux des prévôts militaires, incendia un asile d'orphelins nègres, attaqua la police, pourchassa les nègres, femmes et enfants, partout où elle les rencontrait, et pendit tous ceux dont elle réussit à s'emparer aux plus proches réverbères. Ces désordres durèrent

rois jours; la police n'était pas en force pour les ré-
rimer, et les régiments de milice de la ville étaient
etenus à la défense de la Pennsylvanie. Le 16 juil-
et, quelques détachements de l'armée du Potomac
rrivèrent à New-York, et enfin, après plusieurs
ngagements opiniâtres où beaucoup d'hommes pé-
irent de part et d'autre, ils parvinrent à rétablir
'ordre.

A la suite du brillant succès qu'il avait remporté à
Vicksburg, le général Grant avait été promu au grade
le major-général dans l'armée régulière. En octobre
1863, le commandement de la division militaire opé-
rant sur le Mississipi lui était confié; il eut alors sous
son autorité immédiate les généraux Sherman, Thomas, Burnside et Hooker, pourvus chacun d'un commandement dans cette partie des États sécessionistes. Aussitôt après sa nomination, le général Grant envoya de puissants renforts au général Sherman, campé sur les bords de la rivière Big-Black, et il le mit ainsi à même de repousser hors de Jackson la division confédérée que commandait le général Johnston. Il concentra ensuite ses forces pour se porter au secours du général Rosecrans, qui venait d'être vaincu par le général Bragg à la bataille de Chickamuaga (Tennessee) et qui s'était renfermé dans Chattanooga, où, entouré de toutes parts par l'armée ennemie, il était menacé de mourir de faim. Le 23 octobre, le général Hooker rejoignait le général Grant avec une partie le l'armée du Potomac, suivi, quelques jours après,

par le général Sherman, qui accourait d'Iuka avec sa division. Enfin, l'arrivée du général Thomas et de son corps porta le chiffre des troupes fédérales réunies devant Chattanooga à quatre-vingt mille hommes. Alors Grant donna l'ordre de marcher en avant. Les mouvements de son armée étaient exécutés avec une telle régularité et une si grande précision que les troupes confédérées établies sur les hauteurs crurent qu'il s'agissait d'une simple revue. — Le 23 novembre, le général Thomas s'emparait, non sans peine, d'une petite colline escarpée appelée Orchard-Knob, située en face des positions ennemies, et qui fut immédiatement occupée par l'artillerie. — Le lendemain, le général Hooker attaquait les confédérés dans les retranchements élevés par eux sur la montagne Lookout, qui a plus de deux mille pieds de hauteur, et les en délogeait en faisant un grand nombre de prisonniers. Puis, entraîné par l'ardeur du combat, il poursuivait les fuyards jusqu'au faîte de la montagne, les battait encore et les dispersait complétement, à une centaine de pieds au-dessus des nuages. — Pendant ce temps, le général Sherman assaillait Missionary-Ridge et s'emparait de l'une de ses extrémités. — Le 25 novembre, la bataille générale s'engagea suivant les plans du général Grant, qui garda en réserve une forte partie de ses troupes, et fit attaquer les ailes de l'armée ennemie par les généraux Sherman et Thomas. Lorsqu'il vit que, ainsi qu'il l'avait pensé, le général Bragg avait dégarni son centre pour appuyer

les ailes, Grant donna le signal à la réserve de fondre sur ce point pour y faire une trouée. Cette charge inattendue décida du sort de la bataille : les soldats confédérés ne purent y résister, et, se sentant perdus, ils se mirent à fuir dans toutes les directions, abandonnant Chattanooga et leurs autres positions entre les mains des forces fédérales. Les pertes de chacune des deux armées dans ces trois jours de lutte montèrent à près de vingt mille hommes. — Cette victoire eut pour résultat de mettre fin à la guerre dans cette partie du Tennessee, de faciliter aux armées des États-Unis l'accès de la Virginie, des deux Carolines, de la Géorgie et de l'Alabama, et de leur ouvrir ainsi la route vers le cœur de la Confédération.

L'année 1863 fut marquée par plusieurs mouvements assez importants sur les côtes des États sécessionistes du Sud. — Le 1er janvier, le général Marmaduke, par un brillant exploit, s'empara de Galveston, dans le Texas. De cette manière, les confédérés eurent un port d'entrée dans le sud-ouest, ce qui leur avait longtemps manqué. — Le 7 avril, l'amiral Dupont, dont la confiance dans ses vaisseaux cuirassés et dans ses canonnières était extrême, voulut forcer l'entrée du port de Charlestown (C. S.); mais sa tentative échoua malheureusement. — Depuis, quelques expéditions avaient été dirigées le long des fleuves du Sud ; aucune n'avait abouti au moindre résultat, lorsqu'à la fin de juin, une division de l'armée fédérale sous les ordres du gé-

néral Gillmore débarqua sur l'île Morris, située en face de Charlestown. Aidé par la flotte que commandait l'amiral Dahlgren, Gillmore entreprit de s'emparer de la ville. Par un siége régulier et un violent bombardement, il contraignit le fort Wagner à capituler le 6 septembre. Quelques jours après, il dirigea un assaut contre le fort Sumter qu'à l'aide de ses canons à longue portée il avait réduit en décombres. La garnison s'élança hors des ruines, le rencontra à mi-chemin et repoussa ses troupes en leur infligeant de grandes pertes. Dans cette dernière attaque, les régiments de couleur avaient été placés en avant : ils se conduisirent bravement et perdirent leur jeune commandant, le colonel Shaw, qui fut tué pendant l'action.

A la fin de l'année 1863, la situation générale des États-Unis semblait s'être éclaircie et promettre de devenir meilleure. Le président Lincoln, dans un message qu'il envoyait au congrès, s'exprimait ainsi : « La paix n'apparaît plus comme aussi éloignée qu'elle « l'a été. J'espère que nous l'aurons bientôt, qu'elle « sera définitive et que ses conditions seront telles « qu'elle pourra être maintenue pour toujours. » En effet, le grand drame de la guerre civile semblait près de finir. Les armées fédérales avaient arraché aux rebelles les bords du Mississipi et tout le versant oriental de cette longue chaîne de monts et de plateaux qui traverse en diagonale les États méridionaux ; de plus, les flottes de l'Union bloquaient les côtes et des garni-

ons fédérales occupaient une quantité de villes et de orts situés dans le territoire que le congrès esclavagiste avait réclamé comme son domaine.

Quant à la Confédération, elle semblait comprendre e péril de sa situation. Le congrès de Richmond s'appliqua, pendant l'hiver de 1863-1864, à réorganiser 'armée. Tous les hommes enrôlés reçurent l'ordre de ester au service jusqu'à la fin de la guerre; les réfractaires de la Caroline du Nord et de certaines parties de 'Alabama furent pourchassés comme des bêtes fauves, et de force enrégimentés dans l'armée; tous les hommes valides de dix-sept à cinquante ans furent appelés sous es drapeaux, et les femmes prirent dans les bureaux le l'administration la place des employés devenus sollats.

Furieux de leurs défaites, les habitants des États du Sud poussèrent les autorités confédérées à déclarer une guerre sans trêve ni merci contre les abolitionistes du Nord, et à se rendre coupables de traitements cruels et barbares à l'égard de leurs captifs. L'échange régulier des prisonniers étant presque entièrement interompu, parce que les confédérés se refusaient à traiter omme des hommes les soldats fédéraux de race noire, t condamnaient à un nouvel esclavage tous ceux u'ils avaient capturés, le nombre des captifs s'était graduellement accumulé dans les prisons du Nord et lu Sud. A une certaine époque, on en compta jusqu'à 30 ou 70,000 entre les mains des rebelles, et près de 100,000 au pouvoir des unionistes. Sûr que, de son

côté, le gouvernement de l'Union ne descendrait jamais jusqu'à user de représailles, les chefs de la confédération esclavagiste tolérèrent un système de lâches persécutions contre les prisonniers fédéraux. Même à Richmond, sous les yeux de Jefferson Davis et de ses amis, les officiers du Nord étaient entassés par centaines dans les chambres de *Libby-Prison*, où ils manquaient d'air et de lumière, et la nourriture malsaine qu'on leur donnait était à peine suffisante pour les empêcher de mourir d'inanition ; la nuit, ils se réveillaient en sursaut à la moindre alerte, car leurs geôliers ne leur avaient pas caché que l'édifice était miné et que si les fédéraux arrivaient à s'emparer de la ville, ils ne trouveraient que les ruines de la prison. Les simples soldats, encore plus maltraités que les officiers, exposés à toutes les intempéries de l'air et à tous les miasmes des marécages voisins, campaient dans une île étroite de la rivière James, qui était devenue un affreux hôpital. C'était bien pis dans les campements lointains de Salisbury, de Millen, d'Andersonville. Dans ce dernier endroit, un espace marécageux de dix hectares, traversé par une eau croupissante, qui fut bientôt transformée en égout, contenait parfois jusqu'à 32,000 prisonniers étendus sur le sable ou dans la boue. Une grande mortalité sévissait dans ce hideux enclos dont on avait, comme par ironie, confié la garde à un ancien médecin, le colonel Wirtz. A six mètres en deçà des palissades extérieures se trouvait une faible barrière qu'on appelait la *ligne de la mort* ; des balles

de fusil frappaient aussitôt celui qui s'appuyait seulement sur cette enceinte; des canons plantés sur les hauteurs voisines étaient tournés contre la foule grouillante des prisonniers pour les mitrailler au moindre signal, et lorsqu'un individu parvenait à s'échapper, les limiers de chasse dressés à la poursuite de l'homme le suivaient à la piste et le saisissaient dans les bois. Des centaines de témoignages authentiques recueillis après la guerre confirment malheureusement toutes ces horreurs[1].

[1] Elysée Reclus, *Ann. des Deux Mondes*, année 1864-1865.

CHAPITRE XLIII

A. LINCOLN

Président des Etats-Unis.

1864. — Quatrième année de la guerre civile.

Opérations dans la Virginie, la Floride, le Mississipi et le Texas. Chute du fort Pillow : massacre de la garnison. — Témoignages de gratitude donnés au général Grant. Il est promu au grade de lieutenant-général. Plan de campagne adopté par le général Grant. Il se porte sur Richmond. Bataille du Désert. Combats de Spottsylvania, de la rivière Anne du Nord et de Cold-Harbour. Siége de Petersburg. Washington est menacé. Echec subi par les troupes confédérées. Combats de Winchester et de Fisher's Hill. Bataille de Cedar-Creek ; victoire remportée par les fédéraux. — Les corsaires confédérés. Combat naval entre l'*Alabama* et le *Kearsage*. Expédition dirigée contre la baie de Mobile. Exploit accompli par le lieutenant Cushing. Différend entre le gouvernement des Etats-Unis et le Brésil. Marche du général Sherman à la mer. Prise d'Atlanta. Abandon de Savannah par l'armée confédérée. — Réélection de Lincoln à la présidence.

Au commencement de l'année 1864, quelques expéditions furent tentées par les deux partis, mais sans succès marqué. — Le général Kilpatrick s'avança avec sa cavalerie dans l'intérieur de la Virginie et parvint jusqu'à trois milles de Richmond. — Le général Seymour, opérant avec sa division dans la Floride s'empara, le 4 février, de Jacksonville, qui avait été déjà deux fois prise et abandonnée par les troupes fédérales. Il pénétrait plus à l'intérieur de cet Eta

nd la défaite qu'il essuya le 20 février à la ba-
e d'Olustee l'obligea à reculer. — Désirant chan-
sa ligne d'opérations et la reporter dans l'espace
pris entre la chaîne des Alleghanys et les rivages
Atlantique, le général Sherman partit de Vicks-
; le 3 février à la tête de vingt-cinq mille hom-
, et pénétra dans l'Etat du Mississipi. Les troupes
lles qui se trouvaient dans cette partie de la Con-
ration n'étaient point assez nombreuses pour s'op-
er à sa marche, Sherman put ainsi se rendre,
que sans coup férir, jusqu'à Meridan. Il s'attendait
qu'un corps de cavalerie le rejoindrait en cet en-
it, mais, attaqué en route, celui-ci avait dû rebrous-
chemin. Par suite de cette absence, Sherman
ndonna son projet et il revint à Vicksburg, emme-
t toutefois avec lui huit mille esclaves échap-
des plantations mississipiennes. — Dans le
-ouest, le général Banks dirigea une expédition
les bords de la rivière Rouge, dans l'espoir de
ruire l'autorité sécessioniste sur cette contrée et sur
Texas. Le 14 mars, il s'emparait du fort de Russy,
ù il se porta sur Shreveport. A Sabine-Cross, son
nt-garde était attaquée par les forces confédérées
général Taylor ; une bataille s'engagea, dans la-
elle les troupes fédérales n'eurent point l'avantage.
lendemain, renforcées par l'arrivée de quelques
giments, elles repoussaient une nouvelle attaque de
nemi. Devant cet insuccès, le général Banks re-
nça à son entreprise, rentra dans la Nouvelle-Or-

léans et fut, peu de temps après, relevé de son commandement.

Par suite des renforts qui avaient dû être envoyés en toute hâte au général Banks, la partie ouest du Tennessee, ainsi que le Kentucky, étaient restés exposés aux attaques des confédérés. Instruit de ce fait, le général Forrest, à la tête de cinq mille hommes, envahit l'Etat de Kentucky, s'empara de Hickman et s'avança rapidement contre Paducah. Là, il rencontra une résistance si vigoureuse qu'il fut obligé de se retirer. Il descendit alors le Mississipi, pénétra dans l'Etat de Tennessee, et, le 12 avril, il mit le siége devant le fort Pillow. Très-prompt dans ses actions, il dédaigna d'obtenir la reddition de cette place par un investissement en règle; il fit ramper ses troupes à l'abri d'un ravin, jusqu'à ce qu'elles fussent à une petite distance du fort, puis il donna l'ordre d'attaquer les retranchements fédéraux. Ceux-ci, mal défendus, n'offrirent qu'une faible résistance; aussitôt, les troupes confédérées envahirent le fort et poussèrent le cri : « Pas de quartier. » Un carnage indescriptible s'ensuivit. Les soldats ne tinrent compte ni de l'âge, ni du sexe, ni de la couleur. Trois cents soldats nègres qui formaient une partie de la garnison furent massacrés.

Le premier acte du congrès, dans sa session de 1864, fut de voter une médaille d'or pour le général Grant et des remerciements pour lui et pour son armée. Les législatures de New-York et d'Ohio lui adressèrent

:alement des remerciements. Une loi, rétablissant le ·ade de lieutenant-général dans l'armée, fut ensuite optée par le congrès, et reçut, le 1er mars, la si- ιature du président Lincoln, qui nomma aussitôt le :néral Grant à ce nouveau grade. — Sur le point partir pour Washington où il devait recevoir sa mmission, le général Grant écrivit au général Sher- ın une lettre dans laquelle il disait : « Si j'ai été éminemment heureux dans cette guerre, assez, tout au moins, pour gagner la confiance du public, personne ne sent plus que moi quelle part de ce succès est due à l'énergie, à l'habileté et au déploiement harmonieux de cette énergie et de cette habileté chez ceux que j'ai eu la bonne fortune d'avoir sous mes ordres. Il y a beaucoup d'officiers à qui ces éloges sont applicables, et plus ou moins, suivant leurs capacités militaires. Mais ce que je désire, c'est de vous exprimer mes remerciements à vous et à Mc Pherson, comme à ceux à qui, par-dessus tous les autres, je me sens redevable pour tout ce que j'ai pu avoir de succès. » —Le général rant arriva le 9 mars à Washington, reçut sa com- ιission des mains du président, et, le 17, il lança de ashville son premier ordre général, assumant le ommandement des armées des Etats-Unis et annonant que son quartier général serait sur le champ de ataille et, jusqu'à nouvel ordre, avec l'armée du Po- ɔmac.

Jamais depuis la guerre d'indépendance le comman-

dement de toutes les armées nationales n'avait été confié à un seul général. A ce moment, la totalité des forces fédérales se montait à sept cent mille hommes.

Grant projeta sur-le-champ deux campagnes qui devaient être dirigées simultanément contre les parties vitales de la Confédération par les deux armées principales sous sa surveillance immédiate : l'une, sous le général Meade, devait opérer contre Richmond (Virginie), défendue par le général Lee; l'autre, sous le général Sherman, le « terrible marcheur, » devait se porter contre Atlanta, défendue par Johnston. Cette dernière devait ensuite continuer sa marche à travers l'intérieur des Etats rebelles, depuis les montagnes jusqu'à la mer. Toutes les autres opérations militaires devaient être subordonnées à ces deux grands projets.

Le 3 mai, Grant commença le mouvement contre Richmond. Il traversa le Rapidan avec l'armée du Potomac, qui fut rejointe deux jours plus tard par le 9e corps sous les ordres du général Burnside et par cent quarante mille hommes. Il prit sur la droite de la position occupée par le général Lee, et poussa à travers les vastes solitudes de la Virginie, en cherchant à se placer entre l'armée et la capitale confédérées. Le général Lee eut connaissance, le 4 mai au matin, du mouvement tenté. Il prit hardiment l'offensive en poussant du côté de l'est, afin d'atteindre les colonnes fédérales pendant leur marche. L'effet immédiat de son action fut la bataille sanglante du Désert. Elle dura troi

jours (5-7 mai). Un instant, Grant fit prisonnier le général Johnston avec la plus grande partie de la brigade Stonewall-Jackson. La dépêche qu'il adressait le soir même à Washington indique bien le caractère de cette lutte : « Le troisième jour de la bataille se termine, « laissant entre nos mains trois à quatre mille prisonniers dont deux officiers d'artillerie et plus de trente « canons. L'ennemi est obstiné et semble avoir trouvé « son dernier retranchement. Nous n'avons pas perdu « de corps, pas même une compagnie, tandis que nous « avons détruit et pris une division, une brigade et un « régiment ennemis. » Dans cette bataille, aucun des deux adversaires ne put véritablement s'attribuer la victoire, mais elle eut pour résultat de déjouer le premier essai du général Grant pour interposer son armée entre Lee et Richmond.

Après cette bataille, les confédérés crurent que l'armée fédérale allait se retirer derrière le Rapidan. Tel n'était pas cependant l'avis du général Grant. Il rassembla tranquillement son armée, et, le 8 mai, il continua sa marche. Il cherchait à tourner le flanc gauche de l'armée ennemie, quand il fut encore attaqué par le général Lee à Spottsylvania. En arrivant à cet endroit, Grant trouva l'armée confédérée qui lui barrait la route. Cinq jours de manœuvres continuelles et de luttes difficiles ne lui donnèrent qu'un avantage partiel. Le 14, Grant renouvela sa tentative de tourner le flanc de l'ennemi, mais il retrouva encore une fois Lee dans une forte position sur les bords de la rivière Anne

du Nord. Là, se livrèrent quelques combats sérieux. Puis, lorsque Grant se remit en marche pour tourner son ennemi, le général Lee se glissa dans les retranchements de Cold-Harbor. Le 3 juin, au point du jour, un assaut général fut donné à la place. Vingt minutes après que le premier coup avait été tiré, plus de dix mille fédéraux jonchaient le lieu de l'action, tandis que les sudistes ne comptaient pas mille morts. L'armée fédérale, lasse de ce massacre inutile, refusa de continuer l'attaque. Le général Grant reprit rapidement sa marche, traversa la rivière James, et le 15 juin tomba sur Petersburg. Là encore il avait été prévenu par Lee. Les redoutes confédérées ne purent être forcées. Grant résolut alors d'établir son armée en face des lignes confédérées, et il s'y retrancha avec elle derrière de fortes barricades. — A ce moment, le but de tous ses efforts était d'assiéger Richmond; mais il lui fallait auparavant s'emparer de Petersburg qui était l'un de ses postes avancés.

Le lendemain de la bataille de Spottsylvania, Grant avait envoyé au gouvernement à Washington une dépêche qui se terminait par ces mots : « Je me pro« pose de vider cette affaire sur cette ligne, cela dût-il « prendre tout l'été. » Ses pertes dans la campagne commencée au Rapidan le 3 mai jusqu'à ce jour étaient de 54,551 morts, blessés et disparus; celles de son adversaire Lee étaient d'environ 32,000.

En même temps qu'il s'était mis en campagne, Grant avait envoyé au général Sigel l'ordre d'avancer d[illegible]

Winchester le long du Shenandoah vers Staunton, et au général Crook, celui de quitter Charlestown pour marcher contre Lynchburg par la vallée du Kanawha. Mais Sigel fut défait à Newmarket par Breckinridge, et Crook, après plusieurs combats dans lesquels l'avantage resta aux confédérés, se vit forcé de battre en retraite. En attendant, le général Butler avait reçu du général en chef l'ordre de se transporter avec l'armée qui opérait sur le fleuve James contre Petersburg, de 'en emparer et d'y laisser une garnison, pour en-uite investir étroitement du côté du sud la ville de Richmond. La même mauvaise chance qui s'était at-achée aux efforts de ses collègues servit ce général : l échoua complétement dans ses premières entreprises. Tous ces mouvements ayant avorté, et Lee n'étant ni défait en rase campagne, ni séparé de Richmond, le grand problème de la guerre se ramenait dès lors au siége de Petersburg que Grant commença.

Le plan poursuivi par le général Grant était de harasser, de décimer par ses attaques continuelles, l'armée confédérée et d'en venir par là à bout, sachant bien qu'elle constituait la dernière espérance du gouvernement sécessioniste. L'idée d'anéantir une armée était certainement terrible, pourtant elle semblait être le seul moyen possible de mettre fin à cette affreuse guerre civile.

A la suite de divers mouvements exécutés par les troupes de l'Union, la vallée de Shenandoah se trouva à peu près dégarnie de défenseurs au moment où le

général Grant s'établissait devant Petersburg. Le général Lee en profita pour menacer Washington, dans l'espoir que son adversaire Grant lèverait le siége de Petersburg et de Richmond pour accourir à la défense de la capitale des États-Unis. En conséquence, il envoya dans cette direction le général Early avec vingt mille hommes. Sur sa route, ce général rencontra un détachement de miliciens commandé par le général Wallace; il le défit au combat du pont de Monacacy, et le 10 juillet parut devant le fort Stevens, l'une des défenses de Washington, et seulement distant de six milles de cette ville.

Les inquiétudes furent grandes à Washington lorsqu'on y apprit qu'une forte colonne ennemie s'était avancée aussi près de la ville. Si le général Early avait précipité sa marche sur la capitale, il est probable qu'il s'en serait emparé, mais il s'arrêta tout un jour devant le fort Stevens. Des renforts arrivèrent, et lorsque, le lendemain, il voulut continuer à s'avancer sur Washington, il rencontra une telle résistance qu'il dut battre en retraite, et il repassa le Potomac avec un butin considérable. — Quelques jours après, comme il ne se voyait pas poursuivi, il revint sur ses pas, envoya un détachement de cavalerie dans la Pennsylvanie, et mit le feu au village de Chamberburg, faute d'en obtenir une rançon de cinq cent mille dollars.

Quelques confédérés venus du Canada firent aussi une incursion dans la ville de Saint-Albans (Vermont); ils s'emparèrent de la ville par surprise, chassèrent

les habitants, pillèrent les banques et se retirèrent sans être inquiétés.

A ce moment, le général Shéridan fut investi du commandement des troupes opérant dans la région. Il vainquit le général Early à Winchester et à Fisher's Hill, et, dans l'espace d'une semaine, il détruisit la moitié de son armée; il contraignit ensuite le reste à se réfugier dans la vallée de Shenandoah.

Early, promptement secouru, voulut prendre sa revanche; il profita de l'absence temporaire de Shéridan, surprit, le 19 octobre, l'armée fédérale à Cedar-Creek et la mit en déroute. Le général Shéridan fut informé de la bataille pendant qu'il se trouvait à Winchester, à vingt milles du lieu du combat. Il sauta à l'instant sur son cheval, et parcourut toute cette distance avec une rapidité vertigineuse; puis, rencontrant ses troupes, il les rallia, se mit à leur tête, et ordonna une nouvelle attaque de l'ennemi; par son énergie, il changea la défaite en victoire, prit aux confédérés cinquante pièces d'artillerie et fit un grand nombre de prisonniers.

Sur mer, les corsaires confédérés avaient détruit une telle quantité de navires marchands américains qu'ils avaient à peu près anéanti le commerce extérieur des États-Unis. Le *Shenandoah* avait à lui seul détruit trente-quatre baleiniers dans les mers arctiques; aussi, aucun vaisseau américain n'osait-il plus se montrer sur l'Océan sous son pavillon véritable. La plupart des armateurs avaient transmis la propriété

de leurs navires à des sujets anglais, afin de bénéficier de la protection britannique. Toutefois, convaincus de leur infériorité, les corsaires confédérés avaient toujours soigneusement évité de se rencontrer avec les vaisseaux de guerre des États-Unis, jusqu'au célèbre combat naval du 19 juin 1864, entre l'*Alabama* et le *Kearsage*. L'*Alabama* était un vapeur construit en Angleterre, ainsi que beaucoup d'autres l'avaient été antérieurement, pour le compte du gouvernement confédéré. Malgré les vives remontrances du ministre des États-Unis accrédité auprès de la cour d'Angleterre, et quoique sa destination fût bien connue, il avait été autorisé à prendre la mer. Un capitaine anglais le conduisit aux îles Açores, où d'autres vaisseaux anglais lui apportèrent des armes, des munitions et transbordèrent à son bord le capitaine confédéré Semmes avec le complément de son équipage. Reprenant la mer aussitôt son armement achevé, le capitaine Semmes lut sa commission debout sur le pont de son navire et proclama le but de sa mission. En l'espace de quelques mois, l'*Alabama* détruisit soixante-cinq navires américains et leurs cargaisons évaluées à dix millions de dollars. Au mois de juin, il entra dans le port de Cherbourg (France), où il fut découvert par le capitaine Winslow, commandant du vaisseau de guerre des États-Unis le *Kearsage*. Le gouvernement français ordonna au capitaine confédéré de quitter le port. Le 19 juin, il reprenait la mer pour livrer bataille à son antagoniste. Le combat s'engagea en vue du

port de Cherbourg, à midi dix minutes. Pendant l'action, les deux vapeurs marchaient à la vitesse de sept milles à l'heure, tournoyant l'un autour de l'autre, afin que leurs batteries pussent porter plus efficacement sur l'adversaire. Après avoir ainsi décrit sept de ces tours, en s'envoyant à tout instant des bordées effroyables, les deux navires n'étaient plus qu'à un quart de mille de distance. A ce moment, le *Kearsage* reconnut que l'*Alabama* était très-endommagé par son tir, et il se préparait à terminer le combat par une nouvelle bordée mieux dirigée que les précédentes, lorsque son adversaire hissa le pavillon blanc et coula presque aussitôt, à cinq milles de la côte. Le combat avait duré une heure. Le capitaine Winslow du *Kearsage* recueillit une partie de son équipage, et, à sa prière, le reste fut sauvé par un navire anglais, témoin du combat.

Deux mois après cette rencontre, l'amiral Farragut remportait un brillant succès sur les côtes de l'Etat d'Alabama. La baie de Mobile était devenue, dans ces derniers temps, un lieu de rendez-vous général pour les navires confédérés qui échappaient au blocus. Elle était défendue par deux forts, par des torpilles posées dans son étroit chenal, par une flottille de canonnières et par un bélier tout cuirassé de fer et d'une grande puissance appelé le *Tennessee*. Au mois de juillet, l'amiral Farragut était chargé d'une expédition contre cette baie, et, le 5 août, il y arrivait avec la flotte américaine. Afin d'avoir une meilleure vue de la bataille qui

allait avoir lieu, l'amiral Farragut monta dans le gréement de son vaisseau et se tint sur l'une de ses vergues. Pendant une heure, les vaisseaux de sa flotte, amarrés deux par deux pour se prêter mutuellement plus grande aide, soutinrent le feu des forts et y répondirent vigoureusement. Puis, les ayant dépassés, ils engagèrent la bataille avec la flotte confédérée qui se trouvait au delà. Au début de l'action, l'un des monitors fédéraux fut atteint par l'explosion d'une torpille qui le fit couler instantanément avec tout son équipage. Après un combat opiniâtre, Farragut, qui avait muni ses vaisseaux de bois d'éperons en fer avec lesquels ils pouvaient foncer sur le *Tennessee*, eut la joie de voir ce dangereux vaisseau désemparé et obligé de se rendre. Les autres navires ennemis furent bientôt pris ou détruits, et les forts, après une seconde attaque que Farragut dirigea contre eux, capitulèrent le même jour.

L'exploit naval le plus hardi, peut-être, de la guerre fut accompli dans la nuit du 27-28 octobre 1864, par le lieutenant Cushing, qui s'offrit volontairement pour faire sauter au moyen d'une torpille le bélier confédéré *Albemarle*. Cushing réussit pleinement dans son dessein, mais l'explosion fit couler sa propre embarcation, et lui seul et un des hommes de son équipage purent échapper à la nage sous le feu croisé des confédérés.

Ce qui augmentait les difficultés du gouvernement américain, c'est qu'il ne rencontrait pas partout les

sympathies sur lesquelles il se croyait le droit de compter. Le Brésil était favorable à la cause du Sud, et il le prouva. Après la capture du dernier navire des confédérés, la *Floride*, dans le port de Bahia, par le *Wachussett* (7 octobre 1864), le gouvernement brésilien demanda réparation au gouvernement des Etats-Unis. Celui-ci se plaignit de son côté que le *Wachussett* eût été bombardé, en se retirant du port de Bahia, par la division navale brésilienne. Après des échanges de notes et des débats diplomatiques assez longs, l'accord fut enfin rétabli entre les deux gouvernements.

L'événement le plus important entre tous de l'année 1864 fut la campagne du général Sherman, dans le Tennessee, et sa marche à travers l'Etat de la Géorgie jusqu'à Savannah. Le but de son expédition était d'intercepter les approvisionnements des confédérés et de rompre leurs communications par les lignes ferrées. Dès que l'armée du Potomac eut, au mois de mai, franchi le Rapidan, le général Grant télégraphia au général Sherman de partir. Aussitôt Sherman se porta avec son armée, forte de cent mille hommes, contre Dalton (Géorgie) qu'il savait occupée par cinquante mille confédérés sous les ordres du général Johnston. Mais celui-ci prévit son dessein, et il choisit une série de positions à peu près imprenables, situées l'une derrière l'autre sur toute la route jusqu'à Atlanta. Sur un parcours de cent milles, il n'y eut qu'escarmouches continuelles au milieu d'un pays de

montagnes et de forêts, qui réunissait toutes les conditions voulues pour une telle guerre. Pas à pas, l'armée fédérale s'avança, repoussant devant elle l'armée confédérée, qui n'abandonnait une place que pour se retrancher dans une autre. A Dalton, à Resaca, à Dallas et sur les montagnes Lost et Kenesaw, des combats opiniâtres furent livrés. Enfin, à force de reculer, le général Johnston arriva à Atlanta et se retrancha derrière ses solides fortifications.

A ce moment, le président de la Confédération, Jefferson Davis, mécontent du général Johnston, nomma à sa place le général Hood. Celui-ci essaya par trois fois de rompre les lignes ennemies ; chaque fois, son attaque fut repoussée avec de grandes pertes. Alors, le général Sherman remplit ses chariots de vivres pour quinze jours et renouvela le mouvement favori de la campagne, c'est-à-dire tourna l'ennemi pour le prendre en flanc : il transporta habilement son armée entière sur la route que suivaient les convois d'approvisionnements envoyés aux assiégés. Le résultat de cette manœuvre fut l'évacuation, le 10 juillet 1864, de la ville d'Atlanta par le général Johnston, qui laissait ainsi l'armée de l'Union maîtresse de l'Etat de Géorgie. Cette prise était des plus importantes, parce qu'à cause du matériel de guerre, des munitions et des approvisionnements accumulés dans ses magasins, la Géorgie était considérée comme l'arsenal et le grenier de la Confédération. — Jusqu'à ce moment, cette campagne, qui pourtant n'avait encore duré que trois

mois, avait fait perdre trente mille hommes à l'armée fédérale et environ quarante mille aux confédérés.

Le 16 novembre, le général Sherman se remit en marche après avoir mis le feu à Atlanta, et commença sa fameuse « marche à la mer. » Il avait à traverser une contrée fertile où son armée, réduite à près de soixante mille hommes, s'avançait sur deux colonnes que dirigeaient les deux généraux Howard et Slocum. Sur son passage, l'armée fédérale vivait des provisions de toute nature qu'elle rencontrait. Ses ailes détruisirent les lignes ferrées de « Georgia Central » et d' « Augusta. » En cinq semaines, après une marche de trois cents milles, le général Sherman arriva à la mer et se mit immédiatement en communication avec les troupes du général Foster, qui occupaient Hilton-Head et avec la flotte commandée par l'amiral Dahlgren. En peu de temps, il s'empara du fort Mc Allister, dont la capitulation ne précéda que de quelques jours l'abandon de Savannah par les confédérés. Aussitôt l'armée fédérale pénétra dans la ville et l'occupa, pendant que le général Sherman écrivait au président Lincoln : « J'ai l'honneur de vous présenter comme « cadeau de Noël la ville de Savannah avec cent cin- « quante pièces de grosse artillerie, beaucoup de mu- « nitions, ainsi que vingt-cinq mille balles de coton. » Sherman omettait de dire que l'arsenal était brûlé, et que les béliers cuirassés qui se trouvaient précédemment dans le port avaient été détruits par les rebelles. — Dans cette seconde partie de son expédi-

tion, le général Sherman n'avait eu que soixante-trois morts et deux cent quarante-cinq blessés.

Aux élections présidentielles préparatoires qui avaient eu lieu au mois de mai de cette même année, Lincoln, dont la réélection était soutenue par les républicains, fut réélu avec une majorité de quatre cent mille voix. Le plus sérieux des candidats qui lui avaient été opposés était le général Mac Clellan, le candidat démocratique qui, d'accord en cela avec le vœu unanime de la population, s'était déclaré pour le ferme maintien de l'Union et la continuation de la guerre, et ne différait de l'administration actuelle que par ses idées politiques.

Lincoln n'apportait aucun acharnement à la guerre: il avait déclaré, en acceptant la présidence, qu'il voulait la paix, et il l'avait prouvé en ne s'engageant dans la lutte que le jour où les Etats du Sud l'avaient contraint de prendre les armes. Mais depuis ce jour, son souhait le plus ardent était que la guerre prît fin le plus tôt possible.

CHAPITRE XLIV

A. LINCOLN

Président des Etats-Unis.

1865. — Fin de la guerre civile.

Fermeture du port de Wilmington. Négociations relatives à la paix Concentration des troupes fédérales autour de Petersburg, Le général Sherman reprend sa marche vers le Nord. Prise de Charlestown et de Columbia. Capitulation de l'armée du général Johnston. Siége de Petersburg. Evacuation de cette ville et de Richmond. Désordres et incendies dans Richmond. Occupation de la capitale confédérée. Retraite de l'armée du Sud. L'armée fédérale la poursuit. Entrevue des généraux Grant et Lee. Capitulation de l'armée confédérée. Fuite de Jefferson Davis. Il est arrêté et emprisonné. Ratification par le congrès de la proclamation d'émancipation. Fin de la guerre. — Situation pécuniaire des Etats-Unis. Mesures adoptées par le gouvernement. — Emission de papier-monnaie. Vente de la rente des Etats-Unis. Dévouement des femmes pendant la guerre. Réflexions du président Lincoln sur la guerre. Assassinat de Lincoln. Mort de son assassin. Attentat contre le secrétaire d'Etat. Arrestation de son auteur et de ses complices; leur condamnation. Douleur causée aux Etats-Unis et en Europe par la mort de Lincoln. — Entrée dans l'Union des Etats de la Virginie occidentale et de Nevada.

A la fin de l'année précédente, une expédition, composée d'une division d'infanterie sous les ordres du général Butler et d'une forte escadre commandée par le commodore Porter, avait été dirigée contre le fort Fisher, situé à l'embouchure du fleuve du cap Fear,

dans la Caroline du Nord, et qui défendait le port de Wilmington; mais le 26 décembre, après une tentative malheureuse pour s'en emparer, le général Butler avait renoncé à l'entreprise et était retourné au fort Monroë. Le général en chef, Grant, lui retira son commandement et le remit au général Terry, qui, avec les mêmes troupes, s'empressa de rejoindre le commodore Porter. Agissant de concert, les deux commandants renouvelèrent, le 15 janvier, l'attaque du fort Fisher. Après un combat opiniâtre et une lutte corps à corps dans laquelle les confédérés firent preuve d'une grande intrépidité, les troupes fédérales réussissaient à s'en emparer. La conséquence de la prise du fort fut la fermeture du port de Wilmington qui, malgré le blocus exercé sur les côtes de l'océan Atlantique par la flotte américaine, avait été, jusqu'à cette époque, ouvert aux navires confédérés. Porter et le général Terry avaient bombardé Wilmington pendant cinquante-quatre heures, le 24 janvier et jours suivants, sans en obtenir la reddition.

A ce moment, le plan de la campagne finale était des plus simples, car il était évident qu'après cette série de désastres, la Confédération ne pouvait continuer la guerre. La partie était irrémissiblement perdue pour elle, si l'armée qui assiégeait Richmond venait à s'en rendre maîtresse. L'issue du conflit dépendait donc de ce dernier point. Les confédérés eurent conscience de la gravité de leur situation, et ils songèrent à négocier. Lincoln leur accorda, dans la rade

Hampton, une entrevue à laquelle il assista en personne. Cette tentative de pacification échoua : les commissaires du Sud, MM. Stephens, Hunter et Campbell, demandaient la cessation des hostilités, tandis que Lincoln exigeait : le rétablissement de l'autorité nationale sur tous les États, le maintien de l'abolition de l'esclavage tel que lui, président des États-Unis, l'avait formulée dans son dernier message au congrès, et enfin, la continuation des hostilités jusqu'à la dispersion totale des forces opposées au gouvernement. — Les négociations échouant, c'était aux armes à décider.

Le général Grant, qui était resté devant Petersburg, donna alors à tous les généraux de l'Union opérant dans les autres provinces l'ordre de se rallier autour de lui, avec leurs divisions. Il fut bientôt rejoint par le général Shéridan avec dix mille soldats. Ce dernier avait balayé devant lui, dans la vallée de Shenandoah, les quelques détachements ennemis qui avaient cherché à s'opposer à son passage et il avait détruit les lignes ferrées aboutissant au nord de Richmond. Le général Wilson arriva ensuite à la tête de treize mille cavaliers. Il avait traversé rapidement les États d'Alabama et de Géorgie, et détruit, sur son chemin, les arsenaux, les fabriques d'armes, les ponts, etc... Au commencement de février, le général Stoneman rejoignit également le général Grant. Il venait du Tennessee et avait, sur son passage, accompli la même œuvre de destruction.

Le général Sherman qui, comme nous l'avons vu,

était resté à Savannah, s'apprêta aussi à rejoindre l'armée des États-Unis. Après avoir accordé un mois de repos bien mérité à ses troupes, le 1er février, il se remit en route vers le Nord. Dans une lettre adressée à un de ses amis, Sherman s'exprimait ainsi touchant les fatigues et les dangers auxquels son armée fut exposée pendant cette longue marche au milieu des rigueurs de l'hiver : « Noël nous trouva à Savannah. « Après y être restés assez longtemps pour remplir « nos chariots, nous avons commencé une autre marche « qui, pour ce qui est des périls, des peines et du ré- « sultat, peut être comparée avec n'importe laquelle « de celles qui ont été accomplies par une armée orga- « nisée. Les inondations causées par la crue du Sa- « vannah, les marais du Cambahee et de l'Edisto, les « hautes collines et les rochers de Santee, les plaines « vaseuses du Pedee et du cap Fear ont été traversés « en plein hiver, par les pluies et par le froid, en face « d'un ennemi toujours grandissant. » — L'armée s'avançait d'un pas rapide, formée sur quatre colonnes. La cavalerie et les fourrageurs voltigeaient sur ses ailes. Charlestown, qui avait donné le signal de la rébellion, fut pris le 17 février. Le général Gillmore annonçait ce succès au gouvernement de Washington par la dépêche suivante : « ... La ville de Charlestown « et toutes ses défenses ont été prises avec environ « deux cents pièces de bonne artillerie et un approvi- « sionnement considérable de munitions... L'ennemi « a incendié les entrepôts de coton, les arsenaux, les

« ponts du chemin de fer et deux navires cuirassés. « Quelques bâtiments en construction dans les chan- « tiers maritimes ont aussi été détruits. Presque tous « les habitants qui sont restés dans la ville appartien- « nent à la classe la plus pauvre. » Presque en même temps que Charlestown, Columbia fut évacuée par les troupes confédérées. — Devant ces progrès de l'armée fédérale, le gouvernement sécessioniste appela le général Johnston au commandement de ses forces. Johnston en réunit à la hâte quelques débris et s'opposa énergiquement à la marche du général Sherman. Deux grandes batailles furent livrées à Averysboro et à Bentonville le 15 et le 18 mars; elles se terminèrent par la défaite des troupes confédérées qui repassèrent la rivière Taskin. Le 13 avril, le général Sherman entrait dans la ville de Raleigh, où, treize jours après, il reçut la capitulation du général Johnston et de son armée.

Pendant ce temps, le général Grant avait commencé le mouvement, qu'il voulait rendre définitif, contre la capitale de la Confédération. Il était maintenant persuadé, tant par ses propres remarques que par le succès qui avait couronné l'expédition du général Sherman, que les armées confédérées étaient à peu près épuisées, et qu'un effort vigoureux amènerait infailliblement la fin des hostilités. Le 29 mars, il remit le commandement de toute la cavalerie de l'armée fédérale au général Shéridan, et fit tenir à cet officier l'ordre suivant : « Demain au matin, tournez

« l'ennemi et placez-vous sur ses derrières. » En conséquence, le 1er avril, le général Shéridan prit, en sus des neuf mille hommes qui composaient la cavalerie de l'armée fédérale, plusieurs colonnes d'infanterie, et partit de l'aile gauche de l'armée pour arriver sur l'arrière des positions occupées par le général Lee. Il dissimula les mouvements de son infanterie derrière un épais rideau de cavalerie, et tomba, avant que son dessein eût été deviné, sur les retranchements confédérés élevés à Five-Works, situés à douze milles au sud-ouest de Petersburg. Assaillie de tous côtés par des forces supérieures, la garnison ne tenta qu'une légère résistance, et se rendit. Cinq mille prisonniers furent faits par le général Shéridan à la suite de cette brillante affaire. Dans les conditions où le mit la victoire des fédéraux, la position de Lee n'était plus tenable : sa droite était tournée et ses derrières menacés. — Le lendemain matin, l'armée fédérale tout entière s'avança contre les lignes ennemies. A midi, elles étaient rompues ; les retranchements, qui avaient si longtemps tenu en échec les troupes de l'Union, étaient envahis, et un millier de leurs défenseurs faits prisonniers. La nuit suivante, l'armée confédérée évacua Petersburg, qui, dès que la nouvelle en parvint aux généraux de l'Union, fut occupée par l'armée régulière. Lorsque le général Lee avait reconnu qu'il ne pouvait maintenir ses positions, il avait revêtu un uniforme neuf et ceint son épée de grande cérémonie, disant que, s'il devait se rendre, ce ne serait que sous son

harnais complet. Puis, il télégraphia de Petersburg au président Davis à Richmond : « Mes lignes sont « forcées en trois endroits. Richmond doit être évacué « ce soir. » Jefferson Davis reçut cette dépêche le dimanche 2 avril, pendant qu'il assistait, dans l'église Saint-Paul, au service religieux; ce fut au milieu d'un silence plein d'angoisses observé par l'assemblée des fidèles qu'il l'ouvrit et en prit connaissance. Aussitôt il quitta l'église, et, comme une traînée de poudre, le bruit se répandit que la ville devait être abandonnée. Dans l'espace de quelques heures, des chariots étaient réunis devant les différents bureaux du gouvernement, et en toute hâte on y empilait les actes administratifs et les documents les plus précieux. Bientôt les rues furent pleines de gens qui s'enfuyaient de la ville en emportant de toutes manières ce qu'ils pouvaient de leurs biens. Les véhicules acquirent une valeur prodigieuse : la somme de cent dollars fut offerte pour la location d'une mauvaise charrette. On envoya de grandes quantités de provisions aux troupes déjà parties, et on distribua le reste à la population sans distinction de couleur. La nuit augmenta encore la confusion et le désordre. Les gardes ayant été retirées de tous les postes publics, les condamnés enfermés dans le pénitencier en profitèrent d'abord pour s'évader, puis pour grossir la foule qui encombrait les rues et l'exciter au tumulte. Ils ne tardèrent pas à être maîtres absolus de la ville. Le conseil municipal avait donné l'ordre de détruire tous les spiritueux qui

se trouvaient dans les magasins, de peur que le peuple ne s'en saisît et ne s'enivrât. Ces mesures furent inutiles : la populace pilla les entrepôts, et ce fut un nouvel aliment au désordre. Des articles d'une grande valeur couvrirent les trottoirs des rues; des hommes et des femmes pliaient sous le poids des objets volés qu'ils emportaient. Les ponts construits sur le James furent livrés aux flammes pendant que quatre grandes manufactures de tabac étaient incendiées sur l'ordre des autorités militaires. Les vociférations de la foule, le bris des vitres et des meubles, et le fracas de cette orgie, tout cela fit de la nuit du 2 au 3 avril la scène la plus déplorable de toute la guerre. — Le général unioniste Weitzel eût bien voulu arrêter l'incendie. Mais comment approcher de la ville au milieu de l'obscurité de la nuit, alors que ses troupes étaient exposées à rencontrer partout des torpilles avant d'arriver aux fortifications? Ce n'est qu'au jour qu'il envoya un détachement de cavalerie qui put avancer en évitant les torpilles indiquées par de petits chiffons rouges. Le maire de Richmond, M. Mayo, vint à sa rencontre, offrant de rendre la ville aux autorités fédérales. Une heure après, Richmond était occupé par le général Weitzel et par ses régiments nègres : la Confédération n'avait plus de capitale! — Parlant de cette première occupation de la ville par d'anciens esclaves, un auteur français fait cette remarque : « Il n'y a rien eu de pré-
« médité dans ce fait assurément très-remarquable.
« Ce sont les chances d'une guerre juste et libéra-

rice qui ont livré la capitale de l'esclavagisme aux ıommes de la race servile, non pour qu'ils la pillent, 'outragent ou la dévastent, mais pour qu'ils la pro- :égent, pour qu'ils éteignent l'incendie allumé par leurs anciens maîtres, pour qu'ils y ramènent, avec la liberté, l'ordre et l'autorité légitime [1]. » Le géné- . Weitzel donna aussitôt les instructions nécessaires ur arrêter l'incendie et pour faire des distributions vivres.

Lincoln vint bientôt lui-même à Richmond, et il ut les citoyens dans le salon qu'avant lui Jefferson vis avait occupé. — Dans un deuxième voyage à hmond, il fut accueilli avec le plus grand enthou- ıme, surtout par les nègres qui, dit-on, tombaient enoux dans les rues sur le passage de leur libé- :ur.

e général Lee, avec quarante mille hommes, les ris de son armée, s'enfuit rapidement vers l'ouest, s le général Grant activa la poursuite avec une rgie infatigable, lançant sur la route suivie par née confédérée tous les hommes et tous les canons t il disposait. Le général Shèridan harcelait ses cs avec sa cavalerie. — Lee avait demandé aux ɔrités de Richmond qu'un convoi de provisions lui envoyé d'avance à Amélia-Court-House. Dans la :ipitation du départ, on avait oublié cette demande, ›orte que la faim força les malheureux soldats à

[1] Ch. Arnaud, *Abraham Lincoln*.

manger les jeunes pousses des arbres. L'épuisement fut bientôt tel que des milliers tombèrent inanimés au milieu du chemin, et que d'autres n'avaient plus la force de tenir leurs fusils. Si leur général, voulant essayer de sortir de cette situation, se retournait de quelque côté, c'était chaque fois pour sentir qu'il était environné d'ennemis. Enfin, après quatre jours de cette retraite pénible, le général Shéridan lui barra le passage dans les environs d'Appomattox. Lee allait ordonner une charge que ses troupes affamées pouvaient à peine encore exécuter, quand il reçut du général Grant une note lui proposant des conditions très-généreuses pour la reddition de son armée. Le général Lee demanda une entrevue avec Grant, qui l'accorda. En conséquence, les deux adversaires se réunirent dans la plus grande maison d'Appomattox le 9 avril 1865. Dans cette rencontre, ils ne firent étalage de sentiments d'aucune nature : se saluant très-poliment, mais simplement, ils s'occupèrent immédiatement, assis devant une table des plus ordinaires, de l'objet de leur conférence. Ils convinrent entre eux que le général Grant formulerait ses propositions dans une lettre adressée au général Lee, et que ce dernier écrirait séance tenante sa réponse. En conséquence, Grant rédigea la lettre suivante :

Appomattox Court-House (Virginie), 9 avril 1865.

Général,

Conformément à l'objet de la lettre que je vous ai adressée le

rant, j'offre de recevoir la reddition de l'armée de
ginie du Nord, aux conditions suivantes, à savoir :
era fait une liste en double de tous les officiers et soldats ;
sera remis une copie à l'officier que je désignerai, l'autre
gardée par tel ou tels officiers qu'il vous plaira de désigner.
fficiers donneront séparément et chacun leurs paroles
plus porter les armes contre le gouvernement des Etats-
jusqu'à ce qu'ils aient été régulièrement échangés; et
ie commandant de compagnie ou de régiment signera un
lable engagement pour les hommes qui relèvent de son
ité. Les armes, l'artillerie, la propriété devront être par-
, entassées et remises aux officiers que je nommerai pour
ecevoir.
i ne comprendra pas les armes blanches des officiers, ni
chevaux personnels, ni leurs bagages.
rsque ces conditions auront été exécutées, il sera permis
officier et soldat de retourner dans leurs foyers, et les
ités des Etats-Unis ne les inquiéteront aucunement tant
tiendront leurs paroles et observeront les lois des Etats
lesquels ils résideront.

U. S. GRANT,
Lieutenant-général.

à quoi le général Lee répondit aussitôt :

Quartier général de l'armée de la Virginie du Nord.
9 avril 1865.

Général,

reçu votre lettre de ce jour renfermant les conditions de
dition de l'armée de la Virginie du Nord, telles que vous
ez proposées. Comme elles sont, en somme, les mêmes
elles exprimées dans votre lettre du 8 courant, elles sont
ées.
ais m'occuper de désigner les officiers qui seront chargés
ttre ces conditions à exécution.

R. E. LEE, *général.*

Ces lettres échangées, les deux commandants en chef prirent congé l'un de l'autre froidement et se séparèrent.

Lee retourna à son camp et annonça qu'il venait de signer l'acte qui stipulait la dissolution de son armée. Aussitôt les lignes de bataille furent rompues, chacun se pressa autour de Lee pour lui adresser ses adieux. Suffoqué par l'émotion, il ne put que leur répondre, les larmes dans les yeux : « Nous avons « combattu pendant toute cette guerre ensemble. J'ai « fait du mieux que j'ai pu pour vous. »

Quelques heures après, l'armée confédérée déposait les armes et retournait dans ses foyers.

Le serment que durent prêter les officiers et les soldats était ainsi conçu : « Je, soussigné, prisonnier de « guerre, appartenant à l'armée de la Virginie du « Nord, dont le général Robert E. Lee, chef de ladite « armée, a opéré la reddition au général Grant, com« mandant les armées des Etats-Unis, donne solen« nellement ma parole d'honneur de ne servir à l'ave« nir dans aucune armée des Etats confédérés, ni dans « aucune entreprise militaire contre les Etats-Unis « d'Amérique ; de plus, de ne prêter appui à aucun « ennemi desdits Etats, jusqu'à ce que j'aie été conve« nablement échangé, comme il aura été mutuelle« ment arrêté par les autorités respectives. » Après avoir remis ce serment écrit, chaque officier et chaque soldat recevait la note suivante : « Le titulaire ci« nommé ne sera pas inquiété par les autorités des

Etats-Unis tant qu'il observera les conditions de sa reddition et qu'il se conformera aux lois en vigueur dans le pays où il aura fixé sa résidence. »

Après la reddition de Lee et de Johnston et la dis- ersion de l'armée confédérée, il ne resta aucun espoir .e réorganiser la Confédération. Jefferson Davis et es membres de son cabinet s'enfuirent d'abord à Dan- ille; de là, ils passèrent dans la Caroline du Nord, raversèrent celle du Sud pour arriver dans la Géor- ie. Poursuivi comme un criminel, Davis vit la petite oupe de ses fidèles diminuer rapidement. Enfin, le l mai, cerné dans un bois près d'Irwensville (Géor- e), il chercha à échapper aux soldats de l'Union en déguisant en femme : il se couvrit les jambes ne crinoline et d'un jupon, puis, la tête cachée ns un voile, il s'avança hardiment vers ceux qui aient mission de le prendre. Mais ses bottes à épe- n le trahirent; il fut appréhendé et emmené dans le ord, où on l'enferma dans le fort Monroë. Il n'en rtit que le 25 décembre 1868, lors de la proclamation amnistie.

Lincoln avait fait le vœu de demander à la chambre s représentants, le jour où le général Lee serait assé du Maryland, de ratifier sa proclamation d'é- ancipation des esclaves. C'est le 30 janvier 1865 que chambre des représentants, réunie à Washington, r la proposition du président, vota par 119 voix ntre 56 l'abolition de l'esclavage. La loi ne ren-

fermait qu'un article : « Ni l'esclavage, ni la servi-
« tude involontaire, sauf pour la punition d'un crime
« dont une personne aura été légalement convain-
« cue, n'existeront dans les Etats-Unis, ni dans au-
« cun lieu soumis à leur gouvernement. — Le con-
« grès pourra faire les lois nécessaires à l'application
« de cet article. »

La guerre civile était finie. Elle avait duré quatre ans, coûté aux Etats-Unis, dans les derniers temps, trois millions de dollars par jour et laissé une dette de deux milliards sept cent cinquante millions de dollars. La dette contractée par la Confédération du Sud se montait à l'époque de la dissolution de son armée à deux milliards de dollars, dont, comme bien on pense, pas un *cent* n'a été remboursé. Dans ces sommes immenses, n'est point comprise la valeur des propriétés ruinées et des dégâts occasionnés par la guerre : champs ravagés, villes et villages incendiés et chemins de fer détruits. Les pertes des deux partis réunies dépassaient un million d'hommes. — Par contre, cette guerre avait amené l'abolition de l'esclavage, résultat très-important et que peu de personnes avaient prévu. De plus, elle avait clairement démontré que les Etats-Unis devaient être considérés comme une nation une et indivisible et non comme une simple alliance d'Etats indépendants. Elle avait aussi prouvé, ce dont quelques-uns avaient semblé douter, que la force, le courage et le patriotisme du peuple américain étaient aussi grands qu'au temps de la révolution.

ıu commencement des hostilités, le gouvernement Etats-Unis avait adopté diverses mesures pour 'e face aux dépenses courantes. D'abord, les ban- ›s principales lui avaient avancé cinquante millions dollars; puis des souscriptions nationales furent rertes dans toute l'étendue des Etats du Nord, et grosses sommes ainsi récoltées. Des impôts addi- nnels furent établis sur le thé, le café et d'autres icles. — Le désordre des finances était tel à la fin la première année de la guerre que, le 31 décembre 31, les banques de New-York suspendirent leurs ements en espèces, donnant un exemple qui fut néralement suivi. Par des décrets successifs, le igrès autorisa l'émission de cent cinquante millions dollars de papier-monnaie, communément appelé reen-backs » (dos verts). Une prime assez élevée ›mença à être établie sur les monnaies d'or et d'ar- ıt qui, dès ce moment, disparurent graduellement a circulation. On se servait des timbres-poste, des ›ts d'omnibus ou de bateaux à vapeur comme de te monnaie. Sur ces entrefaites, le congrès vota, 5 février 1863, l'établissement du système de ban- nationale, aujourd'hui en vigueur, et augmenta iidérablement les impôts. De nouvelles ou plus ›s taxes furent décrétées sur le revenu, sur les ires et sur tous les produits industriels, et des ›res fiscaux durent être apposés sur tous les billets, ıues, valeurs, hypothèques, etc... Mais ce qui ribua le plus efficacement à soulager cet embarras

public fut la vente de la rente des Etats-Unis. Les différentes émissions qui en ont été faites sont connues sous les noms de : *sept-trente*, appelée ainsi à cause du taux de l'intérêt fixé à sept et trente centièmes pour cent ; *cinq-vingt*, appelée ainsi parce que le temps dans lequel cette émission devait être rachetée ne pouvait être moindre de cinq ans, ni dépasser vingt ans ; et enfin, les *dix-quarante*, dont le temps de rachat était fixé à dix ans au minimum et à quarante au maximum.

Pendant la guerre, il y eut peu de familles dans le Nord ou dans le Sud qui n'eurent à souffrir quelque privation. Des deux côtés, le dévouement des femmes dans les villes et dans les campagnes égala celui que montraient leurs maris ou leurs proches sur les champs de bataille. Dans le Nord plus particulièrement, les multitudes de femmes qui travaillaient pour la « Commission sanitaire » rendirent des services très-précieux à leur patrie. Par les soins de cette commission, des ventes de charité furent organisées dans les principales villes ; partout, on recueillit des contributions volontaires d'argent, de vêtements et de provisions, et il n'était pas de maison où l'on ne s'occupât de faire de la charpie pour les blessés. L'argenterie et les bijoux affluaient comme dons volontaires, et le gouvernement avait commencé à publier, à partir de la seconde année de la guerre, des listes mensuelles où toutes les pièces de bijouterie et d'argenterie, telles que broches, colliers, bagues, sucriers, théières, ca-

ıtières, cuillers et fourchettes étaient inscrites en re-
ard du nom de leurs donateurs. Les sacrifices que
ıacun s'imposa furent aussi grands que ceux qu'a-
aient supportés près d'un siècle auparavant les an-
.ens colons américains dans la guerre qu'ils avaient
›utenue pour leur indépendance. Quelques-uns des
ıoyens employés par les femmes pour procurer à
ıur association l'argent dont elle avait un si grand
esoin furent souvent des plus ingénieux. Une fois,
n de leurs comités fit annoncer parmi toutes les pro-
inces du Sud qu'il recherchait et serait heureux de
ecevoir tous les vieux ustensiles de cuisine cassés, dans
'espoir d'en recueillir assez pour construire un navire
uirassé. Une autre fois, dans une de leurs réunions,
ne des femmes présentes proposa que tous les mem-
res de l'association consentissent à se faire raser la tête,
t elle indiquait la somme qu'on retirerait de la vente
ır les marchés européens de toutes ces chevelures.

Personne n'a mieux exprimé les sentiments de ceux
ui avaient attentivement et consciencieusement ob-
ervé la marche des événements pendant la durée de
ı guerre, que ne le fit le président Lincoln dans son
ıessage au congrès, lorsque, le 4 mars 1865, il entra
n fonctions pour un second terme. La simplicité avec
aquelle il avait rédigé cette adresse impressionna
ivement les membres du congrès, surtout lorsqu'ils
ıntendirent les passages suivants : « Ni l'un ni l'autre
« des deux partis ne se figurait que la guerre aurait
« l'importance et la durée qu'elle a déjà atteintes au-

« jourd'hui. Ni l'un ni l'autre n'avait cru que la cause « du conflit pourrait cesser en même temps ou même « avant que le conflit lui-même ne fût terminé. Chacun « espérait obtenir un triomphe plus facile et un résul« tat moins décisif et moins étonnant. — Tous deux « lisent la même Bible, et prient le même Dieu, et « pourtant chacun invoque son aide contre l'autre. Il « doit sembler étrange que des hommes osent deman« der le secours d'un Dieu juste pour exprimer de leur « pain la sueur qui a coulé de la figure d'autres hom« mes; mais, ne jugeons pas afin que nous ne soyons « pas jugés nous-mêmes. Les prières des deux ne pou« vaient être exaucées. Celles d'aucun ne l'ont été « entièrement. Le Tout-Puissant a ses propres des« seins. « Malheur au monde à cause des scandales, car « il est nécessaire qu'il arrive des scandales, mais mal« heur à l'homme par qui le scandale arrive. » Si nous « admettons que l'esclavage soit un de ces scandales qui, « suivant la Providence divine, doivent être commis, « mais que Dieu, s'ils ont duré le temps fixé, désire « maintenant détruire; si nous admettons qu'il donne « au Nord et au Sud cette effroyable guerre comme « le malheur dû à ceux par qui le péché est venu, de« vrons-nous juger d'après cela que Dieu ait fait « abandon de quelqu'un de ces attributs divins que ceux « qui croient en un Dieu vivant lui ont toujours ac« cordés ? C'est avec ferveur que nous prions que ce « terrible fléau de la guerre s'éloigne bientôt de nous, « c'est avec passion que nous l'espérons. Pourtant, si

« Dieu veut qu'il continue jusqu'à ce que les richesses « amassées par les deux cent cinquante années de la- « beur de l'esclave soient dispersées, et jusqu'à ce que « chaque goutte de sang tirée par le fouet soit payée « par d'autre sang tiré par l'épée, ainsi qu'il a été « dit il y a trois mille ans, ainsi, nous devons dire « encore : « Les jugements de l'Éternel ne sont que « vérité, et ils se trouvent également justes. » — Sans « malveillance envers personne, avec charité pour tous, « pleins aussi de confiance dans notre droit autant que « Dieu nous a donné de voir juste, efforçons-nous de « terminer l'œuvre que nous avons entreprise, pour « fermer les blessures de la patrie, pour prendre soin « de celui qui aura affronté les combats, de sa veuve « et de ses orphelins, enfin, pour faire tout ce qui « pourra amener et nous faire chérir une paix juste et « durable entre nous-mêmes et avec toutes les autres « nations. » Ces mots nous montrent Lincoln tout entier, son caractère, son amour du bien et de l'humanité. Rien dans ses actes ne peut justifier les tentatives de meurtre dont il a été menacé, pendant sa présidence, par quelques sudistes fanatiques et sous les coups desquels il devait succomber. Souvent il avait été prévenu des complots formés contre sa vie. Malgré le spectacle auquel il assistait depuis plusieurs années, il était trop bon lui-même pour croire les autres véritablement méchants; il les jugeait momentanément égarés, et son noble cœur ne pouvait admettre l'idée d'un danger personnel.

Huit jours après le voyage qu'il avait fait à Richmond, le président Lincoln, de retour à Washington, annonça qu'il assisterait à la représentation donnée au théâtre Ford, le 14 avril, jour anniversaire de la chute du fort Sumter entre les mains des confédérés. Ce jour-là, bien que se sentant légèrement indisposé, il voulut se rendre au théâtre. Au moment où il allait partir, un de ses amis, M. Ashmun, se présenta avec une autre personne. Lincoln, ne pouvant le recevoir, écrivit sur une carte ces mots qui furent les derniers qu'il ait écrits et signés : « M. Ashmun sera reçu chez moi avec son ami, demain « matin à neuf heures. A. Lincoln, 14 avril 1865. » Il partit ensuite avec sa femme et deux personnes de ses amis. En entrant dans sa loge, Lincoln ne put remarquer que tout avait été disposé pour faciliter un crime : un trou pratiqué dans la porte permettait de voir de l'extérieur tout ce qui se passait dans la loge; les vis des verrous de sûreté avaient été à moitié retirées, et enfin le fauteuil à bascule du président était assez isolé pour permettre à un homme de manœuvrer à l'aise. La pièce qu'on jouait, intitulée *Our american cousin*, causait un grand plaisir au président qui, la tête appuyée sur la main, riait beaucoup à certains passages comiques, lorsqu'au troisième acte, un coup de feu retentit dans la salle. Au même instant, un homme, la main armée d'un poignard, bondit de la loge présidentielle sur la scène, mais un de ses éperons s'étant pris dans le drapeau qui pendait sur le devant

de la loge, il tomba mal et se fractura une jambe. Se relevant néanmoins aussitôt, il s'écria : « *Sic semper tyrannis!* Le Sud est vengé ! » Ces paroles, entendues de toute la salle, y éclatèrent comme un coup de tonnerre. La soudaineté de l'action, le ton déclamatoire de ces quelques mots firent croire à beaucoup des spectateurs qu'ils n'étaient témoins que d'un épisode faisant partie de la représentation. Ils durent bientôt revenir de leur illusion. Le président Lincoln avait reçu une balle dans la tête et s'était affaissé. On reconnut immédiatement qu'il n'y avait aucun espoir de le sauver; il fut transporté dans la maison de M. Patterson, située en face du théâtre, et là, le lendemain à sept heures vingt-deux minutes du matin, entouré de sa famille et des hommes les plus éminents du pays, il rendait le dernier soupir sans avoir repris connaissance. Les médecins procédèrent à l'autopsie et retirèrent la balle du cervelet où elle s'était logée, puis ils embaumèrent le corps qui fut enfermé dans un cercueil sur lequel on fixa une plaque d'argent avec cette inscription :

ABRAHAM LINCOLN
SEIZIÈME PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS
NÉ LE 12 FÉVRIER 1809
MORT LE 15 AVRIL 1865

Aussitôt après le crime, le major Rathburn s'était précipité sur l'assassin qui lui fit lâcher prise d'un coup de poignard au bras gauche. Profitant du moment de

stupeur causée par la rapidité de son action, l'assassin gagna ensuite le fond du théâtre où il retrouva un de ses complices. Avec son aide, il monta à cheval, puis tous deux s'enfuirent au galop. Après quelques heures d'une course rapide, ils s'arrêtèrent dans une maison où l'assassin se fit soigner et passa la nuit. Le lendemain, ils remontaient à cheval pour continuer leur fuite. Mais, affaibli par la souffrance, le meurtrier dut bientôt renoncer à aller plus loin, et il se réfugia avec son compagnon, dans une ferme située près de Port-Royal (Maryland). — Pendant ce temps, la police s'était mise en quête de découvrir l'assassin; elle ne tarda pas à le connaître. C'était un acteur nommé John-Wilkes Booth, originaire d'un des États du Sud, et qui s'était follement imaginé qu'il délivrerait son pays d'un tyran. Immédiatement, des agents avaient été lancés à sa poursuite avec son signalement. Trois jours après le meurtre, ils étaient sur les traces de son auteur et découvraient sa retraite. Sommé de se rendre, son complice obéit parce qu'il comprit que toute résistance serait inutile; quant à Booth, il refusa et tira sur les soldats. Le colonel Baker, qui commandait la troupe, donna alors l'ordre de mettre le feu à son abri. De la paille sèche enflammée fut jetée sur la toiture et contre les portes de la grange dans laquelle il s'était barricadé : bientôt toute la bâtisse fut en feu. N'y pouvant tenir, Booth se décida à ouvrir et parut sur le seuil armé de deux revolvers, mais avant qu'il eût pu faire usage de ses armes, une balle l'atteignit

t le tua raide. Son corps, cousu dans un sac, fut placé
n travers sur un vieux cheval et transporté à Wa-
hington où il fut déposé à bord d'un des vaisseaux
e guerre de la marine américaine. — Dans la nuit du
7 avril, le corps disparut sans que jamais on ait pu
ıvoir comment, ni par qui cette soustraction auda-
ieuse, et d'ailleurs inutile, avait été opérée.

La nouvelle de l'assassinat de Lincoln surprit la
opulation au milieu des réjouissances qui avaient lieu
our fêter le retour de la paix, et changea la joie de
ous en une douleur profonde. Peu après, le bruit se
̀pandit qu'à la même heure où le président avait
té tué par Booth, un homme, nommé Powell, son
omplice très-vraisemblablement, avait pénétré de
rce dans la maison occupée par le secrétaire d'État
eward; ce dernier, victime d'un accident de voiture
ui lui était arrivé quelques jours auparavant, était
tenu au lit par suite de ses blessures. On racontait
ue Powell, ayant rencontré sur son passage le fils du
crétaire d'État, l'avait renversé et blessé griève-
ent, puis, parvenu jusqu'auprès du lit où reposait
. Seward, il l'avait frappé trois fois du couteau
ont il était armé. Le fait n'était que trop vrai. —
'annonce de ce second assassinat augmenta encore
effroi et la consternation. Il était évident qu'un com-
ot avait été formé dans le but de frapper les plus
rmes soutiens de la cause du Nord et les généreux
artisans de l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis.
e nouveaux officiers de police et de la cavalerie furent

envoyés dans toutes les directions pour s'emparer des conspirateurs. Powell, l'assassin du secrétaire d'État, fut arrêté, jugé et pendu. Ses complices, Herrold et Atzerott, ainsi que madame Surratt, dans la maison de laquelle le complot avait été ourdi, furent aussi arrêtés, jugés et exécutés. Laughlin, le docteur Mudd et Samuel Arnold furent condamnés à l'emprisonnement perpétuel, et Sprangler, à six ans de détention.

A la suite de ces faits, l'excitation des habitants du Nord contre ceux du Sud devint extrême. Un moment, on crut que les anciennes autorités confédérées avaient trempé dans le complot, et les hostilités furent sur le point de reprendre lorsque, pour tirer vengeance de ce meurtre, le congrès rejeta les conditions de paix dictées par le général Grant. — Le Sud s'aperçut bientôt que, par la mort de Lincoln, il avait perdu un ami sur lequel il pouvait compter, et que l'œuvre de réconciliation s'était grandement compliquée par ce lâche attentat. Pendant le temps qu'il était resté au pouvoir, le président Lincoln s'était concilié l'affection du peuple qu'il gouvernait, par sa simplicité, son honnêteté et sa fidélité de principes ; dans les heures les plus sombres de la guerre, son humeur toujours égale et le courage qu'il savait avoir pour soutenir ses décisions ne l'avaient jamais abandonné. Lorsque la guerrre fut enfin terminée, chacun sentit que de grands et difficiles problèmes devraient être résolus par la nation pour sortir de l'embarras extrême dans lequel elle allait se trouver ; mais c'était avec plus de confiance que cet avenir

eu encourageant était envisagé quand on songeait u'à la tête du gouvernement se tenait l'« honnête ıbraham Lincoln. » Aussi, la nouvelle de sa mort ausa-t-elle une douleur que tous les partis partagè-ınt et qui s'étendit dans toutes les régions des États-'nis, jusque même dans les États précédemment en ꞓvolte contre le gouvernement régulier.

Les funérailles de Lincoln, qui eurent lieu quatre ›urs après sa mort, furent célébrées avec une grande ›lennité. Le pays tout entier prit le deuil, et dans ›utes les villes on prononça des oraisons funèbres. omme il avait été décidé que l'inhumation serait ıite à Springfield (Illinois), le cortége suivit la même ›ute qu'Abraham Lincoln élu à la présidence avait sui-ie quatre ans auparavant pour se rendre à Washing-›n, et partout, sur son passage, on vit les monu-ents publics, les églises et même des locomotives des wagons tendus de noir.

Des témoignages de douleur et de sympathie arrivè-ınt de tous côtés à Washington. — En France, le ıinistre des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, ıvoya au représentant de la France à Washington ne dépêche dans laquelle il jugeait très-dignement rôle et le caractère de Lincoln : « . . . . . . Élevé à la première magistrature de la république par le suffrage de son pays, M. Abraham Lincoln avait apporté dans l'exercice du pouvoir remis entre ses mains les plus solides qualités, la fermeté du caractère s'alliant chez lui à l'élévation des principes.

« — Aussi jamais son âme vigoureuse n'a fléchi de« vant les redoutables épreuves réservées à sou gou« vernement; au moment où un crime atroce l'a enlevé « à la mission qu'il remplissait avec le sentiment reli« gieux du devoir, il avait la conscience que le triomphe « de sa politique était définitivement assuré. — Ses ré« centes proclamations sont empreintes des pensées de « modération dont il était inspiré en abordant réso« lûment la tâche de réorganiser l'Union et d'affer« mir la paix. La suprême satisfaction d'accomplir « cette œuvre ne lui a point été accordée ; mais en « recueillant ces derniers témoignages de sa haute « sagesse, aussi bien que les exemples de bon sens, « de courage et de patriotisme qu'il a donnés, l'his« toire n'hésitera pas à le placer au rang des citoyens « qui ont le plus honoré leur pays. » — Le peuple français ne resta pas non plus indifférent devant cet assassinat. Une médaille en or payée par quarante mille souscriptions à dix centimes fut envoyée à la veuve du président Lincoln pour lui exprimer le regret et l'indignation causés par la mort prématurée du *grand citoyen américain* et du *libérateur des esclaves*. — En Angleterre, le comte Russel, dans une adresse à la reine, vantait également « l'intégrité, la droiture et en même « temps la bonté » du président Lincoln. — La chambre des députés de Berlin, en rappelant avec quelle joie et quel orgueil des milliers d'Allemands avaient combattu dans l'armée de la loi, déclarait que la mort de Lincoln les avait d'autant plus émus qu'elle arrivait

noment où ils se réjouissaient du triomphe des s-Unis. — La chambre des députés de Turin et le rernement autrichien envoyaient en même temps uccesseur de Lincoln l'expression de leur indigna- et de leur douleur.

. Russel, correspondant du *Times* aux Etats- pendant la guerre de sécession, trace, dans le de son voyage, le portrait suivant du président oln. Introduit, grâce à l'obligeance d'un de ses , dans la *Maison-Blanche* de Washington qui est, me on sait, la résidence habituelle du président Etats-Unis, il dit : « Peu après notre arrivée, nous mes entrer dans le salon de réception un homme ng et maigre, marchant d'un pas incertain, irré- ılier, presque chancelant, haut de près de six eds avec des épaules voûtées, et de grands bras ıllants terminés par des mains d'une dimension :traordinaire, moins extraordinaire toutefois que lle de ses pieds. Il avait pour vêtement une redin- ›te noire, usée, montrant la corde, déformée, qui ppelait vaguement l'uniforme d'un employé infé- eur des pompes funèbres. Une cravate de soie ›ire, dont les bouts flottaient de chaque côté, était ›uée négligemment autour de son cou, dont son l rabattu laissait voir les muscles saillants. Une evelure tout à fait sauvage surmontait et enca- ait de ses mèches indisciplinées la tête et le visage ı président. L'impression produite par la longueur ›mesurée de ses extrémités, par ses oreilles larges

« et écartées de la tête, s'oubliait aisément quand on « contemplait la bonté, la sagacité et la véritable bon- « homie empreintes sur son visage. Sa bouche est « vraiment extraordinaire. Elle s'étend d'un favori « à l'autre et semble à peine contenue par deux sil- « lons qui partent des narines pour aboutir au men- « ton. Le nez, singulièrement proéminent, s'avance « d'un air inquiet et interrogateur, comme s'il aspi- « rait quelque émanation subtile de l'atmosphère. Les « yeux noirs, enfoncés, sont pénétrants mais pleins de « douceur. Le front sillonné de rides va se perdre dans « le désordre des cheveux. — Si l'on rencontrait « M. Lincoln dans la rue, on ne le prendrait certaine- « ment pas pour ce qu'on est convenu d'appeler un « gentleman, mais la personne la plus indifférente « ne passerait pas à côté de lui sans le remarquer. »

Sous l'administration de Lincoln, deux nouveaux Etats étaient entrés dans l'Union. — L'Etat de la Vir- ginie occidentale, formé d'une partie du territoire connu sous le nom de « Vieille domination, » fut admis dans l'Union le 20 juin 1863. Pendant la guerre, les habitants de cette partie de la Virginie étant demeurés fidèles au gouvernement fédéral avaient demandé à former de leur district un Etat sé- paré, et leur demande avait été agréée. — L'Etat de Nevada, le trente-sixième Etat, entra dans l'Union le 31 octobre 1864. Il était formé d'une partie du territoire acquis du Mexique après la guerre avec cette nation, et dont les Etats de Texas et de Californie avaient déjà

irés. Le nom qu'il porte vient de celui de la chaîne ıontagnes qui s'étend à l'est, la « Sierra Nevada, » espagnol signifiant « montagnes couvertes de 'e. » Depuis quelques années, les mines d'or et gent de cette province s'étaient développées avec telle rapidité, que leur rendement surpassait celui mines si riches de la Californie.

CHAPITRE XLV

ANDREW JOHNSON

Président des Etats-Unis de 1865 à 1869.

Résumé de ses actes jusqu'à son élection à la vice-présidence. Il succède à Lincoln. Son message au congrès. Embarras de son gouvernement. Naturalisation des nègres. Proclamation d'amnistie. Dissentiments entre le président et le congrès. Lois votées par cette assemblée. Réadmission des Etats du Tennessee, de l'Arkansas, de l'Alabama, de la Floride, de la Géorgie, de la Louisiane et des deux Carolines dans l'Union. — Mise en accusation du président. Il est acquitté. Il se porte candidat pour une réélection et échoue. Son caractère ; anecdotes. — Admission de l'Etat de Nebraska dans l'Union. — Achat de l'Alaska. — Pose d'un câble télégraphique entre l'Amérique et l'Europe ; difficultés rencontrées par cette entreprise.

La force du gouvernement adopté par les États-Unis fut, en cette circonstance, surabondamment prouvée par le fait que la mort violente d'Abraham Lincoln ne causa aucun désordre, ni aucune nouvelle révolte. Suivant le règlement de la constitution qui prévoyait le cas, le vice-président, Andrew Johnson, prit tranquillement, et en moins de trois heures, la place de son infortuné prédécesseur.

Andrew Johnson, le dix-septième président, naquit à Raleigh, dans la Caroline du Nord, le 29 décembre

308. A dix ans, il était apprenti chez un tailleur de
tte ville. N'ayant jamais passé un jour dans une
ole, il ne savait encore, à cet âge, ni lire, ni écrire;
urtant, il résolut d'acquérir quelque instruction.
ar les efforts de sa volonté, il apprenait en peu de
mps à lire et à écrire parfaitement, puis, après son tra-
il, il consacrait deux ou trois heures chaque soir à
gmenter ses connaissances. En 1826, il quitta son
ys natal, et vint s'établir tailleur à Greenville, dans
Tennessee, où il se maria avec une femme plus ins-
uite, qui compléta son instruction. — Quatre ans
ulement après son arrivée à Greenville, les habitants
nommaient aux fonctions de maire, alors qu'il n'était
core âgé que de vingt-deux ans. Depuis cette époque,
n avancement dans la vie politique fut rapide. Mem-
e de plusieurs assemblées provinciales, il fut élu dé-
té au congrès de Washington, en 1843, et, quatre
s plus tard, sénateur. Lors de l'élection d'Abraham
ncoln à la présidence, Johnson, soutenu par la con-
ntion de Baltimore, lui était adjoint comme vice-
ésident, et le 14 avril 1865, quand le président eut
é assassiné, il était appelé à lui succéder.

Dans le message qu'il envoya au congrès, en pre-
nt possession de son poste, Andrew Johnson déclara
'il était résolu à faire respecter la constitution et
s lois du pays, et que toute rébellion des habitants
rait sévèrement punie. Il faut dire que la mission in-
mbant au nouveau président était hérissée de si
randes difficultés qu'il ne se sentait pas sans inquié-

tudes sur les moyens de les aplanir. A la fin de la guerre, les deux armées comptaient près d'un million et demi de soldats. Le licenciement obligatoire de cette vaste réunion d'hommes faisait craindre qu'il ne pût être effectué sans danger pour la tranquillité publique. Les habitudes guerrières de la plupart des soldats persisteraient quand même, disait-on, et les empêcheraient de reprendre leurs occupations primitives. Cette appréhension était mal fondée : en l'espace de six mois, tous ceux qui avaient servi pendant la guerre, pour ou contre le gouvernement régulier, officiers et soldats, déposaient tranquillement leurs armes et étaient heureux de s'en retourner à leurs foyers. — Une question non moins grave vers laquelle le président dut en même temps tourner son attention, fut le moyen de faire face au service de la dette des États-Unis, qui, ainsi que nous l'avons dit dans le chapitre précédent, avait été considérablement grossie par les frais de la guerre civile. Il y réussit en assurant l'exécution des décrets rendus sous l'administration de Lincoln, et qui ordonnaient la perception de droits plus élevés sur certains articles de première nécessité.

Il reconnut ensuite les gouvernements d'États qui s'étaient formés pendant la guerre dans la Virginie, le Tennessee, l'Arkansas et la Louisiane, sous la protection de l'armée unioniste. Dans d'autres États, il nomma des gouverneurs provisoires, et autorisa l'appel de conventions à l'effet de fonder des gouvernements loyaux. En conséquence, des conventions se réunirent, abro-

gèrent les ordonnances de sécession, répudièrent la dette contractée pendant la guerre par le gouvernement confédéré, et ratifièrent l'amendement qui leur était soumis par le congrès, tendant à la naturalisation des noirs dont l'esclavage était formellement aboli depuis deux ans. Devant ces assurances de bonne harmonie, Johnson, le 29 avril 1865, proclama que les États mentionnés plus haut, n'ayant jamais été légalement hors de l'Union, devaient rentrer en jouissance de tous leurs droits. Déjà, quelque temps auparavant, il avait fait lever toutes les charges qui pesaient sur le commerce du Sud.

Un mois plus tard, il proclama l'amnistie et le pardon pour tous ceux qui avaient été engagés dans le parti de la sécession, à la condition qu'ils prêteraient le serment de fidélité envers les États-Unis. Il n'y eut d'exception que pour les meneurs. Mais, en 1867, Johnson levait de lui-même cette exception. Il ne put, en effet, longtemps résister aux suppliques nombreuses qu'elle lui attirait de la part d'une quantité de personnes contre lesquelles elle était dirigée. Incapable de refuser, il accordait presque toujours les pétitions qui lui étaient présentées, si bien que, deux ans après sa première proclamation d'amnistie, il en émettait une seconde le 4 juillet 1868, accordant plein pardon à tous ceux qui n'étaient pas accusés de trahison, et peu après encore il étendit ce pardon à tous, sans exception.

Le treizième amendement à la constitution des États-

Unis ayant été ratifié par les États de l'Union, le congrès déclara, le 18 décembre 1865, qu'il était partie intégrante de la constitution.

A l'ouverture de la session suivante de cette assemblée, des griefs nombreux furent articulés contre la ligne de conduite observée par le président. Plusieurs députés arguèrent que le congrès avait seul droit de prescrire des conditions pour l'admission nouvelle des États sécessionistes. Le congrès approuva cette revendication de ses droits et nomma un bureau composé de quinze de ses membres auquel toutes les affaires relatives à la réorganisation des États sécessionistes devaient être déférées. Le président était très-opposé aux conditions que le congrès désirait établir pour la réadmission des États séparatistes, parce qu'il pensait et soutenait que ces États étaient en droit de rentrer dans l'Union, suivant leur bon plaisir, et sans contrainte.

Plusieurs lois très-importantes furent ensuite votées malgré le *veto* opposé par le président Johnson, dont les proclamations et les ordres étaient considérés par le congrès comme sans autorité. Le 25 janvier 1866, de plus grands pouvoirs furent donnés au *Bureau des affranchis*, créé peu de temps auparavant dans le but de venir en aide aux esclaves émancipés, ainsi qu'aux blancs du Sud qui se trouvaient dans la gêne. — La loi sur les droits civils, décrétée le 9 avril suivant, garantit aux nègres les priviléges du droit de cité jusqu'à ce moment exclusivement réservés aux blancs. — Celle

qui fut votée le 2 mars 1867, relative aux emplois du gouvernement, portait qu'aucune révocation ne pourrait être faite par le président, sans le consentement du sénat.

En 1866, l'Etat de Tennessee reprit sa première position dans l'Union ; il s'était rallié au quatorzième amendement proposé par le congrès, qui garantissait à tous, sans distinction de race ou de couleur, des droits civiques égaux, et basait le nombre de représentants que chaque Etat devait envoyer au congrès sur le chiffre de sa population.

Les autres gouvernements provisoires ayant refusé de suivre cet exemple, le congrès ordonna, le 2 mars 1867, que ces Etats fussent placés sous un commandement militaire. Les généraux nommés à cet effet firent aussitôt le dénombrement des électeurs, puis les convoquèrent afin d'élire des conventions qui devaient être chargées du soin de remanier la constitution de chaque Etat. Après un débat passionné et des plus aigres, des gouvernements conformes à ceux des autres Etats de l'Union furent enfin adoptés par les conventions d'Arkansas, d'Alabama, de la Floride, de la Géorgie, de la Louisiane, ainsi que des deux Carolines, et, le 24 juin 1868, leurs représentants étaient admis à reprendre leurs anciennes places au congrès.

Toutes ces mesures pour la réintégration dans l'Union des Etats sécessionistes avaient été, pour la plupart, prises par le congrès contre la volonté du président Johnson. Aussi le premier germe de dissenti-

ment entre cette assemblée et le président, causé par la facilité avec laquelle ce dernier avait accordé le pardon à certains membres de l'ancien gouvernement confédéré, était-il maintenant dégénéré en une hostilité déclarée qui aboutit, le 24 février 1868, à la mise en accusation du président. Profitant de ce que, le 12 août 1867, Andrew Johnson avait cherché à remplacer le secrétaire de la guerre, Edwin Stanton, par le général Grant, sans en avoir préalablement référé au sénat, le parti qui lui était opposé, et qui dominait dans les deux chambres, l'accusa d'avoir violé la loi récemment votée sur les emplois gouvernementaux. Pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, on vit un président de cette nation mis en jugement devant le sénat dont le premier juge de la cour suprême dirigeait les délibérations. Dans un procès de ce genre, il est nécessaire d'obtenir le vote des deux tiers du sénat pour que l'accusé soit déclaré coupable. En cette circonstance, il s'en fallut d'une voix pour qu'à la suite d'une lutte oratoire des plus vives, une décision semblable fût rendue contre le président Johnson.

Acquitté, Andrew Johnson se présenta aux élections présidentielles qui eurent lieu peu de temps après son procès, mais le mécontentement qu'avaient provoqué certains de ses actes administratifs, ajouté à l'effet produit sur la masse de la population par les différends qui s'étaient élevés entre lui et le congrès, l'empêcha d'être réélu.

)'ailleurs, ses gestes et la hardiesse de son langage ent tels que bien souvent on les attribua à des ex- de boisson. Un soir qu'il devait prendre la parole ant un nombreux auditoire, le bruit se répandit s la salle qu'il serait l'objet d'une tentative de urtre. Johnson, averti, n'en voulut pas moins mon- à la tribune, et, s'y étant placé, il déposa devant un pistolet chargé; puis il commença son allocu- ı par ces mots : « Citoyens, lorsque des hommes bres s'assemblent pour discuter de grands intérêts ublics, il convient que tout se passe décemment et n ordre. On m'a informé que l'un des points à ré- oudre dans cette séance était l'assassinat de l'homme ui, en ce moment, a l'honneur de vous parler. Je ous prierai de décider que cette question soit d'a- ord vidée. Or donc, si un homme est venu ici ce oir dans le but indiqué, je ne lui dirai pas qu'il arle, mais qu'il tire. » Déboutonnant ensuite son etot et ouvrant sa chemise, il découvrit sa poitrine, main droite posée sur son pistolet..... Après quel- s instants d'attente, remplis pour tous les spec- urs de cette scène d'une angoisse inexprimable, nson reprit : « Messieurs, il paraît que j'ai été mal formé. J'arrive maintenant au sujet qui a motivé ette réunion..... » Et il entama tranquillement son ours.

Iommé par le président Lincoln, à la fin de la guerre le, gouverneur de l'Etat de Tennessee, il s'était é, pendant les quelques mois qu'il remplit ces

fonctions, à un acte d'excentricité qui en appela un autre de la part d'un de ses collègues. Se souvenant de son ancienne profession, il voulut confectionner de ses propres mains un habillement complet, qu'il envoya en cadeau à son ami le gouverneur du Kentucky. Celui-ci, qui avait été fumiste, ne voulut pas rester en arrière, et il fabriqua tout de suite lui-même des pincettes et une pelle qu'il fit remettre à Johnson avec ses remerciements pour son envoi d'habits.

La carrière politique dans laquelle Johnson s'était lancé de si bonne heure ne lui causait pas, il faut le croire, des soucis bien grands, et la crainte de ne pas réussir le tourmentait médiocrement; en effet, comme quelqu'un lui demandait, à la veille d'une élection, ce qu'il ferait s'il n'était pas élu, il répondit sans embarras : « J'ouvrirais une boutique et reprendrais les « ciseaux. »

Pendant les quatre années qu'il resta au pouvoir, un État de plus s'ajouta à l'Union. Ce fut l'État de Nebraska, formé d'une partie de l'acquisition de la Louisiane, et dont le nom était tiré d'un mot indien voulant dire : « rivière peu profonde. » Le décret qui l'admettait dans l'Union fut signé le 1er mars 1867.

Dans la même année, au mois d'octobre, le vaste territoire connu sous le nom d'Alaska avait été acheté du gouvernement russe pour sept millions deux cent mille dollars. Deux ans auparavant, la contrée avait été explorée par une expédition composée de savants, en vue de reconnaître les moyens d'y établir le point

de départ d'une ligne télégraphique entre l'Asie et l'Amérique, à travers le détroit de Behring. Le rapport déposé par l'expédition à son retour conclut que, bien que l'Alaska, située à l'extrémité nord-ouest de 'Amérique du Nord, ne semblât pas, à cause de la rigueur de son climat, devoir être habitée par d'autres ue par des Esquimaux, néanmoins on pouvait espérer etirer de grands avantages de l'achat de cette contrée, ant à cause de ses pêcheries, de ses immenses forêts e cèdres et de pins, que par la quantité de fourrures ui en étaient annuellement exportées. Sa superficie tait de cinq cent soixante-dix-sept mille milles carés. Par cette nouvelle acquisition, la superficie totale u territoire composant les Etats-Unis et leur appartenant se trouva portée à près de trois millions et demi e milles carrés, ce qui était bien loin des huit cent ingt mille milles carrés formés par les treize premières olonies. Par un recensement fait en 1870, on reconnut que la population des Etats-Unis montait à trentehuit millions cinq cent cinquante-huit mille habitants épartis sur trente-sept Etats et douze territoires.

Une entreprise, dont l'achèvement eut un retentissement considérable dans les deux hémisphères, marqua la seconde année de la présidence de Johnson. Après trois essais malheureux, un câble télégraphique l'une longueur de dix-huit cent soixante-quatre milles avait été enfin posé entre la baie de Valentia en Irlande et Heart's Content, dans l'île de Terre-Neuve. Le succès de cette entreprise est dû à l'énergie extraordinaire

de Cyrus W. Field, qui avait formé ce vaste projet de relier le nouveau monde à l'ancien par le moyen d'un câble télégraphique. Déjà, en 1856, il avait établi une ligne sous-marine de New-York à Saint-Jean, sur l'île de Terre-Neuve. C'est après qu'il eut constaté le fonctionnement régulier de ce câble qu'il songea à en établir un autre beaucoup plus long, qui mettrait l'Amérique en communication instantanée avec l'Europe. Il forma, dans ce but, une société au capital d'un million sept cent cinquante mille dollars; puis, il s'occupa de la fabrication d'un câble. En août 1857, les préparatifs nécessaires étant terminés, on commençait à poser ce câble, lorsqu'il se rompit. Un second essai tenté en juin 1858 échoua de la même manière. Enfin, le mois suivant, une troisième tentative fut couronnée de succès, et une dépêche de la reine d'Angleterre au président des Etats-Unis put être transmise par le nouveau câble. Il paraît cependant que son enveloppe n'était pas assez forte pour résister au frottement continu sur les roches du fond de la mer, car, après deux mois d'exercice, le câble cessa tout à coup de fonctionner. Le temps et l'argent dépensés semblaient perdus, seul M. Field ne se découragea point. Par ses soins, un second emprunt de trois millions de dollars fut contracté, et un autre câble fabriqué. En juillet 1865, on l'embarquait sur le *Great-Eastern*, et on commençait la pose, mais on était arrivé à mi-chemin sur l'Océan, lorsque le câble se rompit encore. La confiance du public dans la réussite de

l'entreprise fut bien ébranlée par ces échecs successifs; aussi ne fut-ce qu'à grand'peine que M. Field parvint à réunir un troisième capital de trois millions de dollars nécessaire à la fabrication d'un troisième câble. Celui-ci, plus fortement établi, put être heureusement posé par le *Great-Eastern* au mois de juin 1866. A ce moment, la guerre entre la Prusse et l'Autriche venait de se terminer après la bataille de Sadowa; la première dépêche que transmit le nouveau câble fut l'annonce du traité de paix conclu le 23 août entre ces deux puissances.

CHAPITRE XLVI

ULYSSE S. GRANT

Président des Etats-Unis de 1869 à 1877.

Sa vie jusqu'à son élection à la présidence. Inauguration de la ligne du chemin de fer du Pacifique. — Contestation avec l'Espagne. Mesures favorisées par le président. Vote du quinzième amendement à la constitution. Proposition d'annexion de Saint-Domingue; le congrès refuse son approbation. Règlement des différends entre les Etats-Unis et l'Angleterre : affaire de l'Alabama; fixation de la frontière nord-ouest. — Incendies de Chicago et de Boston. — Réélection du général Grant. Scandale causé par le Crédit mobilier. Faillite de MM. Jay Cooke et C°. Le président s'oppose à une nouvelle émission de papier-monnaie. Célébration du centième anniversaire de la bataille de Bunker-Hill. Exposition de Philadelphie; raisons qui la motivèrent; sa réussite. — Guerre avec les Indiens sioux; leur défaite. — Elections présidentielles de 1876. Lutte des partis. R. B. Hayes est déclaré président pour le terme prochain. — L'Etat de Colorado entre dans l'Union. — Remarques sur le président Grant.

En mai 1868, lors de la convocation du collége électoral, appelé à élire le président qui devait succéder à Andrew Johnson, le général Grant avait été choisi à l'unanimité par la convention nationale républicaine réunie à Chicago, le 21 de ce mois, pour occuper ce poste éminent. Vingt-six Etats se prononcèrent en faveur de ce choix. Le général Grant et Schuyler Colfax, qui lui était adjoint comme vice-pré-

dent, remportèrent deux cent quatorze votes élec-raux contre quatre-vingts seulement donnés à leurs ncurrents démocratiques, Horace Seymour et Fran-s P. Blair.

Le général Grant est né à Point-Pleasant, dans Etat d'Ohio, le 27 avril 1822. Un an après sa nais-nce, ses parents allèrent habiter le village de Geor-etown, où il passa son enfance. Ne se sentant aucun oût pour la profession de tanneur, exercée par son re, il entrait à seize ans à l'école militaire de West-oint, fondée par Jefferson. Son nom était primitive-ent Hiram Ulysse Grant, mais, sur le décret de son lmission, son nom était écrit Ulysse S. Grant; cette reur ne put être rectifiée, et il dut continuer à s'ap-ler ainsi.

La science pour laquelle il montra le plus d'apti-de, pendant le temps qu'il resta à cette académie, t les mathématiques. En 1843, il sortait de West-int avec le grade de second lieutenant d'infanterie, était attaché, en qualité de lieutenant surnumé-re, au 4me régiment d'infanterie stationné sur la ntière du Missouri. — Lors de la guerre du Mexique, rejoignit avec son régiment l'armée du général ylor. Il prit part à tous les combats livrés par l'ar-e américaine, et gagna, par sa belle conduite à la taille de Chapultepec, le grade de capitaine. Après prise de Mexico et la conclusion de la paix, il re-urna avec son régiment à Detroit, puis à Sackett's rbor. En 1848, il épousait la sœur d'un de ses

anciens camarades de classe, et, six ans après, donnant sa démission, il rentrait dans sa famille, et faisait valoir une ferme située aux environs de Saint-Louis. Mais il abandonna bientôt cette occupation pour accompagner son père à Galena (Illinois), où il se mit à faire avec lui le commerce des cuirs. — Quand la guerre civile éclata, il reprit les armes et obtint rapidement le brevet de colonel. Promu, le 13 août 1861, au grade de brigadier-général dans l'armée républicaine, il prit le commandement des troupes stationnées à Cairo, et, le 7 novembre, il livrait bataille à une partie de l'armée confédérée sous les murs de Columbus. Le 6 septembre 1862, il s'emparait de Paducah, à l'embouchure du Tennessee, et dans la proclamation qu'il adressa à cette occasion aux habitants de la ville, il disait : « Les opinions ne me re« gardent pas, et je ne m'occuperai que de la révolte « armée, ainsi que de ceux qui lui prêteront leur aide « ou qui y pousseront. » — Nommé par le président Lincoln, au mois de mars 1864, au commandement en chef de toutes les forces des Etats-Unis, il conduisit les opérations militaires de la guerre civile avec le succès que nous avons vu, succès qui lui valut la reconnaissance de ses compatriotes. Après la guerre, le général Grant fixa son quartier général à Washington, et, le 25 juillet 1866, sur une décision conforme du congrès, qui créa ce rang tout exprès pour lui, il reçut le brevet de « général » de l'armée des Etats-Unis. En août 1867, il était nommé par le président

nson secrétaire de la guerre en remplacement du laire Edwin Stanton ; il ne remplit ces fonctions jusqu'au 14 janvier suivant, époque où il s'en iit entre les mains de M. Edwin Stanton, dont le iplacement n'avait pas été ratifié par le sénat. Le sident Johnson désirait que Grant gardât ce poste gré la décision du congrès; mais le général lui ondit, dans une lettre datée du 3 février : « Je ne uis considérer toute cette affaire, depuis le commencement jusqu'à la fin, que comme une tentative our m'engager dans la résistance à la loi dont vous vez hésité à assumer, par des ordres émanant de ous, la responsabilité, et pour ruiner ainsi ma réputation devant le pays. Je vois d'ailleurs cette supposition confirmée par vos derniers ordres m'enjoignant de désobéir au secrétaire de la guerre, mon upérieur et votre subordonné, sans que vous ayez évoqué son droit d'émettre les ordres auxquels vous ie dites de désobéir. »

Porté à la présidence par une majorité imposante, ır succéder à Andrew Johnson, le général Grant possession de son poste, le 4 mars 1869.

Deux mois après, eut lieu l'inauguration de la ligne chemin de fer reliant les côtes de l'océan Atlantique elles du Pacifique. Longue de dix-huit cents milles, construction, entreprise par deux compagnies, et deux côtés à la fois, fut accomplie très-rapident : chaque jour, deux ou trois milles étaient couts de rails. La pose de la dernière traverse reliant

les deux moitiés de la ligne fut l'objet d'une grande cérémonie. Cette traverse était de bois de laurier poli, garnie de bandes d'argent; les pointes dont on se servit pour l'assujettir étaient au nombre de trois : une d'or, présentée par l'Etat de la Californie; une d'argent, envoyée par l'Etat de Nevada, et la troisième, d'argent et de fer, fournie par l'Arizona. Aussitôt que la jonction eut été opérée, le télégraphe en répandit la nouvelle dans toutes les directions, et de San-Francisco l'on expédia immédiatement pour Boston un chargement de thé, de soies et d'épices venus de la Chine.

Le général Grant était à peine entré en fonctions qu'il fut entraîné dans une grave contestation avec l'Espagne. Espérant recouvrer leur indépendance, les habitants de l'île de Cuba tentèrent, en 1868, de secouer la domination espagnole. Un grand mouvement se fit aux Etats-Unis en faveur des patriotes cubains, et de nombreuses personnes cherchèrent à les aider dans leur entreprise en leur envoyant les secours d'armes et de munitions dont ils pouvaient manquer. Le gouvernement américain, très-opposé à ces agissements, faisait exercer sur les côtes, pour les empêcher, une surveillance rigoureuse. Le navire *Virginius*, chargé de volontaires et de provisions de toutes sortes, parvint à la tromper et prit la mer à destination de Cuba vers la fin de l'année. A mi-chemin, le *Virginius*, naviguant sous le pavillon américain, fut rencontré par le vaisseau de guerre espagnol *Tornado* qui, lorsqu'il eut reconnu la nature de son charge-

ıent et appris quelle était sa destination, le captura t l'emmena à Santiago. Après un jugement très-somıaire, la plupart des hommes de son équipage et des assagers furent passés par les armes, malgré les proıstations du consul des Etats-Unis dans cette ville. .ussitôt que la nouvelle de cette affaire parvint aux ;tats-Unis, une grande effervescence se manifesta ontre les autorités espagnoles; le président Grant emanda une réparation au gouvernement espagnol, ui consentit à relâcher le *Virginius*, et fit faire au ;ouvernement américain, par son représentant à Wahington, les excuses nécessitées par l'acte qui lui ;tait reproché.

Par une proclamation en date du 19 mai 1869, le ›résident Grant ordonna qu'aucune diminution ne fût ıpportée dans les appointements des employés du ;ouvernement, en raison de la réduction dans les ıeures de travail, votée précédemment par le congrès.

Comme le président Grant était en harmonie poliique avec la majorité des membres du congrès, la ·éorganisation des Etats naguère sécessionistes, qui ıvait été retardée par l'absence d'un tel accord sous 'administration précédente, avança sans rencontrer l'obstacle. Au commencement de 1870, les représentants des trois derniers Etats sécessionistes reprirent leurs siéges au congrès. La réorganisation de l'Union était achevée.

Le 30 mars 1870, le congrès déclara partie de la ;onstitution le quinzième amendement. Il portait que

le droit de suffrage ne pouvait être refusé à un citoyen des Etats-Unis, pour raison de race, de couleur ou de condition antérieure d'esclavage. Cet amendement, soumis aux divers Etats de l'Union, avait reçu l'approbation des trois quarts d'entre eux.

Vers la fin de l'année précédente, la république de Saint-Domingue, comprenant une grande partie de l'île de Haïti, avait adressé au gouvernement américain une demande tendant à son admission dans l'Union. Le 29 novembre 1869, un traité concernant l'annexion de Saint-Domingue comme territoire appartenant aux États-Unis fut conclu entre les présidents de ces deux républiques, Grant et Baëz, en même temps qu'ils en signaient un second, par lequel la péninsule et la baie de Samana étaient cédées aux Etats-Unis pour cinquante ans contre le paiement d'une rente annuelle de cent cinquante mille dollars en or. Au commencement de 1870, ces traités étaient confirmés par le vote de la population de Saint-Domingue. Mais, aux Etats-Unis, on crut que ce vote ne pouvait avoir de valeur, parce qu'une pression avait été exercée, disait-on, sur les électeurs; on prétendait encore que le gouvernement de Saint-Domingue avait d'avance, et dans la conviction que sa demande d'annexion serait accueillie, accordé à des particuliers toutes les franchises et tous les biens qui étaient en sa possession. En 1871, le général Grant soumit au congrès la demande d'annexion de la république de Saint-Domingue, et, en conséquence de la décision prise par

cette assemblée, il nomma une commission composée de MM. B. F. Wade, d'Ohio, A. D. White, de New-York, et S. G. Howe, de Massachusetts, pour visiter Saint-Domingue, accompagnés de plusieurs savants, et pour faire un rapport sur l'état actuel du pays, du gouvernement et du peuple. Le rapport qu'ils envoyèrent au congrès, au retour de leur mission, en avril 1871, concluait en faveur de l'annexion : le sénat, cependant, ne voulut point donner son approbation aux traités conclus précédemment, et ces traités se trouvèrent ainsi annulés.

Le refus du gouvernement anglais de payer le dommage causé au commerce américain par l'*Alabama* et par les autres navires confédérés armés pendant la guerre civile dans des ports de la Grande-Bretagne, souleva aux Etats-Unis une grande irritation contre cette puissance, et, à un moment même, on put craindre que le règlement de ce différend ne fût confié aux armes. Cette mesure extrême fut heureusement évitée par la nomination d'une commission supérieure composée de cinq hommes d'Etat et juristes choisis dans chacun des deux pays, et qui se réunit à Washington le 27 février 1871. Le 8 mai, cette commission signait un traité réglant la question des pêches sur les côtes américaines, celle de la navigation fluviale et autres questions qui avaient été jusqu'alors des sujets de dispute entre les deux nations, et convenait enfin que la demande du gouvernement américain relative à un dédommagement pour le préjudice causé

par l'*Alabama* et les croiseurs confédérés serait soumise à une cour d'arbitrage qui se réunirait à Genève. — Ainsi qu'il en avait été convenu, ce tribunal se réunit à Genève, vers le milieu de l'été de 1872, et il y fut décidé, après plusieurs entrevues, que l'Angleterre paierait aux Etats-Unis la somme de quinze millions de dollars en réparation du préjudice souffert par le commerce américain. L'année suivante, ce paiement était effectué.

Une autre querelle, à propos de la frontière nord-ouest entre les possessions anglaises dans l'Amérique du Nord et les Etats-Unis, existait encore. Elle fut aussi terminée à cette époque par la décision que rendit en faveur des Etats-Unis l'empereur d'Allemagne Guillaume Ier, à qui les deux parties avaient remis le soin de juger la contestation. — Cette nouvelle méthode de régler les différends qui peuvent amener des nations à se battre a produit de trop brillants résultats en cette occasion pour qu'on ne puisse sagement espérer que les querelles entre les peuples seront un jour réglées, comme des procès ordinaires, par une cour formée d'hommes d'Etat pris parmi les plus compétents chez les deux puissances.

Dans la soirée du 8 octobre 1871, un feu d'une intensité extraordinaire éclata tout à coup dans la ville de Chicago (Illinois). Pendant deux jours, on combattit, par tous les moyens, le terrible fléau qui s'était étendu sur plus de trois mille arpents. Vingt-cinq mille maisons représentant une valeur de deux cents

ıillions de dollars devinrent la proie des flammes, t cent mille personnes dénuées de tout se trouvèrent ans abri. Une telle dévastation ne peut être comparée qu'à celle que causa l'incendie de Moscou par les ℓusses en 1812.

Juste un an après, un autre incendie dont les proıortions, quoique encore considérables, furent heureuement moindres, se déclara à Boston. Un espace cou'rant plus de vingt-quatre hectares, au centre du ıuartier des affaires, fut complétement ravagé par le 'eu qui détruisit, en outre, pour plus de soixante-dix nillions de dollars de marchandises et de valeurs.

Sous l'administration du général Grant, les Etats-Unis s'étaient promptement remis des effets désastreux le la guerre civile. Dans les deux premières années le sa présidence, la dette nationale fut réduite de leux cents millions de dollars, et le prix de l'or tomba à 110. Aussi, à la convention nationale républicaine tenue à Philadelphie le 5 juin 1872, le président Grant fut renommé par acclamation pour un second terme, avec Henry Wilson, de l'Etat de Massachusetts, comme vice-président.

Ces élections rencontrèrent une vive résistance de la part des partis démocratique et républicain libéral dont les candidats Horace Greeley et B. G. Brown ne réunirent au collége électoral qu'un nombre de voix de beaucoup inférieur à celui de deux cent soixante-huit obtenu par Grant et Wilson. La majorité populaire qu'eut le général Grant sur son adversaire poli-

tique Greeley se monta à sept cent soixante-deux mille neuf cent quatre-vingt-onze voix.

On raconte, à propos de la nomination de Henry Wilson à la vice-présidence, une anecdote qui est un trait caractéristique des mœurs américaines. Dans la soirée du jour qui précéda celui où il devait prêter le serment accoutumé, et prendre possession de son nouveau poste, Wilson alla trouver un de ses amis, le sénateur Sumner, et le pria de lui prêter cent dollars, n'ayant pas, disait-il, de quoi payer les frais de son installation. Comme bien on pense, son ami s'empressa de lui remettre cette somme; mais lorsqu'on lit de pareils faits, on est forcé de convenir qu'il n'y a qu'en Amérique qu'ils peuvent se produire.

Dans la dernière séance du quarante-deuxième congrès, les appointements du président des Etats-Unis, qui étaient de vingt-cinq mille dollars, furent doublés, et ceux du vice-président des Etats-Unis, du président de la chambre des représentants, des juges de la cour suprême et des chefs des départements gouvernementaux furent augmentés de vingt-cinq pour cent.

En 1872, le pays fut vivement surexcité par le fait scandaleux découvert au cours d'un procès qui se plaidait à Philadelphie. Plusieurs membres du congrès et quelques hauts fonctionnaires du gouvernement avaient accepté, en don et en récompense de l'influence qu'ils avaient exercée en faveur de la société du Crédit mobilier, des actions dans ladite société. Cette société avait été créée dans le but de poursuivre la construc-

tion de la ligne de chemin de fer du Pacifique et était l'une des deux compagnies qui accomplirent ce gigantesque travail; mais s'étant engagée pendant les dernières années dans quelques entreprises qui avaient mal réussi, elle avait, pour se faciliter les moyens de sortir de son embarras, acheté le concours de plusieurs fonctionnaires du gouvernement.

Un an après, vers le mois d'octobre, la grande maison de banque de MM. Jay, Cooke et Cie, dont les opérations consistaient principalement, à l'instar du Crédit mobilier, dans des entreprises de chemins de fer, suspendit ses paiements. Une panique financière s'ensuivit, et causa la faillite d'un grand nombre de maisons très-honorables, et une dépréciation très-grande de toutes les valeurs. Longtemps, le marché américain se ressentit de cette crise et de la stagnation naturelle des affaires.

Le 22 avril 1874, le président Grant opposa son *veto* à la loi qui venait d'être votée par le congrès relativement à une nouvelle émission de papier-monnaie. Emanée du secrétaire du trésor, cette mesure financière était motivée par un déficit de trente-six millions de dollars dans les recettes de l'année, déficit dont la réduction progressive des taxes était la véritable origine. Pour faire face aux dépenses courantes, le secrétaire du trésor demanda au congrès l'autorisation de faire une nouvelle émission de papier-monnaie pour la somme de quarante-cinq millions de dollars. Les deux chambres lui donnèrent leur consentement, mais

lorsque la loi vint devant le président Grant, celui-ci usa de son droit constitutionnel, et refusa de la sanctionner, ne voulant pas accroître encore l'énorme circulation de billets de banque, quand l'époque où il serait possible de reprendre les paiements en espèces semblait encore si éloignée.

En 1875, la célébration du centième anniversaire de la bataille de Bunker-Hill réveilla le sentiment patriotique des Américains. Il y eut à cette occasion une fête très-imposante à Boston, dont le trait le plus frappant fut la rencontre des soldats qui, dix ans auparavant, avaient combattu les uns contre les autres pendant la guerre de sécession, et qui, cette fois, fraternisèrent. Les 16 et 17 juin, tous deux jours de fêtes et de vacances, furent célébrés, par un temps magnifique, à Boston. La foule d'étrangers, attirés vers cette ville par les solennités annoncées, était si grande que plusieurs milliers de personnes, ne pouvant trouver un gîte, errèrent par les rues pendant toute la nuit du 16 au 17, ou couchèrent à la belle étoile sur l'herbe du pré communal de Boston. Le matin du 17, au milieu du bruit des cloches mises en branle et des salves d'artillerie tirées en l'honneur de ce glorieux anniversaire, la foule envahit toutes les routes conduisant au lieu où la bataille qui avait marqué le commencement de l'indépendance américaine avait été livrée, et toute la journée une procession interminable s'y rendit.

Au fur et à mesure que le centième anniversaire de la déclaration de l'indépendance des Etats-Unis appro-

, la nation se préparait à célébrer ce grand évé-
ınt avec toute la pompe et toutes les cérémonies
méritait. Déjà, en 1866, un professeur de Wa-
-Collége, John L. Campbell, avait proposé que
nesures exceptionnelles fussent adoptées, dès cette
ue, pour la célébration grandiose du centième
versaire de l'indépendance américaine. Bientôt
commission se forma, composée d'hommes émi-
s, dont plusieurs avaient représenté les Etats-
à l'Exposition universelle de Paris en 1867. Au
nencement de l'année 1870, elle arrêta qu'une
sition internationale des arts et des industries se-
a « forme » donnée à la fête nationale qui se pré-
it. A cause des souvenirs remontant au temps de
volution qui s'y rattachaient, la ville de Phila-
ie fut choisie pour cette grande manifestation
otique, et les autorités de cette ville offrirent
uitement à la commission le parc Fairmount, l'un
plus vastes et des plus beaux du monde, pour y
r les bâtiments nécessaires à l'exposition projetée.
a commission s'occupa alors de la question d'ar-
. Le moyen de trouver les fonds nécessaires à
cution d'une aussi vaste entreprise devint la
ce de beaucoup de discussions et d'une grande
été, surtout depuis que le gouvernement, auquel
s'était tout d'abord adressé, avait formellement
sé de participer, dans quelque proportion que ce
aux dépenses de l'exposition, et avait ainsi laissé
ressources particulières et à la bonne volonté du

public le soin de fournir la somme indispensable au succès de l'entreprise. D'après les calculs des ingénieurs de la commission, il avait été établi que la dépense totale de l'exposition monterait à huit millions cinq cent mille dollars (42,500,000 francs). De cette somme, environ deux millions et demi furent tirés de la vente d'actions, puis la législature de l'Etat de Pennsylvanie vota un crédit d'un million de dollars pour l'exposition. Ce généreux exemple fut immédiatement suivi par la ville de Philadelphie, qui contribua à la dépense pour un million cinq cent mille dollars, par la ville de New-York, qui en promit deux cent cinquante mille, et enfin par les Etats de Delaware, de Connecticut et de New-Hampshire, qui votèrent dix mille dollars chacun pour cet usage. Malgré ces magnifiques contributions, la somme nécessaire à la réalisation du vaste projet était loin d'être atteinte. Une seconde demande de subsides fut adressée au congrès, mais, comme la première, elle fut rejetée. C'est à ce moment, quand la commission, très embarrassée, commençait à désespérer de son entreprise, qu'arriva la somme de six cent mille dollars, envoyée par le gouvernement japonais comme sa contribution à l'exposition américaine.

Se trouvant alors à la tête de près de six millions de dollars, soit environ les trois quarts de la somme dont elle avait besoin, la commission voulut commencer les travaux. Le 4 juillet 1873, elle prit officiellement possession des terrains qui lui étaient gracieusement

prêtés par la ville de Philadelphie, et, un an après, la pose des premières fondations du bâtiment principal était l'objet d'une imposante cérémonie. Le 5 janvier 1876, les constructions étaient achevées, et l'on commençait à y recevoir les envois des exposants. Le 10 mai suivant, eut lieu l'ouverture solennelle de l'exposition. Le président Grant, accompagné de l'empereur et de l'impératrice du Brésil, s'y rendit, et, après avoir présidé à plusieurs cérémonies préparatoires, prit place sur une estrade élevée, ayant Leurs Majestés brésiliennes à sa droite. Quelques orateurs prononcèrent alors des discours, puis, un nombreux orchestre entonna la marche d'inauguration que le compositeur allemand Richard Wagner avait composée exprès pour la circonstance. Après l'exécution de ce morceau, le général Grant se leva, et ayant déclaré l'exposition ouverte, il descendit de la plate-forme et parcourut, en compagnie de l'empereur don Pedro II et de l'impératrice du Brésil, les différentes salles de l'exposition. Quand il fut arrivé dans la galerie des machines, l'ingénieur Corliss, constructeur de la colossale machine à vapeur qui devait fournir la force motrice nécessaire aux diverses industries exposées, s'approcha des deux chefs d'Etat et les pria d'ouvrir eux-mêmes les soupapes de sa machine. Sa prière lui fut accordée, et le mouvement qui se produisit aussitôt donna une animation nouvelle à cette partie de l'exposition.

Durant les premiers mois de l'été, chaque jour une

foule immense se répandit dans les bâtiments de l'exposition et couvrit ses dépendances. Le nombre quotidien des visiteurs varia entre cinq mille et deux cent soixante-quinze mille, et lors de la clôture de l'exposition, il fut démontré par les contrôles établis aux entrées que près de dix millions de personnes l'avaient visitée pendant les six mois qu'elle était restée ouverte. — Le 10 novembre 1876, le président Grant se rendit à l'exposition, et, après l'accomplissement de cérémonies semblables à celles qui avaient présidé à son ouverture, il se leva de son siége et déclara l'exposition internationale définitivement close.

Dans la dernière année de la présidence du général Grant, le pays fut vivement surexcité par la guerre qui éclata avec les Indiens sioux dont la férocité était notoire. En 1867, ces sauvages avaient fait avec les Etats-Unis un traité par lequel ils s'engageaient à quitter tout le territoire situé au sud de la rivière Niobrara et à se retirer, le 1er janvier 1876, au delà de la rivière Arkansas, à l'ouest du Mississipi. Mais de l'or avait été découvert dans la région assignée aux Indiens, et bientôt elle fut envahie par une horde affamée de mineurs et d'aventuriers. Les Sioux trouvèrent dans cette violation de leur territoire une excuse pour se livrer à leurs penchants naturels. Ils se répandirent à leur tour dans les districts voisins dont l'entrée leur avait été sévèrement interdite, et, volant les chevaux, incendiant les habitations, ils massacrèrent sans pitié tous ceux qui leur résistaient. L'armée des Etats-Unis

ut appelée à mettre un frein à ces désordres. Une xpédition, commandée par le général Custer, parvint, près plusieurs engagements, jusqu'au village princial des Sioux; mais là, elle fut tout à coup cernée par es milliers d'ennemis surgissant de toutes parts, et de ous les hommes qui la composaient, pas un seul n'échappa à la mort. D'autres divisions furent immédiatement envoyées sur le théâtre de la lutte, et pendant out l'été et l'automne les combats se succédèrent sans iterruption. Enfin, au mois de décembre, les troupes égulières remportaient de grands avantages sur les ndiens dont le village principal était entièrement déruit et, le 5 janvier 1877, le général Miles, dans une lernière bataille, les mettait dans une déroute si comlète qu'il y a lieu de croire que d'ici bien longtemps es Indiens sioux ne pourront reprendre les hostilités.

L'agitation causée par cette guerre fut bientôt effacée par celle qui se manifesta dans toutes les parties les Etats-Unis, à propos de l'élection présidentielle. En juin 1876, lors de la convocation des conventions nationales chargées de la nomination des candidats, le général Rutherford B. Hayes, de l'Ohio, et William A. Wheeler, de New-York, avaient été proposés par le parti républicain, tandis que Samuel J. Tilden, de New-York, et Thomas A. Hendricks, d'Indiana, étaient choisis par les démocrates. Ceux-ci avaient pris pour devise : « Réforme, » c'est-à-dire réforme dans les services publics et dans toutes les administrations gouvernementales. Ceux-là, les républicains, leur ré-

pondaient en répétant le même cri de « Réforme, » protestant de leur bonne volonté et de leur désir de corriger certains abus dans les services publics et de faire tomber un châtiment mérité sur tous ceux qui osaient rabaisser les hautes fonctions dont ils étaient revêtus pour les faire servir à des manœuvres et à des spéculations indignes. — Quoiqu'un troisième parti, appelé les « Dos verts indépendants, » existât encore et eût aussi ses candidats, la lutte électorale n'en demeura pas moins entièrement entre les deux premiers. — Enfin les élections définitives eurent lieu, mais après le dépouillement des votes, chacun des deux partis s'attribua la victoire. De plus, on constata un si grand nombre d'irrégularités et de fraudes dans les votes de plusieurs États du Sud que, lorsqu'au mois de décembre 1876 le congrès se réunit de nouveau, le choix entre les deux concurrents lui fut laissé. Là encore, les mêmes luttes qui s'étaient produites dans le pays se firent voir dans les deux chambres : l'une, le sénat, avait une majorité républicaine ; l'autre, la chambre des représentants, une majorité de démocrates. Par suite de cette différence, les deux assemblées ne purent s'entendre, et, devant les réclamations du public, il fut, à la fin, convenu qu'une commission composée de cinq membres du sénat, de cinq membres de la chambre des représentants et de cinq membres de la cour suprême serait chargée de décider sur les titres des concurrents. Aussitôt, cette commission se réunit, et les votes de chacun des États lui furent

soumis. Après un long et minutieux examen, la commission rendit son jugement le 2 mars 1877, deux jours seulement avant la date fixée pour l'inauguration du président. Les candidats républicains Hayes et Wheeler étaient déclarés élus.

Pendant que le résultat du débat était encore indécis, le général Grant opposa son *veto* à la proposition qui lui était faite de réduire les appointements de son successeur à vingt-cinq mille dollars, s'appuyant sur cette raison que la réduction demandée aurait pour effet de supprimer un grand nombre de petits emplois, tandis que la situation personnelle du président resterait la même. Le congrès consentit à envisager la question à ce point de vue et vota la loi qui, pour les quatre prochaines années, accorde cinquante mille dollars par an au président des États-Unis.

Un seul nouvel État entra dans l'Union sous la présidence du général Grant. C'est le Colorado. Le décret de son admission fut signé le 3 mars 1875. Cette région avait été explorée en 1540 par le capitaine Coronado, l'un des compagnons de de Soto, et le nom de celui qui le premier l'avait visitée lui était resté, mais avec les années avait été légèrement altéré.

La sobriété de paroles du général Grant dans toutes les circonstances où sa haute position lui commandait de prononcer un discours est fort connue en Amérique et a été, pendant le temps qu'il est resté au pouvoir, l'objet des critiques de ses ennemis. Lors d'une réunion des anciens officiers et soldats de l'armée du Ten-

nessee qui eut lieu le 29 septembre 1875 dans la ville « Des Moines » (Iowa), plusieurs officiers supérieurs, tels que le général Sherman, le général Myer et autres, prirent la parole. Mais l'assemblée témoigna par son attitude et ses cris qu'elle désirait entendre le général Grant, qui, assis au bureau, présidait la cérémonie. Se rendant au vœu unanime des assistants, Grant s'avança sur le devant de l'estrade et dit : « Je vois « que vous désirez que je prenne à mon tour la parole. « Si je ne me trompe, les raisons qui vous y poussent « sont, premièrement, parce que j'ai été le comman- « dant en chef de l'armée du Tennessee, et, deuxiè- « mement, parce que vous savez que je n'ai pas l'ha- « bitude de faire de longs discours. » Après cet exorde qui peint bien le caractère franc et ouvert de l'ancien soldat, le général reprit : « Je m'attendais à ce qu'on « me demanderait de parler, et j'avais à l'avance mis « mes notes par écrit. » En disant cela, il sortit un papier de sa poche et le lut sur un ton bas, mais le calme, le silence, observés par l'assistance, étaient si complets, que chaque mot était distinctement entendu par tous les auditeurs.

Le général Grant est le premier président des États-Unis qui ait osé introduire des hommes de couleur dans les emplois administratifs. Affichant son opinion sur l'égalité des races, il nomma un nègre comme représentant des États-Unis auprès du gouvernement de Haïti.

Arrivé à la plus haute position de son pays sans avoir

jamais acquis la moindre expérience législative, Grant a su remplir son poste sans commettre aucune de ces erreurs irréparables que bien des gouvernants ne peuvent éviter. Pendant les huit années de son administration, la dette publique a été réduite de quatre cent trente-six millions six cent quatre-vingt-deux mille cent dix-sept dollars, ce qui donne une moyenne de plus de cinquante millions de dollars par an.

CHAPITRE XLVII

RUTHERFORD B. HAYES

Président actuel des Etats-Unis.

Détails biographiques sur le nouveau président. — Arrestation d'un évêque mormon; son jugement et son exécution. — M. Washburne, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, donne sa démission : il est remplacé par le général Noyes. — Contestation entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne; elle est réglée par une cour d'arbitrage. — Exploration du centre de l'Afrique par M. Stanley. Expéditions envoyées au pôle nord. — Le congrès décide la reprise des paiements en espèces; création d'un nouveau dollar d'argent. Réunion d'une conférence monétaire internationale. — William C. Bryant; sa vie et ses œuvres. — La fièvre jaune éclate à la Nouvelle-Orléans; ravages qu'elle fait dans cette ville et dans celles situées le long du Mississipi. — Réforme accomplie par le président Hayes. Les démocrates contestent la validité de son élection; une enquête est ordonnée. — Agitation des ouvriers; sa cause présumée. Les socialistes la soutiennent. Nécessité d'une révision du tarif douanier.

Le dix-neuvième président des États-Unis, Rutherford B. Hayes, est né à Delaware, État d'Ohio, le 4 octobre 1822. Il a fait ses classes à Kenyon-Collége dans la ville de Gambier (Ohio); et, comme il se destinait au barreau, il étudia le droit à l'école de Cambridge. Il ne commença à exercer sa profession qu'à l'âge de trente-quatre ans, lorsqu'il fut nommé avoué de la ville de Cincinnati. Il remplissait cette charge au moment où éclata, en 1861, la guerre civile entre le Nord et le Sud. Sans hésiter, il s'engagea dans les

ngs de l'armée fédérale, et, en peu de temps, il tint le brevet de major d'infanterie. Au mois de illet de la même année, il prit, dans l'Etat de Virnie, une part active à la guerre, en poursuivant avec n régiment les guérillas qui infestaient les défilés la chaîne de la Montagne-Riche. Attaché ensuite à tat-major du général Rosecrans, il servit quelque mps comme juge-avocat, et au mois de novembre t nommé lieutenant-colonel. — En avril 1862, le giment commandé par le lieutenant-colonel Hayes uittait ses quartiers d'hiver et s'avançait dans la diection de Princeton. Après une quinzaine de jours mployés à se munir le long de la route des provisions e bouche nécessaires, et après quelques petits comats sans résultat important, le régiment unioniste ut tout à coup assailli par quatre régiments confélérés sous le commandement du général Heath. A la uite d'un combat sanglant, les fédéraux durent se eplier et abandonnner le lieu de l'action. — Au mois l'août suivant, Hayes reçut du quartier général 'ordre de rejoindre en toute hâte l'armée du général Mac Clellan sous les murs de Washington ; ce qu'il it avec une grande célérité, parcourant cent quatre milles en moins de trois jours. Un mois après, lors de a bataille de South-Mountain, le commandant en chef Mac Clellan envoya au lieutenant-colonel Hayes l'ordre de commencer l'attaque. Son régiment passait par un chemin réputé impraticable et gravissait la montagne, quand il fut arrêté à une certaine hauteur par

un détachement ennemi, posté derrière un mur. Hayes chercha à le déloger de cette position ; en vain ses hommes accomplirent-ils des prodiges de valeur : exposés au feu plongeant et très-nourri des confédérés, ils furent cruellement décimés. Des trois cent cinquante hommes qu'il avait avec lui, une centaine fut bientôt mise hors de combat et lui-même, le bras cassé par une balle, dut remettre le soin de diriger l'action au major Comly. Mais tout en s'étant démis de son commandement, Hayes ne désirait pas moins continuer à se battre, plutôt que de se rendre à l'ambulance pour s'y faire soigner. Il fit vivement apposer un grossier appareil sur sa blessure, puis, le bras en écharpe, il reprit sa place parmi les combattants ; bientôt, cependant, à bout de forces, il tomba et ses soldats l'emportèrent hors du champ de bataille. — Par le courage qu'il déploya dans cette affaire et dans celle d'Antietam qui suivit immédiatement, Hayes gagna le grade de colonel. — Pendant l'année 1863, le colonel Hayes et son régiment furent employés à des missions plus fatigantes que dangereuses. – En 1864, à la bataille de Cedar-Creek, Hayes eut un cheval tué sous lui et il risqua fort de perdre lui-même la vie. Comme il était étendu sur le sol, meurtri par sa chute et témoin désespéré de la déroute des siens, il aperçut, au milieu de la poussière que soulevait la course rapide de son cheval, le général Shéridan, qui arrivait au moment critique, juste à temps pour rallier ses troupes et pour décider la victoire en

faveur des armes de l'Union. — Pendant la campagne terrible de cette année, le colonel Hayes eut trois chevaux tués sous lui et fut blessé quatre fois; la bravoure dont il fit preuve dans toutes les occasions lui valut le grade de major-général. Au commencement de 1865, il venait d'être chargé de diriger une expédition contre Lynchburg, lorsque la capitulation du général Lee mit heureusement fin à la guerre.

Deux fois élu membre du congrès par l'État d'Ohio, il fut nommé en 1866, peu après la seconde de ces deux élections, gouverneur de son État natal. Il conserva ce poste jusqu'au jour où, s'étant mis à la tête du parti républicain, il fut porté, au milieu d'une agitation électorale sans exemple, à la présidence des États-Unis[1].

Le 4 mars 1877 eut lieu son *inauguration*. Accompagné du président sortant, Grant, des représentants des puissances étrangères, tous en grand uniforme, et

[1] Voici un fait peu connu de la vie du président actuel des États-Unis. Pendant l'été de l'année 1860, Hayes, voyageant avec sa famille dans le Canada, se trouvait à bord d'un bateau à vapeur naviguant sur la rivière Saguenay, lorsqu'un épais brouillard les enveloppa. Le capitaine, pris de boisson, ordonna de donner au navire une direction qui, sans aucun doute pour personne, aurait infailliblement causé la perte de tous. Aux remontrances qu'on lui adressait, il répondait par des grossièretés et par des actes de brutalité, s'obstinant dans sa résolution. Dans cet instant critique, un habitant de Boston, dont le nom est resté inconnu, sortit de la masse des passagers et dit à haute voix : « Si quatre hommes veulent se joindre à moi et « m'aider, je retirerai le commandement du vapeur à cette brute d'i-« vrogne et je le remettrai à son lieutenant. » — Le premier homme qui s'offrit pour cette besogne assez dangereuse fut Rutherford B. Hayes, qui n'était alors qu'un avocat ignoré de Cincinnati.

des plus hautes autorités de la nation, Hayes se rendit au capitole de Washington. Après les premières formalités légales, le nouveau président lut à la foule assemblée pour assister à la cérémonie, le discours qu'il avait préparé : il y promettait une réforme radicale et complète dans les services administratifs, et condamnait la distribution qui avait été faite par ses prédécesseurs, des places du gouvernement, pour récompenser leurs partisans politiques. Il prêta ensuite le serment d'usage, entre les mains du chef suprême de la justice et, toujours accompagné du général Grant, il alla prendre possession de la *Maison Blanche*.

Quelques jours après son installation dans cette vaste demeure, le président Hayes avait reconduit, à travers plusieurs couloirs jusqu'à la porte de sortie, un de ses visiteurs. Revenant seul, il vit un groupe de personnes qui semblaient attendre ; il s'en approcha et d'un ton empreint d'une grande bonhomie, il leur dit : « Si quelques-uns d'entre vous, messieurs, désirent donner une poignée de main au général Hayes, le voici prêt à les satisfaire. » Comme bien on pense, un serrement de mains général et chaleureux suivit ces simples paroles.

Le nouveau gouvernement venait d'entrer en fonctions, lorsque la mise en accusation de l'évêque mormon, John D. Lee, lui fournit l'occasion de faire acte de fermeté. En 1857, des émigrants de l'Arkansas allant en Californie voulurent se reposer dans la ville du Lac Salé ; mais devant le refus qu'on leur opposa,

ils durent continuer leur route et aller camper à Mountain-Meadow. Là, ils furent assaillis par les Indiens qu'ils repoussèrent plusieurs fois, puis par les Mormons qui, sous prétexte de les protéger, les désarmèrent, puis les massacrèrent impitoyablement, n'épargnant que quelques enfants. La politique des Mormons tendait alors à se débarrasser des étrangers. — Brigham Young, le grand chef de la religion mormonite, qui était à cette époque gouverneur du territoire, rejeta l'horreur de cette boucherie sur les Indiens. On avait des soupçons, mais pas de preuves légales; la guerre civile vint faire diversion et ce ne fut qu'au début de 1877 qu'on put réunir les preuves nécessaires. L'évêque John D. Lee, qui commandait les assassins, fut alors arrêté. Il passa en jugement et, bien qu'il essayât de se disculper en affirmant qu'il n'avait fait que se conformer aux ordres de son chef suprême, Brigham Young (auquel il était, disait-il, tenu d'obéir aveuglément sous peine de mort[1]), il fut condamné comme auteur principal des meurtres et exécuté. De nombreuses pétitions avaient été cependant adressées au président et au congrès pour demander la mise en liberté de l'évêque mormon, mais il n'en avait été tenu aucun compte.

Dans la composition de son cabinet, le président Grant avait fait entrer M. E. B. Washburne comme

[1] Brigham Young, le célèbre prophète des Mormons, est mort en septembre dernier (1877); il a été remplacé temporairement par John Taylor, l'un des membres les plus marquants de cette secte religieuse.

secrétaire d'État, mais celui-ci préféra, après quelques mois d'exercice, le poste plus modeste d'ambassadeur des États-Unis près le gouvernement français, poste qui lui fut immédiatement accordé. Huit ans durant, M. Washburne remplit ces fonctions délicates avec un tact reconnu, et pendant le siége de Paris, il rendit de grands services et se montra plein d'humanité et de compassion en organisant l'ambulance américaine. — On sait qu'à cette terrible époque de l'histoire de France, l'Amérique fut parmi les nations qui témoignèrent au pays vaincu la plus grande sympathie. C'est d'Amérique que venaient les fusils dont le gouvernement français armait ses recrues. M. de Bismark le savait, et il y fit allusion dans un entretien célèbre qu'il eut avec le maire de Versailles. En outre, le général américain Burnside, d'accord avec son ami le colonel Forbes, servit un instant d'intermédiaire entre M. de Bismark et M. Jules Favre. C'était au commencement du mois d'octobre 1870 : il s'agissait de reprendre les négociations rompues précédemment pour la conclusion d'un armistice. La déclaration du gouvernement français, portant que l'intégrité du territoire resterait la condition première de la paix, fit échouer cette tentative de conciliation due à l'intervention, non officielle d'ailleurs, de deux Américains.

A la nomination du général Hayes à la présidence, M. Washburne envoya sa démission et, malgré les plus pressantes instances, ne voulut pas là retirer. Forcé de pourvoir à son remplacement, le président

Hayes choisit le général Edward F. Noyes, ex-gouverneur de l'État d'Ohio. Le nouvel ambassadeur des États-Unis à Paris est un brave vétéran de la guerre de sécession; il a assisté aux principales batailles livrées à l'armée confédérée et s'est particulièrement distingué dans la campagne d'Atlanta, conduite par le général Sherman. Blessé grièvement en 1864, à la bataille de Ruffs' Mill, il dut subir l'amputation de la jambe gauche. C'est un ami personnel du président Hayes dont il a soutenu vigoureusement la candidature pendant les dernières élections.

En 1877, quelques semaines seulement après que Hayes eut pris la direction des affaires, une difficulté s'éleva entre les États-Unis et l'Angleterre. Un conflit aurait pu s'ensuivre, mais une cour d'arbitres régla le différend. Sur une interprétation tout à leur profit qu'avaient donnée les États-Unis à certains articles des traités existants entre eux et la Grande-Bretagne, articles relatifs au droit de pêche sur les côtes du Canada, les pêcheurs américains avaient joui de certains avantages dont, par les mêmes traités, les pêcheurs canadiens étaient privés. Ces derniers s'étant plaints, l'Angleterre réclama une indemnité aux États-Unis, qui refusèrent. On débattit longtemps la question par voie diplomatique, enfin les deux parties convinrent d'abandonner la décision du différend à une commission composée de trois arbitres, dont deux seraient respectivement nommés par chaque puissance et le troisième par l'ambassadeur d'Autriche

à Londres. Le 15 juin 1877, cette commission se réunit à Halifax, sous la présidence de M. Maurice del Fosse, ministre plénipotentiaire de Belgique, qui avait été choisi pour remplir ces fonctions par l'ambassadeur d'Autriche. Après soixante-dix-huit séances, la commission rendit sa sentence qui condamnait les États-Unis à payer à l'Angleterre la somme de cinq millions et demi de dollars. Le peuple américain s'éleva contre ce qu'il trouvait une indemnité exagérée, mais comme son gouvernement avait d'avance accepté la décision de la commission d'arbitrage, il lui fallut s'y soumettre.

La présidence de Hayes est déjà marquée par le succès qui a couronné l'une des expéditions géographiques les plus remarquables de notre siècle. On s'était longtemps entretenu en Europe du voyage du savant anglais Livingstone, dans les régions intérieures de l'Afrique. Aux Etats-Unis, on s'en était également occupé, et lorsque la mort eut mis fin aux travaux du docteur Livingstone, un Américain suivit ses traces. Envoyé une première fois par le journal le plus répandu des États-Unis, le *New-York Herald*, pour rejoindre au centre de l'Afrique le docteur Livingstone parti en 1865 et dont on était sans nouvelles, M. H. M. Stanley, journaliste américain, avait pleinement réussi dans cette première expédition. Après d'innombrables aventures, atteint vingt-trois fois de la fièvre, il avait rencontré le docteur Livingstone à Oudjidji sur la côte orientale du lac Tanguegnica, le

10 novembre 1871. Après avoir passé plusieurs mois avec lui, Stanley était retourné en Europe. Il avait, en s'embarquant à Zanzibar, envoyé une caravane à Livingstone pour lui permettre de continuer ses explorations; mais avant qu'elle n'arrivât, la santé, déjà gravement compromise du docteur, avait cédé à l'influence pernicieuse du climat. — En 1874, Stanley acceptait, du *New-York Herald* et du *Daily Telegraph* de Londres, la mission de reprendre l'œuvre inachevée de Livingstone. Il débarqua à Zanzibar le 21 septembre et, ayant, autant que possible, engagé pour le suivre les mêmes hommes qui l'avaient accompagné pendant sa première expédition, il se lança courageusement dans les aventures de toutes sortes qui l'attendaient. Il vit mourir sous ses yeux deux jeunes Européens qui s'étaient joints à lui, fut lui-même, pendant les 399 jours que dura son voyage, trente fois attaqué de la fièvre, mais parvint au but de ses efforts. Il avait traversé tout le continent africain; il fit connaissance avec les négociants anglais établis à Boma, sur les bords de l'océan Atlantique, et revint ensuite par mer, en passant par le cap de Bonne-Espérance, à son point de départ sur la côte orientale de l'Afrique. Le 13 décembre 1877, il s'embarquait une seconde fois à Zanzibar pour retourner en Europe. L'accueil flatteur qui lui a été fait depuis son arrivée par plusieurs cours et les remerciements qui lui ont été votés par le congrès des États-Unis ne sont que la juste récompense des services immenses qu'il a rendus à la science, et de

ceux que, dans un avenir peu éloigné, il aura rendus au commerce de toutes les nations. On lui doit d'avoir complété ou rectifié les découvertes des explorateurs qui l'avaient précédé en Afrique, Livingstone, Nachtigal, Grant, Cameron, et d'avoir fixé les positions géographiques d'une foule de lieux qui n'étaient auparavant qu'approximativement connus. Par ses explorations audacieuses, Stanley a ouvert un nouveau champ d'une étendue incommensurable et de richesses encore inconnues à l'émigration de tous les pays. On peut, avec raison maintenant, espérer qu'un jour le centre de l'Afrique sera colonisé et que les hordes misérables de noirs qui l'habitent connaîtront les bienfaits de la civilisation. Cette tâche sera plus facile si, suivant les projets de deux ingénieurs[1], le désert du Sahara devient une mer intérieure.

En conséquence de la résolution adoptée par le congrès, dans les premiers jours de février (1878), autorisant le gouvernement à envoyer une expédition dans les mers polaires à la recherche des restes du navigateur anglais, sir Franklin, le schooner *Eole*, armé tout exprès, a fait voile vers le 15 juin dernier pour les régions arctiques. — En même temps qu'il autorisait le gouvernement à équiper ce vaisseau, le congrès votait un bill permettant au navire *Pandore*, frété par M. James Gordon Bennett[2], à ses propres

[1] MM. de Lesseps et Mackenzie.

[2] M. James Gordon Bennett est le propriétaire du *New-York Herald*, et l'organisateur des voyages de M. Stanley.

frais, en vue d'une exploration du pôle nord, de naviguer sous l'étendard américain ; de plus, le congrès laissait aux officiers de la marine des États-Unis qui le désireraient la liberté de faire partie de l'expédition projetée. Depuis, M. Bennett a décidé d'envoyer aussi, dans les mêmes parages, le yacht *Intrépide ;* mais tandis que son premier navire est parti au pôle par la route ordinaire et la plus directe, il est convenu que le second passera par le Spitzberg.

Depuis environ un an, la question financière occupait à un haut degré l'opinion publique. On demandait que la nation reprît les paiements en espèces. Le moment semblait favorable : une différence moindre de cinq pour cent séparait, dans ces derniers temps, le papier-monnaie de l'or. Le 5 novembre 1877, M. Bland, membre de la chambre des représentants, se fit l'interprète des désirs de ses compatriotes. Il soumit à l'assemblée dont il faisait partie un projet de loi portant la création d'un nouveau dollar en argent qui, au 1er janvier 1879, serait la monnaie courante des États-Unis. Le jour même, la chambre des représentants adopta ce projet. Lorsque, le 16 février 1878, le sénat eut à délibérer sur la loi en question, il modifia une de ses clauses qui stipulait de frapper en quantité illimitée des dollars d'argent, et restreignit cette quantité à quatre millions par mois. Le bill ainsi amendé fut ensuite adopté par le sénat. Le 21 février, il revenait devant la chambre des représentants où, presque sans débat, fut émis un vote peu

différent de celui qui avait suivi la première discussion. Quatre jours après, le bill était signé par les présidents des deux chambres et envoyé au président des États-Unis pour recevoir son approbation. Le 28 février, celui-ci le renvoyait frappé de son *veto* au sénat; dans le message dont il l'accompagnait, Hayes expliquait ainsi sa décision : Le bill qu'on lui présentait était, disait-il, la négation des obligations des États-Unis; la dette ayant été contractée payable en or, on taxerait de mauvaise foi l'intention de la rembourser en argent; il alléguait, en outre, qu'il était convaincu que, si le pays devait bénéficier d'une émission de dollars en métal, ce ne pouvait être que par l'émission dè dollars ayant une pleine valeur, et il ajoutait que l'exécution du bill serait dans un temps donné, non-seulement préjudiciable aux créanciers et à tous ceux qui s'occupent d'affaires, mais encore et surtout aux journaliers. — Malgré l'opposition du président, les deux chambres votèrent de nouveau le *silver-bill*, avec la majorité des deux tiers nécessaire pour lui donner force de loi. Ce bill porte en substance les résolutions suivantes. « Il sera frappé des dollars « d'argent du poids (troy) de 412 1/2 grains, lesquels « dollars seront monnaie légale pour toutes les dettes « publiques et privées, excepté lorsque le contraire « aura été expressément stipulé. Le secrétaire du tré- « sor est autorisé à acheter de l'argent en barres pour « au moins 2 millions et au plus 4 millions de dollars « par mois, et à le faire convertir aussitôt en tels

« dollars. Et tout gain ou seigneurage provenant de « ce monnayage sera acquis et versé au trésor. Tout « détenteur des monnaies créées par la présente loi « pourra en faire le dépôt par sommes d'au moins « 10 dollars entre les mains du trésorier des États-« Unis. Les certificats qu'il recevra en échange pour-« ront servir à payer les droits de douane, les impôts « et toutes autres sommes dues à l'État[1]. »

Immédiatement, ordre fut donné aux différentes Monnaies de prendre leurs dispositions pour frapper avec rapidité le nouveau modèle de dollar; la Monnaie de Philadelphie se mit à l'œuvre le 12 mars, et depuis elle continue, ainsi que les autres Monnaies, à raison de 40 à 60,000 dollars par jour. A la date du 26 août, 140 millions de dollars avaient déjà été frappés et réunis dans les caves du trésor.

Les effets de cette situation ne se sont point fait attendre. L'or a reparu sur le marché, la prime est devenue insignifiante, beaucoup de maisons de commerce rendent en or le change des billets, et plusieurs banques des États du Sud paient en or. De plus, le 14 juin dernier, le congrès a décidé qu'à partir du 1er octobre prochain, le papier-monnaie (greenbacks) serait reçu en paiement des *bonds* 4 1/2 pour cent et des droits de douane.

Comprenant la nécessité de faire reconnaître et accepter le nouveau dollar par les principales puissances

[1] *Bulletin de statistique et de législation comparée*, mars 1878.

européennes, et pour les engager à reprendre, elles aussi, l'étalon d'argent, le congrès avait inséré à la suite du bill une clause spéciale : par cette clause, le président devait inviter les États composant l'Union latine[1] et autres nations qu'il jugerait opportun à ouvrir une conférence qui, afin de propager l'emploi international du double étalon métallique de l'or et de l'argent, serait chargée de fixer l'écart existant entre ces deux métaux[2]. Conformément à cet article, le président Hayes, par l'entremise des ambassadeurs et des ministres des États-Unis près les cours d'Europe, demanda aussitôt la réunion d'une conférence monétaire internationale, et nomma trois délégués américains. — Le 10 août, cette conférence se réunit à Paris, sous la présidence du ministre des finances de France, M. Léon Say. Les pays qui s'y étaient fait représenter étaient les suivants : l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas, la Russie, la Suède et la Norwége, et la Suisse. Dans la seconde réunion, l'un des délégués des États-Unis soumit à la conférence les propositions de son gouvernement, tendant à faire admettre le libre monnayage du métal argent en Europe et aux États-Unis, et l'emploi simultané de l'or et de l'argent comme monnaies légales, en établissant un rapport fixe de valeur entre ces deux métaux. Après sept séances employées à discuter ces propositions, la confé-

[1] La France, la Belgique, la Suisse, l'Italie et la Grèce.
[2] *Revue britannique*, mars 1878.

rence, sans rejeter l'idée des États-Unis quant au rôle monétaire des deux métaux, déclara qu'il ne lui était pas possible d'entrer avec eux dans aucune résolution pratique, et vota le maintien pur et simple du *statu quo* dans chaque État ou groupe d'États.

Le 12 juin dernier (1878), est mort, à l'âge de 84 ans, le poète et journaliste William-Cullen Bryant. Il était né à Cummington, État de Massachusetts, le 3 avril 1794, et, très-jeune encore, avait conquis une place distinguée parmi les littérateurs de son temps. Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il écrivit son grand ouvrage, *Thanatopsis*. Au sortir du collége en 1815, il fit partie du barreau de son État, mais bientôt il abandonna la profession d'avocat pour se livrer entièrement aux travaux littéraires. En outre de ses nombreux poëmes si appréciés, tant par les Américains que par les Anglais, Bryant a publié des traductions de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* d'Homère, et aussi de longs articles dans les journaux périodiques des États-Unis. Il était venu trois fois en Europe, et il a raconté avec une grande netteté les impressions de ses voyages dans les *Lettres d'un voyageur*. Le 29 mai dernier, il assistait à l'inauguration du buste de Mazzini, offert à la ville de New-York par les Italiens résidant aux États-Unis, et il avait, à cette occasion, prononcé un discours qu'il terminait par ces paroles : « Puisse venir le jour, si « éloigné qu'il soit, où les droits et les devoirs de la « fraternité humaine seront reconnus enfin par toutes « les races, » lorsqu'en rentrant chez lui, il tomba et

se blessa grièvement à la tête. Relevé sans connaissance, il mourait quatorze jours après.

Vers le milieu du mois suivant, la fièvre jaune fit son apparition à la Nouvelle-Orléans. Elle y avait été importée, dit-on,. par un bateau à vapeur venant de la Havane. En quelques jours seulement l'épidémie se répandit par toute la ville; au 19 août, sur 129 cas, 47 étaient mortels et le chiffre des décès jusqu'à cette date était de 1,090. Au début, les enfants, les étrangers et les pauvres avaient été les premières victimes; depuis le fléau a atteint les nègres, qui s'en croyaient à l'abri.

De la Nouvelle-Orléans, l'épidémie a remonté le cours inférieur du Mississipi, et elle a éclaté à Vicksburg, à Memphis, au Caire et dans beaucoup de petites villes et de villages situés sur les bords du Mississipi.

Une petite ville de 4,000 âmes, Canton, est maintenant absolument déserte. A Grenade, le nombre des habitants a été réduit de 2,200 à 200, et encore les survivants ne sont-ils que des nègres. La panique est générale; les populations s'enfuient et les trains de chemin de fer qui sont obligés de traverser les localités empestées, le font avec une vitesse de 50 milles à l'heure, portes et fenêtres de chaque wagon hermétiquement closes. La terreur qui règne à Memphis depuis que la fièvre s'y est déclarée s'est encore augmentée par la formation d'une bande de pillards dont les nègres forment la majorité. Afin de maintenir l'ordre, le nombre des agents de police a dû êtr

renforcé, et, pour la première fois, des nègres ont été engagés dans ce service.

Dans les districts ravagés par la fièvre, les affaires sont suspendues. Les choses nécessaires à la vie de chaque jour sont devenues très-chères, et la glace, dont on fait un si grand usage dans le traitement des malades, a atteint des prix exorbitants. 90,000 personnes sont sans ouvrage et dans le plus grand dénûment. Partout on ouvre des souscriptions pour venir en aide aux localités frappées par le fléau; les villes des États du Nord, New-York, Boston, Washington, Wilmington, etc..., leur font parvenir des sommes considérables, et le gouvernement donne toute son aide à Memphis en lui envoyant des tentes, des provisions et autres articles. Les médecins des villes et des villages infectés étant morts, ils sont remplacés par d'autres médecins arrivant à tout instant du Nord et des districts du Sud épargnés. Au moment où nous écrivons, les progrès de la fièvre paraissent continuer, et sur la ligne du Mississipi, le terrible fléau crée chaque jour de nouveaux foyers d'infection malgré les précautions prises partout pour en prévenir l'extension. De l'avis des médecins, il y a peu de chances de voir une décroissance dans la fièvre avant le premier froid, et encore faudra-t-il qu'il soit assez vif pour arrêter aussitôt la maladie.

Depuis son avénement à la présidence, le général Hayes s'est appliqué à exécuter les promesses formulées dans son discours d'inauguration, et notamment

en ce qui concerne une réforme effective de l'administration fédérale. Ainsi, à la suite d'une enquête qu'il a ordonnée sur le fonctionnement de l'administration des douanes à New-York, il a fait renvoyer 160 employés *inutiles* qui devaient leur place aux faveurs politiques. — Hayes fait aussi un large usage du droit de clémence. Dans la première année de son administration, il n'a pas accordé moins de 245 pardons ou remises de peines à des condamnés.

Ces bonnes dispositions ne font point cependant revenir ses adversaires politiques de leur mécontentement de le voir à la tête du gouvernement. On se souvient à quels débats la dernière élection présidentielle donna lieu. Les démocrates, dont le candidat Tilden a été écarté par la commission chargée de décider entre les deux concurrents, ne se sont point tenus pour battus. Espérant amener le congrès à prononcer la déchéance du président, ils ont demandé, le 13 mai dernier, par la voix de M. Potter, représentant de l'État de New-York, qu'un comité spécial fût institué et procédât à une enquête sur les fraudes électorales signalées particulièrement dans la Floride et dans la Louisiane. Les républicains s'opposèrent de toutes leurs forces à cette proposition, mais ils ne purent réussir à la faire échouer. Toutefois, le congrès fit cette réserve, que, tout en accordant au comité le droit de faire des recherches sur les irrégularités qui pouvaient s'être produites aux dernières élections, il entendait respecter la décision qui a porté le président

ayes à son poste. Un mois plus tard, revenant sur ette question, il vota une résolution d'après laquelle, onsidérant que le quarante-cinquième congrès avait éclaré M. Hayes président de la république, il n'é-ait pas au pouvoir d'un congrès postérieur d'annuler ette décision et que toute tentative à ce sujet serait éputée révolutionnaire. — Aussitôt après sa forma-on, le comité s'est rendu sur les lieux pour entendre es témoins et examiner les opérations du dépouillement u vote dans la Floride et dans la Louisiane. — La iberté de la presse permet aux journaux *démocrates* le se livrer aux attaques les plus violentes contre le résident, ce dont ils ne se font point faute de pro-iter. Dans son numéro du 21 août, l'un d'eux, le *Sun* le New-York, dit : « On nous annonce que Hayes a ersé, l'année dernière, 500 dollars dans la caisse lu parti républicain. Il aurait pu facilement donner lavantage, puisque l'emploi *volé* qu'il tient lui apporte 50,000 dollars par an, sans compter les pro-its casuels. » Le *Herald* n'est pas moins acerbe dans on langage : faisant cette remarque que c'est la première fois, depuis la fondation de la république, qu'un *seul* ex-président vit sous l'administration de on successeur, il ajoute que c'est aussi la première ois que le fauteuil présidentiel est occupé par un homme qui y est arrivé, non par l'élection, mais *par la fraude*.

Pendant que les deux grands partis politiques de l'Union sont en lutte, un péril intérieur menace la so-

ciété et les institutions elles-mêmes aux Etats-Unis. Depuis quelque temps on observe une grande effervescence parmi les ouvriers. Le malaise économique qui, pendant ces quatre dernières années, a frappé toutes les industries, est pour beaucoup dans les causes de cette agitation. Le régime protectioniste et presque prohibitif adopté par les Etats-Unis à la suite de la guerre de sécession est, suivant quelques-uns, la cause dominante de tout ce mal. En conséquence des droits excessifs dont les marchandises de fabrication étrangère sont frappées, les industries du pays se sont développées outre mesure, hors de toute concurrence; mais un moment est venu où le chiffre de la production a dépassé les besoins de la consommation, et alors il a fallu chercher à exporter. Il a été difficile de le faire partout, parce que le régime protecteur a précisément pour résultat de fermer à une nation une partie des marchés qu'elle-même repousse de ses rivages. Les produits manufacturés ne trouvant pas un écoulement suffisant, il a fallu par force en réduire la fabrication, diminuer les salaires, renvoyer des usines une partie des travailleurs[1]. De là, une agitation qui, de jour en jour, devient plus menaçante. Les socialistes, très-nombreux aux Etats-Unis, font naturellement cause commune avec les ouvriers et entretiennent leur mécontentement. L'élément étranger que renferme la population des Etats-Unis contenait, déjà en 1870, un

[1] Le *Temps*, numéro du 17 juin 1878.

fort levain de socialisme. Les échappés de la Commune de Paris sont venus depuis y ajouter, et les soi-disant réformateurs politiques ont aujourd'hui acquis une force qui leur permet de se livrer à des manifestations publiques que la police ne peut empêcher et auxquelles elle ne cherche d'ailleurs pas à s'opposer. Les Irlandais, en tant que masse, ne se laissent pas prendre à une doctrine que leurs prêtres réprouvent comme une abomination; mais on trouve dans chaque Etat des Polonais, des Français et surtout des Allemands qui sont socialistes. Ces derniers sont même très-nombreux et constituent une bonne part des trois millions d'Allemands que renferment les Etats-Unis à cette heure[1].

Les Américains se sont émus du danger présenté par l'union du *Labor party* ou parti du travail avec les socialistes. Pour satisfaire aux besoins et calmer les misères du peuple, ils ont songé à une révision du tarif douanier. Un premier projet présenté au mois de juin dernier à la chambre des représentants n'a été rejeté qu'à une très-faible majorité; depuis, l'idée d'une réforme économique a fait de grands progrès. Un des indices les plus caractéristiques de ce changement des esprits est assurément la pétition adressée au congrès par le club libre-échangiste de New-York, au moment où le projet de révision du tarif était soumis à l'examen de cette assemblée. Nous en citerons un extrait,

[1] Voir l'*Economist*, numéro du 15 juin 1878.

qui est en lui-même un exposé très-clair de la situation actuelle. . . . .

. . . .

« La vérité est que de tous ceux qu'opprime le sys-
« tème protecteur, l'ouvrier est le plus opprimé. Il ne
« reçoit pas pour son compte un atome de protection,
« et cependant il est pécuniairement atteint par chaque
« dose de protection assurée aux producteurs qui satis-
« font à ses propres besoins. Pour chaque dose qu'il
« se procure, nourriture, habillement, couvert, il lui
« faut payer, grâce au système protecteur, de 20 à
« 100 p. 100 de plus que le coût naturel de produc-
« tion. Voilà ce qui l'écrase, voilà ce qui rend son sort
« précaire et misérable dans ce pays de ressources
« illimitées; voilà enfin ce qui a semé, dans le cours de
« ces derniers douze ans, les germes du communisme
« parmi nos classes ouvrières, et rempli les cœurs de
« milliers et de milliers d'hommes d'une haine aveu-
« gle contre un ordre social qui, fonctionnant à la
« satisfaction d'un petit nombre de privilégiés, n'en-
« gendre pour la masse de la communauté, dans son
« jeu monotone, régulier et presque désespérant, que
« des fatigues, des privations, de la pauvreté et des
« malheurs.

« Le législateur américain fera bien d'avoir égard
« aux intérêts et aux droits des classes ouvrières, quand
« il s'occupera de la révision du tarif. Comme manu-
« facturiers, nous appréhendons pour les affaires les plus
« sérieuses conséquences de la continuation des erre-

« ments actuels et de leur action désorganisatrice du « commerce. Comme citoyens, nous avons peur des « résultats d'une oppression qui n'est pas susceptible « d'être défendue, et ces résultats, chacun peut les de- « viner aussi bien que nous-mêmes, sans qu'il soit « nécessaire de les préciser [1]. »

En dépit de tous ces signes apparents de troubles politiques ou sociaux, la situation générale des Etats-Unis est des plus satisfaisantes. La preuve en est dans les faits qu'énonce un article publié par le journal le *Telegram* de New-York, dans son numéro du 23 août.

« ..... En 1877, les Etats-Unis ont exporté environ « 100 millions de boisseaux de froment. Cette année, « l'excédant de production est évalué de 15 à 25 mil- « lions de boisseaux [2].

. « L'industrie n'est pas dans une situation moins fa- « vorable pour prendre un puissant développement. « Dans le cours de l'année qui vient d'expirer au 30 juin, « les exportations d'articles de fabrication améri- « caine se sont élevés au chiffre sans précédent de « 680,683,798 dollars ; la balance du commerce des « Etats-Unis n'a pas été moins de 257,822,667 dollars. « Cette activité ne pourra recevoir qu'une nouvelle

[1] Voir l'*Economiste français*, numéro du 11 mai 1878.

[2] D'après les rapports adressés dans le courant du mois de juin dernier au bureau de statistique à Washington, on estimait que la récolte du blé dans tous les Etats-Unis serait cette année d'environ 400 millions de boisseaux. Cette abondance est due à ce que, au lieu de 90 millions d'arpents de terre en culture en 1870, il y en a actuellement 120 millions.

« impulsion de l'Exposition de Paris, qui a ouvert lar-
« gement de nouveaux marchés à un grand nombre
« de produits américains.

« Il ne faut donc pas désespérer, au contraire. Il y
« a d'excellentes raisons pour penser que les Etats-
« Unis touchent au terme de la crise qui a jeté une si
« profonde perturbation dans tous les intérêts. Ajou-
« tons que toutes les choses nécessaires à la vie ont
« considérablement baissé de prix, et que, le travail
« renaissant, comme les signes du temps semblent
« l'annoncer, le calme rentrera dans les esprits en
« même temps que le bien-être dans tous les foyers. »

Enfin, et pour terminer, nous nous unissons à la majorité de la population américaine et à tous ceux qui de l'étranger sont en relations commerciales avec les Etats-Unis pour souhaiter une prochaine révision de leur tarif douanier. En adoptant un tarif plus libéral qui ouvrira leurs marchés aux produits européens, et réciproquement fera trouver un nouveau débouché à l'excédant de la production des manufactures américaines, les Etats-Unis resserreront davantage encore les liens politiques et économiques qui les unissent aux autres nations.

ETAT

POLITIQUE, ADMINISTRATIF, SOCIAL, MILITAIRE ET ÉCONOMIQUE DES ÉTATS-UNIS

Pour donner une idée aussi exacte que possible de l'état actuel des États-Unis, nous empruntons à différentes sources, et en particulier à *Disturnell's Blue-Book* (année 1877), à *Martin's Stateman's Year-Book* et à l'*Almanach de Gotha* (année 1878), les renseignements statistiques suivants :

GOUVERNEMENT

Président : Rutherford B. Hayes (Ohio, depuis le 4 mars 1877).

Vice-président : William A. Wheeler (New-York, depuis le 4 mars 1877).

Le président des États-Unis reçoit un traitement annuel de cinquante mille dollars, et le vice-président un de dix mille dollars.

CABINET.

1° Secrétaire d'État.

2° Secrétaire du trésor.

3° Secrétaire de la guerre.

4° Secrétaire de la marine.

5° Secrétaire de l'intérieur.

6° Directeur général des postes.

7° Avocat général.

Chacun des ministres et fonctionnaires susdits reçoit un traitement annuel de dix mille dollars.

DÉPARTEMENTS

1° Département d'État : sont de ce ressort :

Les affaires étrangères ; l'expédition et l'enregistrement des pleins pouvoirs officiels, des brevets, des exequatur, et ce qui concerne les passe-ports, etc..... C'est un membre de ce département (clerk of appointments and commissions) qui a la garde du sceau de l'État.

2° Département de la guerre, comprenant :

Le quartier général du général en chef, commandant en chef de l'armée, avec ses aides de camp (un chef de l'état-major, un ingénieur en chef, etc.);

Les bureaux adjoints à ce département, c'est-à-dire :

L'adjudance générale, qui a la direction des cadres de l'armée ;

Le bureau du quartier-mestre général ;

Le commissariat général ;

Le département des affaires médicales de l'armée ;

Le bureau du payeur général ;

Le département des ingénieurs ;

Le département de l'artillerie et des arsenaux ;

La justice militaire ;

Le bureau des signaux.

La division territoriale militaire de l'Union comprend les trois grandes divisions militaires : 1° du Missouri, avec le quartier général à Chicago (Illinois) ; — 2° de l'Atlantique, avec le quartier général à New-York City ; — 3° du Pacifique, avec le quartier général à San-Francisco.

Chacune de ces divisions militaires comprend un certain nombre de départements et de districts militaires.

3° Département de la marine, auquel sont adjoints :

Les bureaux des chantiers et docks ; — de l'équipement et du recrutement ; — de la navigation ; — des constructions et réparations ; — des machines à vapeur ; — de l'artillerie et arsenaux ; — de l'approvisionnement et habillement ; — de la médecine et chirurgie.

De ce département dépendent encore l'observatoire de la marine et le bureau hydrographique.

4° Département du trésor, dont les directeurs des sections principales sont :

Le chef de comptabilité pour le service civil et diplomatique, ainsi que pour les terres de l'État.

Le chef de comptabilité pour l'armée, la flotte et les affaires des Indiens ;

Le commissaire des douanes ;

Le commissaire des contributions intérieures ;

Le trésorier ;

L'enregistreur du trésor ;

Le contrôleur des valeurs en circulation;

Un avocat;

L'ingénieur contrôleur des constructions publiques;

Le surintendant de la surveillance des côtes;

Le chef du bureau de statistique.

5° Département des postes, auquel sont adjoints:

Le chef du bureau des nominations (appointment-office);

Le chef du bureau des routes et des contrats;

Le chef du bureau des affaires financières qui ne sont pas du ressort du département du trésor;

Le surintendant des affaires étrangères.

6° Département de l'intérieur, duquel dépendent:

Le bureau des affaires des Indiens ;

Le bureau des pensions (pour l'examen, etc., des droits à des dédommagements annuels, à faire valoir par ceux qui ont été blessés ou par les parents de ceux qui sont morts au service de l'État) ;

Le bureau des terres de l'Etat (arpentage, administration, vente de terres, etc.) ;

Le bureau des patentes;

Le bureau du recensement ;

Le bureau de l'enseignement ;

Les gouverneurs des trente-huit Etats et des huit Territoires.

7° Bureau du procureur général, qui dirige les affaires judiciaires de l'Union et est en matière de droit l'adjoint du Président et des chefs de département,

examine les réclamations, recours en grâce, etc., dirige les procès dans lesquels le gouvernement est engagé, etc.

8° Département de l'agriculture, dont le chef porte le titre de commissaire.

CONGRÈS

Il se compose du sénat et de la chambre des représentants ; il est obligé de se réunir au moins une fois par an. Par un acte du congrès, en date du 20 janvier 1870, le traitement d'un sénateur, d'un représentant ou délégué au congrès est de cinq mille dollars par an, soit vingt-cinq mille francs. Dans cette somme, ne sont point compris ses frais de voyage qui sont calculés par la route la plus directe et qui lui sont dus, aller et retour, pour chaque session. Le traitement du président de la chambre des représentants est fixé, par le même acte, à huit mille dollars par an.

STATISTIQUE DES SÉNATEURS ET DES REPRÉSENTANTS DU 45e CONGRÈS, 1877, DIVISÉS EN RÉPUBLICAINS ET EN DÉMOCRATES.

Les chiffres mis entre parenthèses ( ) indiquent les années pour lesquelles les sénateurs et les députés sont nommés.

ÉTATS	45e CONGRÈS 1877						CONGRÈS DES DIFFÉRENTS ÉTATS	
	Sénat.			Représent.				
	Rép.	dém.	Total.	Rép.	Démocr.	Total.	Sénat.	Représent.
Alabama . . .	1	1	2	»	8	8	33 (4)	100 (2)
Arkansas. . .	1	1	2	»	4	4	31 (4)	93 (2)
Californie. . .	2	»	2	3	1	4	40 (4)	80 (2)
Caroline du Nord	»	2	2	1	7	8	50 (2)	118 (2)

ÉTATS	45ᵉ CONGRÈS 1877						CONGRÈS DES DIFFÉRENTS ÉTATS.	
	Sénat.			Représent.				
	Rép.	dém.	Total.	Rép.	Démocr.	Total.	Sénat.	Représent.
Caroline du Sud.	2	»	2	3	2	5	33 (4)	124 (2)
Colorado . . .	2	»	2	1	»	1	13 (1)	26 (1)
Connecticut . .	1	1	2	1	3	4	21 (1)	241 (1)
Delaware. . .	»	2	2	»	1	1	9 (2)	21 (2)
Floride. . . .	1	1	2	2	»	2	24 (4)	52 (2)
Géorgie. . . .	»	2	2	»	9	9	44 (4)	175 (2)
Illinois. . . .	1	1	2	11	8	19	51 (4)	173 (2)
Indiana. . . .	1	1	2	9	4	13	50 (2)	100 (2)
Iowa.	2	»	2	9	»	9	50 (4)	100 (2)
Kansas. . . .	2	»	2	3	»	3	33 (2)	107 (1)
Kentucky. . .	»	2	2	»	10	10	38 (4)	100 (2)
Louisiane. . .	1	»	1	4	2	6	36 (4)	111 (2)
Maine.	2	»	2	5	»	5	31 (4)	149 (1)
Maryland. . .	»	2	2	»	6	6	26 (4)	85 (2)
Massachusetts .	2	»	2	10	1	11	40 (1)	240 (1)
Michigan. . .	2	»	2	8	1	9	32 (2)	100 (2)
Minnesota. . .	2	»	2	3	»	3	41 (2)	106 (1)
Mississipi. . .	1	1	2	»	6	6	34 (4)	112 (2)
Missouri. . . .	»	2	2	4	9	13	33 (4)	131 (2)
Nébraska . . .	2	»	2	1	»	1	13 (2)	39 (2)
Névada. . . .	2	»	2	1	»	1	25 (4)	50 (2)
New-Hampshire	2	»	2	2	1	3	12 (1)	348 (1)
New-Jersey. .	»	2	2	3	4	7	21 (3)	60 (1)
New-York. . .	1	1	2	17	16	33	32 (2)	128 (1)
Ohio.	1	1	2	12	8	20	36 (2)	105 (2)
Oregon. . . .	1	1	2	1	»	1	30 (4)	60 (2)
Pennsylvanie. .	1	1	2	17	10	27	50 (4)	201 (2)
Rhode-Island .	2	»	2	2	»	2	36 (4)	72 (1)
Tennessee. . .	»	2	2	2	8	10	25 (2)	75 (2)
Texas. . . .	»	2	2	»	6	6	30 (4)	90 (2)
Vermont. . .	2	»	2	3	»	3	30 (2)	236 (2)
Virginie . . .	»	2	2	1	8	9	42 (4)	132 (2)
Id. de l'Ouest.	»	2	2	»	3	3	24 (2)	65 (1)
Wisconsin . .	2	»	2	5	3	8	33 (2)	100 (1)
Total. . . .	42	33	75	144	149	293	1232	4405

...OIRES	DÉLÉGUÉS au Congrès.	CONSEIL Memb.	nommés pour	CHAMBRE Repr.	nomm. pour
na . .	1	9	2 ans	18	1 an
ta . .	1	13	2 ans	26	1 an
›. . . .	1	13	2 ans	26	1 an
ana. .	1	13	2 ans	26	1 an
.-Mexiq.	1	13	2 ans	26	1 an
. . . . .	1	13	2 ans	26	1 an
ıington .	1	9	2 ans	30	1 an
ming. .	1	9	2 ans	13	1 an
tal . .	8	92	»	191	»

COURS DE JUSTICE DES ÉTATS-UNIS

ıe faut pas confondre les tribunaux des Etats-Unis ceux de chaque Etat ; tous les juges qui y siégent ıommés à vie par le président, et le congrès seul les mettre en accusation ou les relever de leurs ons. Les tribunaux fédéraux ont en partie une ction indépendante et en partie s'entendent, selon eur et la nature de l'objet en litige, avec les cours ifférents Etats.

ı tribunaux fédéraux sont :

La Cour suprême des Etats-Unis (supreme court ; United States), composée d'un juge suprême -justice), de huit juges adjoints (associate-jus- , du procureur général, etc... et tient annuelle- à Washington une session qui commence le pre- lundi du mois de décembre.

.es cours de cercle (circuit-courts) : les Etats-

Unis sont divisés en neuf cercles judiciaires, dans chacun desquels il est tenu deux fois par an une cour de justice. Le district de Colombie forme un cercle judiciaire particulier; dans les Etats qui ne font pas encore partie d'un de ces cercles, les tribunaux de district ont la compétence des cours de cercle.

3° Les cours de district (district-courts), présidées par le juge de district seul, assisté d'un procureur et d'un maréchal des Etats-Unis.

4° La cour des griefs (court of claims), qui juge les réclamations et les plaintes élevées contre le gouvernement, et composée de cinq juges qui ont tous leur résidence à Washington.

Les territoires ont un système judiciaire particulier, et chacun d'eux a une autorité judiciaire fédérale, composée d'un juge supérieur, de deux juges adjoints, d'un procureur et d'un maréchal des Etats-Unis.

CULTES ET INSTRUCTION

Il n'y a pas d'autorités ecclésiastiques subordonnées au gouvernement fédéral de Washington, attendu que la constitution prescrit la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat, et qu'elle accorde une entière liberté à toutes les croyances et religions.

Presque toutes les sectes et dénominations religieuses qui existent en Europe sont représentées aux Etats-Unis. Celles qui comptent le plus d'adhérents sont les trois sectes dissidentes de l'Eglise d'Angleterre : les méthodistes, les baptistes et les congrégationistes ou

indépendants. La première comprend environ un tiers de la population totale.

Il a été reconnu, lors du neuvième recensement des Etats-Unis, fait le 1[er] juin 1870[1], qu'il y avait, à cette date, 72,459 congrégations distinctes ou *organisations* ainsi appelées, et qu'elles possédaient 63,082 édifices religieux renfermant ensemble 21,665,062 siéges, soit quatre siéges pour chaque nombre de sept de la population. La table suivante montre l'importance des diverses croyances, d'après les renseignements officiels du recensement de 1870 :

CROYANCES. —	CONGRÉGATIONS. —	ÉDIFICES religieux.	SIÉGES. —
Baptiste, régulière . . .	14,474	12,857	3,997,116
— autres.	1,355	1,105	363,019
« Chrétienne » . . .	3,578	2,822	865,602
Congrégationiste.	2,887	2,715	1,117,212
Épiscopale, protestante. .	2,835	2,601	991,051
Association évangélique .	815	641	193,796
« Amis. »	692	662	224,664
Juive.	189	152	73,265
Luthérienne	3,032	2,776	977,332
Méthodiste.	25,278	21,337	6,528,209
Moravienne (Unitas Fratrum).	72	67	25,700
Mormonne.	189	171	87,838
Nouvelle Jérusalem. . .	90	61	18,755
Presbytérienne, régulière.	6,292	5,683	2,198,900
— autres. .	1,562	1,388	499,344
Eglise réformée d'Amérique (ancienne Église hollandaise réformée) .	471	468	227,228
Église réformée des États-Unis (ancienne Église			

[1] Depuis 1790, il y a aux Etats-Unis un recensement général tous les dix ans.

CROYANCES.	CONGRÉGATIONS.	ÉDIFICES religieux.	SIÈGES.
—	—		—
allemande réformée). .	1,256	1,145	431,700
Catholique romaine. . .	4,127	3,806	1,990,514
Du second Avent. . . .	225	140	34,555
« Quakérisme »	18	18	8,850
« Spiritualistes ». . . .	95	22	6,970
Unitérienne.	331	310	155,471
Les « Frères-Unis en Jésus-Christ».	1,445	937	265,025
Les « Universalistes ». .	719	602	210,884
Églises locales collectives.	26	27	11,925
Alliances sans dénominations propres.	409	552	153,202
Croyances diverses. . .	27	17	6,935
Total.	72,459	63,082	21,665,062

Il y a des archevêques catholiques à Baltimore, Boston, Cincinnati, San-Francisco, Saint-Louis (Missouri), Milwaukee, Nouvelle-Orléans, New-York, Oregon, Philadelphie.

La valeur totale des biens appartenant aux diverses sectes religieuses des États-Unis a été estimée à 354,483,581 dollars.

L'instruction est générale aux États-Unis, le gouvernement et les particuliers s'appliquant à lui donner toute l'aide possible. Cependant, et cela tient, partie à l'existence antérieure de l'esclavage, et partie à l'émigration constante d'une foule de gens sans instruction, une grande masse de la population ignore encore les premiers principes de l'instruction. Le recensement de 1870 a fait connaître qu'il y avait à cette date aux États-Unis 4,528,084 individus âgés de plus de dix ans qui ne pouvaient lire, et 5,658,144 individus âgés de plus de dix ans qui ne savaient écrire.

En 1878, le nombre total des enfants qui fréquentaient les écoles aux États-Unis était de 7,209,938, qu'on décomposait en 3,621,996 garçons et 3,587,942 filles. Le nombre total des écoles était de 141,629, et celui des professeurs de 221,042, comprenant 93,329 hommes et 127,713 femmes. Le revenu total de toutes les écoles, pendant l'année finissant le 1er janvier 1870, montait à 95,402,726 dollars, dont 3,663,785 dollars venaient de dotations; 61,746,039 dollars des taxes et des fonds publics; et 29,992,902 dollars d'autres sources, comprenant l'argent reçu des familles pour l'instruction donnée à leurs enfants.

SUPERFICIE ET POPULATION.

Superficie totale des États et des Territoires	9,333,680 kil. car.
Population totale des Etats et des Territoires[1]. . .	38,558,371 habitants.

POPULATION TOTALE DES ÉTATS-UNIS LORS DE CHACUN DES NEUF RECENSEMENTS QUI ONT EU LIEU DE 1790 A 1870.

	Blancs.	Hommes de couleur libres.	Esclaves.	Total.
1790	3,231,631	»	697,697	3,929,328
1800	4 304,489	108,395	893,041	5,305,925
1810	5,862,004	186,446 .	1,191,364	7,239,814
1820	7,861,937	233,524	1,538,038	9,638,131
1830	10,537,378	319,599	2,009,043	12,866,020
1840	14,195,695	386,303	2,487,455	17,069,453
1850	19,553,114	434,449	3,204,313	23,191,876
1860	26,975,575	488,005	3,979,741	31,443,321
1870	33,589,377	4,968,994	»	38,558,371

[1] Dans ce chiffre ne sont pas compris les Indiens, ni les habitants du *Indian Territory*.

Accroissement de la population des Etats-Unis.

PÉRIODES.	IMMIGRANTS (y compris les étrangers qui n'ont pas l'intention de se fixer aux États-Unis).
—	—
Avant 1840	1,000,949
1841-1850	1,713,251
1851-1860	2,598,214
1861-1870	2,491,451
1871-1876	1,922,101
Total.	9,725,966

ANNÉES.	IMMIGRANTS	PERSONNES arrivées (y compris les nationaux retournant à l'étranger.)
—	—	—
1870	356,303	378,796
1871	364,938	367,483
1872	437,750	449,040
1873	422,545	437,004
1874	260,814	277,511
1875	191,231	209,036
1876	157,440	224,860

Les 9,510,186 personnes qui ont immigré jusqu'à la fin de l'année 1875 et les immigrants de 1876 se répartissaient de la manière suivante entre les divers pays d'origine :

PAYS.	IMMIGRANTS.	
—	Total.	1876
Grande-Bretagne. . . .	4,485,649	42,243
Allemagne.	2,857,912	31,323
France.	293,535	6,724
Suède et Norwége . . .	252,757	11,236
Suisse..	75,727	1,572
Pays-Bas	41,492	709
Danemark, Islande . . .	39,763	1,654

AYS.	IMMIGRANTS.	
—	Total.	1876
;ne, Portugal. . .	32,398	2,319
. . . .	53,895	2,979
ıue.	21,044	454
:he.	43,271	6,522
э, Pologne. . . .	34,393	7,662
de l'Europe. . . .	871	88
Europe.	8,232,707	115,485
ique anglaise . . .	448,232	21,218
occidentales . . .	57,972	1,597
ue	22,846	532
ique centrale . . .	1,153	14
que méridionale. .	8,314	135
. . . .	180,012	16,879
. . . .	331	6
ılie	6,909	1,261
; pays	15,990	290
pécifiés.	285,720	23
1820	250,000	—
Total.	9,510,186	157,440

ıartition de la population, d'après la couleur et la nationalité en 1870.

	Nationaux.	Étrangers.	Total.
;.. . . .	28,095,665	5,493,712	33,589,377
ıes de .eur.. .	4,870,364	9,645	4,880,009
.s et Ja- ais. . .	518	62,736	63,254
s civili-	24,595	1,136	25,731
			38,558,371

Ces chiffres ne se rapportent qu'à la population recensée. En tenant compte des évaluations des Indiens non civilisés et des habitants du *Indian territory*, on trouvera :

Blancs	33,592,245
Hommes de couleur. .	4,886,387
Chinois et Japonais . .	63,254
Indiens.	383,712
Total.	38,925,598

Dans les dernières années, il y a eu une gran immigration de Chinois. Pendant l'année 187 13,163 Chinois sont arrivés aux Etats-Unis et 6,4 en sont partis, laissant donc un surplus de 6,737. a été établi par un rapport officiel, dressé en 187 qu'à la fin de 1875, le nombre total des Chino existant dans les Etats-Unis était de 148,300, do 60,000 vivaient dans l'Etat de la Californie.

ARMÉE

Etat-major de l'armée (en 1876) : 1 général, 1 lieutenant-général, 3 majors-généraux, 14 généraux de brigade, 67 colonels, 86 lieutenants-colonels, et 242 majors.

L'armée régulière, réduite à un effectif normal de 30,000 hommes, ne forme que le noyau autour duquel se groupe, en cas de guerre, la grande armée mili-

cienne. L'armée régulière est divisée en trois divisions militaires renfermant sept départements et en deux départements militaires indépendants.

L'armée se compose de :

25 régiments d'infanterie, dont 2 de noirs, à 10 compagnies de 50 hommes.
4 régiments d'invalides formant ensemble environ 4,000 hommes.
10 régiments de cavalerie, dont 2 de noirs, à 12 compagnies de 50 hommes.
5 régiments d'artillerie à 12 compagnies de 122 hommes.

Le génie compte 59 officiers et 1 bataillon de 5 compagnies de pionniers d'un total de 308 hommes.

L'armée de l'Union comptait, en 1876, 25,304 hommes et 2,168 officiers et employés militaires. — Total, 27,472.

Outre l'armée fédérale régulière, il y a encore dans chaque Etat une milice, dont, à quelques exceptions près, chaque citoyen capable de porter les armes doit faire partie depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de quarante-cinq.

La milice organisée compte 8,101 officiers et 145,219 hommes. Le nombre des citoyens qui, en cas de besoin, peuvent y entrer est de 3,434,058. — Les soldats de l'armée régulière se recrutent par voie d'engagements contractés pour cinq ans.

FLOTTE

1° *Tableau du corps d'officiers au 1er janvier* 1876.

	Actifs.	Non actifs.		Actifs.	Non actifs.
Amiral. . . .	1		Lieutenants . .	271	5
Vice-amiral . .	1		Masters . . .	100	12
Contre-amiraux.	12	39	Enseignes. . .	64	4
Commodores. .	25	35	Midshipmen . .	64	81
Capitaines. . .	49	17	Chirurgiens . .	156	3
Commandants .	91	12	Payeurs . . .	126	1
Lieut.-comm. .	98	12	Ingénieurs. . .	226	4
			Aumôniers . .	24	

Le corps de marine comprend 2 colonels, 1 lieutenant-colonel, 9 majors et 23 capitaines. Suivant une loi passée par le congrès pendant sa session de 1876, le nombre d'hommes enrôlés dans la flotte a été réduit de 8,500 à 7,500.

2° *Etat de la flotte en* 1876.

ESPÈCE.	1re CL.		2e CL.		3e CL.		4e CL.		TOTAL.	
	Nbre.	Can.	Nbre.	Can.	Nbre.	Can.	Nbre.	Can.	Nbre.	Can.
Navires blindés.	»	»	7	32	4	16	16	31	27	79
Vapeurs à hélice.	5	186	29	493	28	156	2	10	64	845
Vapeurs à aubes.	»	»	1	17	3	20	4	11	8	18
Navires à voiles.	»	»	5	36	17	270	4	15	26	321
	5	186	42	578	52	462	26	67	125	1.293

FINANCES.

Monnaies.

[M]onnaie de compte : dollar de 100 cents = 5 fr. 1825.

[Dénomi]nation [des mon]naies	Poids légal.	Titre légal.	Titre du tarif.	Valeur au pair du kilogr.	Valeur au pair des pièces	Valeur au tarif du kilog.	Valeur au tarif des pièces
[...]e	gr.			fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
[...]20 [...]s	33,436	900m	899m	3,100	103 65	3,089 86	103 31
[...]e, [...]ll.	16,718				51 83		51 65
[...]i- [...]ol-	8,359				25 91		25 82
[...]rs.	5,015				15 55		15 49
[...]le [...]ol-	4,179				12 95		12 91
[...]r.	1,672				5 18		5 16
[...]T :							
[...]e [...]r [...]aie [...]1-[...]).	27,215	900m	899m	200	5 41	198 50	5 40
[...].. [...]s.	12,500				2 50		2 48
[...].. [...]ts.	6,250				1 25		1 24
[...]s.	5,000				1 »		0 99
[...], [...]ts.	2,500				0 50		0 49

[Dans] ce tableau, n'est point compris le nouveau dollar ar[gent ad]opté par le congrès au mois de mars dernier, et qui doit [avoir le] poids (troy) de 412 1/2 grains.

COMPTES des exercices 1875-1876, 1876-1877 et BUDGET pour 1877-1878.

Recettes (en dollars).

SOURCES DE REVENU	COMPTE 1875-1876	COMPTE 1876-1877	BUDGET 1877-1878
Douanes	156,233,626	127,000,000	130,000,000
Revenu intérieur	120,199,723	120,324,990	123,000,000
Vente de terres	1,408,641	1,052,005	1,200,000
Taxes sur les banques	7,276,033	7,134,707	7,350,000
Chem. de fer d. Pacifiq.	612,212	397,902	350,000
Amendes	128,521	92,695	150,000
Droits consulaires et autres	1,810,427	1,625,684	2,250,000
Vente de propriétés publiques	704,273	421,875	250,000
Recettes diverses	9,082,684	6,242,588	5,500,000
	297,456,140	264,292,446	270,050,000

Dépenses (en dollars).

SOURCES DE DÉPENSES	COMPTE 1875-1876	COMPTE 1876-1877	BUDGET 1877-1878
Service civil	17,232,249		
Affaires étrangères	1,410,252		
Dépenses diverses (travaux publics, phares, frais de perception, etc.)	48,315,872	54,937,203	58,745,000
Pensions	28,257,396	28,382,358	28,500,000
Indiens	5,966,558	5,434,766	5,342,000
Armée	38,070,889	36,215,661	36,500,000
Marine	18,963,310	13,674,354	16,000,000
Intérêts de la dette publique. Intérêts des *Pacific railroad bonds*.	100,243,271	98,984,411	98,263,704
Amortissement de la dette et affaire *Alabama*	58,530,752		
Total	316,990,549	237,628,749	243,350,704

Capital représenté par la dette nationale des États-Unis, au 1er septembre de chacune des années 1862, 1866, 1869, 1871, 1873, 1875 et 1876.

Années 1862	—	514,211,372	dollars.
— 1866	—	2,783,425,879	»
— 1869	—	2,380,094,127	»
— 1871	—	2,292,030,835	»
— 1873	—	2,234,482,993	»
— 1875	—	2,237,813,048	»
— 1876	—	2,176,947,758	»

Etat de la dette au 31 mai 1878.

		Dollars.	CAPITAL. Dollars.	INTÉRÊTS. Dollars.
Dettes portant intérêt en espèces.	à 6 0/0	738,619,000		
	à 5 0/0	703,266,650		
	à 4 1/2 0/0	235,000,000		
	à 4 0/0	91,850,000		
			1,768,735,650	30,803,782
Dette portant intérêt en monnaie légale :				
Pension de retraite de la marine à 3 0/0.			14,000,000	175,000
Dette échue non réclamée.			6,143,500	349,368
Dette ne portant pas d'intérêt :				
Anciens billets à présentation et billets d'Etat.		346,743,313		
Certificats de dépôt de billets. . . .		35,705,000		
Circulation divisionnaire.		16,658,698		
Certificats de dépôt d'espèces d'or et d'argent. . . .		52,823,640		
			451.930,651	
Intérêts non réclamés				7,267
			2,240,809,802	31,335,417

	Dollars.	Dollars.
Passif total.		2,272,145,219
Encaisse du trésor :		
Espèces.	189,708,021	
Billets	3,094,748	
Billets représentatifs de la circulation divisionnaire . . .	10,000,000	
Dépôt spécial de garantie pour le remboursement des certificats de dépôt de billets. . .	35,705,000	
		238,507,769
Total de la dette, moins l'encaisse du trésor, au 1er juin 1878.		2,033,637,450

Commerce et communication par terre et par mer.

1° Importations et exportations (de produits indigènes) du 1er juillet 1874 au 30 juin 1876 (y compris les métaux précieux) (en dollars).

1° — Europe.

PAYS DE PROVEN. OU DE DESTIN.	IMPORTATIONS. 1874-75.	1875-76.	EXPORTATIONS. 1874-75.	1875-76.
Grande-Bretagne.	157,048,000	124,853,000	366,800,000	361,537,000
France . .	63,343,000	51,507,000	50,134,000	45,994,000
Allemagne.	40,893,000	35,488,000	52,518,000	51,407,000
Belgique. .	6,189,000	5,442,000	12,388,000	16,094,000
Pays-Bas.	2,354,000	2,438,000	7,483,000	12,185,000
Suède et Norwége .	647,000	348,000	822,000	1,461,000
Danemark et Antilles danoises .	586,000	395,000	1,841,000	1,587,000
Russie . . .	1,400,000	1,112,000	11,482,000	11,922,000
Espagne . .	4,535,000	3,401,000	7,540,000	16,138,000
Portugal . .	480,000	574,000	2,820,000	3,169,000
Italie. . . .	9,190,000	7,629,000	7,227,000	7,770,000
Autriche . .	669,000	950,000	1,662,000	1,554,000
Turquie et Grèce . . .	1,035,000	1,000,000	4,268,000	3,532,000
	288.369,000	235,137,000	526,985,000	328,050,000

2° — Amérique.

: PROVEN. DESTIN.	IMPORTATIONS. 1874-75.	IMPORTATIONS. 1875-76.	EXPORTATIONS. 1874-75.	EXPORTATIONS. 1875-76.
—	—	—	—	—
que du an- . . .	32,764,000	30,931,000	34,310,000	33,583,000
Porto- et Phi- es) .	80,639,000	68,662,000	18,144,000	16,031,000
es an- s e s, ne et uras.	7,142,000	4,651,000	9,418,000	9,947,000
et St- ıgue.	2,548,000	3,482,000	5,350,000	5,429,000
ue. .	11,635,000	12,506,000	3,896,000	4,707,000
ique ale .	2 627,000	1,819,000	1,043,000	938,000
Unis lom- . . .	12,942,000	5,498,000	4,273,000	3,946,000
, Ré- ique ntine, ay et uela.	56,493,000	56,736,000	12,800,000	13,323,000
u e t . . .	2,134,000	2,196,000	4,506,000	3,335,000
ssions aises.	2,045,000	1,858,000	1,412,000	1,487,000
ssions and .	1,519,000	697,000	841,000	874,000
	212,488,000	189,036,000	96,001,000	93,600,000

3° — Autres pays.

Chine et Japon. . . .	22,456,000	28,363,000	10,409,000	11,657,000
Inde angl. et Australie.	19,340,000	14,266 000	3,978,000	4.241,000
Indes néerl.	6,775,000	5,990,000	1,034,000	634,000
Iles Sandw.	1,227,000	1,383,000	655,000	754,000
Possessions angl. de la Méditer. et de l'Afriq.	2,005,000	1,076,000	2,430,000	3,253,000
Autres pays	1,246,000	1,427,000	1,603,000	2,767,000
	53,049,000	52,505,000	20,109,000	23,306,000

2° Répartition de l'importation et de l'exportation (de produits indigènes) des années 1875-1876, d'après les diverses classes de marchandises (en milliers de dollars).

ARTICLES.	IMPORTATION. 1875	1876	EXPORTATION. 1875	1876
1° Objets de consommation.				
Céréales.	10,500	12,100	112,300	131,700
Semences, fruits, herbes. .	18,800	15,800	5,700	2,200
Denrées coloniales	161,200	145,100	3,900	6.900
Tabac	6,800	6,200	27,800	25,600
Boissons	9,500	7,800	400	600
Animaux et vivres. . . .	5,200	5,500	83,100	98,700
Total. . .	212,000	192,500	233,200	265,700
2° Matières brutes.				
Matières combustibles. . .	1,800	1,600	2,600	2,700
Minéraux, pierres, terres. .	700	600	900	200
Métaux bruts.	17,600	13,100	5,200	8,500
Crins, peaux, cuirs. . . .	34,900	26,200	8,800	12,200
Etoffes à filer.	21,500	9,100	191,200	192,800
Bois.	8,100	6,600	15,100	14,000
Total. . .	84,600	57,200	223,800	230,400

ts manufacturés.

s, verreries. . . .	10,100	9,100	400	600
en cuir, gomme, etc.	4,500	4,800	4,200	5,600
métalliques, quincail- machines, etc. . .	22,100	15,800	20,700	22,300
. . . .	128,000	105,000	5,500	9,700
s en bois, en paille, etc.	2,800	2,300	3,700	3,600
s d'art.	8,400	6,200	200	»
és.	600	2,400	300	300
, objets de carton. .	1,300	1,300	300	300
Total. . .	178,600	146,900	35,300	42,400

ts divers.

et rognures. . . .	500	700	5,100	»
ries, matières colo- s et chimiques . . .	28,200	26,700	4,000	5,100
, graisses, huiles. .	12,000	10,500	40,600	42,400
marchandises . . .	17,100	26,300	17,200	9,000
Total. . .	57,800	64,200	66,900	56,500

. Marchandises. . .	533,000	460,800	559,200	595,000
. Métaux précieux. .	20,900	15,900	83,900	50,000
Total général. . .	553,900	476,700	643,100	645,000

Aperçu de la navigation du 1er *juillet* 1875 *au* 30 *juin* 1876.

	ENTRÉS.		SORTIS	
	Nombre.	Tonneaux.	Nombre.	Tonneaux.
américains.	12,217	4,711,949	12,338	4,832,677
étrangers. .	18,724	12,218,365	19,019	12,240,618
cours. . .	30,941	16,930,314	31,357	17,073,295
tage. . . .	73,671	32,295,527	73,078	31,078,744

4° *Chemins de fer en exploitation au 1er janv*

DANS LES ÉTATS.	KILC
De la Nouvelle-Angleterre . . .	9
Du Milieu	24
Du Sud-Est et Sud	26
Du Centre (ou de l'Ouest) . . .	59
Du Pacifique	4
Total : 1877 . .	124
1876. . .	120

5° *Postes.*

1. Nombre des bureaux de poste au 30 juin 1877 . . . .

2. Nombre des lettres.	*a*. Relations avec l'intérieur en 1875, environ.	680
	b. Relations avec l'étranger en 1874-75. .	25
	c. Exemptes de port et officielles	*In*

3. Vente de timbres-poste en 1875-1876.

Nombre des timbres-poste.	698
— enveloppes timbrées. . .	82
— enveloppes timbrées de personnes privées.	64
Nombre des timbres pour les journaux.	19
— timbres officiels	33
— cartes postales.	150
Total 3, timbres-poste. .	1,049

6° *Télégraphes.*

1° Nombre des bureaux du télégraphe au 30 juin 1877.	9,5(
2° Longueur totale des lignes télégraphiques.	110,0(
3° Longr totale des fils employés.	242,0(
4° Nombre de dépêches transmises pendant l'année arrêtée au 30 juin 1877	21,000,0(

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU SECOND VOLUME

PIÈCES JUSTIFICATIVES

CONSTITUTION DES ÉTATS-UNIS ADOPTÉE PAR LE CONGRÈS LE 17 SEPTEMBRE 1787

Nous, peuple des Etats-Unis, dans le but de former une plus parfaite union, d'établir la justice, de garantir la tranquillité domestique, de pourvoir à la défense commune, d'augmenter le bien-être général et de nous assurer à nous et à nos descendants les bienfaits de la liberté, instituons et établissons cette constitution pour les Etats d'Amérique.

ARTICLE PREMIER

Section i. —Tous les pouvoirs législatifs déterminés ici seront confiés à un congrès des Etats-Unis, composé d'un sénat et d'une chambre des représentants.

Section ii. — La chambre des représentants sera composée de membres élus tous les deux ans par la population des divers Etats, et les électeurs de chaque Etat devront réunir les qualités exigées pour les électeurs de la branche la plus nombreuse de la législature de leur Etat.

Nul ne pourra être représentant avant d'avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans, d'avoir été pendant sept ans citoyen des Etats-Unis, et d'être, au moment de son élection, habitant de l'Etat qui l'aura choisi.

Les représentants, ainsi que les taxes directes, seront répar-

tis entre les divers Etats qui pourront faire partie de cett Union, proportionnellement au nombre de leurs habitants.

Ce nombre sera déterminé en ajoutant au chiffre total des personnes libres, comprenant celles engagées en service pour un terme d'années, et en en exceptant les Indiens non taxés, les trois cinquièmes du reste de la population.

Le premier recensement actuel sera fait dans les trois années qui suivront la première assemblée du congrès des Etats-Unis, et ensuite, tous les dix ans, ainsi qu'il sera décidé par une loi. Le chiffre des représentants ne dépassera pas un par trente mille habitants; mais, chaque Etat aura au moins un représentant, et, jusqu'à ce que le prochain recensement soit fait, l'Etat de New-Hampshire aura le droit d'en choisir *trois*, le Massachusetts *huit*, le Rhode-Island et les Plantations de Providence *un*, le Connecticut *cinq*, New-York *six*, New-Jersey *quatre*, la Pennsylvanie *huit*, le Delaware *un*, le Maryland *six*, la Virginie *dix*, la Caroline du Nord *cinq*, la Caroline du Sud *cinq*, et la Géorgie *trois*.

Lorsque des vacances se produiront dans la représentation d'un Etat, l'autorité exécutive du même Etat convoquera les électeurs afin de remplir ces vacances.

La chambre des représentants choisira son président et ses autres officiers, et aura seule le pouvoir de mise en accusation pour cause politique.

Section iii. — Le sénat des Etats-Unis sera composé de deux sénateurs élus dans chaque Etat par la législature provinciale pour six années; chaque sénateur aura une voix.

Immédiatement après leur première réunion, ils seront divisés, aussi exactement que possible, en trois classes. Les siéges des sénateurs de la première classe seront vacants à l'expiration de la seconde année; ceux de la seconde classe, au bout de la quatrième année, et ceux de la troisième classe au bout de la sixième année; de telle sorte que tous les deux ans un tiers du sénat sera renouvelé; et si des vacances se produisent, par

démission ou autrement, pendant les congés de la législature d'un Etat, l'autorité exécutive de ce même Etat pourra faire des nominations temporaires jusqu'à la première session de la législature qui remplira, alors, ces vacances.

Nul ne pourra être sénateur avant d'avoir atteint l'âge de trente ans, d'avoir été pendant neuf ans citoyen des Etats-Unis, et d'être, au moment de son élection, habitant de l'Etat qui l'aura choisi.

Le vice-président des Etats-Unis sera président du sénat : mais il ne prendra pas part au vote, à moins que les voix ne soient également partagées.

Le sénat choisira ses autres officiers, et aussi un président *pro tempore* en l'absence du vice-président, ou quand ce dernier remplira les fonctions de président des Etats-Unis.

Le sénat aura seul le pouvoir de juger toutes accusations portées par la chambre des représentants. Lorsque ses membres seront réunis dans ce but, ils devront prêter serment.

Si le président des Etats-Unis est jugé, le chef de la justice présidera, et aucune personne ne sera déclarée coupable qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Les jugements rendus en cas de mise en accusation pourront seulement priver l'accusé de la place qu'il occupe ; lui enlever tout droit de posséder quelque emploi d'honneur, de confiance ou salarié, dans les Etats-Unis, mais l'accusé convaincu pourra néanmoins être mis en jugement, jugé et puni, selon les lois, par les tribunaux ordinaires.

SECTION IV. — Le temps, le lieu et le mode des élections des sénateurs et des représentants seront réglés par la législature de chaque Etat ; mais le congrès peut, en tout temps, par une loi spéciale, changer ou annuler ces règlements, excepté ceux relatifs au lieu où seront élus les sénateurs.

Le congrès se réunira au moins une fois par an, et cette réunion aura lieu le premier lundi de décembre, à moins que, dans une session préalable, elle n'ait été fixée à un autre jour.

Section v. — Chacune des deux chambres sera juge des élections, réélections et des titres de ses propres membres; la majorité de chacune d'elles suffira pour la validité des délibérations; mais si elle n'est pas en nombre, elle pourra s'ajourner de jour en jour et être autorisée à exiger la présence des membres absents, cela dans telle manière et sous telles peines que chaque chambre déterminera.

Chacune des deux chambres fixera les règles de ses poursuites, punira ses membres, en cas de désordre, et, à la majorité des deux tiers, pourra expulser un membre.

Chaque chambre tiendra un journal de ses séances, et, de temps en temps, le publiera en en omettant telles parties qu'elle jugera devoir garder secrètes; les *oui* et les *non* des membres de l'une et l'autre chambre, sur quelque question que ce soit, seront, au désir d'un cinquième des membres présents, mentionnés sur le journal.

Aucune des deux chambres, pendant la session du congrès, ne pourra, sans le consentement de l'autre, s'ajourner pour plus de trois jours, ni se transporter dans un autre lieu que celui où les deux chambres siégeront.

Section vi. — Les sénateurs et les représentants recevront pour leurs services une indemnité qu'une loi fixera, et qui sera payée par le trésor des Etats-Unis.

Ils jouiront dans toutes circonstances, sauf trahison, félonie et rupture de paix, du privilége de ne pouvoir être arrêtés pendant la session, ni à domicile, ni en se rendant à la séance, ni en en revenant; et ils ne seront interpellés ailleurs, pour quelque discours qu'ils aient prononcé, ou quelque opinion qu'ils aient émise dans l'une ou l'autre chambre.

Aucun sénateur ou représentant ne pourra, pendant le temps pour lequel il est élu, être nommé à un emploi civil, sous l'autorité des Etats-Unis, emploi qui aura été créé, ou dont les émoluments auront été augmentés pendant ce même temps; et personne, remplissant une charge sous l'autorité des Etats-

Unis, ne pourra être membre de l'une ou de l'autre chambre, s'il ne se démet de ses fonctions.

Section vii. — Tout bill établissant des impôts devra émaner de la chambre des représentants; mais le sénat peut y concourir par des amendements comme aux autres lois.

Tout bill qui aura passé par la chambre des représentants et le sénat devra, avant de devenir loi, être présenté au président des Etats-Unis; si celui-ci l'approuve, il le signera; autrement, il le renverra avec ses observations à celle des deux chambres qui l'aura proposé, et qui devra consigner sur son journal, tout au long, les observations qui lui seront faites, et procéder à une nouvelle délibération. Si, après une seconde discussion, les deux tiers de la chambre lui donnent leur approbation, le *bill* devra être envoyé avec les observations faites par le président des Etats-Unis, à l'autre chambre qui en fera aussi l'objet d'une nouvelle discussion; et, s'il est approuvé par les deux tiers de cette chambre, ce *bill* deviendra loi.

Mais, dans de pareils cas, les votes des deux chambres seront déterminés par *oui* et par *non;* et les noms des personnes votant pour ou votant contre le bill seront enregistrés sur le journal de chaque chambre.

Si le président des Etats-Unis ne renvoie pas un bill dans les dix jours (dimanches exceptés) qui suivent celui où il lui aura été présenté, ce bill devient loi, tout comme s'il avait été signé par lui, à moins que, toutefois, le congrès, par son ajournement, n'en empêche le renvoi, auquel cas il ne devient pas loi.

Toute ordonnance, résolution ou vote, pour lequel le concours du sénat ou de la chambre des représentants sera nécessaire (sauf pour un ajournement), sera soumis au président des Etats-Unis, et, avant de prendre force, devra être approuvé par lui, ou, s'il était refusé, devra être voté de nouveau par les deux tiers du sénat et de la chambre des représentants, suivant les règles et réserves prescrites dans le cas du *bill*.

SECTION VIII. — Le congrès aura le pouvoir :

D'établir et de faire percevoir les taxes, droits, impôts et accises, de payer les dettes et de pourvoir à la défense et au bien général des Etats-Unis ; mais tous les impôts, droits, accises et taxes devront être les mêmes dans tous les Etats-Unis;

D'emprunter de l'argent sur le crédit des Etats-Unis ;

De régler le commerce avec les nations étrangères et entre les divers Etats, ainsi qu'avec les tribus indiennes ;

D'établir une règle générale pour les naturalisations, et des lois générales sur les banqueroutes dans tous les Etats-Unis ;

De frapper de la monnaie, d'en fixer la valeur ainsi que celle des monnaies étrangères, et régler l'étalon des poids et des mesures ;

D'assurer la punition de la contrefaçon des valeurs et de la monnaie des Etats-Unis : d'établir des bureaux de poste et des routes de poste ;

D'encourager le progrès des sciences et des arts utiles en assurant pour des temps limités aux auteurs et aux inventeurs le droit exclusif à leurs écrits ou découvertes ;

De constituer des tribunaux inférieurs à la cour suprême ;

De définir et de punir les crimes de piraterie et de félonie commis en pleine mer, et les offenses contre la loi des nations ;

De déclarer la guerre, d'émettre des lettres de marque et de blâme, et de faire des lois concernant les captures sur mer et sur terre ;

De lever et d'entretenir des armées, mais aucun argent ne pourra être approprié à cet objet pour plus de deux ans ;

De créer et d'entretenir une force maritime ;

D'établir des lois pour l'administration et l'organisation des forces de terre et de mer ;

De pourvoir à ce que la milice puisse être appelée pour exécuter les lois de l'Union, pour réprimer les insurrections et repousser les invasions ;

De pourvoir à ce que la milice soit organisée, armée et disciplinée, et de disposer de cette partie de la milice qui peut se trouver employée au service des Etats-Unis, en laissant à chaque Etat le soin de nommer les officiers, et de faire instruire la milice suivant la discipline prescrite par le congrès;

D'exercer la législation exclusive, dans tous les cas qui se présenteront, sur tel district (ne dépassant pas dix milles carrés) qui, par la cession d'Etats particuliers et l'acceptation du congrès, deviendra le siége du gouvernement des Etats-Unis, et d'exercer pareille autorité sur tous les lieux qui, achetés avec le consentement de la législature de l'Etat dans lequel ils seront situés, serviront à l'établissement de forts, de magasins, d'arsenaux, de chantiers et d'autres constructions d'utilité publique;

Enfin de faire les lois qui seront nécessaires et convenables pour assurer l'exercice des pouvoirs ci-dessus énumérés, ainsi que des autres pouvoirs dont cette constitution a investi le gouvernement des Etats-Unis, ou l'un de ses départements ou de ses officiers.

Section ix. — L'émigration ou importation de telles personnes que l'un des Etats déjà formés jugera devoir favoriser, ne pourra être interdite par le congrès, avant l'année mil huit cent-huit; mais une taxe ou un droit, ne dépassant pas dix dollars pour chaque personne, pourra être imposé sur cette importation.

Le privilége de l'*habeas corpus* ne sera suspendu qu'en cas de rébellion ou d'invasion menaçant la sécurité publique.

Aucun décret de proscription ou d'*ex post facto* ne pourra être porté.

Il ne sera pas établi de taxe de capitation ou autre contribution directe, si ce n'est proportionnellement au recensement qui doit être fait.

Aucun droit ou impôt ne sera mis sur les articles exportés de chaque Etat.

Aucune préférence ne sera donnée par des règlements de commerce ou de revenu aux ports d'un Etat sur ceux d'un autre Etat; et les navires entrant ou sortant d'un Etat ne seront pas obligés d'acquitter des droits d'entrée ou de sortie dans un autre Etat.

Il ne sera retiré d'argent du trésor qu'en conséquence d'appropriations spéciales définies par une loi; et de temps en temps, les comptes exacts des recettes et des dépenses de tout argent public seront publiés.

Aucun titre de noblesse ne sera accordé par les Etats-Unis; et toute personne occupant un emploi de profit ou de confiance sous leur autorité, ne pourra, sans le consentement du congrès, accepter un présent, un salaire, une charge ou un titre quelconque d'un roi, d'un prince ou d'une nation étrangère

Section x. — Aucun Etat ne pourra contracter de traité, faire d'alliance, ni de ligue; aucun ne donnera de lettres de marque ou de blâme; aucun ne pourra frapper de la monnaie, substituer quoi que ce soit aux monnaies d'or et d'argent dans le paiement des dettes, lancer des décrets de proscription ou accorder des titres de noblesse.

Aucun Etat ne pourra, sans l'approbation du congrès, imposer des droits ou taxes sur les importations ou exportations, sauf ce qui lui sera absolument nécessaire pour assurer l'exécution de ses lois de surveillance. Le produit net de tous impôts ou taxes établis par un Etat sur les importations ou exportations devra être versé dans le trésor des Etats-Unis; enfin toutes les lois de cette nature seront soumises à la révision et au contrôle du congrès. Aucun Etat ne pourra, sans le consentement du congrès, imposer un droit sur le tonnage, lever des troupes ou équiper des navires de guerre en temps de paix, contracter de traité ou de pacte avec un autre Etat ou une puissance étrangère, ou s'engager dans une guerre, si ce n'est en cas d'invasion, ou en tel danger imminent et n'admettant aucun délai.

ARTICLE II

SECTION 1. — Le pouvoir exécutif sera confié au président des États-Unis d'Amérique. Il remplira cette fonction pendant quatre ans, et son élection et celle du vice-président, nommé pour le même temps, auront lieu de la manière suivante :

Chaque État nommera, ainsi que sa législature le fixera, un nombre d'électeurs égal au nombre total de sénateurs et de représentants auquel il a droit au congrès ; mais, ni les sénateurs, ni les représentants, ni aucune personne remplissant un emploi salarié ou honorifique, sous l'autorité des États-Unis, ne pourront être nommés électeurs.

Les électeurs se réuniront dans leurs États respectifs et voteront au scrutin pour deux personnes, dont une au moins n'habitera pas le même État qu'eux. Ils feront une liste de tous ceux pour lesquels ils auront voté, y indiqueront le chiffre de voix qu'ils auront obtenu, et après qu'ils l'auront signée et certifiée, ils l'enverront, sous pli cacheté, au siége du gouvernement des États-Unis, adressée au président du sénat.

Le président du sénat, en l'absence du sénat et de la chambre des représentants, ouvrira tous les certificats et comptera les votes. Celui qui aura réuni le plus grand nombre de voix sera président, si ce nombre forme la majorité des électeurs nommés. Si plusieurs obtiennent la même quantité de suffrages, alors la chambre des représentants devra immédiatement choisir au scrutin l'un d'eux comme président ; et si aucun des candidats n'a obtenu la majorité, la chambre choisira parmi les cinq candidats qui auront réuni le plus grand nombre de voix. Mais en choisissant le président, les votes seront pris par État, la représentation de chaque État ayant une voix ; à cet effet, il sera nommé une commission composée d'un ou de plusieurs membres représentant les deux tiers des États : pour déterminer un choix, la majorité de tous les États sera nécessaire. Dans tous les cas, aussitôt après l'élection du président,

celui qui aura réuni le plus de voix sera nommé vice-président. Mais, s'il s'en trouvait plusieurs qui eussent le même nombre de voix, le sénat choisirait parmi eux au scrutin le vice-président.

Le congrès fixera l'époque où les électeurs devront être nommés, et le jour où ils déposeront leurs votes. Ce jour sera le même pour tous les États-Unis.

Nul, s'il n'est né citoyen des Etats-Unis, où s'il n'était citoyen des Etats-Unis au moment de l'adoption de cette constitution, ne sera éligible au poste de président; de même, personne ne pourra être élu à ce poste avant d'avoir trente-cinq ans accomplis, et s'il n'est habitant des Etats-Unis depuis au moins quatorze ans.

En cas d'absence du président, de mort, de démission ou d'incapacité de remplir les pouvoirs et les charges attachés à sa position, lesdits pouvoirs et charges seront transmis au vice-président; le congrès peut, par une loi, pourvoir au cas d'absence, de mort, de démission ou d'incapacité du président et du vice-président, annonçant quel officier agira alors comme président, et cet officier exercera la présidence jusqu'à ce que l'empêchement ait été levé, ou qu'un président ait été élu.

Le président recevra, à des époques fixes, pour ses services, une indemnité qui ne pourra être ni augmentée, ni diminuée pendant tout le temps pour lequel il est élu ; et il ne pourra, pendant cette période, recevoir d'autres émoluments, soit des Etats-Unis, soit de l'un d'eux.

Avant d'entrer en fonctions, il devra prêter le serment suivant :

« Je jure solennellement que je remplirai avec fidélité la charge de président des Etats-Unis, et m'efforcerai, autant qu'il sera en mes moyens, de garantir, de protéger et de défendre la constitution des Etats-Unis. »

Section II. — Le président sera le commandant en chef de l'armée et de la marine des Etats-Unis, lorsque la nation aura

besoin de leur concours effectif; il pourra demander l'opinion écrite de l'officier principal de chacun des départements exécutifs, sur tout sujet se rapportant aux charges de leurs bureaux respectifs, et il aura le droit de remettre tout ou partie des peines prononcées pour délits envers les Etats-Unis, sauf les cas de mise en accusation par la chambre des députés.

Il aura le pouvoir, avec l'avis du sénat, de faire des traités si les deux tiers des membres présents y donnent leur approbation ; il nommera, avec l'avis et le consentement du sénat, les ambassadeurs, les officiers ministériels, les consuls, les juges à la cour suprême, et tous les autres fonctionnaires aux nominations desquels il n'aura pas été pourvu d'une autre manière dans cette constitution, et dont les emplois seront créés par une loi spéciale; mais le congrès peut, légalement, remettre au président seul le soin de pourvoir à tels emplois qu'il spécifiera, soit dans la magistrature, soit à la tête des départements.

Le président aura le droit de remplir les vacances qui se produiront pendant les congés du sénat, en accordant des commissions qui expireront à la fin de la prochaine session.

Section iii. — Le président devra, de temps en temps, aviser le congrès de l'état général de l'Union, et recommander, à son examen, les mesures qu'il jugera nécessaires et avantageuses ; il pourra, dans les occasions extraordinaires, convoquer les deux chambres, ou seulement l'une d'elles, et en cas d'opposition entre elles sur l'époque et la durée de leur ajournement, il a le droit de les ajourner jusqu'à telle époque qu'il jugera convenable; il recevra les ambassadeurs et les ministres, il veillera à ce que les lois soient fidèlement exécutées, et donnera leurs pouvoirs aux autres officiers des Etats-Unis.

Section iv. — Le président, le vice-président et tous les officiers civils des Etats-Unis seront suspendus de leurs fonctions, après leur mise en accusation, et s'ils sont convaincus de trahison, concussion ou autres grands crimes et méfaits.

ARTICLE III

Section i. — Le pouvoir judiciaire des Etats-Unis sera confié à une cour suprême et à telles autres cours inférieures que le congrès peut de temps en temps former et établir. Les juges de la cour suprême, ainsi que des cours inférieures, conserveront leurs places tant que leur conduite ne sera pas incriminée; ils recevront pour leurs services, à des époques fixes, des honoraires qui ne pourront être ni augmentés, ni diminués, tant qu'ils seront en place.

Section ii. — Le pouvoir judiciaire s'étendra à tous les procès en droit et en justice qui auront pour cause l'interprétation de cette constitution, les lois des Etats-Unis et les traités conclus ou qui seront conclus sous leur autorité; à tous les cas, concernant les ambassadeurs, ministres et consuls; à toutes les causes de juridiction maritime et d'amirauté; aux contestations dans lesquelles les Etats-Unis seront partie; à celles entre deux ou plusieurs États, entre un Etat et les citoyens d'un autre Etat, entre citoyens de différents Etats, entre citoyens d'un même Etat se disputant des terres données par différents Etats, et entre un Etat ou ses citoyens et des nations étrangères, leurs citoyens ou sujets.

Toutes les causes se rapportant aux ambassadeurs, autres ministres et consuls, et celles dans lesquelles un Etat sera partie, seront jugées par la cour suprême. Dans tous les autres cas susmentionnés, il pourra être fait appel à la cour suprême pour la révision du procès, mais sous tels règlements et conditions que le congrès établira.

Le procès de tous les crimes, excepté lorsqu'il y aura dénonciation, sera fait par un jury, et ledit procès aura lieu dans l'Etat où lesdits crimes auront été commis, mais lorsque ces crimes n'auront pas été commis sur un Etat défini, le procès sera fait à tel endroit que le congrès désignera.

Section iii. — La trahison envers les Etats-Unis consistera

seulement à exciter la guerre contre eux ou à passer dans les rangs des ennemis en leur prêtant aide et secours. Nul ne pourra être condamné pour trahison que sur le témoignage de deux témoins ou sur sa propre confession devant la cour.

Le congrès décidera la punition à infliger au traître; mais la condamnation pour trahison ne comportera ni la mort ni la confiscation des biens, excepté pendant la vie du coupable.

ARTICLE IV

SECTION I. — Il sera ajouté foi, dans chaque Etat, aux actes publics et aux procédures judiciaires de tout autre Etat, et le congrès peut, par des lois générales, déterminer la manière dont il devra être justifié de ces actes et procédures, et les effets qu'ils devront avoir.

SECTION II. — Les citoyens de chaque Etat jouiront des mêmes privilèges et immunités que les citoyens des autres Etats.

Toute personne accusée dans un Etat de trahison, félonie ou autre crime, et qui, ayant échappé à la justice, sera trouvée dans un autre Etat, sera, à la demande de l'autorité exécutive de l'Etat qu'il aura fui, remise à cette autorité pour être jugée dans l'Etat où elle devra passer en jugement.

Aucune personne obligée à un service ou à un travail dans un Etat sous les lois de cet Etat, et qui s'échapperait dans un autre, ne pourra, en conséquence de quelque loi ou règlement de cet autre Etat, être dispensée ou libérée dudit service ou travail; mais elle devra être livrée à la demande de la partie à qui ce service ou ce travail seront dus.

SECTION III. — Le congrès pourra admettre de nouveaux Etats dans cette Union, mais aucun Etat nouveau ne pourra s'ériger ou se former dans l'étendue de la juridiction d'un autre Etat; ni aucun Etat ne pourra se former par la réunion d'un ou de plusieurs Etats ou parties d'Etats sans le consentement

de la législature des Etats intéressés, et l'approbation du congrès.

Le congrès aura le pouvoir de disposer du territoire ou de toute autre propriété appartenant aux Etats-Unis, et de faire toutes les lois et tous les règlements nécessaires à cet égard; et aucun article de cette constitution ne devra être interprété de manière à porter préjudice aux droits des Etats-Unis, ni d'un Etat particulier.

SECTION IV. — Les Etats-Unis garantiront à chaque Etat une forme républicaine de gouvernement et protégeront chacun d'eux contre l'invasion, et, sur leur demande à la législature ou à l'autorité exécutive (lorsque la législature ne pourra être convoquée), contre les troubles intérieurs.

ARTICLE V

Le congrès, lorsque les deux tiers de chaque chambre le jugeront nécessaire, proposera des amendements à la présente constitution, ou, à la demande des législatures des deux tiers des divers Etats, nommera une convention pour proposer des amendements qui, dans les deux cas, seront valables et deviendront partie intégrante de cette constitution lorsqu'ils auront été ratifiés par les législatures des trois quarts des divers Etats, ou par des conventions formées par les trois quarts d'entre eux, selon que l'un ou l'autre mode de ratification aura été prescrit par le congrès : cela pourtant, pourvu qu'aucun amendement fait avant l'année 1808 ne touche à la première et à la quatrième clause du neuvième paragraphe de cet article, et qu'aucun Etat, sans son assentiment, ne soit privé de ses droits de représentation au sénat.

ARTICLE VI

Toutes dettes contractées ou engagements faits avant l'adoption de cette constitution seront aussi valables, contre les Etats-Unis, sous cette constitution que sous la confédération.

Cette constitution et les lois des États-Unis qui seront faites en conséquence, tous traités faits ou qui seront faits sous l'autorité des Etats-Unis, seront les lois suprêmes du pays; et les juges de chaque Etat y demeureront attachés sans qu'aucun règlement de la constitution ou des lois d'un Etat puisse les en séparer.

Les sénateurs et les représentants ci-dessus mentionnés, les membres des législatures des divers Etats et tous les officiers judiciaires et exécutifs des Etats-Unis ou des divers Etats s'engageront par serment à protéger cette constitution; mais il ne sera exigé aucune formalité religieuse pour remplir une fonction ou une charge publique sous l'autorité des Etats-Unis.

ARTICLE VII

La ratification donnée par les conventions de neuf Etats sera suffisante pour l'établissement de cette constitution entre les Etats qui l'auront ainsi approuvée.

Fait en convention par le consentement unanime des Etats représentés, le dix-septième jour de septembre de l'année de Notre-Seigneur mil sept cent quatre-vingt-sept, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique la douzième. En témoignage de quoi, nous avons ci-dessous signé nos noms :

George Washington, président et député de la Virginie.

New-Hampshire : John Langdon, Nicholas Gilman.

Massachusetts : Nathaniel Gorham, Rufus King.

Connecticut : William Samuel Johnson, Roger Sherman.

New-Jersey : William Livingston, David Bearly, William Patterson, Jonathan Dayton.

New-York : Alexander Hamilton.

Pennsylvanie : Benjamin Franklin, Thomas Mifflin, Robert Morris, George Clymer, Thomas Fitzimons,

Jared Ingersoll, James Wilson, Gouverneur Morris.

DELAWARE : George Read, Gunning Bedford jeune, John Dickinson, Richard Basset, Jacob Broom.

MARYLAND : Jacques Mac Henry, Daniel de St-Thomas Jenifer, Daniel Carroll.

VIRGINIE : John Blair, Jacques Madison jeune.

CAROLINE DU NORD : William Blount, Richard Dobbs Spraight, Hugh Williamson.

CAROLINE DU SUD : John Rutledge, Charles Cotesworth Pinckney, Charles Pinckney, Pierce Butler.

GÉORGIE : William Few, Abraham Baldwin.

Attesté par : William Jackson, secrétaire.

AMENDEMENTS A LA CONSTITUTION

—

ARTICLE PREMIER

Le congrès ne pourra faire de loi établissant une religion ou en empêchant le libre culte, ni diminuant la liberté de la parole ou de la presse, ni le droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement, et d'adresser des pétitions au gouvernement pour la réparation de torts soufferts par lui.

ARTICLE II

Une milice bien organisée étant nécessaire pour la sécurité d'un Etat libre, il ne sera point porté atteinte au droit du peuple de posséder et de garder des armes.

ARTICLE III

Aucun soldat ne pourra, en temps de paix, être logé dans une habitation privée, sans le consentement du propriétaire, et, en

emps de guerre, cela ne sera fait que d'après la manière qu'une oi prescrira.

ARTICLE IV

Le droit des citoyens d'être assurés en leurs personnes, maisons, papiers et effets contre des recherches et des saisies illégitimes ne sera point violé, et il ne sera pas lancé de mandat l'arrestation sans une cause raisonnable appuyée sur un serment ou une affirmation, et indiquant bien exactement l'endroit qui devra être l'objet des recherches et la personne ou les choses qui devront être saisies.

ARTICLE V

Toute personne accusée de crime capital ou infâme ne devra en répondre que devant une assignation d'un grand jury, sauf pour les cas se produisant dans les armées de terre et de mer, ou dans la milice, lorsqu'elle sera en service actif en temps de guerre ou de danger public; de même, aucune personne ne devra être exposée deux fois à perdre, pour le même crime, soit la vie, soit l'un de ses membres; l'accusé ne pourra être contraint de porter témoignage contre lui-même, ni être privé de la vie, de la liberté ou de ses biens sans procès légal. — En outre, la propriété privée d'un individu ne pourra être prise pour l'usage public sans une juste compensation.

ARTICLE VI

Dans toutes les poursuites criminelles, l'accusé jouira du droit d'être jugé promptement et publiquement par un jury impartial pris dans l'Etat et le district où le crime aura été commis, lequel district aura été précédemment déterminé par la loi; avant l'ouverture de son procès, il sera informé de la nature et de la cause de l'accusation; il sera confronté avec les témoins qui déposeront contre lui; des recherches seront faites pour obtenir

des témoins en sa faveur, et il aura droit de se pourvoir d'un avocat pour se défendre.

ARTICLE VII

Dans les procès de loi ordinaire, lorsque la valeur qui fera l'objet de la contestation dépassera vingt dollars, le jugement par un jury sera maintenu ; et aucune cause jugée par un jury ne pourra être examinée à nouveau devant une autre cour de justice des États-Unis, si ce n'est suivant les règles du droit usuel.

ARTICLE VIII

Il ne sera pas requis de caution excessive, ni imposé d'amendes excessives, ni infligé de punitions cruelles ou inusitées.

ARTICLE IX

L'énumération dans la constitution de certains droits ne sera pas interprétée comme une dénégation ou un affaiblissement d'autres droits que le peuple s'est réservés.

ARTICLE X

Les pouvoirs non délégués aux Etats-Unis par cette constitution, ou ceux qu'elle ne défend pas aux Etats d'exercer, sont réservés aux divers Etats ou au peuple.

ARTICLE XI

Le pouvoir judiciaire des Etats-Unis ne devra pas être interprété comme s'étendant à quelque procès que ce soit en droit et en justice commencé ou poursuivi contre l'un des Etats-Unis par les citoyens d'un autre Etat, ou par les citoyens ou sujets d'une nation étrangère.

ARTICLE XII

Les électeurs se réuniront dans leurs Etats respectifs et voteront au scrutin pour la nomination du président et du vice-

président dont l'un des deux au moins ne sera pas habitant du même Etat qu'eux; ils nommeront sur leurs bulletins de vote le citoyen qu'ils désirent comme président, et sur des bulletins différents, celui pour lequel ils votent comme vice-président. Ils feront des listes distinctes de tous les citoyens portés à la présidence et de ceux portés à la vice-présidence, en y indiquant le nombre de votes obtenus par chaque; ils signeront ensuite ces listes, les certifieront et les transmettront, sous pli cacheté, au siége du gouvernement des Etats-Unis à l'adresse du président du sénat; le président du sénat, en présence du sénat et de la chambre des représentants, ouvrira toutes les listes et les voix seront comptées; celui qui aura réuni le plus grand nombre de voix pour la présidence sera élu président, si ce nombre constitue la majorité du chiffre total d'électeurs nommés; et si personne n'obtient cette majorité, alors parmi les candidats ayant réuni le plus de voix, mais jamais au delà de trois portés sur la liste pour la fonction de président, la chambre des représentants choisira, immédiatement, par voie de ballottage le président. Mais en choisissant le président, les voix seront prises par Etat, la représentation de chaque Etat ayant une voix; à cet effet, une commission formée d'un membre ou de plusieurs membres des deux tiers des Etats sera chargée d'établir le choix auquel la majorité de tous les Etats sera nécessaire pour qu'il soit définitif. Si la chambre des représentants ne choisit pas le président quand ce choix lui sera dévolu avant le quatrième jour du mois de mars suivant, alors le vice-président agira comme président, ainsi qu'il est dit dans le cas de mort ou d'incapacité constitutionnelle du président.

Le candidat ayant réuni le plus grand nombre de votes pour la vice-présidence sera élu vice-président, si ce nombre constitue la majorité du chiffre total d'électeurs nommés; si personne n'obtient cette majorité, le sénat devra alors, entre les deux candidats ayant obtenu le plus de suffrages, choisir le vice-

président; une commission sera formée, à cet effet, des deux tiers du nombre total des sénateurs, et pour rendre le choix définitif, une majorité du nombre total sera nécessaire.

Tout citoyen constitutionnellement inéligible à la place de président ne pourra être élu vice-président des Etats-Unis.

ARTICLE XIII

SECTION I. — Ni l'esclavage, ni la servitude involontaire, sauf pour la punition d'un crime dont une personne aura été légalement convaincue, n'existeront dans les Etats-Unis, ni dans aucun lieu soumis à leur gouvernement.

SECTION II. — Le congrès pourra faire les lois nécessaires à l'application de cet article.

ARTICLE XIV

SECTION I. — Toutes personnes nées ou naturalisées dans les Etats-Unis et soumises à la juridiction desdits Etats sont citoyens des Etats-Unis et de l'Etat dans lequel elles résident. Aucun Etat ne pourra faire de loi qui diminue les priviléges et immunités des citoyens des Etats-Unis; de même, aucun Etat n'aura le droit de retirer à quelqu'un la vie, la liberté ou ses biens sans jugement; il ne pourra refuser l'égale protection des lois à aucune personne vivant dans sa juridiction.

SECTION II. — Les représentants seront divisés proportionnellement entre les divers Etats suivant le chiffre de la population en comptant toutes les personnes de chaque Etat, mais en excluant les Indiens non taxés. Lorsque le droit de vote à quelque élection pour le choix d'électeurs qui nommeront le président et le vice-président des Etats-Unis, les représentants au congrès, les officiers judiciaires et exécutifs d'un Etat ou pour les membres de la législature, sera refusé à quelqu'un des habitants mâles de cet Etat ayant atteint l'âge de vingt et un ans, et citoyen des Etats-Unis, ou si l'on diminue ce droit en quelque manière, excepté pour participation à une révolte ou

autre crime, la base de la représentation de cet Etat sera réduite dans la proportion qui existera entre le nombre de ces citoyens exclus et le nombre total des citoyens âgés de vingt et un ans qui habitent cet Etat.

Section iii. — Ne pourra être sénateur ou représentant au congrès, ou électeur du président ou du vice-président, ni tenir aucun emploi civil ou militaire sous l'autorité des Etats-Unis, ou sous quelque Etat, celui qui, ayant précédemment prêté serment comme membre du congrès, ou comme officier des Etats-Unis, ou comme membre de la législature de quelque Etat, ou encore comme officier judiciaire ou du pouvoir exécutif de quelque Etat, de soutenir la constitution des Etats-Unis, se sera engagé dans une insurrection ou révolte contre lesdits Etats ou aura apporté aide et secours à ses ennemis; toutefois, le congrès pourra par un vote des deux tiers de chaque chambre annuler ce cas d'inéligibilité.

Section iv. — La validité de la dette publique des Etats-Unis autorisée par la loi, comprenant les dettes encourues pour le paiement de pensions et de dons à raison des services rendus en réprimant l'insurrection ou la révolte, ne devra pas être mise en question. Mais ni les Etats-Unis, ni aucun Etat ne pourra reconnaître ou payer quelque dette ou obligation contractée pour aider l'insurrection ou la révolte contre les Etats-Unis, ou quelque réclamation pour la perte ou l'émancipation d'un esclave; toutes ces dettes, toutes ces obligations, toutes ces réclamations seront considérées comme illégales et nulles.

Section v. — Le congrès pourra assurer, par une législation appropriée, l'exécution des clauses de cet article.

ARTICLE XV

Section i. — Le droit de tous les citoyens des Etats-Unis de voter ne sera point refusé ou diminué par les Etats-Unis ou par

quelque Etat, pour raison de race, de couleur ou de condition antérieure d'esclavage.

SECTION II. — Le congrès pourra faire les lois nécessaires à l'application de cet article.

TRAITÉ DE PAIX ET D'AMITIÉ ENTRE SA MAJESTÉ BRITANNIQUE ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, CONCLU A GAND LE 24 DÉCEMBRE 1814.

Sa Majesté britannique et les Etats-Unis d'Amérique, désirant terminer la guerre qui a malheureusement existé entre les deux pays, et rétablir, sur les principes d'une parfaite réciprocité, la paix, l'amitié et la bonne intelligence entre eux, ont, à cet effet, nommé des plénipotentiaires respectifs, savoir : Sa Majesté britannique a nommé le très-honorable lord Gambier, en dernier lieu amiral de l'escadre blanche, et maintenant amiral de l'escadre rouge de la flotte de Sa Majesté; Henry Goulburn, écuyer, membre du parlement et sous-secrétaire d'Etat, et William Adams, écuyer, docteur en droit; et le président des Etats-Unis, par l'avis et avec le consentement du sénat desdits Etats-Unis, a nommé John Quincy Adams, Jacques A. Bayard, Henry Clay, Jonathan Russel et Albert Gallatin, tous citoyens des Etats-Unis ; lesquels, après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivants :

ARTICLE PREMIER

Il y aura paix stable et universelle entre Sa Majesté britannique et les Etats-Unis, et entre leurs pays, territoires, cités, villes et peuples de toutes conditions, sans exception de places ou de personnes. Toutes les hostilités par terre et par mer cesseront aussitôt que le présent traité aura été ratifié par les

arties, de la manière qui sera déterminée plus loin. 's territoires, places et possessions quelconques, conquis .e des parties sur l'autre pendant la guerre, ou qui pour-:e conquis après la signature du présent traité, à l'excep-s îles dont il sera fait mention plus loin, seront rendus ;lai, sans que rien y soit détruit, sans qu'il en soit em-ıcunes parties de l'artillerie, ou autres propriétés pu-, capturées en même temps que lesdits forts et places, y existeront encore au moment de l'échange des :ions du présent traité, sans qu'il en soit enlevé non cun esclave ni aucune propriété particulière. Tous les , archives, registres et titres, soit d'une nature publi-it appartenant à des particuliers, qui, dans le cours de re, peuvent être tombés entre les mains des officiers de ; de l'autre partie, seront, autant que possible, rendus :hamp aux autorités qu'ils concernent et aux personnes lles ils appartiennent. Quant aux îles dans la baie de ıaquoddy qui sont réclamées par les deux parties, elles nt dans la possession de la partie qui les occupera au t de l'échange des ratifications du présent traité, jus-décision relative à la propriété desdites îles qui devra se conformément au quatrième article du présent traité. ə disposition du présent traité, relative à la possession et territoires réclamés par les deux parties, ne pourra ıne manière affecter les droits de l'une et de l'autre.

ARTICLE II

édiatement après que le présent traité aura été ratifié deux parties, de la manière stipulée plus loin, des ordres envoyés aux armées, escadres, sujets et citoyens des ıissances de s'abstenir de toutes hostilités ; et pour pré-)us sujets de plaintes qui pourraient résulter de prises la mer après la ratification du présent traité, il est réci-nent agréé qu'après le terme de douze jours, à compter

de ladite ratification, tous vaisseaux et effets capturés sur toutes les parties de la côte de l'Amérique septentrionale, depuis le 23e degré de latitude nord jusqu'au 50e degré, et en s'avançant vers l'est jusqu'au 36e de longitude occidentale, à partir du méridien de Greenwich, seront rendus des deux côtés : que le terme sera de trente jours pour toutes les autres parties de l'océan Atlantique, au nord de l'Equateur, ainsi que pour le canal d'Irlande et le canal Britannique, pour le golfe du Mexique et pour tous les points des Indes occidentales ; de quarante jours pour les mers du Nord, la Baltique et toute la Méditerranée ; de soixante jours pour l'océan Atlantique au sud de l'Equateur, jusqu'à la latitude du cap de Bonne-Espérance ; de quatre-vingt-dix jours pour les autres parties du monde au sud de l'Equateur ; et enfin de cent vingt jours pour le reste du monde sans exception.

ARTICLE III

Tous les prisonniers de guerre faits des deux côtés, tant sur terre qu'à la mer, seront rendus aussitôt que possible après la ratification du présent traité, à la charge par eux d'acquitter les dettes qu'ils peuvent avoir contractées pendant leur captivité. Chacune des deux parties contractantes s'engage à rembourser en espèces les avances qui peuvent avoir été faites par l'autre, pour la nourriture et l'entretien desdits prisonniers.

ARTICLE IV

Comme il a été stipulé, par le deuxième article du traité de paix de 1783 entre Sa Majesté britannique et les Etats-Unis d'Amérique, que les frontières desdits Etats-Unis comprendraient toutes les îles situées à la distance de vingt lieues des côtes desdits Etats-Unis, et comprises entre les lignes tirées dans une direction orientale, depuis les points où les frontières susdites, entre la Nouvelle-Écosse d'un côté, et la Floride orientale de l'autre, toucheront respectivement la

de Fundy et l'océan Atlantique, à l'exception des iles
ont été et qui sont en dedans des limites de la Nouvelle-
se : et, comme les différentes îles situées dans la baie
'assamaquoddy, qui fait elle-même partie de la baie de
ly, et l'île de Grand-Menon dans ladite baie de Fundy, sont
mées par les Etats-Unis comme étant comprises dans
; susdites frontières, et que lesdites îles sont également
mées comme appartenant à Sa Majesté britannique, comme
t été comprises, avant le traité de 1783 et à l'époque dudit
5, en dedans des limites de la province de la Nouvelle-
se ; il est convenu que, pour obtenir une décision sur ces dif-
ıtes prétentions, elles seront soumises à l'examen de deux
nissaires nommés de la manière suivante : un commis-
sera nommé par Sa Majesté britannique, et un autre par
ésident des Etats-Unis, par l'avis et avec le consentement
énat desdits Etats-Unis ; et lesdits commissaires, ainsi
més, feront serment d'examiner impartialement lesdites
ıntions, et de rendre une décision suivant l'évidence résul-
des pièces qui leur seront soumises, tant de la part de Sa
sté britannique que de la part des Etats-Unis. Lesdits
nissaires se réuniront à Saint-Andrews, dans la province
ew-Brunswick, et auront le pouvoir de se transporter dans
autres lieux qu'ils jugeront nécessaires. Lesdits commis-
s, par une déclaration ou un rapport signé d'eux et revêtu
urs sceaux, décideront à laquelle des deux parties con-
antes appartiendront respectivement les différentes îles
ites, en se conformant en cela au véritable sens dudit
é de 1783; et si lesdits commissaires peuvent agréer dans
décision, les deux parties devront considérer cette décision
ne finale et conclusive. Il est de plus convenu que, dans le
ıù les deux commissaires susdits différeraient d'opinion sur
s ou quelques-unes des matières soumises à leur examen,
ans le cas où l'un desdits commissaires ou tous les deux
missaires refuseraient, déclineraient ou volontairement

omettraient d'agir comme tels, ils devront faire, conjointement ou séparément, un rapport ou des rapports, tant au gouvernement de Sa Majesté britannique qu'à celui des Etats-Unis, établissant en détail les points sur lesquels ils diffèrent, ainsi que les motifs sur lesquels leurs opinions respectives ont été basées, et les motifs sur lesquels ils ont, ou l'un d'eux, refusé, décliné ou omis d'agir; et Sa Majesté britannique et le gouvernement des Etats-Unis consentent, par le présent traité, de référer le rapport ou les rapports desdits commissaires à quelque souverain ou Etat ami, qui sera nommé à cet effet, et qui sera prié de décider sur les différences qui pourront être établies dans lesdits rapports ou ledit rapport, ou sur le rapport de l'un des commissaires, ainsi que sur les motifs d'après lesquels l'autre commissaire aura refusé, décliné ou omis d'agir, ainsi que le cas se présentera; et si le commissaire qui aurait refusé, décliné ou omis d'agir, omettait aussi volontairement d'exposer les motifs d'après lesquels il l'a fait, pour ces motifs être référés, ainsi que le rapport de l'autre commissaire, au souverain ou Etat ami; alors ledit souverain ou Etat décidera, *ex parte*, sur ledit rapport seulement; et Sa Majesté britannique et le gouvernement des Etats-Unis s'engagent à considérer la décision d'un tel souverain ou Etat comme finale et conclusive sur tous les points qui lui auraient été ainsi référés.

ARTICLE V

Comme la partie des montagnes situées droit au nord de la source de la rivière Sainte-Croix, et désignées, dans le premier traité entre les deux puissances, comme l'angle nord-ouest de la Nouvelle-Ecosse, non plus que la source nord-ouest de la rivière Connecticut, n'ont pas encore été déterminées d'une manière certaine; et, comme on n'a pas encore tracé la ligne frontière entre le territoire des deux puissances, qui s'étend depuis la source de la rivière Sainte-Croix directement au nord, jus-

qu'au susmentionné angle nord-ouest de la Nouvelle-Écosse; de là, le long desdites montagnes, qui séparent les rivières qui vont se jeter dans le fleuve Saint-Laurent de celles qui tombent dans l'océan Atlantique jusqu'à la source de la rivière Connecticut; de là, en descendant le long du milieu de cette rivière, jusqu'au 45e degré de latitude nord; de là, par une ligne à l'ouest, en suivant la même latitude jusqu'à ce qu'on rencontre la rivière Iroquois ou Cataraguy : il est convenu que, pour accomplir ces différents objets, deux commissaires seront nommés, assermentés et autorisés à agir exactement de la manière réglée par rapport aux autres commissaires mentionnés dans le précédent article. Lesdits commissaires se réuniront à Saint-Andrews, province de New-Brunswick, et auront la faculté de se transporter dans tous autres lieux qu'ils jugeront convenables. Lesdits commissaires auront le pouvoir de déterminer et de fixer les points ci-dessus mentionnés, en se conformant aux dispositions du traité de paix de 1783, et feront mesurer et marquer, suivant lesdites dispositions, la susdite frontière, depuis la source de la rivière Sainte-Croix, jusqu'à la rivière Iroquois ou Cataraguy. Lesdits commissaires dresseront un plan de ladite frontière, et y annexeront une déclaration signée d'eux et revêtue de leurs sceaux, par laquelle ils certifieront que c'est le véritable plan de ladite frontière, et désigneront la latitude et la longitude, tant de l'angle nord-ouest de la Nouvelle-Ecosse que de la source nord-ouest de la rivière Connecticut et de tous autres points de ladite frontière qu'il leur paraîtra convenable de choisir; et les deux parties s'engagent à considérer ledit plan et ladite déclaration comme devant fixer d'une manière finale et conclusive ladite frontière, et, dans le cas où les deux commissaires susdits différeraient d'opinion, ou que l'un d'eux ou tous les deux refuseraient, déclineraient ou volontairement omettraient d'agir, des rapports, déclarations ou mémoires, seront faits par eux ou par l'un d'eux, et il en sera référé à un souverain ou Etat ami, comme il est dit dans

la dernière partie de l'article IV, laquelle disposition aura autant de force que si elle était répétée dans le présent article.

ARTICLE VI

Comme par le premier traité de paix, la partie de la frontière des Etats-Unis, depuis le point où le 45e degré de latitude nord touche la rivière des Iroquois ou Cataraguy, jusqu'au lac Supérieur, a été fixée le long du milieu de ladite rivière, jusqu'à sa jonction au lac Ontario, puis par le milieu dudit lac, jusqu'à la communication par eau entre ce lac et le lac Erié ; de là, le long du milieu de ladite communication par eau entre ce lac et le lac Supérieur; et, comme des doutes se sont élevés sur le juste milieu desdites rivières, lacs et communications par eau, et sur la question de savoir si certaines îles situées dans lesdites eaux sont dans les domaines de Sa Majesté britannique ou dans ceux des Etats-Unis ; à l'effet de faire cesser ces doutes, il en sera référé à deux commissaires, qui seront nommés, assermentés et autorisés à agir exactement de la même manière qu'il a été réglé pour ceux mentionnés dans l'article précédent, sauf en ce qui pourra être spécifié autrement dans le présent article. Lesdits commissaires se réuniront d'abord à Albany, dans l'Etat de New-York, et auront la faculté de se transporter dans tous autres lieux qu'ils jugeront convenables. Lesdits commissaires, par un rapport ou une déclaration signée d'eux et revêtue de leurs sceaux, détermineront la frontière, en suivant ladite rivière et lesdits lacs et communications par eau, et décideront à laquelle des deux parties contractantes les différentes îles situées dans ladite rivière, lesdits lacs et communications par eau, appartiendront respectivement, en se conformant au véritable sens dudit traité de 1783 ; et les deux parties s'engagent à considérer ces désignations comme finales et conclusives ; et dans le cas où les deux commissaires susdits différeraient d'opinion, ou que l'un d'eux ou tous deux refuseraient, déclineraient ou volontairement omettraient d'agir, des

ports, déclarations ou mémoires seront faits par eux ou par ı d'eux, et il en sera référé à un souverain ou Etat ami, sous s les rapports, comme il est dit dans la dernière partie de ticle IV, laquelle disposition aura autant de force que si elle it répétée dans le présent article.

ARTICLE VII

l est de plus convenu que ces deux derniers commissaires, ès avoir exécuté les opérations qui leur sont imposées, seront sont, par le présen traité, autorisés sous serment à fixer et éterminer impartialement, suivant le vrai sens dudit traité paix de 1783, cette partie de la frontière entre les Etats des ıx puissances, qui s'étend depuis la communication par eau re le lac Huron et le lac Supérieur, jusqu'au point le plus rd-ouest du lac des Bois, et à décider à laquelle des deux rties appartiennent respectivement les différentes îles situées ıs ces lacs, communications par eau et rivières formant ite frontière, en se conformant au susdit traité de paix de 33; et ils sont autorisés de plus à faire mesurer et marquer parties de ladite frontière qui ne l'auront pas encore été. sdits commissaires, par un rapport ou une déclaration signée ux et revêtue de leurs sceaux, désigneront la susdite fron- re, donneront leur décision sur les questions qui leur seront férées, et indiqueront la latitude et la longitude du point le ıs au nord-ouest du lac des Bois et de tous autres points de lite frontière qu'ils jugeront convenable de fixer d'une ma- ère plus précise; et les deux parties s'engagent à considérer s désignation et décision comme finales et conclusives; et ns le cas où les deux commissaires susdits différeraient d'o- nion, ou que l'un d'eux ou tous deux refuseraient, décline- ient ou volontairement omettraient d'agir, des rapports, des clarations ou mémoires seront faits par eux ou par l'un d'eux , il en sera référé à un souverain ou Etat ami, sous tous les pports, comme il est dit dans la dernière partie de l'article IV,

laquelle disposition aura autant de force que si elle était répétée dans le présent article.

ARTICLE VIII

Les différentes réunions des deux commissaires, dont il est question dans les quatre articles précédents, auront respectivement le pouvoir de nommer chacune un secrétaire, et d'employer tous arpenteurs et autres personnes dont l'assistance leur sera nécessaire. Des duplicata de tous leurs rapports, déclarations, décisions et mémoires respectifs, ainsi que des comptes et journaux de leurs opérations, seront délivrés par ces commissions aux agents de Sa Majesté britannique et aux agents des Etats-Unis qui pourront être nommés et autorisés pour arranger l'affaire dont il s'agit, de la part de leurs gouvernements respectifs. Lesdits commissaires seront respectivement payés de la manière qui sera fixée et convenue entre les deux parties contractantes au moment de l'échange des ratifications du présent traité; et toutes les autres dépenses résultant desdites commissions seront défrayées également par les deux parties; et dans le cas de mort, maladie, démission ou absence nécessaire, la place de chaque commissaire sera respectivement remplie de la même manière que ce commissaire avait été nommé, et le nouveau commissaire prêtera le même serment, ou fera la même affirmation et remplira les mêmes devoirs. Il est de plus convenu, entre les deux parties contractantes, que dans le cas où quelques-unes des îles mentionnées dans quelques-uns des articles précédents qui étaient dans la possession de l'une des parties avant le commencement de la présente guerre entre les deux pays, viendraient, par suite de la décision de quelqu'une des commissions susdites ou par la décision du souverain ou Etat ami auquel il en aurait été référé, ainsi qu'il est dit dans les quatre articles précédents, à tomber au pouvoir de l'autre partie, toutes concessions de terre faites antérieurement au commencement de la guerre, par la partie

qui était alors en possession, seront aussi valides que si cette île ou ces îles avaient, par les décisions susdites, été adjugées à la puissance qui en avait possession.

ARTICLE IX

Les Etats-Unis d'Amérique s'engagent à mettre fin, immédiatement après la ratification du présent traité, aux hostilités contre toutes les tribus ou nations indiennes, avec lesquelles ils pourront être en guerre à l'époque de ladite ratification, et à rétablir respectivement ces tribus ou nations dans les possessions, droits et priviléges dont elles jouissaient ou dont elles avaient droit de jouir dans l'année 1811, avant le commencement des hostilités, pourvu toutefois que lesdites tribus ou nations consentent à renoncer à toutes hostilités contre les Etats-Unis d'Amérique, leurs citoyens et sujets, et qu'elles y renoncent en effet après la notification qui leur sera faite de la ratification du présent traité. Et Sa Majesté britannique s'engage de son côté à mettre fin, immédiatement après la ratification du présent traité, aux hostilités contre toutes les tribus ou nations indiennes, avec lesquelles elle pourra être en guerre à l'époque de ladite ratification, et à rétablir respectivement ces tribus ou nations dans les possessions, droits et priviléges dont elles jouissaient ou dont elles avaient droit de jouir dans l'année 1811, avant le commencement des hostilités, pourvu, toutefois, que lesdites tribus ou nations consentent à renoncer à toutes hostilités contre Sa Majesté britannique et ses sujets, et qu'elles y renoncent en effet après la notification qui leur sera faite de la ratification du présent traité.

ARTICLE X

Comme le trafic des esclaves est inconciliable avec les principes de l'humanité et de la justice, et comme Sa Majesté britannique et les Etats-Unis désirent continuer à exercer tous leurs efforts pour amener son entière abolition, il est convenu,

par le présent traité, que les deux parties contractantes useront de tous leurs moyens pour accomplir une chose si désirable.

ARTICLE XI

Le présent traité, quand il aura été ratifié des deux côtés, sans aucun changement de la part de l'une ni de l'autre des parties contractantes, et que les ratifications auront été mutuellement échangées, deviendra obligatoire pour les deux parties; et les ratifications seront échangées à Washington, dans le terme de quatre mois, à compter de ce jour, et plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi, nous, les plénipotentiaires respectifs, avons signé le présent traité, et y avons apposé nos sceaux.

Fait en triplicata à Gand, le vingt-quatrième jour de décembre 1814.

Signé :

GAMBIER
HENRY GOULBURN
WILLIAM ADAMS

JOHN QUINCY ADAMS
J. A. BAYARD
H. CLAY
JONA RUSSEL
ALBERT GALLATIN.

TRAITÉ ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, CONCERNANT LA CESSION DE LA LOUISIANE, SIGNÉ A PARIS, LE 30 AVRIL 1803.

Le premier consul de la République française, au nom du peuple français, et le président des Etats-Unis d'Amérique, désirant prévenir tout sujet de mésintelligence relativement aux objets de discussion mentionnés dans les articles II et V de la convention du 8 vendémiaire an IX (30 septembre 1800) et relativement aux droits réclamés par les Etats-Unis en vertu du traité con-

clu à Madrid, le 27 octobre 1795, entre Sa Majesté Catholique et lesdits Etats-Unis ; et voulant fortifier de plus en plus les rapports d'union et d'amitié qui, à l'époque de ladite convention, ont été heureusement rétablis entre les deux Etats, ont respectivement nommé pour plénipotentiaires, savoir : le premier consul, au nom du peuple français, le citoyen François Barbé-Marbois, ministre du trésor public, et le président des Etats-Unis d'Amérique, par et avec l'avis et le consentement du sénat desdits Etats, Robert R. Livingston, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, et James Monroë, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire desdits Etats auprès du gouvernement de la République française ; lesquels, après avoir fait l'échange de leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivants :

ARTICLE PREMIER

Attendu que par l'article III du traité conclu à Saint-Ildephonse, le 9 vendémiaire an IX (1er octobre 1800), entre le premier consul de la République française et Sa Majesté Catholique, il a été convenu ce qui suit :

« Sa Majesté Catholique promet et s'engage de son côté à rétrocéder à la République française, six mois après l'exécution pleine et entière des conditions et stipulations ci-dessus, relatives à Son Altesse Royale le duc de Parme, la colonie ou province de la Louisiane avec la même étendue qu'elle a actuellement entre les mains de l'Espagne, et qu'elle avait lorsque la France la possédait, et telle qu'elle doit être d'après les traités passés subséquemment entre l'Espagne et d'autres Etats. »

Et comme par suite dudit traité, et spécialement dudit article III, la République française a un titre incontestable au domaine et à la possession dudit territoire, le premier consul de la République désirant donner un témoignage remarquable de son amitié auxdits Etats-Unis, il leur fait, au nom de la République française, cession à toujours et en pleine souveraineté dudit territoire, avec tous ses droits et appartenances, ainsi et

de la manière qu'ils ont été acquis par la République française en vertu du traité susdit, conclu avec Sa Majesté Catholique.

ART. II

Dans la cession faite par l'article précédent, sont compris les îles adjacentes dépendantes de la Louisiane, les emplacements et places publiques, les terrains vacants, tous les bâtiments publics, fortifications, casernes et autres édifices qui ne sont la propriété d'aucun individu. Les archives, papiers et documents directement relatifs au domaine et à la souveraineté de la Louisiane et dépendances, seront laissés en possession des commissaires des Etats-Unis, et il sera ensuite remis des expéditions en bonne forme aux magistrats et administrateurs locaux, de ceux desdits papiers et documents qui leur seront nécessaires.

ART. III

Les habitants des territoires cédés seront incorporés dans l'Union des Etats-Unis, et admis, aussitôt qu'il sera possible, d'après les principes de la constitution fédérale à la jouissance de tous les droits, avantages et immunités des citoyens des Etats-Unis, et, en attendant, ils seront maintenus et protégés dans la jouissance de leurs libertés, propriétés, et dans l'exercice des religions qu'ils professent.

ART. IV

Il sera envoyé de la part du gouvernement français un commissaire à la Louisiane, à l'effet de faire tous les actes nécessaires, tant pour recevoir des officiers de Sa Majesté Catholique, lesdits pays, contrées et dépendances au nom de la République française, si la chose n'est pas encore faite, que pour les transmettre, audit nom, aux commissaires ou agents des Etats-Unis.

ART. V

Immédiatement après la ratification du présent traité par le président des Etats-Unis, et dans le cas où celle du premier consul aurait eu préalablement lieu, le commissaire de la République française remettra tous les postes militaires de la Nouvelle-Orléans, et autres parties du territoire cédé, au commissaire ou aux commissaires nommés par le président pour la prise de possession. Les troupes françaises ou espagnoles qui s'y trouveront, cesseront d'occuper les postes militaires du moment de la prise de possession, et seront embarquées aussitôt que faire se pourra, dans le courant des trois mois qui suivront la ratification du traité.

ART. VI

Les Etats-Unis promettent d'exécuter les traités et articles qui pourraient avoir été convenus entre l'Espagne et les tribus et nations indigènes (indiennes) jusqu'à ce que, du consentement mutuel des Etats-Unis, d'une part, et des indigènes (Indiens) de l'autre, il y ait été substitué tels autres articles qui seront jugés convenables.

ART. VII

Comme il est réciproquement avantageux au commerce de la France et des Etats-Unis d'encourager la communication des deux peuples, pour un temps limité, dans les contrées dont il est fait cession, par le présent traité, jusqu'à ce que des arrangements généraux relatifs au commerce des deux nations puissent être convenus, il a été arrêté, entre les parties contractantes, que les navires français venant directement de France ou d'aucune de ses colonies, uniquement chargés des produits des manufactures de la France et de ses colonies, et les navires espagnols venant directement des ports d'Espagne, ou de ceux de ses colonies, uniquement chargés des produits des manu-

factures de l'Espagne et de ses colonies, seront admis, pendant l'espace de douze années, dans le port de la Nouvelle-Orléans et dans tous les autres ports légalement ouverts en quelque lieu que ce soit des territoires cédés ; ainsi et de la même manière que les navires des Etats-Unis venant de France et d'Espagne ou d'aucune de leurs colonies, sans être sujets à d'autres ou plus grands droits sur les marchandises, ou d'autres ou plus grands droits de tonnage, que ceux qui sont payés par les citoyens des Etats-Unis. Pendant l'espace de temps ci-dessus mentionné, aucune nation n'aura droit aux mêmes privilèges dans les ports du territoire cédé.

Les douze années commenceront trois mois après l'échange des ratifications, s'il a lieu en France, ou trois mois après qu'il aura été notifié à Paris, au gouvernement français, s'il a lieu dans les Etats-Unis.

Il est bien entendu que le but du présent article est de protéger les manufactures, le commerce, le fret et la navigation de la France et de l'Espagne, en ce qui regarde les importations qui seront faites par les Français et par les Espagnols dans lesdits ports des Etats-Unis, sans qu'il soit rien innové aux règlements concernant l'exportation des produits et marchandises des Etats-Unis, et aux droits qu'ils ont de faire lesdits règlements.

ART. VIII

A l'avenir, et pour toujours, après l'expiration des douze années susdites, les navires français seront traités sur le pied de la nation la plus favorisée dans les ports ci-dessus mentionnés.

ART. IX

La convention particulière signée aujourd'hui par les ministres respectifs, ayant pour objet de pourvoir au paiement des créances dues aux citoyens des Etats-Unis par la République

française, antérieurement au 8 vendémiaire (30 septembre 1800), est approuvée, pour avoir son exécution de la même manière que si elle était insérée au présent traité, et elle sera ratifiée en la même forme et en même temps, en sorte que l'une ne puisse l'être sans l'autre.

Un autre acte particulier signé à la même date que le présent traité, relatif à un règlement définitif entre les puissances contractantes, est pareillement approuvé, et sera ratifié en la même forme, en même temps et conjointement.

ART. X

Le présent traité sera ratifié en bonne et due forme, et les ratifications seront échangées dans l'espace de six mois, après la date de la signature des plénipotentiaires, ou plus tôt s'il est possible.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé les articles ci-dessus, tant en langue française qu'en langue anglaise, déclarant néanmoins que le présent traité a été originairement rédigé et arrêté en langue française, et ils y ont apposé leurs sceaux.

Fait à Paris, le dixième jour de floréal de l'an onze de la République française, et le trente avril 1803.

(L. S.) Barbé-Marbois.
(L. S.) Robert R. Livingston.
(L. S.) James Monroe.

CONVENTION ENTRE LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, MÊME DATE QUE LE TRAITÉ PRÉCÉDENT.

Le premier consul de la République française, au nom du peuple français, et le président des Etats-Unis d'Amérique, par

suite du traité de cession de la Louisiane, qui a été signé aujourd'hui, et voulant régler définitivement tout ce qui est relatif à cette affaire, ont autorisé, à cet effet, des plénipotentiaires, savoir, etc...

ARTICLE PREMIER

Le gouvernement des Etats-Unis s'engage à payer au gouvernement français, de la manière qui sera spécifiée en l'article suivant, la somme de soixante millions de francs, indépendamment de ce qui sera fixé par une autre convention, pour le paiement des sommes dues par la France à des citoyens des Etats-Unis.

ART. II

Le paiement des soixante millions de francs mentionnés au précédent article sera effectué par les Etats-Unis au moyen de la création d'un fonds de onze millions deux cent cinquante mille piastres, portant un intérêt de six pour cent par an, payable tous les six mois à Londres, Amsterdam ou Paris, à raison de trois cent trente-sept mille cinq cents piastres pour six mois, dans les trois places ci-dessus dites, suivant la proportion qui sera déterminée par le gouvernement français. Le principal dudit fonds sera remboursé par le trésor des Etats-Unis, par des paiements annuels, qui ne pourront être d'une somme moindre de trois millions de piastres par année, et dont le premier commencera quinze ans après la date de l'échange des ratifications. Ce fonds sera transféré au gouvernement de France, ou à telle personne ou tel nombre de personnes qu'il chargera de le recevoir, dans les trois mois au plus tard après l'échange des ratifications de ce traité, et après la prise de possession de la Louisiane, au nom du gouvernement des Etats-Unis.

Il est en outre convenu que, si le gouvernement français était dans l'intention de disposer desdits fonds, et d'en toucher

le capital en Europe, à des époques rapprochées, les opérations qui auront lieu seront conduites de la manière la plus favorable au crédit des Etats-Unis, et la plus propre à maintenir le prix avantageux du fonds qui doit être créé.

ART. III

La piastre ayant cours de monnaie dans les Etats-Unis, il est convenu que, dans les comptes auxquels la présente convention donnera lieu, le rapport de ladite monnaie avec le franc sera invariablement fixé à cinq francs $\frac{3333}{10,000}$, ou cinq livres huit sols tournois.

La présente convention sera ratifiée en bonne et due forme, et les ratifications seront échangées dans l'espace de six mois, à dater de ce jour, ou plus tôt, s'il est possible.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé les articles ci-dessus, tant en langue française qu'en langue anglaise, déclarant néanmoins que la présente convention a été originairement rédigée et arrêtée en langue française, et ils y ont opposé leurs sceaux.

Fait à Paris, le dixième jour de floréal de l'an onze de la République française, et le trente avril 1803.

(L. S.) BARBÉ-MARBOIS.
(L. S.) ROBERT R. LIVINGSTON.
(L. S.) JAMES MONROE.

Au traité qui précède était encore jointe une seconde convention. Celle-ci, que sa longueur nous empêche de reproduire, était relative à la somme de vingt millions de francs accordée par le gouvernement français pour indemniser les commerçants américains des captures faites par les vaisseaux français.

TRAITÉ DE PAIX, D'AMITIÉ, DE DÉLIMITATION DE FRONTIÈRES ET DE COLONISATION CONCLU ENTRE LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET LA RÉPUBLIQUE DU MEXIQUE, LE 2 FÉVRIER 1848.

Au nom du Dieu Tout-Puissant :

Les Etats-Unis d'Amérique et les Etats-Unis mexicains, mus par un désir sincère de mettre fin aux désastres de la guerre qui existe si malheureusement entre les deux républiques, et d'établir, sur des bases solides, des relations de paix et d'amitié, qui conféreront des bienfaits réciproques aux citoyens des deux parties, et assureront la concorde, la bonne harmonie et la confiance mutuelle partout où les deux peuples vivront, comme bons voisins, ont, à cet effet, nommé leurs plénipotentiaires respectifs, savoir : le président des Etats-Unis a nommé Nicholas P. Trist, citoyen des Etats-Unis, et le président de la République mexicaine a nommé Don Luis Gonzaga Cuevas, Don Bernardo Cuito et Don Miguel Atristain, citoyens de ladite république, qui, après une communication réciproque de leurs pleins pouvoirs respectifs, ont, sous la protection du Dieu Tout-Puissant, auteur de toute paix, disposé, arrêté et signé ce qui suit :

Traité de paix, d'amitié, de délimitation de frontières et de colonisation entre les Etats-Unis d'Amérique et la République mexicaine.

ARTICLE PREMIER

Il y aura une paix ferme et universelle entre les Etats-Unis d'Amérique et la République mexicaine, et entre leurs pays, territoires, cités, villes et peuple respectifs, sans exception de lieux ou de personnes.

ART. II

Immédiatement après la signature de ce traité, il sera institué une convention formée d'un commissaire ou de commis-

saires nommés par le général en chef des forces des Etats-Unis, et tels autres que le gouvernement mexicain nommera, afin d'amener une suspension provisoire des hostilités, et que, dans les places occupées par lesdites forces, l'ordre constitutionnel soit rétabli, en ce qui concerne les branches politique, administrative et judiciaire, en tant que les circonstances de l'occupation militaire le permettront.

ART. III

Immédiatement après la ratification du présent traité par le gouvernement des Etats-Unis, des ordres seront transmis aux commandants de leurs forces de terre et de mer, requérant ce dernier (pourvu que ce traité ait été alors ratifié par le gouvernement de la République mexicaine et que les ratifications aient été échangées) de cesser immédiatement de bloquer des ports mexicains quelconques, et requérant le premier (sous la même condition) de commencer au premier moment opportun le retrait de toutes les troupes des Etats-Unis qui se trouveront alors dans l'intérieur de la République mexicaine, pour les diriger à des places qui seront déterminées par une convention mutuelle, situées à une distance des ports de mer qui n'excédera pas trente lieues; et cette évacuation de l'intérieur de la République sera achevée dans le plus bref délai. Par le présent, le gouvernement mexicain s'engage à apporter toutes facilités en son pouvoir pour rendre cette évacuation facile aux troupes dans leur marche et dans leurs nouvelles positions, et pour que de bons rapports s'établissent entre elles et les habitants. De même, il sera expédié des ordres à toutes personnes chargées des bureaux de douane, dans tous les ports occupés par les forces des Etats-Unis, les requérant (sous la même condition) d'en faire immédiatement la remise aux personnes que le gouvernement mexicain autorisera pour les recevoir, ensemble avec toutes obligations et preuves de dettes pour droits sur des importations ou exportations qui ne seront pas encore échus.

De plus, il sera dressé un compte fidèle et exact indiquant la somme entière de tous les droits sur les importations ou exportations, perçus à cesdits bureaux de douane, ou en tout autre lieu du Mexique, par les autorités des Etats-Unis, depuis et après le jour de la ratification de ce traité par le gouvernement de la République mexicaine; et aussi un compte des frais de la perception; et cette ditesomme entière, déduction faite des frais de perception, sera remise au gouvernement mexicain, dans la ville de Mexico, dans les trois mois qui suivront l'échange des ratifications.

L'évacuation de la capitale de la République mexicaine par les troupes des Etats-Unis, en vertu de la stipulation ci-dessus, devra être accomplie, dans l'espace d'un mois, après que les ordres dont il vient d'être question auront été reçus par le commandant desdites troupes, ou plus tôt, si faire se peut.

ART. IV

Immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité, tous châteaux, forts, territoires, places et possessions qui ont été pris ou occupés par les forces des Etats-Unis pendant la guerre présente, dans les limites de la République mexicaine, limites qui vont être désignées dans l'article suivant, seront définitivement rendus à ladite République, ensemble avec l'artillerie, les armes, le matériel de guerre, les munitions et autre propriété publique qui étaient dans lesdits châteaux et forts, au temps de leur prise, et qui y seront au moment où ce traité sera dûment ratifié par le gouvernement de la République mexicaine. A cette fin, immédiatement après la signature de ce traité, des ordres seront expédiés aux officiers américains commandant cesdits châteaux et forts, pour empêcher le déplacement ou la destruction d'une partie quelconque desdits matériel de guerre, armes, artillerie, munitions ou autre propriété publique. La ville de Mexico, en deçà de la ligne intérieure des retranchements qui entourent ladite ville, est comprise dans les

stipulations ci-dessus, en ce qui concerne la restitution de l'artillerie, matériel de guerre, etc.

L'évacuation définitive du territoire de la République mexicaine par les forces des Etats-Unis sera accomplie dans les trois mois qui suivront ledit échange des ratifications, ou plus tôt, s'il est possible ; le gouvernement mexicain s'engage, par le présent, comme dans l'article précédent, à employer tous les moyens en son pouvoir pour faciliter cette évacuation, et pour faire que de bons rapports s'établissent entre ces forces et les habitants.

Si, cependant, la ratification de ce traité par les deux parties ne se faisait pas assez à temps pour permettre que l'embarquement des troupes des Etats-Unis fût achevé avant le commencement de la saison malsaine, dans les ports mexicains du golfe du Mexique, en ce cas, il sera conclu un arrangement amical entre le général en chef desditès troupes, et le gouvernement mexicain, aux termes duquel des places salubres ou autrement convenables, situées à une distance des ports qui n'excédera pas trente lieues, seront désignées pour le séjour des troupes qui n'auront pu être embarquées, jusqu'au retour de la saison salubre. Et il est convenu que l'espace de temps dont il est question ici comme comprenant la saison malsaine s'étendra du premier jour de mai jusqu'au premier jour de novembre.

Tous les prisonniers de guerre pris par les deux parties, sur terre ou sur mer, seront rendus aussitôt que praticable après l'échange des ratifications de ce traité. Il est aussi convenu que si quelques Mexicains étaient, en ce moment, retenus comme esclaves par quelque tribu sauvage dans les limites des Etats-Unis, limites qui vont être désignées dans l'article suivant, le gouvernement des Etats-Unis devra exiger la mise en liberté de ces captifs et faire qu'ils soient rendus à leur pays.

ART. V

La ligne de la frontière entre les deux Républiques commencera dans le golfe du Mexique, à trois lieues de la terre, en face de l'embouchure du Rio-Grande, autrement appelé le Rio-Bravo del Norte, ou en face de l'embouchure de son bras le plus profond, s'il avait plus d'un bras, se déversant directement dans la mer; de là, en amont et par le milieu de ce fleuve, suivant le lit le plus profond, partout où il y en aura plus d'un, jusqu'à l'endroit où elle touchera la frontière méridionale du Nouveau-Mexique; de là, vers l'ouest, le long de toute la frontière méridionale du Nouveau-Mexique (laquelle s'étend au nord de la ville appelée Paso) jusqu'à son extrémité occidentale; de là, vers le nord, le long de la frontière occidentale du Nouveau-Mexique, jusqu'à ce qu'elle coupe le premier bras de la rivière Gila (ou, si elle ne coupe aucun bras de cette rivière, jusqu'à l'endroit de ladite frontière le plus rapproché dudit bras, et de là, par une ligne droite jusqu'à ce même bras); de là, en descendant par le milieu dudit bras et de ladite rivière, jusqu'au point où cette rivière se verse dans le Rio-Colorado; de là, à travers le Rio-Colorado, suivant la ligne de division entre la Haute et la Basse Californie, jusqu'à l'océan Pacifique.

Les limites méridionales et occidentales du Nouveau-Mexique, mentionnées dans cet article, sont celles indiquées sur la carte qui porte pour titre: «*Map of the United Mexican States,* « *as organized and defined by various acts of the Congress of* « *said republic and constructed according to the best authorities. Revised edition. Published at New-York, in 1847, by* « *J. Disturnell.* » Il est attaché à ce traité un exemplaire de cette carte portant les signatures et les sceaux des plénipotentiaires soussignés. Et afin de prévenir toute difficulté au sujet de la limite séparant la Haute de la Basse Californie, il est convenu que ladite limite consistera en une ligne droite tirée du milieu du Rio Gila, à l'endroit où il s'unit avec le Colorado,

jusqu'à un point de la côte de l'océan Pacifique, distant d'une lieue marine du point extrême-sud du port de San-Diego, basant cette mesure sur le plan dudit port tracé en l'année 1782 par Don Juan Pantoja, second pilote de la flotte espagnole, et publié à Madrid en l'année 1802, dans l'atlas joint à la relation du voyage des schooners *Sutil* et *Mexicana*, duquel plan une épreuve est attachée au présent, signée et scellée par les plénipotentiaires respectifs.

Afin de désigner la ligne de frontière avec toute la précision voulue, d'après des cartes autorisées, et de fixer sur la terre des bornes de démarcation qui montreront les limites des deux Républiques, comme décrites dans le présent article, les deux gouvernements nommeront chacun un commissaire et un inspecteur qui, avant l'expiration d'une année de la date de l'échange des ratifications de ce traité, se réuniront au port de San-Diego, et procéderont à tracer et à marquer ladite frontière dans son étendue entière jusqu'à l'embouchure du Rio-Bravo del Norte. Ils tiendront chacun un journal et traceront un plan de leurs opérations; et le résultat de leurs travaux, dûment attesté par eux, sera considéré partie de ce traité, et aura la même force que s'il y était inséré. Les deux gouvernements régleront amicalement entre eux ce qui peut être nécessaire à ces personnes, et aussi, quant à leurs escortes respectives, s'il était nécessaire qu'elles en eussent.

La ligne de la frontière fixée par cet article sera religieusement observée par chacune des deux Républiques, et il n'y sera jamais apporté aucun changement, sauf par le consentement exprès et libre des deux nations, légalement donné par le gouvernement général de chacune d'accord avec sa propre constitution.

ART. VI

Les vaisseaux et citoyens des Etats-Unis auront, en tout temps, droit au passage libre et sans interruption à travers le

golfe du Mexique et le fleuve Colorado, au-dessous de sa jonction avec le Gila, pour se rendre à, ou venir de leurs possessions situées au nord de la ligne de la frontière définie dans le précédent article; il est entendu que ce passage doit être opéré par une navigation à travers le golfe de la Californie et le fleuve Colorado, et non pas par terre, sans le consentement exprès du gouvernement mexicain.

Si par les enquêtes qui seront faites il était reconnu avantageux et praticable de construire une route, un canal ou un chemin de fer qui, en tout ou partie, longerait la rivière Gila, soit sur sa rive droite, soit sur sa rive gauche, en deçà d'une lieue marine de l'une des rives de la rivière, les gouvernements des deux Républiques s'entendront à l'égard de sa construction, afin qu'il puisse être également au service et à l'avantage des deux pays.

ART. VII

La rivière Gila, ou la partie du Rio-Bravo del Norte, située au-dessous de la frontière méridionale du Nouveau-Mexique, étant, suivant l'article cinquième, divisée par le milieu entre les deux Républiques, la navigation du Gila et du Bravo, au-dessous de ladite frontière, sera libre et commune aux vaisseaux et citoyens des deux pays; et nul ne devra, sans le consentement de l'autre, construire un ouvrage quelconque qui puisse mettre obstacle, ou interrompre en tout ou partie l'exercice de ce droit; pas même dans le but de favoriser quelques nouveaux moyens de navigation. Il ne sera non plus levé aucune taxe ou contribution sous quelque dénomination ou prétexte que ce soit, sur les vaisseaux ou les personnes qui navigueront sur ces eaux, ou sur les marchandises ou effets que l'on y transportera, sauf dans le cas de leur débarquement sur une de leurs rives. Si, dans le but de rendre ces rivières navigables, ou de les maintenir dans cet état, il était nécessaire ou avantageux d'établir

une taxe ou contribution, ceci ne pourra être fait sans le consentement des deux gouvernements.

Les stipulations contenues dans le présent article ne diminueront en aucune manière les droits territoriaux de chacune des deux Républiques dans leurs limites fixées.

ART. VIII

Les Mexicains actuellement établis sur des territoires qui appartenaient précédemment au Mexique, et qui à l'avenir seront dans les limites des Etats-Unis, ainsi qu'il est décrit dans le présent traité, seront libres de continuer à demeurer au lieu où ils se trouvent actuellement, ou de se transporter, à quelque époque que ce soit, dans l'intérieur de la République mexicaine, conservant la propriété qu'ils possèdent dans lesdits territoires, ou en disposant et en emportant le produit partout où il leur plaira, sans qu'ils soient assujettis, pour cela, à aucune contribution, taxe ou imposition quelconque.

Ceux qui préféreront rester dans lesdits territoires, peuvent soit conserver le titre et les droits de citoyens mexicains, ou acquérir ceux de citoyens des Etats-Unis. Mais, ils seront dans l'obligation de faire leur choix dans l'année qui suivra l'échange des ratifications de ce traité; et ceux qui resteront dans lesdits territoires, après l'expiration de cette année, sans avoir déclaré leur intention de conserver leur qualité de Mexicains, seront considérés comme ayant préféré devenir citoyens des Etats-Unis.

Dans lesdits territoires, les propriétés de toute nature appartenant actuellement à des Mexicains qui n'y habitent pas, seront inviolablement respectées. Les propriétaires actuels, leurs héritiers, et tous Mexicains qui pourront à l'avenir acquérir lesdites propriétés par contrat, jouiront, en ce qui les concerne, de garanties tout aussi grandes que si ces propriétés appartenaient à des citoyens des Etats-Unis.

ART. IX

Les Mexicains établis dans les territoires susdits, qui ne conserveront pas la qualité de citoyens de la République mexicaine, conformément à ce qui est stipulé dans l'article précédent, seront incorporés dans l'Union des Etats-Unis, et admis après un laps de temps convenable (qui sera déterminé par le congrès des Etats-Unis) à jouir de tous les droits de citoyens des Etats-Unis, d'accord avec les principes de la constitution; et, pendant ce temps, ils seront maintenus et protégés dans la libre jouissance de leur liberté et de leur propriété, ainsi que dans le libre exercice de leur religion, sans restriction.

ART. X

(Supprimé.)

ART. XI

Attendu qu'une grande partie des territoires qui, par le présent traité, doivent être compris à l'avenir dans les limites des Etats-Unis, est en ce moment occupée par des tribus sauvages, qui, désormais, seront sous l'autorité exclusive du gouvernement des Etats-Unis, et dont les incursions, dans le territoire du Mexique, seraient préjudiciables à l'extrême aux intérêts des habitants, il est formellement convenu que toutes telles incursions devront être réprimées par les forces du gouvernement des Etats-Unis, chaque fois qu'il en sera nécessaire; et que, lorsqu'elles ne pourront être empêchées, elles seront punies par ledit gouvernement, qui, en outre, exigera une réparation de leurs auteurs. Tout cela, de la même manière, et avec le même soin et la même énergie, que si lesdites incursions étaient méditées ou commises dans son propre territoire contre ses propres citoyens.

Il ne sera pas juste, sous quelque prétexte que ce soit, qu'un habitant des Etats-Unis achète ou acquière un Mexicain ou un

étranger résidant au Mexique, qui aura pu être fait prisonnier par les Indiens établis sur le territoire de l'une des deux Républiques, ou qu'il achète ou acquière des chevaux, mules, bétail ou biens quelconques volés sur le territoire mexicain par lesdits Indiens.

Et dans le cas où quelque personne ou personnes prises sur le territoire mexicain par les Indiens seraient emmenées sur le territoire des Etats-Unis, le gouvernement de ces derniers s'engage et s'oblige, de la manière la plus formelle, aussitôt qu'il aura appris que de tels captifs sont sur son territoire, et qu'il sera à même de le faire par le moyen de son influence et pouvoir, à les délivrer et à les rendre à leur pays, ou à les remettre à l'agent ou représentant du gouvernement mexicain. Les autorités mexicaines devront, autant qu'il leur sera possible, aviser le gouvernement des Etats-Unis de ces captures ; et son agent paiera les dépenses occasionnées par l'entretien et la transmission des captifs délivrés, qui, pendant ce temps, seront traités avec la plus grande hospitalité par les autorités américaines dans le lieu où elles pourront se trouver. Mais si le gouvernement des États-Unis, avant de recevoir un tel avis du Mexique, apprenait, de quelque autre manière, l'existence de captifs mexicains sur son territoire, il devra à l'instant procéder à leur délivrance et remise entre les mains de l'agent mexicain, ainsi qu'il est stipulé ci-dessus.

Afin de donner à ces stipulations le plus plein pouvoir, et en même temps d'assurer la sécurité et la réparation demandées par leur véritable contenu et portée, le gouvernement des Etats-Unis édictera désormais, sans délai inutile, et renforcera toujours avec vigilance, telles lois que la nature du sujet pourra requérir. Et enfin, l'inviolabilité de cette obligation ne devra jamais être perdue de vue par ledit gouvernement, chaque fois qu'il s'agira du renvoi des Indiens d'une partie desdits territoires ou que cette partie sera sur le point d'être colonisée par des citoyens des États-Unis. Mais, au contraire, il sera pris un

soin spécial de ne point forcer ses occupants indiens dans la nécessité, pour trouver de nouveaux campements, de commettre ces invasions que les Etats-Unis s'obligent solennellement à contenir.

ART. XII

En considération de l'extension acquise par les frontières des États-Unis, comme définies dans le cinquième article du présent traité, le gouvernement des Etats-Unis s'engage à payer à celui de la République mexicaine la somme de quinze millions de dollars.

Immédiatement après que ce traité aura été dûment ratifié par le gouvernement de la République mexicaine, la somme de trois millions de dollars sera payée audit gouvernement par celui des Etats-Unis, dans la ville de Mexico, en monnaie d'or ou d'argent du Mexique. Les douze autres millions de dollars seront payés dans la même ville et en la même monnaie, par des versements annuels de trois millions de dollars chaque, ensemble avec l'intérêt dû sur les mêmes, calculé au taux de six pour cent par an. Cet intérêt commencera à courir sur la somme entière de douze millions du jour de la ratification du présent traité par le gouvernement mexicain, et le premier de ces versements sera fait à l'expiration d'une année, comptant à partir de ce même jour. Ensemble avec chaque versement annuel quand il deviendra dû, l'intérêt entier afférant à ce même versement depuis le commencement sera aussi payé.

ART. XIII

Les Etats-Unis s'engagent, en outre, à assurer et à payer aux réclamants toutes sommes qui leur sont actuellement dues, et celles qui pourront désormais devenir dues, en raison des réclamations déjà liquidées et décidées contre la République mexicaine, sous les conventions arrêtées séparément entre les deux Républiques, le onzième jour d'avril mil huit cent trente-

neuf, et le trentième jour de janvier mil huit cent quarante-trois; de sorte que la République mexicaine sera totalement exempte, à l'avenir, de toute dépense quelconque au sujet de cesdites réclamations.

ART. XIV

De plus, les Etats-Unis déchargent la République mexicaine de toutes réclamations de citoyens des États-Unis, qui n'ont pas jusqu'à présent été décidées contre le gouvernement mexicain, et qui peuvent s'être produites avant la date de la signature de ce traité; laquelle décharge sera définitive et perpétuelle, soit que lesdites réclamations soient repoussées ou approuvées par l'assemblée de commissaires nommés en vertu de l'article précédent, et quel que soit le total entier de ceux approuvés.

ART. XV

Les Etats-Unis, exonérant le Mexique de toute demande au sujet des réclamations de leurs citoyens mentionnés dans l'article précédent, et les considérant entièrement et pour toujours annulées, quelle qu'en soit la somme, s'engagent à accorder un dédommagement pour les mêmes, mais toutefois pour un total qui n'excédera pas trois millions et un quart de dollars. Pour reconnaitre la validité et la somme de ces réclamations, une assemblée de commissaires sera nommée par le gouvernement des Etats-Unis; assemblée dont les sentences seront définitives et sans appel, pourvu qu'en décidant sur la validité de chaque réclamation, l'assemblée soit guidée et gouvernée par les principes et règles de décisions prescrites dans le premier et le cinquième article de la convention non ratifiée, conclue dans la ville de Mexico, le vingtième jour de novembre, mil huit cent quarante-trois; et en aucun cas, une sentence ne devra être rendue en faveur d'une réclamation à laquelle ces principes et ces règles ne s'appliqueraient pas.

Si dans l'opinion de ladite assemblée de commissaires, ou des réclamants, des livres, registres ou documents quelconques en la possession ou au pouvoir du gouvernement de la République mexicaine, étaient jugés nécessaires pour la juste décision de ces réclamations, les commissaires ou les réclamants par leur entremise pourront, dans tel laps de temps que le congrès déterminera, faire une demande par écrit pour lesdits, adressée au ministre mexicain des affaires étrangères, pour être transmise par le secrétaire d'Etat des Etats-Unis ; et le gouvernement mexicain s'engage à faire remettre, aussitôt qu'il lui sera possible après la réception d'une telle demande, tous livres, registres, documents quelconques, ainsi spécifiés, qui seront en sa possession ou en son pouvoir (ou des copies ou extraits authentiques desdits), audit secrétaire d'Etat qui les transmettra sur-le-champ à ladite assemblée de commissaires : Pourvu qu'aucune demande de ce genre ne soit faite par, ou sur l'instance de quelque réclamant, jusqu'à ce que les faits qu'on espère prouver par ces tels livres, registres ou documents, aient été établis sous serment ou affirmation.

ART. XVI

Chacune des Parties contractantes se réserve le droit entier de fortifier n'importe quel point dans les limites de son territoire qu'elle pourra juger utile de fortifier pour sa propre sécurité.

ART. XVII

Le traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu dans la ville de Mexico, le cinquième jour d'avril 1831, entre les Etats-Unis d'Amérique et les Etats-Unis mexicains, sauf l'article additionnel, et à l'exception de toutes stipulations de cedit traité qui pourront ne pas être compatibles avec quelqu'une des stipulations contenues dans le présent traité, est, par le présent, remis en vigueur pour la période de huit années, à

compter du jour de l'échange des ratifications de ce traité, avec la même force et efficacité que s'il était incorporé dans le présent; il est entendu que chacune des Parties contractantes se réserve le droit, à quelque époque que ce soit après que ladite période de huit années sera expirée, de le terminer, en notifiant son intention à l'autre partie, un an à l'avance.

ART. XVIII

Toutes provisions quelconques pour les troupes des Etats Unis dans le Mexique, qui arriveront dans les ports occupés par lesdites troupes avant leur évacuation définitive, quoique postérieurement à la restitution des bureaux de douane de ces ports, seront entièrement exemptes de droits et d'impôts de tout genre; le gouvernement des Etats-Unis s'engageant, par le présent, et mettant sa foi en gage, d'établir et de renforcer avec soin toutes gardes possibles pour assurer le revenu du Mexique, en empêchant l'importation, sous le couvert de cette stipulation, de tous articles autres, tant en genre et en qualité, que ceux qui seront réellement destinés à l'usage et à la consommation des forces des Etats-Unis dans le Mexique. Dans de but, il sera du devoir de tous officiers et agents des Etats-Unis de dénoncer aux autorités mexicaines, dans leurs ports respectifs, toutes tentatives d'abus frauduleux de cette stipulation dont ils pourront avoir connaissance, ou qu'ils auront lieu de soupçonner et de donner à cesdites autorités toute l'aide en leur pouvoir à ce sujet; et chacune de ces tentatives, lorsqu'elle sera dûment prouvée et établie par la sentence d'un tribunal compétent, sera punie par la confiscation des marchandises qu'on aura ainsi essayé d'introduire frauduleusement.

ART. XIX

En ce qui concerne tous biens, marchandises et effets quelconques importés dans les ports du Mexique pendant l'occupation par les forces des Etats-Unis, importation faite tant

par des citoyens de l'une ou de l'autre République, ou par des citoyens ou sujets de quelque nation neutre, les règles suivantes seront observées :

1° Tous tels biens, marchandises ou effets, s'ils sont importés antérieurement à la restitution des bureaux de douane aux autorités mexicaines, ainsi qu'il est stipulé dans l'article troisième de ce traité, seront exempts de confiscation, quoique leur importation soit prohibée par le tarif mexicain.

2° La même exemption complète s'appliquera à tous tels biens, marchandises ou effets importés postérieurement à la restitution des bureaux de douane, et antérieurement aux soixante jours fixés dans l'article suivant, pour la mise en vigueur du tarif mexicain, dans lesdits ports respectivement; lesdits biens, marchandises ou effets étant toutefois sujets, au moment de leur importation, au paiement de droits, comme il va être indiqué dans l'article suivant.

3° Tous biens, marchandises ou effets décrits dans les deux paragraphes précédents seront exempts, pendant leur séjour au lieu de l'importation, et lorsqu'ils quitteront ledit lieu pour l'intérieur, de tous droits, taxes ou impôts de quelque nature, sous quelque titre ou prétexte que ce soit. Ils ne seront non plus assujettis à aucun droit quelconque, à propos de leur vente.

4° Tous biens, marchandises ou effets décrits dans le premier et le second paragraphe, qui auront été transportés à quelque place dans l'intérieur, pendant que cette place était occupée par les forces des Etats-Unis, seront exempts, tant qu'ils y resteront, de toutes taxes sur leur vente ou leur consommation, et de toute espèce d'impôt ou de contribution, sous quelque titre ou prétexte que ce soit.

5° Mais si les biens, les marchandises ou les effets décrits dans le premier et le second paragraphe, étaient transportés dans quelque place non occupée à cette époque par les forces des Etats-Unis, ils seront, à leur entrée dans cette place, ou sur

leur vente ou consommation dans cette place, assujettis aux mêmes droits que, d'après la loi mexicaine, ils seraient obligés d'acquitter, comme étant importés en temps de paix, après avoir passé par la douane maritime, et y avoir payé là les droits d'entrée, conformément au tarif mexicain.

6° Les propriétaires de tous biens, marchandises ou effets décrits dans le premier et le second paragraphe, et qui seront emmagasinés dans l'un des ports du Mexique, auront le droit de les réexpédier, sans être tenus de payer aucune taxe, impôt ou contribution quelconque.

Pour ce qui est des métaux, ou autre espèce de biens exportés de quelqu'un des ports mexicains, pendant son occupation par les forces des Etats-Unis, et antérieurement à la restitution du bureau de la douane à cedit port, nul ne pourra être requis par les autorités mexicaines, soit générales, soit d'Etat, de payer aucune taxe, droit ou contribution sur quelque exportation semblable, ou de quelque manière que ce soit, obligé d'en rendre compte auxdites autorités.

ART. XX

Par considération pour les intérêts du commerce en général, il est convenu que, s'il s'écoulait moins de soixante jours entre la date de la signature de ce traité et la restitution des bureaux de douane, conformément aux stipulations du troisième article; en ce cas, tous biens, marchandises ou effets quelconques arrivant dans les ports mexicains après la restitution desdits bureaux de douane, et antérieurement à l'expiration des soixante jours après le jour de la signature de ce traité, seront admis à entrer; et il ne sera perçu aucun autre droit que ceux établis par le tarif qui sera alors en force dans les bureaux de douane au temps de leur restitution. Et à tous tels biens, marchandises ou effets, les règles établies par l'article précédent s'appliqueront.

ART. XXI

Si malheureusement, quelque différend s'élevait dans la suite entre les gouvernements des deux Républiques, soit au sujet de l'interprétation de quelqu'une des stipulations de ce traité, soit pour toute autre cause concernant les relations politiques ou commerciales des deux nations, lesdits gouvernements de ces nations se promettent l'un à l'autre qu'ils chercheront, de la manière la plus sincère et la plus vive, à régler les différends ainsi produits, et à maintenir l'état de paix et d'amitié dans lequel les deux pays se placent maintenant; employant, dans ce but, des représentations mutuelles et des négociations pacifiques. Et si, par ces moyens, ils ne pouvaient arriver à un arrangement, il ne sera pas fait usage, pour cela, de représailles, d'agression ou d'hostilité de quelque genre par une République contre l'autre, jusqu'à ce que le gouvernement de celle qui se croira lésée ait mûrement pesé, dans un esprit de paix et de bon voisinage, s'il ne serait pas mieux que ce différend fût réglé par l'arbitrage de commissaires nommés par chaque Partie, ou par celui d'une nation amie. Et si un tel procédé était proposé par l'une des deux Parties, l'autre devra y accéder, à moins qu'il ne soit jugé complétement incompatible avec la nature du différend, ou les circonstances du cas.

ART. XXII

Si (cela n'est point à attendre, et que Dieu l'empêche !) la guerre éclatait malheureusement entre les deux Républiques, elles s'engagent en ce moment, solennellement, l'une envers l'autre, à observer les règles suivantes, *absolument* lorsque la nature du sujet le permettra, et *aussi près que possible*, chaque fois qu'une telle observation absolue sera impossible.

1° Il sera permis aux marchands de l'une ou de l'autre République, demeurant à ce moment dans l'autre, d'y rester douze mois (pour ceux demeurant dans l'intérieur) et six mois (pour

ceux demeurant dans les ports de mer), afin de réunir les sommes qui leur seront dues, et de régler leurs affaires ; pendant ces périodes, ils jouiront de la même protection, et seront sur le même pied, à tous égards, que les citoyens ou sujets de la nation la plus amicale; et à l'expiration de cesdites, ou à quelque époque antérieure, ils auront pleine liberté de quitter, emportant tous leurs effets sans empêchement ni vexation, s'ils se conforment aux mêmes lois auxquelles les citoyens ou sujets des nations les plus amicales sont tenus de se conformer.

A l'entrée des armées de l'une des deux nations sur le territoire de l'autre, les femmes et les enfants, les ecclésiastiques, les étudiants de toute faculté, les cultivateurs du sol, les marchands, les artisans, les manufacturiers et les pêcheurs non armés et vivant dans les villes, villages ou places non fortifiées, et en général toutes personnes dont les occupations sont pour la subsistance commune, et pour le profit de l'humanité, pourront continuer à remplir leurs emplois respectifs, sans être molestés dans leurs personnes. Leurs maisons ou biens ne devront non plus être brûlés ou autrement détruits, ni leur bétail enlevé, ni leurs champs dévastés par la force armée au pouvoir de laquelle, par les événements de la guerre, ils seront tombés; mais, si la nécessité force à leur prendre quelque chose, pour l'usage de ladite force armée, cette chose leur sera payée un prix équitable. Tous les hôpitaux, églises, écoles, collèges, bibliothèques et autres établissements créés dans des buts de charité et de bienfaisance, seront respectés, et toutes personnes qui y sont attachées, protégées dans l'exercice de leurs fonctions et dans l'accomplissement des devoirs de leurs professions.

2° Afin que le sort des prisonniers de guerre soit allégé, tous tels usages comme ceux de les envoyer dans des districts incléments, insalubres ou lointains, ou de les entasser dans des lieux étroits et malsains, seront soigneusement évités. Ils ne

seront pas enfermés dans des donjons, pontons ou prisons; ils ne seront pas mis aux fers ou liés, ou autrement retenus dans l'exercice de leurs membres. Les officiers jouiront de la liberté sur parole dans des districts convenables, et auront des logements confortables ; et les soldats ordinaires seront disposés en cantonnements ouverts et assez vastes pour qu'ils aient de l'air et de l'exercice, et logés dans des casernes aussi grandes que celles de la partie qui les retiendra donnera à ses propres troupes. Mais si un officier manquait à sa parole en quittant le district qui lui a été assigné, ou si quelque autre prisonnier s'échappait des limites de son cantonnement, après qu'ils lui auront été désignés, cedit individu, officier ou autre prisonnier, perdra ses droits à l'avantage de cet article en ce qui touche sa liberté sur parole ou en cantonnement. Et si un officier, manquant ainsi à parole, ou quelque soldat ordinaire, s'échappant ainsi des limites qui lui ont été assignées, était ensuite trouvé sous les armes, avant qu'il eût été régulièrement échangé, il sera agi avec la personne ainsi contrevenante selon les lois établies de la guerre.

Il sera quotidiennement fourni aux officiers par la partie au pouvoir de laquelle ils sont, autant de rations, et de la même qualité, qu'il est accordé, soit en nature, soit en argent, aux officiers de rang égal dans sa propre armée; et à tous autres, il sera fourni quotidiennement la même ration qu'il est accordé à un soldat ordinaire à son propre service : la valeur de toutes ces provisions sera, à la fin de la guerre, ou à des époques que détermineront les commandants respectifs, payés par l'autre partie, sur un compte mutuel des dépenses occasionnées par l'entretien des prisonniers; et ces comptes ne seront pas confondus ou ajoutés à d'autres, et le solde qui restera dû ne sera pas retenu comme une compensation ou représaille pour une cause quelconque, vraie ou fausse. Chaque partie entretiendra un commissaire de prisonniers, nommé par elle-même, dans chaque cantonnement de prisonniers en possession de l'autre ;

ce commissaire verra les prisonniers aussi souvent qu'il le désirera; il lui sera permis de recevoir, francs de tous droits ou taxes, et de distribuer les secours quelconques qui pourront leur être envoyés par leurs amis; et il pourra transmettre ses rapports, par lettre ouverte, à la partie qui l'emploie.

Et il est déclaré que ni le prétexte que la guerre annule tous les traités, ni aucun autre que ce soit, ne sera considéré comme annulant ou suspendant la solennelle convention contenue dans cet article. Au contraire, l'état de guerre est précisément celui en vue duquel elle est faite et pendant lequel ses stipulations doivent être observées aussi inviolablement que les obligations les plus reconnues de la loi de la nature ou des nations.

ART. XXIII

Ce traité sera ratifié par le président des Etats-Unis d'Amérique, par et avec l'avis et le consentement du sénat de ce pays; par le président de la République mexicaine, avec l'approbation préalable de son congrès général; et les ratifications seront échangées dans la ville de Washington, ou au siége du gouvernement du Mexique, dans les quatre mois qui suivront la date de la signature du présent, ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi, nous, les plénipotentiaires respectifs, avons signé ce traité de paix, d'amitié, de délimitation de frontières et de colonisation; et y avons attaché respectivement nos sceaux.

Fait en quintuplicata, dans la ville de la Guadeloupe-Hidalgo, le second jour de février de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quarante-huit.

N. P. Trist. (L. S.)
Luis G. Cuevas. (L. S.)
Bernardo Conto. (L. S.)
Miguel Atristain. (L. S.)

DÉCLARATION DE SÉCESSION DE LA CAROLINE DU SUD EXPOSANT LES GRIEFS DES ÉTATS SÉPARATISTES [1].

20 décembre 1860.

Le peuple de l'Etat de la Caroline du Sud, assemblé en convention le 2 avril 1852, déclara que les violations fréquentes de la constitution des Etats-Unis par le gouvernement fédéral et ses empiétements sur les droits réservés des Etats autorisaient pleinement cet Etat à se retirer de l'Union fédérale ; mais déférant à l'opinion et aux vœux des autres Etats à esclaves, il s'abstint alors d'exercer ce droit. Depuis cette époque, ces empiétements ont continué, et une plus longue tolérance cesserait d'être une vertu.

Aujourd'hui que l'Etat de la Caroline du Sud a repris son rang distinct et d'égalité parmi les nations, il croit dû à lui-même, dû aux autres Etats d'Amérique, et aux peuples du monde, de déclarer les causes immédiates qui l'ont amené à cet acte.

En l'année 1765, cette partie de l'empire britannique embrassant la Grande-Bretagne entreprit de faire des lois pour le gouvernement de cette autre partie composée des treize colonies américaines. Une lutte pour le droit de *self-government* s'ensuivit, laquelle amena, le 4 juillet 1776, une déclaration des colonies portant « qu'elles sont, et ont droit d'être des Etats « libres et indépendants, ayant plein pouvoir de déclarer la « guerre, conclure la paix, contracter des alliances, régler leur « commerce et accomplir tous les autres actes que les Etats « indépendants ont le droit d'exercer. » Elles déclarèrent en outre solennellement que « lorsqu'une forme de gouvernement « devient destructive des objets en vue desquels elle a été établie, « il est du bon droit du peuple de la modifier ou de l'abolir, et

[1] Extrait de *La guerre aux Etats-Unis*, par Louis Daniel.

« d'instituer un nouveau gouvernement. » Estimant que le gouvernement de la Grande-Bretagne se trouvait dans ce cas, elles se déclarèrent « affranchies de toute obéissance envers la « couronne britannique, et tout rapport politique entre elles et « le gouvernement de la Grande-Bretagne totalement dissous. »

En conséquence de cette déclaration d'indépendance, chacun des treize Etats se mit à exercer sa souveraineté séparée, adopta pour lui-même une constitution et nomma des fonctionnaires pour l'administration du gouvernement dans toutes ses branches : législative, exécutive, judiciaire. Dans un but de défense, ils unirent leurs armes et leurs conseils, et en 1788 formèrent une ligue connue sous le nom d'Articles de Confédération, en vertu desquels ils convinrent de conférer l'administration de leurs relations extérieures à un agent commun connu sous le nom de Congrès des Etats-Unis, déclarant expressément dans le premier article « que chaque Etat conserve sa souve-« raineté, sa liberté et son indépendance et tous pouvoirs, juri-« dictions et droits non délégués expressément par cette confé-« dération aux Etats-Unis assemblés en congrès. »

C'est sous l'empire de cette confédération que se fit la guerre de la Révolution ; le 3 septembre 1783, la lutte fut terminée et un traité fut signé par la Grande-Bretagne, dans lequel elle reconnut l'indépendance des colonies dans les termes suivants :

« Art. 1er. Sa Majesté Britannique reconnaît lesdits Etats-« Unis, savoir : du New-Hampshire, de la baie de Massachu-« setts, de Rhode-Island et des Plantations de la Providence, « de Connecticut, de New-York, de New-Jersey, de Pennsyl-« vanie, de Delaware, de Maryland, de Virginie, de la Caroline « du Nord, de la Caroline du Sud et de la Géorgie, comme « Etats libres, souverains et indépendants ; elle traite avec eux « comme tels, et en son nom, et en celui de ses héritiers et « successeurs, abandonne tous titres au gouvernement, à la « propriété et aux droits territoriaux desdits Etats ou de quel-« que partie desdits. »

Ainsi furent établis les deux grands principes affirmés par les colonies, à savoir : le droit d'un Etat de se gouverner lui-même et le droit d'un peuple d'abolir un gouvernement devenu destructif des objets en vue desquels il a été institué. C'est par suite de l'établissement de ces deux principes que chaque colonie devint et fut reconnue par la métropole un Etat libre, souverain et indépendant.

En 1787, des députés furent nommés par les Etats pour réviser les articles de la confédération, et, le 17 septembre 1787, ces députés recommandèrent à l'adoption des Etats les articles d'Union, connus sous le nom de Constitution des Etats-Unis.

Cette constitution fut soumise à tous les Etats souverains, qui devaient l'adopter ou la rejeter, et, dans le cas où neuf d'entre eux s'accorderaient à l'adopter, le pacte devait produire son effet parmi eux, et le gouvernement général, comme l'agent commun, devait être alors investi de leur autorité. Si neuf seulement sur les treize Etats s'entendaient, les quatre autres devaient rester tels qu'ils étaient, c'est-à-dire des Etats distincts, souverains, indépendants et en dehors de toute application de la constitution. En fait, deux des Etats n'adhérèrent à la constitution que longtemps après qu'elle eut été mise en vigueur parmi les onze autres, et, pendant cet intervalle, chacun d'eux exerça les fonctions d'une nation indépendante.

Par cette constitution, certains devoirs étaient imposés aux divers Etats, et l'exercice de quelques-uns de leurs pouvoirs était restreint, ce qui entrainait nécessairement la continuation de leur existence comme Etats souverains. Mais, pour dissiper tous les doutes, un amendement fut ajouté, déclarant que les pouvoirs non délégués aux Etats-Unis par la constitution, ni interdits par elle aux Etats, sont réservés aux Etats respectivement et au peuple. Le 23 mai 1788, la Caroline du Sud, par une convention de son peuple, adhéra à cette constitution et modifia ensuite sa propre constitution pour se conformer aux obligations qu'elle avait contractées.

Ainsi fut établi, par un pacte entre les Etats, un gouvernement avec des objets et des pouvoirs définis, limités aux termes mêmes du contrat. Cette délimitation faisait rentrer tous les autres pouvoirs dans la clause qui les réservait aux États ou au peuple et rendait inutile toute indication spéciale des droits réservés.

Nous maintenons que le gouvernement ainsi établi est soumis aux deux grands principes affirmés dans la déclaration d'indépendance, et nous maintenons en outre que le mode de sa formation l'assujettit à un troisième principe fondamental, savoir, la loi du contrat. Nous maintenons que, dans tout contrat passé entre deux ou plusieurs parties, l'obligation est mutuelle; que si l'une des parties contractantes manque à l'exécution d'une condition essentielle de l'engagement, elle délivre par là même entièrement l'autre partie de toute obligation, et que là où il n'est point pourvu à la désignation d'un arbitre, chacune des parties reste libre de déterminer, d'après son propre jugement, s'il y a eu rupture du contrat et quelles en doivent être les conséquences.

Dans le cas actuel, le fait est établi avec certitude. Nous affirmons que quatorze Etats ont délibérément refusé depuis des années de remplir leurs obligations constitutionnelles, et, pour le prouver, nous alléguons leurs propres statuts.

La constitution des Etats-Unis, dans son art. V, porte : « Aucune personne tenue au service ou au travail dans un Etat « en vertu des lois de cet Etat, si elle échappe dans un autre « Etat, ne pourra, par suite d'aucune loi ni d'aucun règlement « dans ce dernier, être affranchie de tel service ou travail, mais « elle sera livrée sur la demande de la personne à qui ce ser« vice ou ce travail sera dû. »

Cette stipulation était tellement importante au contrat, que, sans elle, ce contrat n'eût pas été fait. Le plus grand nombre des parties contractantes possédaient des esclaves et avaient d'avance manifesté le prix qu'elles attachaient à une telle clause,

en en faisant une condition dans l'ordonnance pour le gouvernement du territoire cédé par la Virginie. Cette obligation, aussi bien que les lois du gouvernement général, a cessé d'être exécutée conformément à l'objet de la constitution.

Les Etats du Maine, de New-Hampshire, de Vermont, de Massachusetts, de Connecticut, de Rhode-Island, de New-York, de Pennsylvanie, d'Illinois, d'Indiana, de Michigan, de Wisconsin et d'Iowa, ont promulgué des lois qui annulent les actes du congrès ou rendent superflue toute tentative de les faire exécuter. Dans beaucoup de ces Etats, l'esclave fugitif est déclaré affranchi de toute réclamation de service, et, dans aucun d'eux, le gouvernement d'Etat ne s'est conformé à l'article en question de la constitution. L'Etat de New-Jersey tout d'abord avait adopté une loi en harmonie avec ses obligations constitutionnelles; mais la force du sentiment anti-esclavagiste l'a amené plus récemment à adopter des lois qui ôtent toute efficacité aux moyens accordés par ses propres lois du congrès. Dans l'Etat de New-York même, le droit de transit pour un esclave a été dénié par ses tribunaux, et les Etats d'Ohio et d'Iowa ont refusé de livrer à la justice des fugitifs accusés de meurtre et d'excitation à une insurrection servile dans l'Etat de Virginie.

Donc le pacte constitutionnel a été délibérément rompu et mis de côté par les Etats n'ayant pas d'esclaves, et il s'ensuit que la Caroline du Sud est dégagée de ses obligations. Les objets pour lesquels la constitution a été instituée sont définis par la constitution elle-même de la manière suivante : « Dans « le but de former une union plus parfaite, d'établir la justice, « d'assurer la tranquillité domestique, de pourvoir à la défense « commune, procurer le bien-être général et garantir les bien- « faits de la liberté à nous-mêmes et à notre postérité. »

Elle a essayé d'accomplir ces objets au moyen d'un gouvernement fédéral dans lequel chaque Etat était reconnu égal et avait un contrôle séparé sur ses propres institutions. Le droit

de posséder des esclaves a été reconnu par la concession de droits politiques distincts, faite aux personnes libres, par le droit qui leur a été accordé d'être représentées et taxées d'impôts directs en proportion des trois cinquièmes du nombre de leurs esclaves ; par l'autorisation d'importer pendant vingt ans des esclaves et par la stipulation relative à la remise des fugitifs.

Nous affirmons que ces objets pour lesquels ce gouvernement a été institué ont été annulés, et que le gouvernement lui-même s'en est fait l'instrument destructeur par l'action des Etats n'ayant pas d'esclaves. Ces Etats ont assumé le droit de décider de la convenance de nos institutions domestiques et ont dénié les droits de propriété établis dans quinze des Etats et reconnus par la constitution. Ils ont dénoncé comme étant un péché l'institution de l'esclavage; ils ont permis l'établissement parmi eux de sociétés ayant pour but avoué de troubler la paix et enlever les propriétés des citoyens d'autres Etats. Ils ont encouragé et aidé des milliers d'esclaves à quitter leurs demeures, et ceux qui restent ont été excités, au moyen d'émissaires, de livres et d'images, à l'insurrection servile.

Depuis vingt-cinq ans, cette agitation s'est constamment accrue, jusqu'à ce qu'aujourd'hui elle se soit assuré le concours du gouvernement commun. En examinant la forme de la constitution, un parti a trouvé dans cet article, qui institue le pouvoir exécutif, les moyens de briser la constitution elle-même. Une ligne géographique a été tracée dans l'Union, et tous les Etats au nord de cette ligne se sont entendus pour élever aux hautes fonctions de président des Etats-Unis un homme dont les opinions et les intentions sont hostiles à l'esclavage. Il doit être chargé de la direction du gouvernement commun, parce qu'il a déclaré que « ce gouvernement ne peut subsister « toujours moitié libre, moitié esclave, » et que l'opinion publique doit être persuadée que l'esclavage est sur le point d'être définitivement supprimé.

Cette combinaison d'un parti a été favorisée par ce fait que, dans quelques Etats, on a accordé le droit de cité à des gens qui, en vertu de la loi suprême du pays, sont incapables de devenir citoyens; on s'est servi de leurs votes pour soutenir une nouvelle politique hostile au Sud, et destructive de sa paix et de sa sécurité.

Le 4 mars prochain, ce parti prendra possession du gouvernement. Il a annoncé que le Sud sera exclu du territoire commun; que la cour de justice sera composée selon l'esprit de parti, et qu'il faut commencer une guerre contre l'esclavage jusqu'à ce qu'il ait complétement disparu des Etats-Unis.

Les garanties accordées par la constitution cesseront ainsi d'exister; les droits égaux des Etats seront perdus; les Etats à esclaves n'auront plus pouvoir de se gouverner ni de se protéger eux-mêmes, et le gouvernement fédéral sera devenu leur ennemi.

Les intérêts de l'hostilité de parti augmenteront l'irritation, et tout espoir de remède est perdu par ce fait, que l'opinion publique dans le Nord a donné à une grande erreur politique la sanction d'un sentiment religieux encore plus erroné.

Nous donc, peuple de la Caroline du Sud, par l'organe de nos délégués réunis en convention, prenant le Suprême Juge du monde à témoin de la droiture de nos intentions, nous avons solennellement déclaré que l'union existant précédemment avec cet Etat et les autres Etats de l'Amérique du Nord est rompue, et que l'Etat de la Caroline du Sud a repris, parmi les nations du monde, sa position d'Etat séparé et indépendant, avec plein pouvoir de déclarer la guerre, de conclure la paix, de contracter des alliances et des traités de commerce, et d'accomplir tous les autres actes et tout ce qu'ont droit de faire les Etats indépendants.

LISTE DES PRÉSIDENTS

	PRÉSIDENT.	ÉTAT.	NÉ EN	MORT EN	DURÉE DE SON ADMINISTR.		ÉLU PAR	VICE-PRÉSIDENT
1	George Washington	Virginie	1732	1799	2 termes	1789-1797	la nation ent.	John Adams.
2	John Adams	Massachusetts	1735	1826	1 terme	1797-1801	les fédéraux	Thomas Jefferson
3	Thomas Jefferson	Virginie	1743	1826	2 termes	1801-1809	les républ.	Aaron Burr. George Clinton.
4	Jacques Madison	Virginie	1751	1836	2 termes	1809-1817	les républ.	George Clinton. Eldrige Gerry.
5	Jacques Monroë	Virginie	1758	1831	2 termes	1817-1825	tous les partis	Daniel D. Tompkins.
6	John Quincy Adams	Massachusetts	1767	1848	1 terme	1825-1829	la ch. d. repr.	John C. Calhoun.
7	Andrew Jackson	Tennessee	1765	1845	2 termes	1829-1837	les démocr.	John C. Calhoun. Martin Van Buren.
8	Martin Van Buren	New-York	1782	1862	1 terme	1837-1841	les démocr.	Richard M. Johnson.
9	William H. Harrison	Ohio	1773	1841	1 mois	1841	les républ.	John Tyler.
10	John Tyler	Virginie	1790	1862	3 ans 11 mois	1841-1845	les républ.	Pas !
11	Jacques K. Polk	Tennessee	1795	1849	1 terme	1845-1849	les démocr.	George M. Dallas.
12	Zachary Taylor	Louisiane	1784	1850	1 an 4 mois	1849-1850	les républ.	Millard Fillmore.
13	Millard Fillmore	New-York	1800	1874	2 ans 8 mois.	1850-1853	les républ.	Pas !
14	Franklin Pierce	New-Hampsh.	1804	1869	1 terme	1853-1857	les démocr.	William R. King.
15	Jacques Buchanan	Pennsylvanie	1791	1868	1 terme	1857-1861	les démocr.	J. C. Breckinridge.
16	Abraham Lincoln	Illinois	1809	1865	1 terme 1 mois	1861-1865	les républ.	Hannibal Hamlin. Andrew Johnson.
17	Andrew Johnson	Tennessee	1808	1875	3 ans 11 mois	1865-1869	les républ.	Pas !
18	Ulysse S. Grant	Illinois	1822		2 termes	1869-1877	les républ.	Schuyler Colfax. Henry Wilson.
19	Rutherford B. Hayes	Ohio	1822				les républ.	William A. Wheeler.

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS PAR L'AUTEUR

FOSTER, Prehistoric races of America.
BALDWIN, Ancient America.
Transactions of the American historical Society.
Dr PAUL TOPINARD, Anthropologie.
ANDERSON, Discovery of America by the Northmen.
WASHINGTON IRVING, Life of Christophus Columbus.
RICHARD HAKLUYT, The principales navigations, traffiques and discoveries of the English nation.
SCHOOLCRAFT, History and condition of the Indian tribes.
HAVILAND, Brief relation of the discovery and plantation of New-England.
BIDDLE, Life of Sebastian Cabot.
T. IRVING, Conquest of Florida.
CAPT. SMITH, General history of Virginia, New-England and the Summer Isles.
CHAMPLAIN, Relation de ses voyages.
GOOKIN, History of New-England.
» Historical collection of the Society of Massachusetts.
F. PARKMAN, Pioneers of France in the New-World.
» Jesuits in America.
HELP, Spanish conquest of America.
Rev. HUBBARD, General history of New-England.
» History of Indian wars in New-England.
DRAKE, Indian wars.
H. MOLL, British empire in New-England.

D. NEAL, History of New-England.
D. RAMSAY, History of South Carolina.
BASANIER, Histoire notable de la Floride.
LESCARBOT, Histoire de la Nouvelle-France.
GARNEAU, Histoire du Canada.
SAGARD, Histoire du Canada.
» Histoire de la Nouvelle-France.
Ch. WEISS, Histoire des protestants réfugiés de France.
New-York Society in Olden times.
GEO. BANCROFT, History of the United States.
TH. W. HIGGINSON, »
A. S. BARNES, »
» Centenary History of the U. S.
Mc PHERSON, Political history of the United States.
J. C. RIDPATH, History of the United States.
R. HILDRETH, »
GOODRICH, »
ED. LABOULAYE, Histoire politique des Etats-Unis d'Amérique.
» De l'esclavage aux Etats-Unis.
CARLIER, Histoire du peuple américain.
G. W. GREENE, Historical view of the American revolution.
SEARS, History of the American revolution.
CH. BOTTA, Histoire de la guerre d'indépendance.
HUME & SMOLLET, History of England.
HENRI MARTIN, Histoire de France.
BARBÉ-MARBOIS, Histoire de la Louisiane.
BRACKENRIDGE, History of the war between the U. S. and Great-Britain from 1812 till 1815.
INGERSOLL, Second war with Great-Britain.
MAYER, History of the Mexican war.
JAY, Review of the Mexican war.
GREELEY, American conflict.
SWINTON, Army of the Potomac and twelve decisive battles.

MOORE, Rebellion record.
BADEAU, Military history of General Grant.
LOUIS DANIEL, La guerre aux Etats-Unis.
TH. H. BENTON, Thirty years in the U. S. Senate.
GOODRICH, Lives of the signers of the Declaration.
W. IRVING, Life of Washington.
GUIZOT, Vie et correspond. de Washington.
DE WITT, Histoire de Washington.
PARTON, Life of Benjamin Franklin.
ED. LABOULAYE, Correspondance de B. Franklin.
APPLETON, Cyclopædia.
DUYCKINCK, History and lives of eminent Americans.
DIDOT, Biographie générale.
MICHAUD, Biographie universelle.
THEO. FABAS, Encyclopédie nouvelle.
MICHEL CHEVALIER, Lettres sur l'Amérique du Nord.
U. TENCÉ, Annuaire historique.
Annuaire des Deux-Mondes.
Annuaire encyclopédique.
Les Revues Britannique et des Deux Mondes.
ED. WILLIAMS, Statesman's Manual.
FREDERICK MARTIN, Statesman's Year-Book.
J. DISTURNELL, Blue-Book.
The statutes at large and treaties of the U. S. of America.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME

CHAPITRE XXVI

CHAPITRE XXVII

Présidence de George Washington.

CHAPITRE XXVIII

Présidence de John Adams.

CHAPITRE XXIX

Présidence de Thomas Jefferson.

CHAPITRE XXX

Présidence de Jacques Madison.

CHAPITRE XXXI

Présidence de Jacques Monroë.

CHAPITRE XXXII

Présidence de J. Q. Adams.

CHAPITRE XXXIII

Présidence d'Andrew Jackson.

CHAPITRE XXXIV

Présidence de M. Van Buren.

CHAPITRE XXXV

Présidences de Harrison et de J. Tyler.

CHAPITRE XXXVI

Présidence de J. K. Polk.

CHAPITRE XXXVII

Présidences de Z. Taylor et de M. Fillmore.

CHAPITRE XLI

Deuxième année de la guerre civile.

CHAPITRE XLII

Troisième année de la guerre civile.

CHAPITRE XLIII

Quatrième année de la guerre civile.

CHAPITRE XLIV

Fin de la guerre civile.

CHAPITRE XLV

Présidence d'Andrew Johnson.

CHAPITRE XLVI

Présidence d'Ulysse S. Grant.

CHAPITRE XLVII

Présidence de R. B. Hayes.

PIÈCES JUSTIFICATIVES DU SECOND VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU SECOND VOLUME.

ERRATUM

—

Page 35, ligne 18, *au lieu de :* ne laissez mon corps dans la voûte que pendant trois jours, *lisez :* ne laissez descendre mon corps dans la voûte que trois jours après ma mort.

Paris. — Imprimerie de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1878



